

Sous la direction de
**Moritz Hunsmann
& Sébastien Kapp**

Devenir chercheur
Écrire une thèse
en sciences sociales

CAS DE FIGURE

Les auteurs de CAS DE FIGURE offrent à leurs lecteurs des clés accessibles pour mieux comprendre le monde contemporain, sans s'affranchir des exigences scientifiques de leur discipline. La science sociale sort de son laboratoire pour reconquérir sa place dans l'espace public.

 DERNIERS TITRES PARUS DANS LA COLLECTION

- Hamit Bozarslan, Gilles Bataillon, Christophe Jaffrelot, *Passions révolutionnaires*
- Esteban Buch, *L'affaire Bomarzo*
- Emmanuel Désveaux, *Avant le genre*
- Emmanuel Désveaux et Michel de Fornel (eds.), *Faire des sciences sociales. Généraliser*
- Pascale Haag et Cyril Lemieux (eds.), *Faire des sciences sociales. Critiquer*
- François Hartog, *Évidence de l'histoire*
- Nathalie Heinich et Roberta Shapiro (eds.), *De l'artification*
- Romain Huret, *Katrina, 2005*
- Nikolay Koposov, *De l'imagination historique*
- Rose-Marie Lagrave (ed.), *Fragments du communisme en Europe centrale*
- Cyril Lemieux (ed.), *La subjectivité journalistique*
- Dominique Memmi, *La seconde vie des bébés morts*
- Serge Moscovici, *Le scandale de la pensée sociale*
- Olivier Remaud, Jean-Frédéric Schaub & Isabelle Thireau (eds.), *Faire des sciences sociales. Comparer*
- Tarik Tazdaït et Rabia Nessah, *Le paradoxe du vote*
- Irène Théry, *Des humains comme les autres*
- Irène Théry (ed.), *Mariage de même sexe et filiation*

Cas de figure

Sous la direction de
Moritz Hunsmann et Sébastien Kapp

Devenir chercheur

Écrire une thèse en sciences sociales

Éditions de l'École
des Hautes Études
en Sciences Sociales

Cas de figure 29

www.editions.ehess.fr

© 2013, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales
ISBN 978-2-7132-2416-4

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Maquette et couverture, Michel Robmer

Remerciements

CET OUVRAGE EST LE FRUIT d'un travail collectif à plusieurs titres. Nous remercions chaleureusement les auteurs d'avoir accepté notre invitation à y contribuer et d'avoir été patients et compréhensifs tout au long du processus éditorial.

Nous remercions également celles et ceux qui ont participé à l'organisation du séminaire et à l'animation du carnet de recherche (act.hypotheses.org) « Les aspects concrets de la thèse » (Morgane Govoreanu, Karim Hammou, Jade Legrand et Tristan Loloum), ainsi que l'école doctorale de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

Plusieurs personnes nous ont aidés par leur retour critique sur le projet de l'ouvrage et l'introduction. À ce titre, nous remercions Maryvonne Charmillot, Cyril Lemieux, Alexandre Mathieu-Fritz, Martyne Perrot, Alain Quemin, Martin de la Soudière, Luc Van Campenhoudt et Thierry Wendling. Enfin, un grand merci à Christophe Prochasson et aux Éditions de l'EHESS pour leur accueil très favorable de ce projet éditorial.

Moritz Hunsmann et Sébastien Kapp

Note de l'éditeur

CE LIVRE RÉSULTE du séminaire doctoral « Les aspects concrets de la thèse » qui se tient depuis quelques années à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) à l'initiative de Moritz Hunsmann et Sébastien Kapp.

Les historiens, sociologues, anthropologues, économistes ou spécialistes de l'éducation qui ont contribué à cet ouvrage expriment ici des points de vue souvent très différents, non pas tant en raison d'un positionnement disciplinaire propre, mais bien en fonction de leur expérience respective du parcours doctoral.

Tous ces auteurs se sont néanmoins accordés sur un point : la nécessité précisément de transmettre cette expérience singulière que représente toujours la rédaction de la thèse. Ni restitution de controverses académiques, ni guide de bonnes pratiques, ce volume a été plutôt pensé comme une sorte de manuel intempestif à l'adresse des jeunes doctorants et de tous ceux qui aspirent à le devenir, et ce dans une perspective résolument réflexive. Souhaitons que ce livre les aidera à penser leur rapport à l'écriture, dimension cruciale de leur éventuelle destinée de chercheur en sciences sociales.

Préface

Écrire une thèse, enjeu collectif et malaise personnel

DANS LE MONDE ENTIER, les doctorants font face à l'ultime épreuve de leur carrière d'étudiant : l'écriture de la thèse¹.

Les thèses provoquent sans doute plus de souffrance que tous les autres traumatismes du doctorat : nuits blanches, faux départs, baisse de moral et de la confiance en soi. Mener ce long projet de recherche entraîne des problèmes concrets de gestion du temps et de mise en œuvre qui nécessitent de réelles compétences. Le plus gros problème, cependant, est ailleurs : les auteurs en devenir pensent que leur incapacité à mener leur projet à terme – alors que tant d'autres l'ont fait avant eux en écrivant un mémoire montrant ce qu'ils ont fait, ce qu'ils ont trouvé et ce que cela signifie – donnerait à voir au monde entier leurs graves faiblesses de caractère ou d'intelligence.

En résumé, ils pensent être seuls responsables de leurs problèmes d'écriture. Les sociologues en particulier devraient savoir que ce n'est pas le cas. Le sociologue nord-américain Charles Wright Mills (2006, p. 7) a expliqué ce problème de la manière la plus simple qui soit, en nous mettant en

1. Traduit de l'anglais par Moritz Hunsmann et Sébastien Kapp.

garde contre le risque de considérer comme des problèmes personnels ce qui relève en réalité de problèmes d'organisation sociale. Il nous incite au contraire à toujours chercher l'origine de ces problèmes en dehors des individus, de leurs faiblesses et de leurs défauts.

La Grande Dépression, qui fit suite au krach boursier de 1929, en est le parfait exemple. Des millions de personnes étaient au chômage et souffraient d'autant plus qu'elles avaient le sentiment que, d'une manière ou d'une autre, leur incapacité à trouver du travail révélait une faiblesse de caractère. Elles pensaient que le fait d'être au chômage était de leur faute, plutôt que de remettre en cause un système économique qui ne créait pas assez d'emplois pour tout le monde.

Pourquoi ne pas appliquer ce raisonnement aux problèmes liés à l'écriture d'une thèse ? Nous pouvons adopter le raisonnement sociologique suivant : lorsqu'un grand nombre de personnes ont des origines sociales, des personnalités, des parcours de formation et des compétences différents, mais rencontrent les mêmes problèmes face à une situation similaire, il y a de fortes chances que ces problèmes ne soient pas dus aux personnes elles-mêmes mais bien à la situation. Malgré tout ce que l'on entend sur les prétendues conditions de vie privilégiées des doctorants, malgré le capital culturel considérable qu'ils sont censés maîtriser, et malgré la formation qu'ils ont reçue tout au long de leurs études, il est difficile d'expliquer qu'ils perdent leurs moyens au moment de rédiger leur mémoire final. La réponse à cette question se trouve sans doute dans le contenu de leur formation initiale.

Je n'ai jamais trouvé ce problème difficile à résoudre. La solution est évidente ; souvent, nous résolvons des problèmes en regardant d'autres personnes les résoudre – pas simplement en ayant la solution sous les yeux, mais en observant les étapes qui l'ont rendue possible. Je vais vous donner quelques ficelles que j'ai apprises, parfois dans la douleur, au cours de longues années de pratique.

Quelqu'un qui souhaite écrire une thèse n'a en fait que trois problèmes à résoudre : comment commencer, comment terminer et que faire entre les deux.

La solution au premier problème – comment commencer à écrire une thèse – est simple. Il suffit d'admettre que ce n'est pas un problème du tout, puisque vous avez commencé il y a longtemps. « Non, ça ne peut pas être vrai ! Je suis là, assis devant mon écran d'ordinateur complètement blanc. Comment pouvez-vous dire que j'ai déjà commencé ? »

Je peux le dire parce que c'est vrai. Jour après jour, en prenant de nombreuses décisions concernant ce que vous alliez faire de votre recherche, vous avez élaboré les réponses à de nombreuses questions qui vous semblent à présent si compliquées. Quelles données vais-je recueillir aujourd'hui ? Quelles notes personnelles vais-je prendre pour interpréter quelque chose que je viens de découvrir ? Où vais-je mettre ce fragment de matériau que j'ai collecté aujourd'hui pour que je puisse le retrouver lorsque j'en aurai besoin ? Vous avez déjà pris des centaines de décisions de ce type, jour après jour, des décisions si insignifiantes que vous les considérez à peine comme de « vraies décisions ». Et pourtant, le poids cumulé de toutes ces petites actions vous a orienté sur ce chemin plutôt que sur cet autre, vous a fermé telle possibilité tout en ouvrant telle autre, de telle manière que l'étendue de vos choix n'est au final plus si vaste. Les données dont vous disposez sont ce qu'elles sont parce que vous avez décidé de nombreuses fois de parler avec telle personne plutôt qu'avec telle autre, d'investiguer telle source plutôt que telle autre, de vous concentrer sur telle idée plutôt que telle autre, d'ignorer ce chemin qui semblait si attractif en faveur d'un autre qui paraissait plus prometteur encore. À présent, alors que vous vous décidez enfin à écrire, vous pensez que vous devez « commencer », que vous n'en êtes qu'au début. En réalité, vous en êtes à la fin et votre tâche principale consiste à vous rendre compte de tous les choix que vous avez faits et à réfléchir à la façon dont ils vous ont amené à dire ce que vous avez à dire. Ces choix font qu'il est difficile, voire impossible, de dire autre chose, même si en ce moment même cela peut vous sembler plus pertinent. Il se peut que ce soit effectivement une meilleure idée, mais vous avez décidé il y a longtemps de ne pas la développer.

Comment commencer n'est donc pas un problème; c'est un fait accompli. Votre seule difficulté est maintenant d'en prendre conscience, d'accepter ce que vous avez produit et de le transformer en mots et en paragraphes. Tout cela est moins problématique que de fixer son écran blanc.

Le troisième problème – comment finir – est encore plus simple à résoudre. Vous terminez en disant «Stop!», comme une mère le dirait à un enfant qui tape sur un tambour, ou qui n'arrête pas de pleurer parce que sa glace est tombée par terre, ou qui tire la queue du chat. Nous voulons tous repousser le moment où le document quitte nos mains pour rejoindre le monde et vivre sa vie. À l'époque où j'étais directeur de collection dans une maison d'édition, un de nos auteurs repoussait constamment le dépôt de son manuscrit final, trouvant à chaque fois une nouvelle excuse. Résidant à New York, il avait même prétexté qu'il devait se rendre à Londres afin de vérifier une dernière référence – ce qu'il n'avait jamais le temps de faire. Un jour, l'éditeur, de passage à New York, se rendit chez l'auteur pour voir s'il pourrait soustraire le manuscrit à son auteur par la ruse, et si nécessaire, par la force. Il eut de la chance, l'auteur n'était pas chez lui, mais sa femme lui ouvrit la porte. Quand il lui demanda si elle savait où était le manuscrit, elle lui répondit que oui, le lui remit et le laissa partir avec. L'auteur, soulagé de ce fardeau, ne porta pas plainte.

Quand mes collègues et moi approchâmes de la fin de notre recherche sur les étudiants de premier cycle à l'université du Kansas², nous eûmes soudainement une idée brillante. Nous savions que ces étudiants, qui venaient des quatre coins de cet État assez rural, nouaient des contacts à l'université avec des personnes d'origines diverses qu'ils n'auraient jamais connues s'ils avaient fait leurs études moins loin de chez eux. Grâce aux réseaux qu'ils avaient ainsi construits, ces étudiants allaient appartenir à l'élite de cet État et bénéficier d'avantages sociaux, économiques et culturels qu'ils n'auraient pas eus autrement. Nous savions donc qu'en raison de leur expérience commune à l'université, ils partageaient

2. Enquête dont sera tiré *Boys in White* en 1976 (NdT).

une certaine vision du monde – que l'on appelle généralement « culture » – qui les aiderait par la suite à trouver plus facilement des partenaires, quels que soient les projets dans lesquels ils souhaiteraient s'engager. (En réalité nous ne « savions » rien de tout cela, mais nous en avons la forte intuition.)

Ainsi, après avoir discuté de manière enthousiaste de cette idée merveilleuse pendant quinze minutes, nous nous sommes regardés et nous nous sommes dits presque à l'unisson (du moins nous en eûmes l'impression) : « Ça suffit. Cette enquête est terminée. On arrête là. » Nous venions de prendre conscience qu'il nous faudrait encore trois ou quatre ans pour tirer quelque chose de convenable de cette idée géniale et nous en avons tous assez (peut-être en avons nous également assez du Kansas, malgré l'attachement que nous ressentions pour cet État).

Ce n'est pas que l'idée n'était pas bonne, mais à cet instant nous avons compris qu'il n'existait pas de moment approprié ou logique pour s'arrêter. Nous faisons sans cesse face à de nouveaux problèmes passionnants, qui nous font signe d'approcher, qui nous incitent à leur consacrer juste un peu plus de temps et à penser que cela améliorerait grandement notre travail. L'histoire de nos disciplines regorge de recherches pleines de promesses, mais restées inachevées car leurs auteurs n'ont pas su éviter ces leurres. Puisqu'il n'existe pas de moment logique pour s'arrêter, il est donc raisonnable de laisser les circonstances décider à votre place. Les signes externes ne manquent pas : votre conjoint n'en peut plus de vous entendre vous plaindre et menace de vous quitter ; vous allez passer à côté d'une bourse postdoctorale si vous n'avez pas votre diplôme avant une certaine date ; votre texte ne sera pas inclus dans l'ouvrage collectif dont vous voulez vraiment qu'il fasse partie, si vous ne l'envoyez pas demain – voilà autant de très bonnes raisons de s'arrêter. Le monde dans lequel vous travaillez et vivez vous envoie des signes. Soyez-y attentifs.

Comment ce discours optimiste s'articule-t-il avec ce que j'ai dit plus haut sur le fait que les problèmes d'écriture sont liés à l'organisation sociale des espaces dans lesquels et

pour lesquels nous écrivons ? Cela signifie-t-il qu'après tout, ces problèmes ne sont pas de « vrais » problèmes ? Ce n'est pas si simple. Mais, si nous savons où chercher, l'organisation sociale de notre travail est aussi riche de solutions.

Thomas Kuhn (1970, p. 56-57) décrit la façon dont les chercheurs en sciences naturelles apprennent le métier en regardant d'autres personnes travailler dans leur laboratoire, et en voyant « comment ils s'y prennent ». Mais les chercheurs en sciences sociales ne travaillent pas dans des laboratoires où les néophytes pourraient simplement observer ce qu'ils font. Au contraire, les chercheurs en sciences sociales, qu'ils soient confirmés ou encore en formation, sont souvent très cachottiers. Ils ne disent rien de leurs problèmes aux autres. Ils feignent l'indifférence et cachent leurs angoisses et leurs difficultés derrière un masque optimiste. Il est rare que les étudiants aient conscience que leurs professeurs ont du mal à écrire. Tout ce qu'ils voient, c'est leur dernier livre ou leur dernier article, qui dissimulent l'angoisse et la frustration de leur processus de production.

Cela étant, si nous, chercheurs en sciences sociales, ne disposons d'aucun collègue à observer et à imiter pour reproduire ce que nous ne savons pas faire nous-mêmes, nous pouvons cependant chercher des solutions dans le produit final. Ces solutions sont rarement immédiatement visibles : nous devons faire un petit effort et savoir où chercher.

Les auteurs qui réussissent (dans le sens minimal, mais important, qu'ils parviennent à conclure leur travail d'écriture) ne disent pas « j'avais ce problème et je l'ai résolu de cette manière ». Ils se contentent de présenter le résultat final. Chaque doctorant connaît au moins une autre personne, et généralement plusieurs, qui vient de soutenir sa thèse. Comment s'y sont-ils pris ? Si l'on regarde de près leur manuscrit, on peut souvent y repérer un problème analogue à celui que l'on n'arrive pas à résoudre, comprendre comment ils l'ont géré, et simplement faire comme eux. Si j'ai terminé ma thèse de manière relativement aisée, c'est notamment parce que j'ai pris comme modèle l'excellente thèse d'un étudiant un peu plus âgé que moi à l'université de Chicago. Il avait étudié un sujet différent du mien, mais qui

lui ressemblait dans les grandes lignes. Oswald Hall (1948) a consacré sa thèse aux carrières des médecins dans une petite ville américaine. La mienne portait sur les carrières des enseignants dans une grande ville américaine. Ce n'est pas le même sujet, mais il n'en est pas totalement éloigné non plus (comme mes collègues musiciens et moi avions l'habitude de le dire quand ils s'accordaient à mon piano : « suffisamment proche pour jouer du jazz »). Je pris la thèse de Hall comme modèle et je résolus mes problèmes comme il l'avait fait, sauf dans le cas où nos contextes d'enquêtes étaient trop différents ; dans ce cas je procédai aux ajustements nécessaires.

En complément, je vais vous livrer un autre secret qui m'a permis de finir ma thèse rapidement et sans souffrance inutile. J'écrivais deux pages par jour, sans exception. C'était ma tâche quotidienne. Si j'avais fini mes deux pages à neuf heures du matin, je m'accordais le reste de la journée. Quand c'était nécessaire, je travaillais pendant des heures. Mais je finissais toujours la journée avec deux nouvelles pages. Un ami avait fait le calcul à ma place : si l'on écrit deux pages par jour, à la fin de l'année, on disposera de 730 pages, c'est-à-dire assez pour au moins deux thèses.

Voici ma dernière injonction à tous ceux qui ont du mal à écrire : commencez à écrire ! Ne restez jamais à regarder votre écran blanc. Écrivez quelque chose, peu importe ce que vous écrivez. Continuez à écrire jusqu'à ce que vous trouviez quelque chose qui a l'air utile, puis travaillez ce passage. Samuel Ichiye Hayakawa (1906-1992), l'un des leaders du mouvement de la sémantique générale, enseignait jadis l'écriture à l'université d'État de San Francisco. Ses cours étaient très populaires et rassemblaient souvent jusqu'à six cents étudiants. Comment peut-on enseigner l'écriture à autant de personnes en même temps ? La réponse est simple. Chaque jour, quand les étudiants arrivaient en cours, ils devaient d'abord s'asseoir pendant vingt minutes et écrire un texte qui ne serait ni relevé, ni noté. Il s'agissait simplement d'écrire pour que le stylo bouge, et peu importe ce qu'il écrirait. Si les étudiants ne trouvaient rien à dire – une plainte fréquente, comme vous pouvez l'imaginer – Hayakawa leur disait d'écrire leur nom et leur adresse. Si rien

d'autre ne leur venait à l'esprit, ils devaient recommencer. Les étudiants racontent qu'au bout d'une semaine d'un tel traitement, ils n'avaient plus aucun problème à écrire, quel que soit le sujet. Ils avaient appris une importante leçon : personne ne se soucie des bêtises que vous écrivez en cours de route, si au bout du compte vous écrivez quelque chose d'utile, d'intéressant ou d'agréable à lire.

J'ai évoqué trois problèmes, le dernier étant «que faire entre le début et la fin?». Que dire de ce problème? Il n'a rien d'évident, mais les conseils à ce sujet abondent déjà dans la littérature. La seule chose à ajouter est qu'il vaut toujours mieux faire quelque chose plutôt que de ne rien faire. Il vaut mieux être actif et continuer à chercher des éléments qui feront avancer votre projet.

Comme disait le grand joueur de baseball et philosophe américain, Satchel Paige (1906-1982), «Avance et ne te retourne pas. Quelque chose pourrait être en train de te rattraper.»

Bibliographie

- BECKER Howard S., GEER Blanche, HUGHES Everett C. et STRAUSS Anselm, 1976, *Boys in White. Student Culture in Medical School*, New Brunswick et Londres, Transaction Publishers.
- HALL Oswald, 1948, «The Stages of the Medical Career», *American Journal of Sociology*, vol. 53, n° 5, p. 327-336.
- KUHN Thomas Samuel, 1970, *The Structure of Scientific Revolutions*, Chicago, University of Chicago Press.
- MILLS Charles Wright, 2006 [1959], *L'imagination sociologique*, trad. par Pierre Clinquart, Paris, La Découverte (coll. «La Découverte poche»).

Introduction

Regards sur la thèse en train de se faire

Le visage changeant de la thèse : un diplôme en évolution constante

Les changements récents qui affectent la réalisation d'une thèse de doctorat en sciences humaines et sociales, et qui conditionnent pour partie l'idée de lui consacrer cet ouvrage, méritent un éclairage et une mise en contexte. Jusqu'en 1984, il existait en France¹ deux « thèses » : la thèse de troisième cycle, préparée en un ou deux ans, et la thèse d'État, plus importante, qui consacrait de longues années de recherche universitaire – ce qui correspond peu ou prou à l'actuelle « habilitation à diriger des recherches ». Les étapes de la carrière universitaire ont donc vu, depuis plus de vingt-cinq ans, leur amplitude changer. La thèse de troisième cycle a été jugée insuffisamment solide et la thèse d'État trop éloignée de la précédente. Aujourd'hui, en sciences humaines

-
1. Puisque la majorité des contributeurs à cet ouvrage habitent et travaillent en France, la plupart des analyses et exemples font référence au contexte français. Cela étant, il existe, notamment entre pays européens, bien des points communs concernant les parcours doctoraux, la nature de la thèse elle-même et les cadres institutionnels et légaux dans lesquels celle-ci se prépare.

et sociales, le doctorat dit « nouveau régime² » se prépare rarement dans la période des trois ans que prévoient les textes réglementaires³.

Le contexte institutionnel dans lequel les thèses s'inscrivent a également évolué, notamment par la création, dès les années 1980, des écoles doctorales qui gèrent entre autres choses les financements des thèses et qui se sont dotées de cadres réglementaires⁴. Ainsi, la thèse ouvre désormais un horizon plus large à la collaboration entre structures d'accueil des doctorants (codirections), à l'international (cotutelles), et en direction du monde extra-universitaire (conventions CIFRE⁵). Qu'elle soit le résultat d'une volonté ou d'une contrainte (notamment financière), cette ouverture fait évoluer les pratiques de recherche et la place de la thèse elle-même dans le parcours professionnel des doctorants et jeunes docteurs⁶.

Si la professionnalisation au cours du doctorat constitue évidemment un processus progressif (Chabrol *et al.*, 2012), la thèse marque à la fois la fin d'un cursus d'étudiant dans l'enseignement supérieur et le début d'une carrière, souvent celle de chercheur ou d'enseignant-chercheur⁷. Le doctorant se situe à ce titre dans une position liminale parfois

-
2. La dernière réforme du doctorat date de 2007 et l'inscrit dans le système du LMD (licence-master-doctorat), ou processus de Bologne.
 3. À titre d'exemple, à l'EHESS où se soutiennent chaque année environ 250 thèses, la durée moyenne dépasse six ans (Bustamente, 2012).
 4. Voir par exemple le décret ministériel du 1^{er} octobre 1998 relatif à la charte des thèses.
 5. Conventions industrielles de formation par la recherche, qui ne se limitent plus depuis 2008 aux seules entreprises privées.
 6. Dans certains cas, cette ouverture de la recherche au monde de l'entreprise pose la question de l'autonomie et de la liberté intellectuelle des chercheurs (Morillon, 2008; Gaglio, 2008; cette question est également traitée dans cet ouvrage, notamment par Annie Thébaud-Mony, « Recherche engagée et rigueur méthodologique », p. 315).
 7. Par souci de lisibilité, la forme masculine utilisée dans cet ouvrage (« étudiant », « doctorant », « chercheur », etc.) désigne aussi bien les femmes que les hommes.

inconfortable, voire paradoxale⁸ : encore étudiant, il est souvent déjà chercheur et enseignant⁹. Les changements réglementaires successifs concernant la thèse de doctorat aux niveaux européen et national affectent les conditions d'accès aux professions de l'enseignement supérieur et de la recherche. Aujourd'hui, la seule thèse n'est plus suffisante pour garantir cet accès.

Une multiplication des exigences face à un accès de plus en plus restreint à la profession

Alors que les dispositifs institutionnels poussent, notamment à travers les financements¹⁰, à réaliser des thèses plus courtes (en nombre d'années et de pages), ce qui est attendu d'un doctorant n'a jamais été aussi considérable. La pluralité des activités qui composent un doctorat a tendance à être occultée par la seule écriture du manuscrit. La thèse en elle-même – même lorsqu'elle est excellente¹¹ – ne suffit plus aujourd'hui à garantir au jeune docteur l'accès aux professions de l'enseignement supérieur et de la recherche. On exige désormais des jeunes docteurs d'avoir acquis, pendant leur doctorat, une expérience d'enseignement « significative¹² », d'avoir publié au moins un article de recherche dans

8. En ce sens, Lhéreté (2011) décrit une conception répandue du doctorant comme « un être hybride, mi-étudiant, mi-adulte, coincé entre deux âges ».
9. Qu'il soit attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), doctorant contractuel avec charge d'enseignement (DCE) ou vacataire de l'enseignement supérieur.
10. Le contrat doctoral unique (CDU) qui remplace l'ancienne allocation de recherche ministérielle a gardé une durée de trois ans.
11. Il nous paraît important de distinguer l'exigence de qualité de la thèse et certains discours ambiants au sujet de « l'excellence » – concept largement discutable (voir Gosselain, 2011).
12. Si, dans les « Recommandations pour la qualification aux fonctions de maître de conférences », les sections 19 (sociologie, démographie) et 20 (ethnologie, préhistoire, anthropologie biologique) du Conseil national des universités (CNU) exigent une expérience d'enseignement

une revue scientifique à comité de lecture, de s'être inséré dans des réseaux professionnels en ayant organisé ou participé à des colloques et conférences, et d'avoir effectué des tâches d'administration et d'encadrement pédagogique au sein de l'université. En somme, il est demandé aux candidats docteurs d'avoir, pendant leur thèse, effectué toutes les tâches qui composent les métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche¹³.

Cette inflation des exigences envers les candidats résulte d'une réduction généralisée des moyens accordés au secteur universitaire, notamment une diminution continue du nombre de postes d'enseignants ouverts¹⁴. Alors que le nombre de candidats qualifiés aux fonctions de maître de conférences était en 2011 environ huit fois plus élevé que le nombre de postes ouverts¹⁵, l'après-thèse prend désormais bien souvent la forme d'une succession de contrats post-doctoraux aux durées variables, contrats qui peuvent aussi bien constituer des « tremplins » que des « salles d'attente » (Legrand, 2012). La concurrence pour l'accès à la profession est de plus en plus féroce et la thèse devient le lieu d'enjeux cruciaux. Le doctorat en sciences humaines et sociales est ainsi marqué par des injonctions contradictoires : finir sa

d'au moins vingt heures, la section 04 (science politique) signale que l'« expérience de l'enseignement n'est pas une condition nécessaire à la qualification dans la mesure où de nombreux docteurs n'ont pu y avoir accès pour des raisons indépendantes de leur volonté »; CNU, « Recommandation MCF », 2011, www.cpcnu.fr/web/section-04/recommandation-mcf (consulté en juin 2013).

13. Ou, comme s'exclame le titre du « guide de survie » pour les sciences de la nature de Peter Feibelman (2011), « *A PhD is not enough!* ».
14. On constate une baisse moyenne de 30 % entre 2001 et 2011 dans les disciplines suivantes : sociologie, anthropologie, histoire et géographie (soit les sections 19, 20, 21, 22 et 23). D'après les données statistiques annuelles disponibles sur le site du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dans la rubrique « Bilans des campagnes de recrutement et d'affectation », www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid22708/bilans-et-statistiques.html?menu=2 (consulté en juillet 2013).
15. Pour les mêmes sections. À titre de comparaison, en 2001 ce taux était de quatre pour un.

thèse rapidement tout en menant plus d'activités d'enseignement et de recherche qu'auparavant.

Au-delà de perspectives de carrière peu favorables, les doctorants ont à souffrir des conséquences de cette situation, aussi bien dans leurs conditions de travail que dans leur qualité de vie¹⁶. Ainsi, la multiplicité des exigences peut-elle aboutir à des situations d'inconfort génératrices de stress. En France, ce stress dépasse le seuil considéré comme pathologique chez près d'un cinquième des doctorants en sciences humaines et sociales (Haag, 2012). Concernant les conséquences du contexte global de la recherche sur la préparation de la thèse, Stéphane Beaud (2012, p. 7) dresse le constat suivant : « Les jeunes chercheurs, sous l'effet de cette forte contrainte institutionnelle et de l'atmosphère de concurrence généralisée qui est en train de saisir notre milieu professionnel, n'ont guère d'autre choix que d'entrer dans cette logique du *publish or perish*, d'accélération du temps de la recherche. » Il ajoute que « ce qui risque fort de se perdre ainsi, c'est la possibilité de construire patiemment son objet, d'établir un questionnaire de recherche adaptant finement les diverses méthodes à l'objet, de produire de manière artisanale des données de première main, de mobiliser et de croiser différents outils de la recherche » (*ibid.*). Les doctorants subissent ainsi eux aussi les conséquences d'une tendance productiviste imposée aux chercheurs, rendue visible par l'adoption désormais fréquente de critères quantitatifs dans l'évaluation de la recherche. Ces phénomènes propres au monde universitaire s'éclairent à la lumière d'un contexte plus global des réformes du *new public management* (Bruno, 2008 ; Bayart, 2012).

La thèse, un objet impensé ?

C'est à la fois pour tenter d'éclairer le chemin des doctorants et dans le but de militer pour une recherche qui ne sacrifie pas ses jeunes chercheurs sur l'autel de l'excellence

16. Voir notamment le récit romancé que donne Clarisse Buono (2006) de sa propre expérience.

productiviste que nous avons créé le séminaire doctoral « Les aspects concrets de la thèse » à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). Le présent ouvrage se nourrit des réflexions que nous y avons menées pendant plusieurs années. En ce sens, et au-delà d'une prise de position militante, le constat que nous venons de dresser rend sans doute l'exercice de réflexivité collective plus nécessaire que jamais. Nous avons notamment remarqué que les doctorants, s'ils en subissent les affres au quotidien, n'ont pas toujours conscience des enjeux et des mécanismes du contexte dans lequel leurs thèses s'inscrivent. Si l'aveu de notre ignorance était pour beaucoup dans la décision de lancer ce séminaire, nous avons pris depuis la mesure de l'asymétrie profonde existant entre doctorants sur le plan des connaissances des règles formelles et informelles qui régissent le doctorat et le monde de la recherche en général. Car s'il y a de toute évidence des règles du jeu, il y a différentes manières de s'y conformer ou de les contourner. Mais encore faut-il être conscient de leur existence, pour ne pas, comme le décrit Stéphane Beaud (2012, p. 3), souffrir de « l'absence d'une socialisation professionnelle anticipée ». Ne pas bien saisir à quel jeu l'on est invité est source d'incertitude, de stress, d'un sentiment d'isolement, et constitue un potentiel facteur d'abandon ou d'échec¹⁷. Face à cette situation, il nous a semblé nécessaire d'ouvrir un espace de réflexion collective. En effet, beaucoup d'aspects de la thèse passent pour évidents alors qu'ils méritent d'être étudiés avec d'autant plus de minutie qu'ils représentent en réalité des éléments constitutifs de toute recherche en sciences sociales.

Qu'elles aient trait à la construction du projet de thèse, à la relation avec les collègues chercheurs ou à l'écriture d'un article ou de la thèse, de nombreuses difficultés concrètes que rencontrent les doctorants restent trop souvent considérées

17. Ainsi, en sciences humaines et sociales, une thèse sur deux est abandonnée – abandons qui, outre les changements de vocation professionnelle, sont souvent dus à des raisons financières (Moguéro *et al.*, 2003). Ces contraintes financières ne sont sans doute que l'aspect le plus visible des inégalités sociales concernant les chances de réussir une thèse.

comme des problèmes individuels (voir la préface de Howard S. Becker dans cet ouvrage). Or, la thèse relève d'une expérience de recherche et de vie dans laquelle entrent en jeu de nombreux critères : obtention d'un financement, discipline et sujet de recherche, accès au terrain ou aux archives, taille du laboratoire de rattachement, insertion (ou non) dans une équipe de recherche, inscription en cotutelle ou codirection, rapports avec le directeur et avec l'institution. En somme, la thèse est souvent vécue comme une expérience très individuelle, propre à des situations hétérogènes. L'approche par le récit d'expérience de chercheurs, ainsi que les conseils d'ordre général qui en découlent, sont donc souvent limités par la singularité des cas personnels.

Cela étant, si la thèse est sans aucun doute une expérience personnelle, les questions que les doctorants se posent sont très souvent similaires, car leurs parcours s'inscrivent dans des institutions qui les placent dans une concurrence de plus en plus forte, reflet du quotidien des chercheurs qui les encadrent. Comment y réfléchir collectivement quand on est pris dans des enjeux institutionnels qui nous dépassent ? On peut tenter d'y répondre en s'inspirant de la démarche de Bruno Latour (2001 ; 2005), c'est-à-dire en examinant « la science en train de se faire » et non « la science toute faite » qui occulte bien souvent les conditions dans lesquelles elle est produite. À cette fin, le séminaire « Les aspects concrets de la thèse », dont cet ouvrage émane, propose une approche pragmatique, impliquant des va-et-vient permanents entre sociologie des sciences, questions d'épistémologie et de méthode, et difficultés concrètes dans le travail de recherche. Il apparaît en effet que l'« objet thèse », s'il est par définition bien connu des chercheurs, reste assez souvent à l'écart de leurs préoccupations sur le plan réflexif. Autrement dit, la thèse, en tant qu'institution universitaire et parcours individuel, devient rarement un objet de réflexion épistémologique ou méthodologique. Pourtant, au moment d'encadrer des doctorants, de telles préoccupations permettraient de lever bien des difficultés de part et d'autre.

Nous avons donc tenté de faire le lien entre, d'un côté, une expérience par définition individuelle, nécessairement

conditionnée par la place centrale qu'y occupe l'écriture et qui pousse souvent le doctorant à se remettre en question sur le plan personnel, et, de l'autre, le contexte institutionnel de la recherche, par définition collectif, dans lequel les doctorants se sentent souvent laissés pour compte. Considérer la thèse et son écriture comme des phénomènes exclusivement individuels revient à concevoir une formation à la recherche uniquement limitée à la pratique de la recherche elle-même, à un apprentissage par le faire, à une simple (mais redoutable !) plongée dans le « grand bain ». Héloïse Lhéréty (2011) a sans doute raison quand elle écrit que « la solitude du thésard est d'autant plus radicale que l'université française ne brille pas par ses capacités d'encadrement ». Dans ce contexte, la volonté manifeste des doctorants de s'approprier des méthodes, des outils, des savoir-faire et des postures critiques justifie d'autant plus la création de lieux d'échange leur permettant de se construire eux-mêmes comme les professionnels qu'ils souhaitent devenir. Penser au-delà de la seule – et indispensable – formation à la recherche *par* la recherche implique donc l'affirmation, moins banale qu'il n'y paraît, que « faire de la recherche » et « écrire une thèse » sont des savoir-faire qui non seulement s'apprennent, mais qui se transmettent, comme le souligne notamment Cyril Lemieux (2012).

Le rôle des laboratoires et écoles doctorales dans ce processus de transmission est loin d'être évident, notamment en raison du dosage difficile entre ce qui relève de la formation à proprement parler et ce qui relève plutôt de l'accompagnement ou de la création d'un environnement institutionnel favorable aux initiatives de doctorants. Cela étant, le chantier de la formation doctorale est aujourd'hui en grande partie amorcé par les doctorants eux-mêmes. Au-delà de questions de méthode, une formation à la recherche en sciences sociales devrait – *a minima* – transmettre une connaissance critique du paysage institutionnel, expliciter et interroger les pratiques professionnelles (y compris en termes d'accès aux financements et aux postes) et considérer l'apprentissage de l'écriture de la recherche comme l'une de ses missions principales (Chabrol *et al.*, 2012).

L'esprit de l'ouvrage : comprendre la thèse à travers ses écritures

Dans un contexte général complexe et souvent inquiétant demeurent certains angles morts, impensés et autres procédés qui *vont sans dire, mais qui vont mieux en les disant*. Ces zones d'ombre ne s'éclairent pas uniquement par davantage d'information, mais appellent une posture réflexive. Elles sont nombreuses, et cet ouvrage n'a pas pour vocation d'en rendre compte de manière exhaustive.

Nous avons animé le séminaire dont cet ouvrage est issu en tentant d'adopter une perspective transversale, allant des possibilités de financements aux rapports hommes/femmes à l'université, en passant par la situation des doctorants étrangers, les publications, l'insertion dans des réseaux de recherche (laboratoires, associations de chercheurs), la présentation orale de son travail lors de colloques ou de la soutenance, ou encore les perspectives de carrière après la thèse. À de nombreuses reprises, la question de l'écriture s'est imposée comme essentielle. Si ce thème récurrent semble l'un des plus importants aux yeux des doctorants, c'est sans doute parce qu'il renvoie l'apprenti chercheur à sa propre solitude face à ce qu'il produit. Qu'est-ce qu'écrire ? Comment écrire ? Qu'écrire et pour qui ? Un grand nombre d'impensés et de craintes afférents à la thèse se cristallisent autour de l'écriture (Becker, 2004). Les enjeux qui la sous-tendent sont source d'autant de difficultés potentielles pour les doctorants : rédiger un projet de recherche ou une demande de financement, prendre des notes de terrain, communiquer avec son encadrant ou avec d'autres chercheurs, publier un article et, bien sûr, rédiger la thèse elle-même. Choissant l'écriture comme fil conducteur de cet ouvrage, nous avons sollicité des chercheurs et enseignants-chercheurs de diverses disciplines pour mener une réflexion sur les aspects du métier les moins explicités dans la littérature.

Dans une perspective d'épistémologie constructiviste, nous considérons l'écriture comme un processus de production des connaissances traversant toutes les étapes d'une démarche de recherche. Malgré son importance capitale, les

sciences sociales entretiennent, depuis leurs origines, un rapport ambigu avec l'écriture (Debaene, 2010; Sansot, 1994). Roland Barthes (1984, p. 14) critiquait la position positiviste selon laquelle,

pour la science, le langage n'est qu'un instrument, que l'on a intérêt à rendre aussi transparent, aussi neutre que possible, assujetti à la matière scientifique (opérations, hypothèses, résultats) qui, dit-on, existe en dehors de lui et le précède : il y a d'un côté et d'abord les contenus du message scientifique, qui sont tout, d'un autre côté et ensuite la forme verbale chargée d'exprimer ces contenus, qui n'est rien.

Il importe de remettre en question l'idée d'une écriture qui ne serait que la mise en forme d'une pensée qui lui précède, et à laquelle elle devrait se soumettre. Nous postulons ainsi, avec Martin de la Soudière (2001, p. 195), que « penser et écrire ne constituent [...] pas [...] deux étapes dans le parcours d'une même recherche, mais se fondent intimement dans un même continuum ». Mettre en avant l'écriture des sciences sociales, c'est donc considérer en premier lieu la façon dont elles sont produites. Comme l'exprimait Michel Foucault (2001, p. 860-861) :

Si je devais écrire un livre pour communiquer ce que je pense déjà, avant d'avoir commencé à écrire, je n'aurais jamais le courage de l'entreprendre. Je ne l'écris que parce que je ne sais pas encore exactement quoi penser de cette chose que je voudrais tant penser. [...] Je suis un expérimentateur en ce sens que j'écris pour me changer moi-même et ne plus penser la même chose qu'auparavant.

La plupart des manuels consacrés à la thèse en sciences humaines et sociales abordent celle-ci essentiellement en termes de techniques et d'outils, sans toujours faire le lien avec leurs fondements épistémologiques ou avec le contexte social dans lequel une thèse est produite. Plutôt que de proposer des recettes à reproduire, cet ouvrage tente au contraire d'articuler pratique de la recherche et réflexivité

en reliant les difficultés des doctorants à une réflexion plus large sur les processus de fabrication des connaissances. Loin de dresser un « état des lieux » de la thèse en sciences humaines et sociales, ou de nous limiter à livrer des conseils et astuces pour bien la réussir¹⁸, notre démarche consiste à ouvrir une réflexion sur la thèse en la considérant comme un objet *per se*. Le pari est d'éviter les écueils d'une démarche qui se contenterait de fournir des outils sans réflexion sur leurs usages et limites, ou ceux d'une approche purement théorique ou épistémologique qui n'entreprendrait qu'un rapport distant avec les préoccupations quotidiennes des chercheurs en début de carrière.

En nous intéressant à des thématiques rarement explorées à l'écrit, nous souhaitons aider les doctorants – et anciens doctorants devenus enseignants-chercheurs – à analyser ces questions qui se posent tout au long d'une carrière universitaire. En revanche, c'est pendant la thèse que l'on s'y confronte pour la première fois directement, que l'on se socialise au monde de la recherche et que l'on commence à forger sa manière de « faire des sciences sociales » (Désveaux *et al.*, 2012). Ce que Pierre Bourdieu décrit comme une « idéalisation de la pratique scientifique¹⁹ » (2001, p. 12) met l'accent sur bien des problèmes que rencontrent les chercheurs en début de carrière : difficultés dans la construction d'un projet de recherche, blocages dans l'écriture, hésitations à rendre public son travail, ou incertitude quant au positionnement en tant que chercheur (Becker, 1967 ; Chabrol et Girard, 2010). Plutôt que de dispenser des conseils, nous proposons aux lecteurs de cet ouvrage de réfléchir à leurs manières de construire leur recherche et de la rendre

18. Il existe sur ce sujet plusieurs ouvrages dont les titres traduisent une démarche prescriptive : *Réussir sa thèse en sciences sociales* (Herzlich, 2002) ; *Comment réussir sa thèse* (Romelaer et Kalika, 2011) ; *L'art de la thèse* (Beaud, 2003) ; *Come si fa una tesi di laurea* (Eco, 2005). Remi Hess (2003), quant à lui, propose une réflexion personnelle sur le « moment de la thèse » qui combine des questionnements sur l'écriture et la direction de la thèse.

19. Idéalisation qui, comme le souligne Bourdieu, résulte souvent d'une référence implicite à une conception positiviste de la science.

publique. Explorer l'« arrière-cuisine » (Artières et Laé, 2004) de la recherche peut apporter de précieuses clés de lecture à nos propres pratiques tout en contribuant à dénouer certaines difficultés récurrentes du travail de recherche.

Regards croisés sur le parcours de thèse

L'ouvrage reprend certaines étapes clés du parcours doctoral, non par volonté de les formaliser ou de les inscrire dans une chronologie, mais pour rendre compte des moments où les questions d'écriture se posent de manière variée et sans avoir nécessairement été anticipées. Ces moments incluent les choix d'orientation en début de thèse, la construction de l'enquête elle-même, le face-à-face avec ses propres écrits, la publicisation de ses recherches, ainsi que différentes facettes de l'engagement du chercheur.

La première partie s'intéresse aux questions de choix, de postures et d'encadrement qu'implique l'écriture d'une thèse. En effet, au début de son parcours, un doctorant ne possède que peu de données sur la tâche qui va l'occuper pendant plusieurs années. Afin que les spécificités de ce nouvel univers ne se révèlent pas uniquement sous la forme de contraintes, il est nécessaire de tracer ses contours et d'explicitier ses règles, bien souvent implicites. Jean Boutier s'attelle à la description de l'« objet thèse » d'un point de vue réglementaire, mais aussi comme objet façonné par des normes institutionnelles et les attentes des acteurs qui s'y impliquent. Jean-Louis Fabiani propose quant à lui des pistes pour aider les doctorants à inscrire leurs recherches dans un cadre théorique. La relation entre doctorant et directeur de thèse se structure essentiellement autour de l'échange de conseils, ce qui ne doit pas conduire à oublier qu'elle est également sous-tendue par des enjeux de pouvoir (Monique de Saint Martin). Enfin, cette période est aussi celle qui conduit les jeunes chercheurs à se positionner dans un espace historiquement structuré par les disciplines (Christian Comeliau), et à construire progressivement leur posture de recherche (Caroline Dayer).

La deuxième partie examine la façon dont les sciences sociales, malgré leur diversité, accordent au terrain – au sens large de lieu de production de données empiriques – une place déterminante dans la construction d’une réflexion scientifique. Qu’implique cette étape de la thèse pour un doctorant qui réalise souvent pour la première fois une enquête longue et approfondie ? Jean-Pierre Olivier de Sardan montre notamment que le projet de thèse se construit dans un processus d’allers-retours entre données empiriques, ressources savantes et questions de recherche. Il examine également, dans un encadré, le cas spécifique de l’enquête collective. La question de l’articulation des méthodes, qualitatives et quantitatives, est explorée par Claire Lemercier, Carine Ollivier et Claire Zalc.

Dans la troisième partie, l’écriture est abordée en tant que procédé de construction et d’analyse des données. À partir d’une réflexion épistémologique, Maryvonne Charmillot pose la question de l’existence d’une écriture propre aux sciences sociales. Lamia Zaki traite notamment de l’articulation entre écriture et réécriture, tandis que Martyne Perrot et Martin de la Soudière reviennent sur la relation complexe qu’entretiennent depuis leurs origines les sciences sociales avec la littérature. Enfin, écrire revient à adopter une position d’auteur, phénomène que décrit Thierry Wendling en prenant l’approche ethnographique comme exemple.

La quatrième partie de l’ouvrage aborde des questions liées à une étape indispensable à tout travail scientifique : la présentation publique des résultats de recherche. Si la diffusion des connaissances produites (communications et publications) représente un enjeu déterminant dans l’accès aux carrières de l’enseignement et de la recherche, de nombreux doctorants vivent mal ces différents « passages à l’acte » en raison de l’appréhension du regard d’autrui sur leur travail. Les difficultés qui les accompagnent deviennent cependant surmontables à condition que soient explicités les enjeux et les règles de cette mise en débat. Luc Van Campenhoudt traite ainsi du cas de l’exposé oral, tandis qu’Alexandre Mathieu-Fritz et Alain Quemain abordent la publication d’articles scientifiques. Leur propos est complété par l’encadré de Nicolas

Barreyre sur le travail des revues. Marin Dacos et Pierre Mounier étudient quant à eux la question du numérique comme espace de publication et ses conséquences sur le travail des jeunes chercheurs. Laurence Zigliara et Rémi Hess, ainsi que Claudine Dardy, s'intéressent à la soutenance de thèse comme la conclusion du parcours du doctorant. Enfin, Christophe Prochasson examine son épilogue : la transformation de la thèse en ouvrage.

La cinquième et dernière partie du livre met en lumière les enjeux liés à l'engagement des chercheurs en sciences sociales dans le monde dont ils font partie. S'il s'agit là d'une dimension inhérente à l'activité de recherche, les modalités de cette inscription du chercheur dans des rapports sociaux – qui, bien souvent, sont des rapports de force – procèdent aussi de choix. Il semble donc important de réfléchir aux conditions de cet engagement, ainsi qu'à ses implications pour la pratique de la recherche en général et pour le travail de thèse en particulier. C'est à cette réflexion qu'invitent les contributions de Michel Beaud, d'Annie Thébaud-Mony et de Jean-François Bayart. Elles articulent les questions liées au choix et à la construction du sujet et explorent l'inscription possible de la thèse dans une perspective d'émancipation et de changement social. Plus fondamentalement, l'engagement du chercheur incite à réfléchir à la finalité de la recherche en sciences sociales. Malgré les contraintes croissantes qui pèsent sur elle, mais aussi grâce aux règles communes qui la régissent, cette recherche reste – et doit rester sous peine de perdre sa raison d'être – un espace de liberté et de création.

Bibliographie

- ARTIÈRES Philippe et LAÉ Jean-François, 2004, « L'enquête, l'écriture et l'arrière-cuisine. Chronique d'une enquête sur une correspondance », *Genèses*, vol. 57, n° 4, p. 89-109.
- BARTHES Roland, 1984 [1967], « De la science à la littérature », dans Roland Barthes, *Le bruissement de la langue. Essais critiques IV*, Paris, Seuil.
- BAYART Jean-François, 2012, *Sortir du national-libéralisme. Croquis politiques des années 2004-2012*, Paris, Karthala (coll. « Disputatio »).
- BEAUD Michel 2003 [1985], *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*, Paris, La Découverte.
- BEAUD Stéphane, 2012, « La sociologie française au milieu du gué », *SociologieS* [revue électronique], mis en ligne le 27 janvier 2012, sociologies.revues.org/3880 (consulté le 28 novembre 2012).
- BECKER Howard S., 1967, « Whose Side Are We On? », *Social Problems*, vol. 14, n° 3, p. 239-247.
- 2004 [1986], *Écrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*, trad. par Patricia Fogarty et Alain Guillemin, préf. de Jean-Claude Passeron, Paris, Economica (coll. « Méthodes des sciences sociales »).
- BOURDIEU Pierre, 2001, *Science de la science et réflexivité. Cours du Collège de France 2000-2001*, Paris, Raisons d'agir.
- BRUNO Isabelle, 2008, *À vos marques, prêts, cherchez! La stratégie européenne de Lisbonne, vers un marché de la recherche*, Bellecombe-en-Bauges, Éd. du Croquant (coll. « Savoir/Agir »).
- BUONO Clarisse, 2006, *Félicitations du jury*, Paris, Privé (coll. « Les clandestins »).
- BUSTAMANTE Mauricio, 2012, *Le devenir professionnel des docteurs de l'EHESS. Les docteurs diplômés entre 2004-2009*, Rapport d'enquête, EHESS, Direction des enseignements et de la vie étudiante.
- CHABROL Fanny et GIRARD Gabriel (eds.), 2010, *VIH-sida, se confronter aux terrains. Expériences et postures de recherche*, Paris, ANRS (coll. « Sciences sociales et sida »).

- CHABROL Fanny, HUNSMANN MORITZ et KEHR Janina, 2012, «Réaliser un doctorat en sciences sociales de la santé : financements, pratiques de recherche et enjeux de professionnalisation», *Socio-logos* [revue électronique], n° 7, socio-logos.revues.org/2629 (consulté le 28 novembre 2012).
- DEBAENE Vincent, 2010, *L'adieu au voyage. L'ethnologie française entre science et littérature*, Paris, Gallimard (coll. « Bibliothèque des sciences humaines »).
- DÉSVEAUX Emmanuel *et al.* (eds.), 2012, *Faire des sciences sociales. Critiquer. Comparer. Généraliser*, 3 vol., Paris, Éd. de l'EHESS (coll. « Cas de figure »).
- Eco Umberto, 2005 [1977], *Come si fa una tesi di laurea. Le materie umanistiche*, Milan, Bompiani.
- FEIBELMAN Peter J., 2011, *A PhD is not Enough! A Guide to Survival in Science*, 2^e éd. révisée, New York, Basic Books.
- FOUCAULT Michel, 2001, *Dits et écrits. 1954-1988*, éd. établie sous la dir. de Daniel Defert et François Ewald, avec la collab. de Jacques Lagrange, Paris, Gallimard (coll. « Quarto »).
- GAGLIO Gérald, 2008, « En quoi une thèse CIFRE en sociologie forme au métier de sociologue ? Une hypothèse pour ouvrir le débat », *Socio-logos* [revue électronique], n° 3, socio-logos.revues.org/2093 (consulté en juin 2013).
- GOSSELAIN Olivier, 2011, « Slow Science. La désexcellence », *Uzance*, vol. 1, p. 128-140.
- HAAG Pascale, 2012, *Anxiété-trait, stress perçu et symptômes somatiques chez les doctorants*, mémoire de master, section de psychopathologie, université Paris-Ouest Nanterre La Défense, sous la dir. de Marie-Claire Gay, dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00745183 (consulté le 10 décembre 2012).
- HERZLICH Claudine, 2002, *Réussir sa thèse en sciences sociales*, Paris, Nathan (coll. « 128. Sciences sociales »).
- HESS Rémi, 2003, *Produire son œuvre. Le moment de la thèse*, avant-propos de Christine Delory-Momberger, Paris, Téraèdre (coll. « L'anthropologie au coin de la rue »).
- LATOUR BRUNO, 2001, *Le métier de chercheur. Regard d'un anthropologue*, 2^e éd. revue et corrigée, Paris, INRA.
- 2005 [1987], *La science en action. Introduction à la sociologie des sciences*, Paris, La Découverte.

- LEGRAND Jade, 2012, «Le postdoctorat, tremplin ou salle d'attente ? », *Les aspects concrets de la thèse*, act.hypotheses.org/2029 (consulté le 7 décembre 2012).
- LEMIEUX Cyril, 2012, «L'écriture sociologique», dans Serge Paugam (ed.), *L'enquête sociologique*, 2^e éd., Paris, Puf (coll. «Quadrige»).
- LHÉRÉTÉ Héloïse, 2011, «La solitude du thésard de fond», *Sciences humaines*, www.scienceshumaines.com/la-solitude-du-thesard-de-fond_fr_27741.html (consulté le 7 décembre 2012).
- MATHIEU-FRITZ Alexandre et QUEMIN Alain, 2007, «Publier pendant et après la thèse. Quelques conseils à l'attention des jeunes sociologues», *Socio-logos* [revue électronique], n° 2, socio-logos.revues.org/107 (consulté en juin 2013).
- MOGUÉROU Philippe, MURDOCH Jake et PAUL Jean-Jacques, 2003, «Les déterminants de l'abandon en thèse. Étude à partir de l'enquête Génération 98 du Céreq», dans Alain Degenne et al. (eds.), *Les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail*, journée d'études Céreq (Caen, 2003), Marseille, Céreq, p. 479-490, www.cereq.fr/gsenew/concours2008/cereq/Colloques/journees/32_Moguerou.pdf (consulté en juin 2013).
- MORILLON Laurent, 2008, «De l'idylle au détournement, quels apports des CIFRE en sciences de l'information et de la communication», dans *Les sciences de l'information et de la communication. Affirmation et pluralité*, 16^e congrès SFSIC (Compiègne, 11-13 juin 2008), www.sfsic.org/congres_2008/spip.php?article42 (consulté le 9 décembre 2012).
- ROMELAER Pierre et KALIKA Michel, 2011 [2007], *Comment réussir sa thèse. La conduite du projet de doctorat*, 2^e éd., Paris, Dunod (coll. «Méthod'o»).
- SANSOT Pierre, 1994, «Le goût de l'écriture. Une dérive épistémologique ? », *Communications*, n° 58, p. 61-67.
- SOUDIÈRE Martin de la, 2001, Recension de «Pierre Pachet. L'œuvre des jours», *L'Homme*, n° 160 (oct-déc.), p. 193-195.

Première partie

Écrire une thèse :
choix, postures,
encadrement

*Qu'est-ce qu'une thèse
en sciences humaines
et sociales ?*

S'IL EXISTE UN NON-DIT, ou un impensé, dans le domaine de la formation à la recherche en sciences sociales, c'est bien en ce qui concerne la nature, ou la définition, de la thèse de doctorat. Il pourrait pourtant sembler naturel de savoir ce qu'est une thèse, dès lors que l'on s'engage dans un travail qui exige l'explicitation de tout ce qui doit être exposé, présenté, pensé. Or force est de reconnaître que, même pour quelqu'un qui a préparé et soutenu une thèse de doctorat, qui encadre des étudiants en thèse depuis de nombreuses années, qui plus est dans une institution – l'École des hautes études en sciences sociales – qui consacre une grande partie de ses activités à la préparation de thèses, c'est une question qu'il faut presque éviter tant elle est sans réponse immédiat. Pourtant, nous tournons en permanence autour d'elle, et cela presque au quotidien. Ceci peut-il faire un sujet de thèse ? Cela donnera-t-il lieu à une bonne thèse ? Ce travail, désormais achevé, rédigé et soumis à évaluation est-il vraiment une thèse ? Le silence est inquiétant : comment, au final, pourrait-on évaluer une production que l'on aurait refusé de définir ?

Un objet mal identifié

Pour, en bonne méthode, partir du connu et aller vers le moins connu, j'avais initialement pensé commencer par la lecture des textes réglementant la thèse, pour en proposer un commentaire informé dont j'aurais fait émerger quelques idées simples, éclairantes et rassurantes. Or, à ma grande surprise, les quelques textes que nous utilisons régulièrement (en particulier l'arrêté du 7 août 2006, relatif à la formation doctorale), s'ils emploient en permanence le terme de « thèse », n'éprouvent à aucun moment le besoin de le définir. Ou, plus exactement, si le doctorat fait l'objet de nombreux articles (définition des modalités de son déroulement – durée, cotutelle, financement –, des droits qu'il confère à celui qui en est détenteur, etc.), la thèse en revanche n'a donné lieu ni à législation (j'ai pourtant passé en revue l'ensemble de la législation sur le doctorat depuis 1945) ni à réglementation.

Ainsi, le site du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, à la page « doctorat » dans la rubrique « formations et diplômes », indique : « Le doctorat se prépare en trois ans après un master. Point d'aboutissement des études supérieures, il correspond à un niveau bac + 8 années d'études. » Il précise ensuite les notions clés du dispositif, « formation doctorale », « contrat doctoral » (les anciennes bourses de thèses), « écoles doctorales ». L'imprécision sur la thèse n'est pas propre aux textes réglementaires officiels. La brièveté caractérise, par exemple, l'encyclopédie en ligne Wikipédia qui définit la « thèse », au sens universitaire, comme « un mémoire résumant un travail de recherche universitaire, soutenu devant un jury¹ ». La version anglaise est encore plus générale : « *A document [...] presenting the author's research and findings*². » Même s'il est totalement consacré au

-
1. Voir fr.wikipedia.org/wiki/Thèse (consulté le 15 février 2012).
 2. Voir en.wikipedia.org/wiki/Dissertation (consulté le 15 février 2012). Dans le paragraphe « structure », la thèse est décrite dans sa composition : « *The structure of the thesis or dissertation explains the purpose, the methods used and the findings of the project by including a series of chapters:*

produit final, le *Thesis and Dissertation Guide* de l'université Cornell (États-Unis) n'en dit guère plus : « *The dissertation or thesis is a scholarly treatise that substantiates a specific point of view as a result of original research that is conducted by students during their graduate study*³. »

La question posée n'est donc pas une simple interrogation technique, à laquelle correspondrait une réponse pré-établie, clairement articulée et acceptée de tous. C'est d'abord une question fortement indexée : si la question semble universelle, elle ne m'est pas posée dans le cadre d'études de médecine, ou d'une recherche appliquée d'ingénieur, par exemple, mais dans le domaine des sciences sociales dans leur plus large périmètre ; elle peut même renvoyer à l'institution universitaire où elle est préparée, qui peut afficher des exigences qui lui sont propres. C'est donc une question qui fait débat : dire ce qu'est une thèse, c'est prendre position dans un domaine où s'affrontent des conceptions contrastées de l'activité scientifique, où s'opposent des positions divergentes sur ce que l'institution certificatrice entend valoriser en termes de qualités intellectuelles et de compétences professionnelles. C'est aussi se confronter à un véritable dilemme : faut-il définir, c'est-à-dire fixer des normes, à une activité qui doit être, dans son exigence d'invention et d'innovation, à l'opposé de toute espèce de conformisme ?

Reprenons les quelques éléments de cadrage précédemment cités. Une thèse est un document dont l'élaboration conclut un parcours de recherche de plusieurs années. Fruit

a) an introduction, which introduces the research topic, with an explanation of why the subject was chosen for study; b) a literature review, reviewing relevant literature and showing how this has informed the research issue; c) a methodology chapter, explaining how the research has been designed and why the research methods being used have been chosen; d) a findings chapter, outlining the findings of the research itself; e) an analysis and discussion chapter, analysing the findings and discussing them in the context of the literature review (this chapter is often divided into two – analysis and discussion); f) a conclusion. »

3. Cornell University Graduate School, Mars 2011, p. 4; www.gradschool.cornell.edu/pubs_and_forms/pubs/thesisbook.pdf (consulté en juin 2013).

d'une première recherche en vraie grandeur et résultat d'un travail original, elle se distingue d'un état de la question – une *literature review*, que beaucoup d'universités anglaises ou états-uniennes exigent en début de thèse⁴ – ou d'une synthèse des connaissances acquises. Mais suffit-il, pour répondre à la question initiale, d'affirmer, comme le physicien Joe Wolfe, de l'université de New South Wales (Australie): «Votre thèse est un rapport de recherche⁵»? Quoique exacte, la réponse est trop lâche, car la thèse n'est qu'une des formes matérielles que prend la publication d'une recherche scientifique, parmi d'autres mises en formes telles que la contribution à un colloque, l'article dans une revue scientifique, le mémoire ou le livre. Il nous faut donc examiner deux séquences différentes mais indissociables, et seulement partiellement consécutives: un parcours de recherche; une mise en formes des résultats auquel ce parcours aboutit.

Le parcours de recherche : des décisions à prendre

Dans le domaine des sciences sociales, dès lors qu'elles revendiquent leur dimension indiscutablement empirique, un parcours de recherche est en tout point semblable à l'espace mental de l'enquête dont Jean-Claude Passeron (1995, p. 21) a proposé le modèle dans ses travaux d'épistémologie pratique de nos disciplines. Une enquête en sciences sociales est un enchaînement non linéaire d'actes successifs (élaboration de questionnaires, constitutions et traitements de données, analyse et interprétation, productions de formulations générales), qui transforment en connaissance les observations sur les états du monde pris dans son cours historique; mais ces actes ne constituent pas autant d'étapes d'un parcours, car tout acte peut conduire à revenir à l'acte antérieur pour le

4. Parmi une littérature considérable, voir: Cooper, 1989; Machi et McEvoy, 2009.

5. Voir www.phys.unsw.edu.au/~jw/these.html (consulté le 10 octobre 2011).

modifier, l'infléchir ou l'enrichir, ce que Passeron appelle « les va-et-vient perpétuels de rectification, d'explicitation ou de refondation des assertions » que le chercheur formule. Ces va-et-vient dépendent certes d'une dynamique interne, qui conduit le chercheur à examiner de façon critique les résultats partiels successifs auxquels il arrive. Ils dépendent aussi du contexte social et intellectuel dans lequel une recherche se développe. La recherche n'est jamais une activité solitaire, et le doctorant, à l'égal du chercheur, est souvent conduit à reprendre les actes successifs de sa recherche à la suite de la présentation de résultats partiels dans un séminaire, dans un colloque, dans un article, ou lors de discussions avec son directeur de recherche, d'autres chercheurs ou d'autres doctorants. À cela il faut ajouter l'allongement du questionnaire en cours d'enquête, qui mobilise un vaste espace argumentatif où sont présentes toutes les connaissances théoriques et empiriques capables d'infléchir ou d'enrichir les formulations générales que le chercheur a déjà produites. Cet espace est d'autant plus perturbateur qu'il est ouvert à un large ensemble de disciplines.

À la suite de ces quelques réflexions, deux conclusions me semblent s'imposer, concernant le parcours de recherche dans le cadre d'un doctorat.

Premièrement, il est très clair, et ce contre nombre d'idées reçues, que le doctorant ne diffère pas épistémologiquement des autres chercheurs : tous sont confrontés aux mêmes remises en question, aux mêmes va-et-vient argumentatifs qui rendent tout parcours de recherche complexe et indéterminé à l'avance. Loin d'être plus incertain, plus chaotique, plus long que celui du chercheur confirmé, son parcours peut, au contraire, être plus vigoureux, produire des affirmations plus innovantes ou audacieuses, car il peut se sentir moins soumis à la pression d'une communauté scientifique productrice d'objections critiques ou d'argumentations comparatives hostiles, et dès lors être moins sensible aux injonctions de conformation aux paradigmes dominants. La thèse étant d'abord lue par un groupe limité d'universitaires – le jury –, le doctorant peut certes transformer ces quelques personnes en lecteurs implicites et se laisser influencer par les

représentations qu'il a construites de leurs attentes. Ce serait oublier que la thèse est aussi destinée à une lecture plus large, qu'elle circulera, une fois soutenue, dans le monde universitaire, qu'elle deviendra probablement un livre et entrera, dès lors, dans un espace public beaucoup plus ouvert.

Seconde conclusion. La fin d'une recherche en sciences sociales n'est en aucune façon l'issue naturelle d'un parcours. Le jeu permanent non seulement des objections, mais aussi des importations d'informations ou des argumentations comparatives, peut rendre ce parcours presque infini, d'autant plus que les transformations continues de nos disciplines peuvent conduire à reformuler sans cesse questionnaires, analyses et interprétations. Mettre fin à une recherche est donc une décision que tout chercheur doit prendre, à un moment donné. On pourrait faire l'hypothèse que c'est lorsque la recherche commence à pouvoir se présenter sous forme d'une thèse – entendez d'une proposition interprétative solidement articulée et cohérente – que le doctorant peut passer à la rédaction de la thèse elle-même. On retrouverait d'ailleurs, à travers cette suggestion, la forme académique initiale (en vigueur jusqu'au début du XIX^e siècle) de la thèse, ou plutôt des « positions de thèses » (c'est d'ailleurs le sens étymologique du grec θέσις, « position »), présentation systématique et synthétique des propositions que le futur docteur soumettait, sous forme écrite, imprimée – à Leyde, depuis les années 1580 (Breimer *et al.*, 2005) – pour pouvoir les « soutenir », c'est-à-dire les discuter oralement devant un jury (Littré, 1876, vol. 4, p. 2218). Par-delà ce que certains pourraient prendre, à tort, pour une boutade, la décision de mettre fin à une recherche mériterait un examen approfondi. Elle doit tenir compte du fait que, comme tout travail de recherche, une thèse est toujours l'état temporaire d'une recherche. La recherche ignore les états « définitifs » de la connaissance, qui ne seraient que la négation même de sa raison d'être.

Les formes : des formats plutôt que des normes

Cette décision étant prise, le chercheur est confronté à une autre décision : quelle forme doit prendre l'exposé des résultats de sa recherche dans une institution qui ne lui impose pas explicitement une forme matérielle, en dehors des exigences de formatage (au nombre de sept, par exemple, à l'université Cornell) ? Dans certains pays, en effet, l'organisation du dispositif d'exposition est prédéfinie. Dans certaines universités allemandes, une thèse d'histoire comporte nécessairement trois éléments : un état de la question, une discussion de la méthodologie (incluant analyse des sources, explicitation des choix de construction d'objet, présentation de l'objet d'enquête et de son contexte), un exposé systématique des résultats de la recherche. L'université de Cambridge (Royaume-Uni) prévoit qu'une thèse peut contenir les éléments suivants : « *A critical review ; reworking of existing material, providing the provenance of such material is clearly identified [...] ; and the results of original investigation carried out during the course*⁶ » ; elle précise également que le texte ne doit pas, sauf exception, dépasser 80 000 mots.

La question peut être simplement pratique. De ce point de vue, à la différence de la première question, il existe une littérature considérable, sous forme traditionnelle, depuis le fameux *Art de la thèse* de l'économiste Michel Beaud (six éditions depuis 1985) jusqu'aux publications techniques de l'Association française de normalisation (Afnor, norme Z41-006, 1983) ou de l'International Organization for Standardization (Iso 7144, 1986), publications qui, il est vrai, ne semblent ni connues ni utilisées, aussi bien par les universitaires que par les services des études doctorales, au moins dans le monde des sciences sociales. De nombreux conseils

6. University of Cambridge, Board of Graduate Studies, Academic Division, *Code of Practice, Graduate research degrees and certificate of post-graduate studies*, 2011-2012, p. 21 ; www.admin.cam.ac.uk/students/studentregistry/current/graduate/policy/pdf/code_of_practice11_12.pdf (consulté en juin 2013).

concernent le passage à l'écriture, et les obstacles en tous genres qui se présentent alors⁷. Ils ne s'intéressent pas à la question centrale des formats d'écriture scientifiques et de ce qui les distingue. Les dictionnaires classiques opposent thèse à mémoire, mais la panoplie est beaucoup plus large, incluant, en ce qui nous concerne, le rapport de recherche, la thèse, le livre.

Le rapport de recherche est la forme canonique de la thèse dans des disciplines comme la physique ou la biologie. Le texte présente, sous forme très directe, un parcours de recherche, en exposant l'état de l'art, le protocole expérimental et sa mise en œuvre, les résultats atteints. Dans les sciences humaines et sociales, la thèse est plutôt tentée par le format du livre, sans toutefois jamais se confondre avec lui. En particulier, la thèse se doit de rendre compte de la démarche suivie et des discussions en cours, d'explicitier les incertitudes et choix qui ont été faits. Elle conserve ainsi une bonne partie de l'échafaudage qui a rendu possible la construction du travail et qui rend compréhensibles les modalités de production du savoir.

De ce point de vue, les formats mobilisés, les dispositifs repris ou inventés, les techniques d'exposition utilisées, font de l'écriture de la thèse un moment possible d'expérimentation, ce dont parlent rarement les arts de la thèse. Depuis le XIX^e siècle, la thèse a le plus souvent adopté la forme du traité systématique – « *a scholarly treatise* », souligne l'université Cornell – dont les subdivisions – très nombreuses dans les thèses françaises, à l'opposé de la sobriété des seuls titres de chapitre des thèses anglaises, italiennes ou états-uniennes – seraient seules capables de mettre en valeur les articulations d'une exposition ou le développement d'un raisonnement. La micro-histoire, entre autres, a suggéré d'autres possibilités, en recourant notamment à une écriture par fragments qui a connu une vraie mode dans les années 1980. L'écriture de la thèse ne se réduit pas à une opération technique, dont le doctorant se devrait de maîtriser l'« art » ; c'est, là encore,

7. En particulier, Eco, 2010 ; Mauch et Birch, 2003 ; Beaud, 1985 ; Becker, 1986 ; Herzlich, 2002.

une prise de position sur la production des connaissances dans l'univers des sciences sociales, et sur la façon dont elles doivent être communiquées, qui exige réflexion et engagement. Mais, quels que soient les choix, une thèse ne doit pas ressembler au « Chef-d'œuvre inconnu » de Balzac (1950), où toute une vie de recherche et sept années de travail – une thèse trop longue ? – ont transformé le portrait de femme du vieux maître Frenhofer en une peinture totalement invisible, même aux yeux des deux futurs grands peintres que sont Franz Pourbus et Nicolas Poussin. Car, puisqu'il n'existe pas de critères de définition propres à la thèse, ce sont les processus essentiels de validation de toute recherche dans nos disciplines – la critique, la discussion, le contre-exemple, etc. – qui sont également ceux qui permettront son évaluation.

Bibliographie

- BALZAC Honoré de, 1950, « Le chef-d'œuvre inconnu », dans *La Comédie humaine, Études philosophiques*, texte établi et préfacé par Marcel Bouteron, tome IX, vol. I, Paris, Gallimard, (coll. « Bibliothèque de la Pléiade »), p. 389-414.
- BEAUD Michel, 1985, *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*, Paris, La Découverte [nouvelle édition révisée, mise à jour et élargie : *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*, Paris, La Découverte, 2006].
- BECKER Howard S., 1986, *Writing for Social Scientists: How to Start and Finish your Thesis, Book, or Article*, Chicago, University of Chicago Press [trad. française : *Écrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*, trad. par Patricia Fogarty et Alain Guillemin, préf. de Jean-Claude Passeron, Paris, Economica, 2004 (coll. « Méthodes des sciences sociales »)].
- BREIMER Douwe D. et al., *Hora Est! On dissertation*, Leyde, Universiteitsbibliotheek, 2005.
- COOPER Harris M., 1989 [1984], *Integrating Research: A Guide for Literature Reviews*, 2^e éd., Londres, Sage.

- Eco Umberto, 2010 [1977], *Come si fa una tesi di laurea*, 21^e éd., Milan, Bompiani.
- HERZLICH Claudine, 2002, *Réussir sa thèse en sciences sociales*, Paris, Nathan (coll. « 128. Sciences sociales »).
- LITTRÉ Émile, *Dictionnaire de la langue française*, 4 vol., Paris, Hachette, 1876.
- MACHI Lawrence A. et McEVoy Brenda T., 2009, *The Literature Review: Six Steps to Success*, Londres, Corwin Press.
- MAUCH James E. et BIRCH Jack W., 2003 [1983], *Guide to the Successful Thesis and Dissertation: Conception and Publication. A Handbook for Students and Faculty*, 5^e éd., New York, Marcel Dekker.
- PASSERON Jean-Claude, 1995, « L'espace mental de l'enquête. La transformation de l'information sur le monde dans les sciences sociales », *Enquête. Anthropologie, histoire, sociologie*, n° 1, p. 13-42.

Faire son choix théorique en sciences sociales

Un univers foisonnant et discordant

Comment s'orienter dans l'univers théorique fragmenté des sciences sociales ? Si un jeune chercheur est moins exposé aujourd'hui qu'il y a un quart de siècle aux oppositions doctrinales très tranchées, et aux comportements sectaires qui en sont ordinairement la conséquence, il n'est pas toujours facile de se forger un point de vue cohérent pour choisir l'appareil théorique le plus adapté à un terrain spécifique. Les conceptions théoriques des sciences sociales voient coexister de grandes références historiques (le marxisme, le structuralisme) et des conceptions émergentes (la sociologie pragmatiste par exemple). Se distinguant sous ce rapport des sciences de la nature, les sciences sociales entretiennent une relation étroite, et souvent peu interrogée, avec leur passé théorique. On peut ainsi parler de géographie marxiste ou de sociologie weberienne pour caractériser des travaux et des trajectoires intellectuelles parfaitement contemporains. Les pères fondateurs et les grands ancêtres vivent toujours parmi nous. On peut aussi à tout moment, comme on le fait traditionnellement en philosophie, ressusciter n'importe quel auteur, petit ou grand, et le mettre au présent. S'inspirant de

Gilles Deleuze, Isaac Joseph (1999) et Bruno Latour (2006) ont ainsi réactivé la figure de Gabriel Tarde, que la prégnance de l'héritage durkheimien en France avait contribué à enfouir. Ce penseur oublié est devenu de ce fait un des emblèmes de la postmodernité. La liberté de jeu n'est cependant pas totale. Il existe de grands schèmes d'opposition qui structurent les débats et qui organisent cycliquement les retours. On retrouve à travers l'histoire des sciences sociales des répulsions ou des affinités récurrentes : Bruno Latour est obsessionnellement anti-durkheimien alors que Pierre Bourdieu et Cyril Lemieux reconnaissent leur dette à l'égard de l'auteur des *Formes élémentaires de la vie religieuse*, quoique sous des formes différentes.

En outre, de grands clivages théoriques, qui sont le plus souvent antérieurs à la naissance des sciences sociales, continuent d'opposer des styles épistémologiques en fonction de couples : individualisme *versus* holisme, ou liberté de l'acteur social *versus* déterminisme. On peut lire comme un prolongement de ces oppositions le vaste débat qui a agité les historiens et les sociologues au cours des vingt dernières années du xx^e siècle et qui a vu s'affronter, au moment du déclin du structuralisme, particulièrement dans le monde anglophone, les notions de *structure* et celle d'*agency* (capacité d'agir, marge d'action). Aujourd'hui, Marx, Durkheim, Weber et l'interactionnisme pragmatiste (à travers en particulier l'école de Chicago en ses diverses générations) constituent encore de puissantes balises qui permettent d'orienter significativement la production théorique.

Un régime de pluralité théorique

Il n'existe pas en sciences sociales de théorie unifiée qui serait acceptée telle quelle par l'ensemble des producteurs. Bien que le rêve d'un accord épistémologique ait été caressé depuis les origines et que chaque grande théorie ait prétendu à l'hégémonie, le désaccord est resté la règle et la controverse sur la nature de nos savoirs est demeurée l'un des ressorts les plus puissants de notre fécondité intellectuelle. On peut

s'en désoler, en incriminant la faiblesse constitutive de ces savoirs et en les cantonnant au domaine de l'idéologie. On peut aussi estimer que les sciences sociales n'en sont en fait qu'à leurs débuts et qu'elles finiront bien par trouver la clé de l'accès au paradigme, entendu comme matrice unique de la production des savoirs dans un domaine dont on crédite ordinairement les sciences de la nature. On peut enfin considérer que les sciences sociales n'ont plus à se préoccuper de neutralité axiologique et d'ambition scientifique et qu'elles ont à s'instaurer pleinement comme savoirs militants : c'est une posture qui distingue de plus en plus les sciences sociales d'autres domaines comme ceux de l'économie ou du droit. Mais où faire place alors à la scientificité de nos assertions, qui fut notre première bannière ? Il est facile, on le voit, de s'enliser dans des disputes stériles lorsqu'on affronte le caractère de la pluralité théorique dans les sciences sociales.

Il n'est pas impossible de sortir de l'état apparemment anarchique ou de l'absence de régulation de nos savoirs en faisant de cette apparente faiblesse une ressource épistémologique. C'est ce à quoi s'est attaché Jean-Claude Passeron (2006), retrouvant une perspective ouvertement néo-weberienne dans le *Raisonnement sociologique*, dont la première édition est parue en 1991. Pour ce sociologue, l'état de pluralité théorique n'est pas transitoire ; il n'est pas non plus la conséquence de défaillances ou de faiblesses épistémologiques, mais il est consubstantiel au statut ontologique des sciences historiques, catégorie dans laquelle il range tous les savoirs des sciences sociales, y compris ceux qui sont en apparence les plus nomologiques et les moins historiques, comme la sociologie. Il se situe ainsi dans le prolongement des essais de Weber sur la théorie de la science. Les descriptions sur lesquelles s'appuient les raisonnements des sciences sociales sont marquées par le caractère irréductible de la singularité de toute configuration historique. La nature de l'objet empirique des sciences sociales commande l'ensemble de leurs particularités épistémologiques. Les conditions de prélèvement de l'information sur le cours historique du monde, objet que partagent toutes les sciences sociales bien qu'elles le traitent sur des modes différents, déterminent la

nature de tous leurs énoncés. Pour que l'on puisse dire s'ils sont vrais ou faux, il convient de toujours les indexer sur les contextes au sein desquels ils ont été prélevés. La mise en relation de variables dans les constructions statistiques n'échappe à cette obligation que pour autant qu'elle abandonne le projet d'énoncer quoi que ce soit sur le monde historique qui ait rapport à la véridicité. L'irréductible singularité des contextes interdit qu'on puisse les décomposer en une série finie d'éléments simples. Pour Passeron, il n'existe pas – c'est une impossibilité logique et non l'effet d'une situation provisoire – de langage protocolaire unifié de la description empirique du monde historique. De ce fait, les sciences sociales ne peuvent pas prétendre accéder au statut de « sciences normales », tel que Thomas Kuhn l'a défini dans *La structure des révolutions scientifiques* (1962).

La concurrence des lexiques

Tous les théoriciens des sciences sociales ne partagent pas la position néo-weberienne radicale de Passeron. On peut adopter le cadre épistémologique qu'il propose sans pour autant adhérer aux plus extrêmes de ses assertions : il récuse la cumulativité aussi bien que le progrès de nos savoirs alors que nous pouvons penser que nous avons affiné au cours du temps nos techniques d'observation du monde et nos outils de traitement de l'information. Il est cependant frappant que la revendication d'une scientificité ordinaire des sciences sociales ait été battue en brèche aussi bien par le développement des *science studies* que par les effets multiples du tournant linguistique (*linguistic turn*) dans nos disciplines : ce dernier a fortement ébranlé les certitudes de la « grande théorie » aussi bien que l'assurance positiviste que semblait assurer des instruments de traitement des données éprouvés. La multiplicité des langages et des styles de description qu'utilisent les chercheurs en sciences sociales est un excellent indicateur du caractère non superposable des différentes approches. Marquer son époque en sociologie revient en général à ajouter au vocabulaire spécialisé de nouveaux mots, ou, mieux encore,

des mots dont l'usage a été redéfini : anomie ou solidarité pour Durkheim, type idéal ou charisme pour Weber, *champ-habitus*-capital pour Bourdieu, justification pour Boltanski et Thévenot, etc. La langue sociologique n'est jamais dans un état stabilisé. Nous ne pouvons donc échapper au régime de la pluralité théorique. Il est certain qu'un certain type de théorie peut dominer dans un moment historique déterminé ou dans un espace social délimité : ainsi le structuro-fonctionnalisme de Talcott Parsons a été hégémonique aux États-Unis des années 1940 aux années 1960. Le structuralisme génétique de Bourdieu est sans doute aujourd'hui la théorie la plus populaire en France et elle est assise sur une réalité institutionnelle incontestable.

Pour autant ces théories n'ont jamais régné sans partage : la sociologie interactionniste et pragmatiste de Chicago a survécu au rouleau compresseur institutionnel et idéologique du structuro-fonctionnalisme (Abbott, 1999). La théorie de Bourdieu a suscité de multiples dissidences au sein même de la petite société que constituaient ses disciples et a favorisé, par les prises qu'elle offrait à la controverse, le foisonnement de théories alternatives, intense foyer d'innovation. Durkheim, que l'on considère un peu vite comme le père fondateur par excellence, a dû coexister avec une multiplicité d'entreprises sociologiques qui ne partageaient le plus souvent que le nom avec son projet scientifique (Tarde, les héritiers de Le Play, et la cohorte des essayistes qui revendiquaient leur compétence pour traiter du monde social). On ne peut que proclamer, avec Jean-Claude Passeron, le droit égal de toutes les théories à l'existence (Passeron, 1994; Fabiani, 1994) : on ne voit pas d'ailleurs sur quoi on pourrait s'appuyer pour le leur dénier. La démocratie épistémologique est sous ce rapport inévitable. Il n'en reste pas moins que le constat serein de l'épistémologue ne peut en aucune manière constituer le dernier mot.

Dans leur coexistence, ordinairement querelleuse, les diverses théories du monde social posent la question de leur hiérarchisation par rapport à un certain nombre de critères : leur dimension heuristique, leur capacité d'intégrer des théorisations plus limitées ou plus locales, l'adhésion

qu'elles suscitent dans les communautés de chercheurs, leur longévité, puisque la falsification au sens poppérien n'est pas applicable à nos savoirs : aucune théorie ne peut être disqualifiée pour toujours par un constat empirique qui aurait pu, en une expérience cruciale ou par l'exhibition d'un cas aberrant, en montrer la fausseté ou le caractère trop limité. Devant la pluralité et l'impossibilité apparente de conclure sans hésiter à la supériorité d'une théorie sur une autre, on peut être tenté par une forme de désenchantement radical, tel que le verdict qu'exprime sans état d'âme l'historien Paul Veyne lorsqu'il affirme d'un ton neutre « que personne n'a jamais expliqué la moindre mutation culturelle ou religieuse et que d'un siècle de sociologie de la culture il ne reste à peu près rien » (1993, p. CXVII). L'historien de Rome exprime ici un point de vue qui a eu beaucoup de succès dans les dernières années du xx^e siècle lorsque les grands paradigmes explicatifs ont donné des signes d'usure et que les manières routinières de faire des sciences sociales ont soudain perdu de leur efficacité et de leur éclat au profit d'approches plus micrologiques et plus réflexives.

Existe-t-il une échelle d'efficacité des théories ?

La question de l'efficacité des théories, qui commande évidemment les choix épistémologiques que l'on peut faire à l'entrée d'un terrain ou à l'approche d'une archive, ne peut être renvoyée sans autre forme de procès à l'estimation pure et simple de leur succès social : s'il est vrai que l'on ne peut désindexer les propositions théoriques développées par Michel Foucault et Pierre Bourdieu du statut de best-sellers qu'ont eu successivement *Surveiller et punir* et *La distinction*, on ne peut se limiter à une problématique de la consécration publique pour accréditer les théories. Une partie de l'attrait qu'elles continuent d'exercer tient aussi au fait qu'elles ont proposé, à des moments critiques de l'histoire intellectuelle, des protocoles de description du monde qui paraissaient pouvoir l'éclairer plus efficacement

que d'autres. La croyance partagée, avec des intensités différentes, est ici l'indicateur de l'émergence d'une communauté épistémique. Une sociologie historique de la réception des divers états de la production théorique, qui reste encore très largement à faire, permet de mieux comprendre l'articulation complexe entre le succès « mondain » des théories sociales et leur puissance explicative. Les sciences sociales n'ont jamais suscité véritablement l'existence d'un monde de pairs qui se réserveraient le moment de l'évaluation théorique. La nature de leur objet les conduit à baigner en permanence dans le cours du monde, et la séparation nette que nous effectuons entre l'univers des assertions théoriques d'un côté, et celui de la *doxa*, comme opinion partagée et de l'approximation idéologique de l'autre, est sans doute une simplification, héritée du marxisme et du durkheimisme, qui nuit à la compréhension de l'efficacité, simultanément sociale et cognitive, des conceptions du cours historique du monde. L'impératif de réflexivité, toujours affirmé mais pas suffisamment mis en œuvre, permet de comprendre le statut complexe des théories sociales, dont la pluralité ne saurait se réduire à l'expression pure et simple de points de vue idéologiques situés, mais devrait être expliquée au contraire par la coexistence permanente de stratégies différentes de traitement de l'information et de multiples styles narratifs. C'est à ce point que la sociologie historique des configurations de savoir doit s'imposer, à la fois par rapport à l'épistémologie au sens traditionnel du terme et par rapport aux logiques de dénonciation d'une fausse conscience sociologique, manière facile de disqualifier par l'insulte l'adversaire théorique, mais impasse explicative absolue.

Une typologie des styles théoriques

Dans son analyse décapante des traditions sociologiques, Randall Collins (1996) a clairement posé la question de l'assise sociale des choix théoriques. Si la pluralité des styles théoriques est notre horizon, particulièrement lorsque le jeune chercheur construit sa propre boîte à outils

épistémologique, on doit pouvoir analyser ce que Bourdieu aurait appelé un « espace des possibles » au sein duquel on puise pour, en le disant simplement, trouver son style. La typologie des traditions que propose Collins est particulièrement éclairante, surtout si on la met en regard avec la notion de sens des ambitions légitimes élaborée par Bourdieu pour rendre compte des évaluations subjectives fondées sur l'appréciation plus ou moins réaliste des contraintes objectives à laquelle procède le jeune chercheur. Collins distingue ainsi trois types de tradition qui se développent en fonction du niveau d'ambition des individus mais aussi des formes d'organisation collective qui prévalent à un moment de l'histoire du champ disciplinaire considéré.

La première tradition est la tradition loyaliste, ou orientée par des héros. On appelle ainsi les regroupements autour d'un fondateur héroïque, dont on continuera de célébrer le culte longtemps après sa mort. La loyauté est ici impérative. Les textes théoriques du fondateur font l'objet d'une exégèse permanente et de plus en plus raffinée. Les concepts sont mis à l'épreuve sur des objets que n'avait pas abordés le fondateur mais qui illustrent la fécondité de leur pouvoir explicatif et la durabilité de leur socle épistémologique. Il existe évidemment des divergences et des scissions au sein de la tradition, mais elles se font toujours au nom de la loyauté à l'égard du héros fondateur. Collins évoque évidemment Weber et Durkheim, héros fondateurs par excellence, qui ont contribué à créer des espaces épistémiques relativement homogènes dans la durée. Mais on peut développer ici un point de vue légèrement différent. Le weberianisme n'est plus aujourd'hui une tradition au sens strict que Collins donne au terme – celui d'un lignage –, dans la mesure où il incarne plus un nœud de questions épistémologiques et méthodologiques qu'un paradigme nettement dessiné, et qu'il est plutôt utilisé pour montrer les faiblesses de modes de théorisation concurrents, comme le marxisme. On pourrait en dire à peu près autant du durkheimisme : si certains auteurs ont emprunté à Durkheim (Randall Collins lui-même, Bourdieu, Erving Goffman, etc.), ils ont en fait reconstruit ses concepts et les ont intégrés dans leurs propres dispositifs descriptifs et

analytiques. Il n'en est pas de même du marxisme, qui, après avoir campé longtemps aux portes du monde universitaire, est devenu un courant important des sciences sociales au milieu des années 1960, avant de connaître un déclin dans les années 1980 pour renaître au tournant du nouveau siècle. La tradition la plus récente, et donc la plus facile à observer, est celle de la sociologie inspirée par Bourdieu qui a, depuis la mort du héros en 2002, fait l'objet d'un intense travail commémoratif appuyé sur des lieux institutionnels et des réseaux puissants. Moins spectaculaire sans doute, car George Herbert Mead présente un caractère moins héroïque que Bourdieu ou moins prophétique que Marx, l'interactionnisme symbolique est rangé par Collins dans ce type de tradition, du fait du dynamisme prosélyte de la *Society for Symbolic Interaction*. Les disciples qui peuplent les traditions orientées par des héros ne sont pas nécessairement des suivistes sans imagination. La vie de ces traditions est très riche, même si elle emprunte un certain nombre de ses traits à la religion ou aux sectes. Les héritiers de Marx et de Bourdieu peuvent faire preuve d'une grande inventivité, tout en affirmant le caractère indestructible de leur loyauté. Il est clair que ce type de tradition est exclusivement consacré à une analyse de la totalité du monde social à partir d'un protocole unifié, produit d'une illusion efficace.

La deuxième tradition est fondée sur la maîtrise d'une ou de plusieurs techniques spécifiques. Collins l'appelle pour cette raison tradition impersonnelle ou anonyme. Il évoque à ce propos deux théories qui peuvent constituer l'orientation d'un jeune chercheur, encore qu'elles n'aient jamais constitué en France de style dominant et qu'elles soient restées, surtout pour la seconde d'entre elles, plutôt confidentielles. La première est la théorie du choix rationnel. Si elle a produit des individualités marquantes, comme James Coleman, Gary Becker ou Jon Elster, on ne connaît pas de « colemaniens » ou de « beckeriens ». Cette théorie est constituée autour du présupposé de la rationalité de l'action individuelle, et elle est marquée par une sorte de scepticisme méthodologique à l'endroit des autres traditions sociologiques puisqu'elle ne se donne pas comme point de

départ l'existence postulée d'une société comme ensemble de contraintes et de systèmes d'intégration. Au contraire, la théorie entretient des relations suivies avec le paradigme dominant de la science économique, avec laquelle elle partage un vieux socle philosophique utilitariste. Il est significatif que la France n'ait jamais fait une place de choix à la théorie du choix rationnel. Le sociologue qui serait le plus proche de ce mouvement, Raymond Boudon, a pris grand soin de distinguer son propre individualisme méthodologique des formes les plus radicales du choix rationnel. Toute théorie suppose en effet, pour se diffuser comme théorie auprès des chercheurs, une sorte d'environnement plus vaste qui la porte et lui donne, dans l'espace social entendu au sens large, des signes de confirmation de son existence et de ses vertus heuristiques. Le courant libéral n'a jamais été suffisamment fort en France pour fournir à l'action rationnelle un terrain fertile. La deuxième théorie anonyme sur laquelle on peut faire porter l'analyse est l'ethnométhodologie, à laquelle Collins consacre quelques pages suggestives. Fondée par Garfinkel, personnage fort charismatique qui ne découragea pas toujours les comportements sectaires de ses disciples, l'ethnométhodologie est qualifiée d'anonyme d'une manière qui peut être qualifiée de contre-intuitive. Collins montre pourtant que c'est autour de techniques et non de textes que la théorie ethnométhodologique s'est cristallisée. Il s'agit en effet de « l'ethnographie des méthodes par lesquelles les agents sociaux donnent sens à la réalité ordinaire » (Collins, 1996, p. 27). En développant des stratégies méthodologiques à la fois raffinées et novatrices, les chercheurs regroupés autour de Garfinkel ont ouvert de nouveaux territoires pour les sciences sociales, au nombre desquelles les études sur les sciences constituent sans doute l'espace le plus fécond (Fabiani, 2001). Le radicalisme épistémologique de l'ethnométhodologie n'a pas fait souche en France, sans doute parce qu'il était largement lié au style de vie californien, mais celle-ci a essaimé dans de nombreuses constructions théoriques aujourd'hui fort prisées par les jeunes chercheurs, comme la théorie de l'acteur réseau développée par Michel Callon et Bruno Latour.

Enfin, le dernier type de tradition ne constitue pas une réalité sociale, puisqu'il désigne l'échec des entreprises qui visent à la reconnaissance d'un nom propre associé à une théorie. Dans le monde théorique par définition dérégulé qui est celui des sciences sociales, tous ceux dont le capital social et théorique est limité n'ont pas la sagesse de s'inscrire dans une tradition orientée par des héros ou de devenir les techniciens qualifiés d'une tradition anonyme, mais entreprennent, contre toute raison, de créer leur propre théorie. Une telle attitude correspond assez bien à la situation de démocratie épistémologique décrite plus haut : elle manifeste la mauvaise évaluation que font les entrants dans le champ des possibilités qu'il offre.

En évoquant l'anti-tradition comme une stratégie possible et en esquisant un futur de la sociologie marqué par la prédominance d'outils techniques comme l'analyse de réseaux dont l'usage combiné constitue l'ordinaire de la vie des sciences sociales, Collins entrevoit une fin de la structuration disciplinaire en traditions qui reste, dans l'état actuel de nos savoirs, plutôt conjecturale. Cet exercice de futurologie désigne cependant une tentation de plus en plus grande au sein des jeunes générations de chercheurs : l'association de méthodologies autrefois séparées ou antagoniques y est devenue chose courante, et, si l'on excepte quelques groupements de chercheurs au profil sectaire, l'affiliation théorique est moins contraignante que dans le passé. L'hybridation des théories se fait d'ailleurs parfois dans un certain désordre logique : l'association de paradigmes individualistes et collectivistes ne va pas toujours sans contradictions, et celles-ci ne sont pas toujours surmontées par un outillage dialectique puissant ; ainsi les nombreuses thèses de sociologie de la culture qui tentent de procéder à un montage entre les théories de Howard S. Becker, de Pierre Bourdieu et de Bruno Latour sous-estiment fortement les oppositions qui les distinguent. La logique du marché universitaire, qui pousse au syncrétisme, prime ici sur la rigueur conceptuelle.

Paysage après les batailles

Comment définir adéquatement le paysage théorique qui prévaut aujourd'hui ? La chose n'est pas facile, tant le nombre des révolutions théoriques saisonnières est important. On a pu ainsi assister à de très nombreux tournants, ou *turns*, depuis les années 1970 : tournants linguistique, culturel, critique, pragmatique, mais aussi « historique » pour la sociologie. La multiplication des métadiscours sur les transformations incessantes de notre environnement épistémologique peut conduire à une forme de scepticisme sur la réalité des ruptures. La dynamique actuelle est pour une part l'effet des contraintes croissantes du marché universitaire et de la nécessité de proclamer à la fois son appartenance à un univers professionnel et sa capacité d'innover, fut-ce de manière transgressive. Les progrès rapides de la réflexivité des savoirs anthropologiques, historiques et sociologiques tendent à nous faire croire que nous vivons un moment particulièrement intense de recomposition des savoirs. Une telle vision va souvent de pair avec son inverse exact, la problématique du déclin intellectuel de sciences sociales à bout de souffle. On le disait en commençant, les sciences historiques ne sont jamais vraiment sorties d'une querelle sur les concepts et les méthodes qui orientent leur développement historique. L'opposition entre quantitatif et qualitatif, entre micro et macro, ou entre analyse et interprétation, figure de manière simplificatrice l'irréductible pluralité des modes de construction de l'objet et des formes de corroboration.

Si l'on veut unifier la description de l'atmosphère théorique des sciences sociales, on pourrait dire que les années 1980 ont vu simultanément le déclin des grands modèles d'intelligibilité du monde social et la relocalisation de leurs objets.

La microsociologie a permis d'attaquer la conception « normative » de l'ordre social et le postulat de l'efficacité des structures sur les comportements individuels. La figure du sociologue critique est sortie de ce retour à la description de l'ordre local. L'attention sociologique est passée de la théorisation des normes à l'analyse de leurs usages

singuliers et surtout vers les formes de savoir tacite que les agents mettent en œuvre implicitement. Dans cette perspective, l'ordre social est défini comme un ordre symbolique dont la saisie ne peut être que locale, au sein de l'interaction, puisque sa caractéristique principale est de faire l'objet d'une négociation perpétuelle. L'autolimitation de l'analyse à des objets de petite taille enveloppe une contradiction : pour rendre compte des formes minimales d'interaction, l'observateur le plus attaché à son objet peut difficilement éviter de se référer indirectement à des assertions de portée générale. Toute description est orientée par des contraintes descriptives, narratives ou interprétatives minimales qui entraînent nécessairement une délocalisation de son objet (Fabiani, 2007). Parallèlement, toute affirmation à caractère général dans nos disciplines suppose la mobilisation de cas dans une procédure d'exemplification qui prend des formes différentes en histoire et en sociologie quantitative mais qui constitue une contrainte universelle de la généralisation sur des objets historiques.

La sociologie historique est sans doute un des terrains les plus féconds pour analyser les opérations de généralisation. On y trouve des tentatives pour définir l'objet en termes processuels ou sous la forme d'une séquence d'événements singuliers dont l'articulation constitue l'objet même de l'analyse, comme dans l'œuvre d'Andrew Abbott (1988) sur les professions aux États-Unis. On y dispose aussi des tentatives de généralisation transcontextuelle, comme en témoignent les travaux de Charles Tilly (2004) qui a montré comment l'analyse peut mettre au jour dans la longue durée des différences qui existent dans l'histoire du développement des États en fonction du mode de constitution de leurs ressources économiques ou des formes d'expression de la revendication collective. Tilly a ainsi construit un cadre général pour rendre compte de formes très variées de protestations collectives, à partir du concept unificateur de *social movement*.

Dans ses ouvrages récents, Bruno Latour a entrepris de «ré-assembler le social». Sous la bannière conjointe de Tarde et de Garfinkel, il présente une sociologie que l'on peut qualifier, sans trop forcer le trait, de générale. Bruno Latour

déplace le problème de la généralisation de manière originale : c'est à l'acteur, ou plus exactement à l'acteur-réseau que revient la charge de décider s'il est dans le micro ou le macro (Latour, 2006). L'échelle n'est pas la conséquence du choix d'un parti descriptif ou interprétatif de la part de l'historien ou du sociologue, mais elle est la conséquence de la décision de l'acteur à propos de la dimension de son propre cadre d'expérience. Bruno Latour remarque à bon droit que le niveau macro n'est pas le produit de l'agrégation de niveaux inégalement micrologiques qui viendraient s'emboîter à la manière des poupées russes, mais de l'existence d'un type particulier de connexions. Il reste évidemment à mettre à l'épreuve cette proposition pour que la sociologie qui en découle ne se réduise pas à une tautologie ou à une réplication du monde, mais l'idée est stimulante.

Un autre exemple de proposition sociologique à caractère général mérite d'être évoqué à ce point. L'ouvrage de Cyril Lemieux, *Le devoir et la grâce* (2009), prétend mettre en place un savoir unifié de l'agir que le recours à une définition transcendante de la condition grammaticale de la vie en société autorise. En effet la grammaire, notion qu'il emprunte librement à Wittgenstein, n'est pas une construction historique mais la condition à l'alternative entre la problématique de l'acteur rationnel et celle de l'agent socialisé dont tous les actes peuvent être référés à « une formule génératrice des pratiques », pour reprendre la notion développée par Pierre Bourdieu. L'ambition unificatrice apparaît dans le souci de ne pas en rester à la confrontation improductive de deux modèles de l'action en proposant un modèle universaliste qui permette de rendre compte des régularités aussi bien que des irrégularités des comportements sociaux. Le projet théorique de Cyril Lemieux, qui gagnera à être affiné, ouvre un espace de reconquête au nom de l'universalité des sciences de l'homme. Si la référence à la pluralité théorique indépassable des sciences historiques revendiquée ici rend le projet d'une science unifiée improbable, on peut dire cependant que cet auteur traduit un changement d'humeur épistémologique dont on peut penser qu'il aura de puissants effets dans le proche avenir.

Construire la réflexivité

Les formes les plus déconstructionnistes de la production intellectuelle sont incontestablement derrière nous, alors que le retour au confort des grands modèles d'intelligibilité semble utopique. La conclusion que l'on peut tirer de ce bref parcours est tout le contraire d'une pirouette et encore moins un appel à l'anarchisme épistémologique. L'intérêt des jeunes chercheurs en sciences sociales pour la théorie doit être conforté en permanence : on doit mettre l'accent sur la genèse sociale des différentes conceptualisations et se donner les moyens de les utiliser de manière non routinière et préréflexive. À ce titre, l'effort théorique doit toujours être référé au plan empirique de corroboration qui est leur lieu unique de mise à l'épreuve. C'est la dimension heuristique des concepts qui doit être au centre de l'approche réflexive que l'ambition théorique nous promet.

Bibliographie

- ABBOTT Andrew, 1988, *The System of Professions: An Essay on the Division of Expert Labor*, Chicago, The University of Chicago Press.
- 1999, *Department and Discipline: Chicago Sociology at One Hundred*, Chicago, The University of Chicago Press.
- BERTHELOT Jean-Michel (ed.), 2001, *Épistémologie des sciences sociales*, Paris, Puf (coll. «Premier cycle»).
- BOLTANSKI Luc et THEVENOT Laurent, 1999, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard (coll. «NRF Essais»).
- COLLINS Randall, 1996, «Les traditions sociologiques», *Enquête. Anthropologie, histoire, sociologie*, n° 2, p. 11-38.
- FABIANI Jean-Louis, 1994, «Épistémologie régionale ou épistémologie franciscaine? La théorie de la connaissance sociologique face à la pluralité des modes de conceptualisation dans les sciences sociales», *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 32, n° 99, p. 123-146.

- 2001, « L'expérimentation improbable. Remarques sur la sociologie française dans ses rapports avec l'ethnométhodologie », dans Michel de Fornel, Albert Ogien et Louis Quéré (eds.), *L'ethnométhodologie. Une sociologie radicale*, colloque de Cerisy, Paris, La Découverte, p. 277-295.
 - 2007, « La généralisation dans les sciences historiques. Obstacle épistémologique ou ambition légitime ? », *Annales, Histoire, Sciences sociales*, vol. 62, n° 1, p. 9-28.
 - 2010, « Une sociologie transcendante ? », *Annales, Histoire, Sciences sociales*, vol. 65, n° 6, p. 1431-1439.
- JOSEPH Isaac, 1999, « Gabriel Tarde. Le monde comme féerie », Préface à Gabriel Tarde, *Les Lois sociales. Esquisse d'une sociologie*, Le Plessis-Robinson, Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance.
- KUHN Thomas Samuel, 1962, *The Structure of Scientific Revolutions*, Chicago, The University of Chicago Press.
- LATOUR Bruno, 2006, *Changer de société. Refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte (coll. « Armillaire »).
- LEMIEUX Cyril, 2009, *Le devoir et la grâce*, Paris, Économica (coll. « Études sociologiques »).
- PASSERON Jean-Claude, 1994, « De la pluralité théorique en sociologie. Théorie de la connaissance sociologique et théories sociologiques », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 32, n° 99, p. 71-116.
- 2006 [1991], *Le raisonnement sociologique. Un espace non poppérien de l'argumentation*, nouvelle édition revue et augmentée, Paris, Albin Michel (coll. « Bibliothèque de l'évolution de l'humanité »).
- TILLY Charles, 2004, *Social Movements: 1768-2004*, Boulder, Paradigm.
- VEYNE Paul, 1993, Préface à Sénèque, *Lettres à Lucilius*, Paris, Robert Lafont (coll. « Bouquins »).

*Que faire des conseils
(ou de l'absence de conseils)
de son directeur de thèse ?*

ENTREPRENDRE UNE THÈSE en sciences sociales, la poursuivre en dépit des difficultés, et sans assurance ni perspective claire sur l'avenir, constitue une aventure à laquelle sont souvent peu préparés les doctorants, et implique une prise de risques scientifiques et professionnels de plus en plus importants (Herzlich, 2002). La thèse s'inscrit en effet dans un monde scientifique et intellectuel en transformation constante où la concurrence est de plus en plus forte pour les postes, on le sait, mais aussi pour la réputation, la reconnaissance, l'image de soi. Cette concurrence de tous contre tous, souvent sans normes, nourrit, notamment lorsqu'il faut écrire la thèse, le « doute lancinant, insurmontable jusqu'à la paralysie chez certains » (Passeron, 2004, p. VIII). Nombre de transformations récentes, parmi lesquelles la bureaucratisation croissante, les nombreux dispositifs d'évaluation mis en œuvre dans la recherche et l'enseignement supérieur, le souci de rentabilité, affectent la thèse elle-même et sa réalisation, à commencer par les conditions d'obtention d'une allocation de recherche ou d'une bourse de plus en plus souvent

attribuées sur des thèmes fléchés¹. Les modèles de vie collective et de carrières dans un laboratoire ou un centre de recherches sont, quant à eux, de plus en plus souvent soumis à des évaluations qui prennent en compte pour les doctorants, comme pour les chercheurs, les performances, l'insertion professionnelle.

Les changements sont ainsi profonds dans les modalités d'exercice de l'activité des chercheurs et des étudiants-chercheurs. Si des logiques gestionnaires et des logiques entrepreneuriales sont souvent à l'œuvre par exemple pour l'obtention de contrats de recherche, si on peut observer une gestion souvent managériale des institutions universitaires et de recherche et de nouveaux modes de gouvernement (Bruno, 2008), il n'y a pas pour autant une logique du marché implacable et unique. Ce sont plutôt des logiques hybrides, de plus en plus difficiles à démêler, qui apparaissent dans le monde universitaire et qui affectent la préparation de la thèse et les relations entre directeurs et doctorants, contraints de tenir compte de ces logiques.

Les conditions de préparation de la thèse elle-même se sont transformées; il devient souvent impossible, voire interdit, de déposer et de soutenir la thèse après quatre ans ou plus d'inscription, ce qui de fait peut conduire à réviser les ambitions. Surtout la thèse, longtemps préparée par un disciple sous l'œil de son maître, s'inscrit dans un système de plus en plus large de relations qui peut inclure un codirecteur, des enseignants-chercheurs de la même institution ou d'autres institutions, d'autres étudiants-chercheurs, des membres du laboratoire, d'autres acteurs du monde de la recherche ou extérieurs au monde de la recherche, d'autres interlocuteurs, qui peuvent échanger, discuter, lire des chapitres ou des fragments, parfois la thèse dans son entier, et le public. Le directeur n'est plus toujours le seul responsable de l'encadrement: des thèses en cotutelle avec des directeurs appartenant à deux institutions de pays différents, en codirection entre directeurs

1. Certes, les dispositifs de l'évaluation ne font pas nécessairement advenir un monde nouveau et leurs effets demeurent un objet controversé (Louvel, 2012).

de deux établissements d'un même pays et d'autres formules de direction à plusieurs ou de division du travail d'encadrement, des comités de thèse, comités de suivi de thèse, équipes d'encadrement faisant appel à des enseignants-chercheurs qui peuvent être membres du laboratoire ou extérieurs, se développent, plus rapidement d'ailleurs en biologie ou en économie et en gestion qu'en histoire ou en sociologie.

Si ces transformations sont importantes, très inégalement selon les disciplines ou les établissements, si la dépendance du doctorant par rapport au directeur semble ainsi moins forte que dans le passé, si un système de relations complexes se substitue le plus souvent à une relation duale, ces transformations ne conduisent pas nécessairement au déclin de l'importance de la relation entre directeur et doctorant qui devient souvent plus incertaine mais demeure décisive².

Un accord sous contraintes

S'engager sur la voie de la thèse passe entre autres par le choix délicat d'un directeur et suppose généralement un accord avec ce directeur ou avec les directeurs de la thèse, sur la conception des sciences sociales et de la recherche, l'objet de la thèse, la manière de la conduire, et aussi de compter sur son soutien, ses conseils, ses remarques et ses critiques. Il paraît difficile d'envisager de consacrer plusieurs années (trois au moins, souvent encore plus) de sa vie à une thèse, si l'on n'espère pas pouvoir faire un apport significatif au domaine de recherche, produire des connaissances nouvelles et si la relation avec le directeur n'est pas établie sur la base de la confiance et de l'estime réciproques. L'harmonie totale

2. Les relations directeur/doctorant qui s'inscrivent, on l'a souligné, dans un large contexte, sont au centre des réflexions et des remarques qui suivent, et s'appuient pour une large part sur mon expérience de directrice de thèses, de responsable durant quatre ans de la formation doctorale de sociologie à l'EHESS, de participante à de nombreux jurys de thèses en France, ainsi que dans d'autres pays ayant des systèmes universitaires différents parmi lesquels la Belgique, la Norvège, la Turquie, l'Argentine, le Brésil.

entre directeur et doctorant n'est sans doute pas nécessaire quant à la méthodologie, l'analyse ou l'interprétation, et les divergences de points de vue peuvent exister, mais un accord est nécessaire à la fois sur le fond et sur les modalités de réalisation de la thèse.

Lors de l'inscription en première année de thèse, une charte des thèses est d'ailleurs signée en France par les doctorants et leurs directeurs depuis 1998 dans les différents établissements d'enseignement supérieur avec des variantes et des spécificités propres à chaque établissement. Celle-ci définit des engagements réciproques : le directeur s'engage à recevoir régulièrement le doctorant, à débattre avec lui de la progression du travail et des orientations nouvelles qu'il peut prendre ; le doctorant, qui a droit à un encadrement personnel de la part de son directeur, l'informe régulièrement de l'avancée de son travail et lui fournit les documents écrits indispensables à l'exercice de ses responsabilités³. La charte indique qu'un accord est « librement conclu » entre directeur et doctorant ; mais cet accord sur le choix du sujet et sur les conditions de travail nécessaires à l'avancement de la recherche n'est le plus souvent pas sans contraintes et pressions de part et d'autre, et est le résultat d'un compromis. Les attentes sont diverses et bien des fois contradictoires, les malentendus nombreux et parfois graves.

Du côté du directeur, il peut y avoir intérêt pour le projet et l'objet de la thèse, volonté de nouer une relation de dialogue et d'échange avec un doctorant dont il devine les qualités et compétences, espoir de voir tester ou vérifier des hypothèses, mais aussi d'obtenir des données, de voir explorer un objet ou un terrain qu'il ne peut lui-même explorer et qui lui permettra d'étendre son domaine de recherche, d'élargir ou de renforcer son équipe.

3. Cette charte engage de fait à la fois le directeur, le doctorant, le directeur du laboratoire ou de l'unité d'accueil, le responsable de la formation doctorale, différents responsables de l'université ou de l'école, et atteste de l'existence d'un accord entre tous ceux et celles qui s'engagent autour d'une thèse. Cependant, cette charte, signée sans doute parfois sans que les intéressés aient pris le temps de la lire, n'a pas eu les effets escomptés. Elle n'est en réalité pas contraignante.

Du côté des étudiants-chercheurs, il peut y avoir une vocation de chercheur, une passion pour la recherche, un espoir de réaliser une thèse et une recherche originales sous la direction d'un enseignant-chercheur expérimenté, reconnu par ses pairs, qui pourra accompagner la thèse, mais il y a souvent aussi contrainte, parfois nécessité d'une inscription, compromis avec un directeur qui n'était pas celui choisi ou espéré au départ. Les expériences des étudiants-chercheurs sont d'ailleurs très variables ; ils s'engagent dans une thèse à des âges différents, avec un parcours différent, une formation différente, plus ou moins solide, parfois avec une longue expérience professionnelle dans l'enseignement ou dans une autre activité, et sont inégalement préparés à s'engager dans cette aventure.

Des relations se nouent ainsi, parfois au départ sur un malentendu, souvent à partir d'un accord, se développent, se renforcent ou s'affaiblissent. Ces relations se redéfinissent à mesure que progresse la thèse.

Ces relations sont-elles des relations d'échange, des relations de pouvoir ? Sans doute les unes et les autres ; ne prendre en compte que les échanges ou que les rapports de force ou de pouvoir risquerait de conduire à une forme d'aveuglement (parler de rapport de pouvoir est souvent tabou à l'université), tant les unes et les autres sont imbriquées. La soutenance de la thèse est souvent le moment où le directeur révèle (au grand jour) ce qu'ont été selon lui ces relations ; souvent il ne se revendique pas comme le directeur, préférant ce jour-là marquer l'apport du nouveau docteur. Il peut expliquer qu'il a plus accompagné cette thèse qu'il ne l'a dirigée.

Les conseils au cœur des relations d'échange

Les relations d'échange sont les plus visibles et les plus saisissables. Entre l'enseignant-chercheur, qu'il soit plutôt directeur ou plutôt accompagnateur, et l'étudiant-chercheur, qu'il s'inscrive dans une dépendance forte par rapport à son

directeur, ou qu'il s'en émancipe grandement, s'échangent des informations, des données, des expériences, des découvertes, des questionnements, des savoirs, mais aussi des inquiétudes et des émotions. Ces relations sont sans aucun doute asymétriques – l'un est plus expérimenté, a mené des recherches, encadre l'autre –, mais non à sens unique car la confrontation de points de vue est fréquente et les compromis souvent nécessaires. Un accord peut ainsi se conclure entre un enseignant-chercheur et un étudiant-chercheur qui partagent une même conception des sciences sociales et de la recherche, de la thèse, y compris lorsque le premier n'est pas *a priori* un spécialiste du domaine de la thèse⁴.

Les doctorants préparant une thèse, universitaires en devenir, savent bien qu'ils ne sont pas encore des « intellectuels de profession », rappelle Howard S. Becker (2004, p. 36). Et les enseignants-chercheurs savent qu'ils apprennent souvent lors des échanges avec les étudiants. La transmission s'effectue ainsi dans les deux sens entre différentes générations de chercheurs participant pleinement à la construction des questionnements et de la thèse.

La valeur des uns contribue à établir la valeur des autres. « Le patron est choisi plus qu'il ne choisit; et la valeur de ses élèves qui, sans être pour autant des disciples, lui accordent néanmoins une forme de reconnaissance intellectuelle, contribue à faire sa valeur – comme il contribue à faire la leur », observait justement Pierre Bourdieu (1984, p. 126).

Ce qui s'échange, c'est ainsi de la reconnaissance, mais ce sont sans doute surtout des conseils ou des propositions. Le conseil, c'est une « opinion donnée à quelqu'un sur ce qu'il doit faire », qui peut aller des directives, de l'exhortation,

4. Ainsi, le directeur de thèse d'une doctorante qui a mené une thèse sur le paradoxe de l'excellence militaire et ses processus spécifiques d'activation expliquait le jour de la soutenance qu'elle savait que son directeur était « ignorant en sociologie militaire » mais qu'il était convenu que ce ne serait pas une thèse sur l'armée, que ce serait une thèse sur les carrières, sur les élites, sur la mobilisation des différentes formes de capital dans la lutte pour l'accès aux positions sociales les plus convoitées, que cette thèse comporterait une forte dimension empirique, et que le pari a été tenu.

lorsque l'on s'efforce par des discours persuasifs de porter quelqu'un à faire quelque chose, aux critiques, à l'incitation ou à la simple suggestion, en laissant la liberté d'accepter, de faire sienne ou de rejeter la problématique ou l'hypothèse. La recherche ne suit pas une ligne droite, n'est pas l'exécution d'un plan, elle est faite de remises en cause, parfois de l'objet de la thèse lui-même.

Les conseils demandés et donnés sont multiples et de plus en plus divers, parfois inattendus. Ils concernent la vie scientifique, le contenu de la thèse, la définition de l'objet de la thèse, de la problématique, l'approche choisie, les lectures, la culture scientifique, la quantité de travail, l'investissement nécessaire, le choix des méthodes de recherche, le travail de terrain, la détermination de l'échantillon à étudier⁵, la construction de la thèse, le plan, l'analyse, la rédaction, l'écriture. Ils portent aussi sur le « travail à-côté » de la thèse, la valorisation, la participation aux colloques, conférences, tables rondes, le choix de ces colloques, l'insertion dans des réseaux de recherche, les publications (où publier/ne pas publier?)⁶. Il est d'ailleurs souvent délicat pour un directeur de thèse de soutenir ou de freiner les envies de publier de son doctorant, au mieux peut-il tenter de l'accompagner sans reproduire une logique du maître au disciple.

Souvent très préoccupantes, les questions économiques, matérielles et professionnelles sont plus ou moins directement affrontées selon les directeurs qui peuvent s'esquiver et les doctorants qui hésitent parfois à les aborder avec leur directeur. Des conseils sont demandés et donnés sur les ressources : demande de bourses, allocations, l'aide à la recherche d'un emploi, la préparation des dossiers de demande ou de candidature, les chances d'obtenir un poste, les postes à viser et où se présenter. Les demandes de conseils de type déontologique sur l'attitude à adopter sur le terrain,

5. La question du nombre d'entretiens à réaliser pour que la thèse soit considérée crédible et recevable constitue une question fréquente et lancinante, du moins en sociologie.
6. Quels conseils demander ? La question n'est guère abordée dans les enquêtes auprès des doctorants.

face aux enquêtés ou plus généralement sur le droit d'enquêter sont de plus en plus fréquentes et les analyses proposées sur ces questions commencent à se développer⁷.

La gestion du temps de la thèse, qui relève à la fois de contraintes administratives, économiques, et plus encore d'exigences scientifiques et de l'écriture, est une préoccupation constante et une question particulièrement délicate. Le calendrier, les échéances, le rythme des rencontres, sont très variables selon les disciplines et aussi selon les institutions et selon les enseignants-chercheurs qui ont, en la matière, des pratiques fort différentes. La question de savoir si abandonner ou poursuivre la thèse, lorsque celle-ci semble ne pas progresser et ne jamais finir, peut se poser et est une des plus difficiles à aborder et à gérer ; l'arrêt momentané plus facile à annoncer masque un possible abandon qui peut être lourd à assumer. La fin du parcours doctoral et de la thèse est souvent très éprouvante. Quand peut-on considérer la thèse comme achevée et pouvant être déposée et soutenue ? Les désaccords sont alors très fréquents, le directeur demandant de retravailler ou de revoir certaines parties ou de vérifier, le doctorant manifestant parfois assez brutalement ses exigences, et voulant soutenir rapidement pour pouvoir se présenter à un concours ou à un poste. L'inverse peut arriver, et c'est plus rare, avec le doctorant perfectionniste qui veut revoir la thèse et vérifier sans fin alors que le directeur le presse d'en finir.

Accorder du crédit aux conseils et les jauger

L'engagement conclu avec le directeur au moment de l'inscription en thèse implique d'accorder du crédit à son directeur, aux conseils qu'il donne, et de les prendre au sérieux. Cela ne signifie pas pour autant qu'il faille en attendre des certitudes. Ce qu'en revanche le doctorant peut et doit attendre de son directeur, c'est d'être reconnu par lui, que

7. Voir par exemple Laurens et Neyrat, 2010.

celui-ci ait une qualité d'écoute, qu'il pose les questions importantes, rejette l'ethnocentrisme scientifique, aide à lever les censures, apprenne aussi à reconnaître « les faits inconfortables » (Weber, 1959), c'est-à-dire souvent désagréables à l'opinion personnelle d'un individu. Ainsi, le doctorant, militant d'un parti politique, réalisant une thèse de science politique, d'anthropologie ou de sociologie sur ce parti devra-t-il s'intéresser aux décalages éventuels entre discours officiels et pratiques des dirigeants et des militants, sur lesquels le directeur aura attiré son attention, quitte à perdre parfois quelques illusions. Michel Berry note justement qu'il revient aussi au directeur d'« empêcher le thésard de fuir vers les idées faciles, les conseils à la mode, sans le décourager pour autant. Il doit reconnaître l'émergence d'une idée féconde, souvent exprimée de manière confuse, et encourager le thésard à l'approfondir » (Berry, 2000, p. 93).

Apprendre à connaître et à jauger son directeur, porter un jugement sur sa valeur, ses conseils, connaître son champ de compétences, ses travaux, sa manière d'aborder les questions, d'écrire, ses « bons » et ses « mauvais » côtés, font partie du métier de doctorant. Il est particulièrement nécessaire de savoir distinguer là où les conseils sont à prendre avec une très grande attention et là où ils peuvent être relativisés, si par exemple ils ont été donnés sur le mode de la boutade, et d'exercer son sens critique. Jusqu'à quel point faire crédit à son directeur ? C'est l'expérience qui aidera à répondre à la question. Il n'en paraît pas moins utile de savoir si celui-ci s'intéresse ou non aux doctorants, à son enseignement. Les directeurs peuvent être plus ou moins exigeants, directifs, laxistes, indifférents, amicaux, intéressés, engagés, plus ou moins investis. Le professeur d'université et le chercheur du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) n'ont souvent pas les mêmes attentes et exigences par rapport aux thésards ; le premier pourra avoir une grande expérience des directions de thèse, mais parfois accepter un trop grand nombre de doctorants, disposer de peu de temps pour la recherche et risquer de tomber dans la routine ; le second pourra être un très bon chercheur dans le domaine de la thèse, mais de fait être peu intéressé par les différentes

activités d'enseignement ou d'encadrement des étudiants, méconnaître les exigences de la direction de thèse et au total intervenir peu dans cette direction.

Et le directeur n'est pas forcément le même avec tous les étudiants-chercheurs dont il dirige la thèse. Son attitude dépend pour une part de l'étudiant; il peut par exemple éviter certains, mais solliciter fortement d'autres.

Il est recommandé de se mettre d'accord avec lui sur les modes et moyens de communication (courrier électronique, communication vidéo, téléphone, lettres), ainsi que sur le rythme des rencontres. Un conseil: intéresser son directeur, le solliciter à bon escient, lui poser des questions préparées, mûries, lui rappeler ce qui a été décidé lors de l'entretien précédent, lui assurer une aide à la préparation du conseil. Une trop grande familiarité avec le directeur peut devenir difficile à gérer, mais il vaut mieux ne pas s'inscrire dans une relation de dépendance complète, et essayer d'imaginer ce que le directeur attend, notamment de l'autonomie, de l'esprit d'initiative.

Non moins important est pour le doctorant d'apprendre à se jauger lui-même, à se situer, éviter de se sous-estimer mais ne pas forcément croire que la thèse sera une œuvre scientifique majeure. Celle-ci est souvent le premier grand travail d'écriture; les exigences actuelles ne permettent pas bien souvent d'en faire un chef-d'œuvre, et si on a la possibilité d'en tirer un livre ensuite, il faudra presque toujours retravailler, reprendre l'écriture de la thèse.

Les conseils du directeur ont sans aucun doute un poids spécifique et peuvent être décisifs. Mais la relation monopolistique peut aboutir à des situations quasi féodales dans les cas les plus marqués et conduit dans tous les cas à un appauvrissement des relations d'apprentissage⁸. Et l'isolement, parfois nécessaire par exemple au moment de finir la

8. C'est ce que me faisait remarquer Moritz Hunsmann lors d'un échange de courriers électroniques à l'occasion de la rédaction de ce texte. Je le remercie chaleureusement ainsi que Sébastien Kapp pour leurs observations, suggestions, remarques et commentaires.

thèse, est souvent fâcheux, et plutôt à éviter y compris lorsque la thèse semble très bien engagée.

Il est en effet nécessaire de croiser les conseils du directeur avec ceux qui peuvent être demandés à d'autres chercheurs et doctorants, de diversifier les relations, les formules d'encadrement des étudiants, parmi lesquelles le comité de thèse, de participer à des ateliers de doctorants, à des journées d'études de doctorants, de faire lire et relire les textes par des chercheurs, ou des étudiants-chercheurs.

Faire relire ses projets d'article par des chercheurs (apprentis ou confirmés) constitue un gage sérieux de leur amélioration. Ceci est d'ailleurs valable pour la thèse elle-même. Tant sur le fond que sur la forme, les productions écrites, à force d'être relues, paraissent très familières à leurs auteurs, tant et si bien que, passé un certain stade, les relectures s'avèrent peu fructueuses (Mathieu-Fritz et Quemin, 2007 ; et *infra* p. 229-243). Mais il faut parfois se méfier de ceux et celles qui trouvent que le texte qu'ils lisent ou relisent est très bon, et ne font pas de critiques. Le directeur pourra parfois être plus critique, il est d'ailleurs lui aussi jugé lors de la soutenance.

Si le doctorant a souvent des interlocuteurs privilégiés, il peut être important de savoir parfois faire appel à un interlocuteur nouveau qui aura un regard neuf sur la recherche.

Les thèses en cotutelle avec deux directeurs de deux pays et deux systèmes universitaires différents constituent une bonne occasion d'expérimenter de près ce que peuvent apporter plusieurs points de vue sur une même recherche et des échanges scientifiques internationaux. Les conseils donnés par l'un et par l'autre peuvent être sensiblement divergents, et il n'est pas toujours aisé de se repérer ; c'est pourtant une chance d'avoir des regards différents qui aident à construire son propre point de vue. Le fait d'être en cotutelle ôte, de fait, le monopole de la direction à l'un ou l'autre des directeurs de thèse et incite à aller à la rencontre du ou des mondes de la recherche, tant ces mondes peuvent parfois être éloignés, par exemple dans le cas d'une thèse en cotutelle entre France et Russie.

En l'absence de conseils

La solitude du thésard peut cependant être grande ; elle peut donner de la force, mais peut aussi créer de l'anxiété. La thèse est source de stress pour la majorité des doctorants, et ce stress peut devenir contre-productif, se transformer en anxiété, voire en angoisse, qui résulte parfois pour une part de ce que le directeur ne tient pas ses engagements et n'assume pas ses responsabilités. Le cas est peut-être un peu plus fréquent avec un directeur qu'avec une directrice, mais il est aussi des directrices de thèse peu attentives aux demandes des thésards et n'assurant pas leurs tâches d'encadrement⁹. Que faire alors si le directeur ou la directrice ne donne pas de conseils ou donne des conseils qui ne semblent pas ajustés ? Que faire lorsque le directeur ne répond pas aux courriers électroniques, aux lettres, aux différentes demandes, tarde à donner son avis sur un texte, à fixer un rendez-vous, et lorsque la thèse n'est de fait pas dirigée, ni même encadrée ? Il peut y avoir un simple malentendu facile à dissiper, un agacement du directeur lié à une demande de conseil déplacé, ou ne respectant pas les règles fixées, il peut y avoir une absence passagère, il y a parfois aussi défaut plus ou moins prononcé d'encadrement, non-respect de la charte des thèses et des engagements pris, indifférence aux thésards, voire une forme de mépris.

Il vaut mieux alors analyser les raisons du ou des problèmes, ne pas se décourager, puiser dans ses ressources propres pour trouver une solution, et essayer de dialoguer avec le directeur de recherche. S'informer auprès des autres étudiants-chercheurs et doctorants, confronter les expériences avec les autres étudiants de ce directeur, et aussi avec les expériences qu'ont des doctorants inscrits avec d'autres directeurs, peut permettre de mieux analyser la situation et de dégager une ou des voies de solution. Si la situation apparaît cependant plutôt bloquée, il est souhaitable de chercher

9. On ne saurait conclure sans approfondir plus les recherches que les directrices accordent plus d'importance à l'enseignement et aux étudiants que les directeurs.

d'autres interlocuteurs : le directeur du laboratoire (s'il est différent du directeur de thèse), le responsable ou directeur de l'école doctorale, d'autres enseignants-chercheurs du laboratoire, les représentants des doctorants du laboratoire, et les représentants des doctorants dans l'école doctorale. Les médiateurs et les instances de médiations sont souvent rares dans les universités et autres établissements d'enseignement supérieur, et un travail doit être mené pour inciter à leur création ou au renforcement de leur rôle.

Peut se poser la question du changement de directeur. Changer de directeur comporte un risque mais peut, à un moment ou à un autre, s'imposer comme la solution nécessaire pour mener la thèse à bien, par exemple lorsqu'elle permet de réorienter l'objet des recherches dans une direction plus fructueuse. Le directeur a d'ailleurs la possibilité de conseiller lui-même ce changement. Mais changer de directeur ne se fait pas toujours facilement en concertation avec ce dernier, qui pourra tenter de le freiner. Et il vaut mieux décider de quitter un directeur seulement si l'on est assuré qu'un autre directeur accepte de prendre le relais.

Des relations de pouvoir

«Le pouvoir n'est pas une amulette que l'un possède et l'autre non. C'est une particularité structurelle des relations humaines, de toutes les relations humaines», écrit Norbert Elias (1991). Ainsi, le pouvoir n'est pas un fétiche que quelques-uns ont la chance d'avoir et les autres non. Il n'est pas une chose à prendre, ou dont il faut s'emparer, mais il est inscrit dans les relations, y compris dans les relations de direction ou d'accompagnement de la thèse. Il ne faudrait en effet pas croire que lorsque le directeur se veut être un accompagnateur plutôt qu'un directeur au sens traditionnel, les relations qu'il entretient avec les doctorants ne sont plus des relations de pouvoir. La question se pose alors de savoir comment se constituent ces relations entre enseignants-chercheurs et étudiants-chercheurs, sur quelles bases, et de quel type elles sont : dépendance, concurrence,

conflit, alliances, etc. ; et l'analyse doit aussi porter sur le travail réalisé par les uns et les autres pour les entretenir et les renforcer.

Le pouvoir du directeur ou de l'accompagnateur sur le temps de l'étudiant lorsqu'il le fait retravailler, attendre ses remarques et critiques, mais aussi le pouvoir de l'étudiant sur le temps du directeur lorsque par exemple le premier fait lire et relire au second différentes versions d'un chapitre peu retravaillé, ou ne tenant pas compte des critiques précédentes, ou lorsqu'il le place devant le fait accompli en le sommant de relire la thèse en un temps très court, sont plus importants qu'on ne le suppose. Dans les *Méditations pascaliennes*, Pierre Bourdieu recommandait :

Il faudrait recenser, et soumettre à l'analyse, toutes les conduites associées à l'exercice d'un pouvoir sur le temps des autres, tant du côté du puissant (renvoyer à plus tard, lanterner, faire attendre, différer, temporiser, surseoir, remettre, arriver en retard, ou, à l'inverse, précipiter, prendre de court) que du côté du «patient», comme on le dit dans l'univers médical, un des lieux par excellence de l'attente anxieuse et impuissante (1997, p. 270).

Parmi ces conduites figurent bien évidemment les conduites universitaires où il est fréquent de faire attendre celui qui «peut attendre», mais où il arrive aussi de presser de façon excessive celui qui achève un texte ou qui le relit.

Plus largement, il est nécessaire de procéder à un examen des différentes relations de pouvoir, universitaire, symbolique et scientifique, lors de la préparation de la thèse. Cela peut passer par l'imposition par le directeur d'une problématique, de méthodes ou de références, mais aussi par le refus d'une problématique et une forme de sectarisme, ce qui peut conduire à un conflit ouvert ou larvé. Cela peut se traduire aussi par l'institution d'obligations rigides du côté des enseignants-chercheurs, non nécessairement compatibles avec l'activité scientifique de recherche. Dans les cas les plus graves, apparaissent des situations d'abus de pouvoir, souvent régies par la loi du silence, mais de plus en

plus souvent dénoncées, parmi lesquelles l'appropriation plus ou moins complète par un enseignant du travail de recherche mené par un doctorant, le harcèlement moral et le harcèlement sexuel.

Les facteurs conduisant à de telles situations sont bien connus et ont été dénoncés par un groupe de doctorants dès 1995, dans le rapport «HotDocs» :

Absence de financement ou de protection sociale garantissant la sécurité matérielle et une certaine autonomie au doctorant ; positionnement ambigu du doctorant dans son laboratoire, écartelé entre une situation d'étudiant et une mise en situation professionnelle. Y contribue également l'insuffisance de l'encadrement qui conduit à un allongement excessif de la durée des thèses et à des taux d'abandon qui atteignent 50 % en sciences de l'homme et de la société. Enfin, l'absence de procédures de médiation efficaces en cas de conflit et le poids du mandarinat dans certains recrutements de chercheurs et enseignants-chercheurs achèvent de placer, *de facto*, le doctorant dans une situation de «disciple» dépendant de son maître à penser (Degiovanni et Legrand, 2002).

D'autres éléments entrent en jeu parmi lesquels le fait que

la direction de la thèse a quelque chose de familial. Le directeur tient le rôle d'ascendant (voire de père comme le *Doktorvater* allemand), le docteur de descendant, et, dans la mesure où la carrière académique est le débouché sinon le plus important, tout au moins le plus valorisé, il pourra devenir à son tour ascendant, avec ses propres descendants. [...] La relation de direction participe d'un mécanisme de reproduction qui est à la fois intellectuel – des thèmes, des méthodes, des concepts, des écoles se transmettent ainsi de génération en génération – et institutionnel (Godechot et Louvet, 2010, p. 4).

Sans doute la relation de direction de thèse ne s'inscrit-elle plus autant que par le passé dans ce modèle qui n'en demeure pas moins assez juste.

Les relations entre directeurs de thèse et doctorants ne cessent de se reconfigurer, plus ou moins rapidement selon les institutions et selon les disciplines, et des décalages, parfois importants, entre les attentes des uns et des autres, se font jour. Et l'on ne peut que chercher à faire en sorte que progressivement s'instaurent et se développent des formes de relation entre directeurs de thèse et doctorants faisant plus de place au métissage culturel et scientifique ainsi qu'à l'interdisciplinarité, souvent proclamée mais plus rarement mise en œuvre. Cela passe entre autres par le développement d'échanges scientifiques internationaux qu'il faut éviter d'idéaliser, et qui peuvent commencer aisément à l'échelle du laboratoire ou des séminaires, de journées d'études, se poursuivre par des séjours dans des universités étrangères, des communications dans des colloques internationaux. Ces échanges traversés par des relations de pouvoir permettent en effet de confronter des concepts, des méthodes, d'avoir d'autres questions que celles de son directeur et que celles que l'on a en France. Ils permettent aussi de se remettre en question, favorisent les lectures nouvelles et croisées de la thèse ainsi que des regards nouveaux sur la recherche ou sur la thèse et peuvent donner une impulsion forte à la production scientifique. Les certitudes ou les convictions peuvent ainsi être ébranlées, les paradigmes mis à l'épreuve, les problématiques de recherche questionnées, les manières d'observer, d'analyser, de penser et d'écrire transformées.

Bibliographie

- BECKER Howard S., 2004 [1986], *Écrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*, trad. par Patricia Fogarty et Alain Guillemin, préf. de Jean-Claude Passeron, Paris, Économica (coll. « Méthodes des sciences sociales »).
- BERRY Michel, 2000, « Diriger des thèses de "terrain" », *Annales des Mines*, sér. *Gérer et comprendre*, n° 62 (déc.), p. 88-97.

- BOURDIEU Pierre, 1984, *Homo academicus*, Paris, Éd. de Minuit (coll. «Le sens commun»).
- 1997, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil (coll. «Liber»).
- BRUNO Isabelle, 2008, *À vos marques, prêts, cherchez! La stratégie européenne de Lisbonne, vers un marché de la recherche*, Bellecombene-Bauges, Éd. du Croquant (coll. «Savoir-Agir»).
- DEGIOVANNI Pascal et LEGRAND Nicolas, 2002, «Université. Casser les liens de dépendance», *Libération*, 8 mars.
- ELIAS Norbert, 1991, *Qu'est-ce que la sociologie?*, trad. par Yasmin Hoffmann, La Tour-d'Aigues, Éd. de l'Aube (coll. «Monde en cours»).
- GODECHOT Olivier et LOUVET Alexandra, 2010, «Comment les docteurs deviennent-ils directeurs de thèse? Le rôle des réseaux disponibles», *Sociologie*, vol. 1, n° 1, p. 3-23.
- HERZLICH Claudine, 2002, *Réussir sa thèse en sciences sociales*, Paris, Nathan (coll. «128. Sciences sociales»).
- LAURENS Sylvain et NEYRAT Frédéric (eds.), 2010, *Enquêter, de quel droit? Menaces sur l'enquête en sciences sociales*, Bellecombene-Bauges, Éd. du Croquant.
- LOUVEL Séverine (ed.), 2012, «L'évaluation de la recherche. Pour une réouverture des controverses», *Quaderni*, n° 77 (hiver), 130 p.
- MATHIEU-FRITZ Alexandre et QUEMIN Alain, 2007, «Publier pendant et après la thèse. Quelques conseils à l'attention des jeunes sociologues», *Socio-logos* [revue électronique], n° 2, socio-logos.revues.org/107 (consulté en juin 2013).
- PASSERON Jean-Claude, 2004, «Écrire, réécrire et dire "vrai" en sociologie», Préface à Howard S. Becker, *Écrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*, trad. par Patricia Fogarty et Alain Guillemin, préf. de Jean-Claude Passeron, Paris, Économica (coll. «Méthodes des sciences sociales»), p. VII-XXVI.
- WEBER Max, 1959, *Le savant et le politique. Le métier et la vocation de savant*, trad. par Julien Freund, intro. de Raymond Aron, Paris, Plon (coll. «Recherches en sciences humaines»).

Christian Comeliau

Thèses interdisciplinaires

Amateurisme ou exigence fondamentale ?

À LA QUESTION initialement posée par les coordinateurs de cet ouvrage : « Y a-t-il des thèses interdisciplinaires ? », la réponse empirique me paraît affirmative : il en existe certainement, même si les thèses qui entrent dans cette catégorie se présentent rarement comme telles, pour des raisons sur lesquelles je vais revenir. Mais la question, peut-être plus importante, que je souhaite commenter ici est légèrement différente : je me demande s'il est *légitime* – et peut-être même *souhaitable*, dans certaines circonstances – que les thèses, telles qu'elles sont organisées et reconnues dans le cadre universitaire, se construisent sur le mode interdisciplinaire. Je voudrais même aller plus loin dans la reformulation de la question : je me demande si, la réalité humaine et sociale étant ce qu'elle est, les travaux de recherche universitaires (et en particulier les thèses) qui la prennent pour objet de réflexion et d'analyse peuvent échapper à ce caractère interdisciplinaire. Mais on ne peut guère discuter ce type d'interrogation sans un minimum de précision sur la signification que l'on donne à ces termes.

Pourquoi des thèses ?

La notion de « thèse », d'abord. Je précise que le raisonnement proposé ici ne concerne que les sciences humaines et sociales, par opposition aux sciences dites « dures » à propos desquelles je n'ai personnellement aucune compétence (mais dont on sait qu'elles se prêtent aussi à des thèses interdisciplinaires, peut-être même en collaboration avec les sciences humaines et sociales). Encore une fois, il faut raisonner d'emblée sur les thèses comme une partie de l'ensemble des travaux de recherches organisés dans le cadre « universitaire », par opposition aux travaux plus techniques qui peuvent être menés dans des milieux plus spécialisés comme les entreprises, les administrations, les laboratoires, etc. J'entends bien l'objection : la thèse occupe une place particulière au sein de l'ensemble des travaux universitaires. Il s'agit de recherches, bien sûr, dont les résultats peuvent intéresser la communauté des chercheurs et des enseignants de l'université au même titre que d'autres recherches ; mais il s'agit surtout, par définition, d'une épreuve destinée à tester les connaissances et les capacités de recherche d'un candidat au grade de docteur, ce grade constituant lui-même le plus souvent une condition d'entrée à la carrière d'enseignant. Dans cette perspective, l'enseignement étant lui-même spécialisé, en toute logique la thèse devrait l'être également. Je crois cependant, pour ma part, qu'il s'agit là d'une conception trop étroitement utilitaire de l'institution universitaire, qu'elle ne tient pas compte du fait que l'enseignement supérieur est, ou en tout cas devrait être, naturellement associé à la recherche, et qu'ainsi c'est bien la recherche universitaire dans son ensemble qui doit s'interroger sur l'opportunité de favoriser les approches interdisciplinaires.

Pourquoi l'interdisciplinarité ?

Mais qu'entend-on, justement, par « interdisciplinaire » ? Le terme me paraît adéquat (comme son équivalent, d'ailleurs, « transdisciplinaire ») et préférable à celui de

« multidisciplinaire ». Car à l'opposé d'une pratique malheureusement dominante, il ne s'agit nullement de proposer une analyse cloisonnée de diverses composantes de la réalité humaine et sociale, en *juxtaposant* des approches empruntées à diverses disciplines (un chapitre sur l'économie, un autre sur la sociologie, un troisième sur la science politique, un autre encore sur l'histoire, et ainsi de suite) : l'enjeu de l'inter ou du transdisciplinaire est plutôt, me semble-t-il, de *croiser* les approches, et donc de *multiplier les questions adressées par une discipline à une ou à plusieurs autres*. C'est en optant explicitement pour cette perspective « généraliste » – je donne à ce terme le même sens que celui qu'il revêt quand on parle de praticiens généralistes de la médecine, par opposition aux spécialistes – que je voudrais réexaminer la question de l'interdisciplinarité des thèses.

Quelle est en définitive la raison d'être de ces travaux ? Pourquoi des recherches en sciences sociales, pourquoi des thèses ? Car je me demande si l'on ne risque pas de prendre le problème à l'envers, en considérant que les sciences humaines et sociales sont traditionnellement divisées en disciplines – une division d'origine souvent ancienne, d'ailleurs, conçue dans un autre monde et pour un autre monde –, en essayant de préciser les frontières du domaine « réservé » de chacune de ces disciplines (et donc de la corporation des spécialistes qui s'en considèrent comme les dépositaires attirés, en fonction de critères qu'ils ont eux-mêmes définis), et en se demandant enfin si ces frontières peuvent être parfois traversées, à titre exceptionnel et avec l'autorisation explicite des corporations concernées, et au nom de quel principe supérieur elles pourraient l'être. Il me semble qu'il faut partir, au contraire, des objectifs de la recherche entreprise : il s'agit non pas de mettre en valeur les outils de telle ou telle discipline et d'en faire ressortir les mérites par rapport à d'autres disciplines, mais d'analyser au mieux un ou plusieurs aspects de la réalité sociale concrète, pour mieux comprendre chacun d'entre eux en les rapportant aux ensembles de faits auxquels ils se rattachent, et éventuellement pour mieux agir sur cette réalité dans un sens jugé souhaitable. C'est donc bien la *compréhension de cette réalité sociale, et éventuellement*

l'action sur elle, qui constituent la raison d'être, et les objectifs primordiaux, de ces recherches. Les disciplines scientifiques utilisées pour atteindre ces objectifs ne sont alors que des outils, et l'utilité de ces outils se mesure à leur aptitude à contribuer à cette compréhension et à cette action (utilité qui n'est pas nécessairement immédiate, d'ailleurs : d'où l'utilité de la recherche fondamentale); mais le perfectionnement de l'outil ne peut être recherché pour lui-même en dehors de cette utilité spécifique. De nombreux aspects de cette réalité sociale, certes, vont être analysés en recourant, au moins pour l'essentiel, aux instruments de telle ou telle discipline scientifique particulière. Mais beaucoup d'autres — surtout lorsque l'objectif poursuivi est d'exercer une action politique sur cette réalité, au sein d'une société — demandent une approche plus globale : et c'est, ici, bien sûr, qu'intervient l'idée de l'interdisciplinarité.

Approche globale et spécialisation

Ce caractère « global » des problèmes de société est probablement devenu beaucoup plus fréquent qu'on ne le croit : on peut même affirmer que sa perception se révèle plus que jamais nécessaire aujourd'hui pour la *compréhension* des problèmes de sociétés que nous rencontrons quotidiennement, et peut-être plus encore dans la *préparation des actions et des politiques* relatives à ces problèmes. Car ceux-ci sont devenus redoutablement complexes et exigent donc, plus que jamais, une approche et une politique globales. Il serait facile d'en évoquer de multiples exemples dans l'actualité la plus récente, qu'il s'agisse de la recherche d'issues à la « crise » économique et financière, de réponses souhaitables à l'aggravation de l'inégalité sociale et de la violence, de politiques à adopter face aux mouvements migratoires, et *a fortiori*, des grands défis permanents que constituent l'organisation de la paix mondiale, la promotion de la démocratie, le respect des écosystèmes, et finalement le « développement » dans son sens le plus large de « progrès social ». On voit bien que de telles analyses et de telles politiques globales ne peuvent résulter

d'une approche fragmentée, compartimentée, spécialisée, mais qu'elles requièrent justement une réflexion générale à partir d'une multitude de questions croisées.

Faut-il pour autant condamner la *spécialisation* par discipline ? Certes non, puisqu'elle constitue une étape indispensable de la construction de l'approche globale. Et c'est bien ce que soutiennent, légitimement, les défenseurs obstinés de cette spécialisation dans l'enseignement et la recherche universitaires, notamment lorsqu'ils affirment qu'un bon spécialiste est plus utile qu'un généraliste amateur qui connaît un peu de tout mais presque rien. Le défi nouveau soulevé par les problèmes actuels de société est cependant bien celui de leur complexité croissante et de l'interdépendance étroite entre leurs composantes : la spécialisation est certes une condition nécessaire de leur approche, elle n'en est plus une condition suffisante. Cette exigence est encore renforcée en sciences sociales, faut-il le dire, par les prétentions quelque peu impérialistes de la science économique. Pratiquement, cela veut dire que cette approche exige de plus en plus un *travail collectif* de préparation : et si cette exigence s'adresse à la recherche, elle devrait aussi se préparer dans la formation à la recherche, au niveau des thèses universitaires. Dans les conditions actuelles des études en sciences sociales, cependant, celles-ci restent conçues et réalisées, pour la plus grande majorité, comme un effort individuel, un effort relativement isolé même, qui se prête difficilement à l'échange de questions évoqué plus haut. C'est bien regrettable, et l'on peut sans doute y voir l'une des causes du discrédit relatif des approches universitaires lorsqu'elles prétendent traiter de nos problèmes de société.

*

* * *

Je voudrais conclure ces brèves remarques — qui devraient être développées, approfondies, et surtout illustrées d'exemples concrets — en revenant au réalisme, mais sans changer pour autant d'opinion générale. Je sais très bien que la recherche universitaire et les thèses dans les sciences

sociales et humaines ne se situent pas, et ne peuvent pas se situer, dans les sphères éthérées de la spéculation pure, qu'on exige d'elles une utilité sociale identifiable, et peut-être plus encore, dans notre monde obsédé par l'économie, une utilité individuelle « marchandisable ». La recherche, en d'autres termes, doit servir non seulement la société en général, mais aussi son appareil productif et les conditions de fonctionnement de celui-ci ; au plan individuel, les aptitudes qu'elle contribue à former doivent déboucher sur des possibilités d'emploi rémunéré dans le monde tel qu'il existe, et non pas dans un monde idéal et désincarné. J'admets parfaitement ce réalisme et ces contraintes. Je plaide cependant pour leur dépassement, parce que je suis plus que jamais convaincu de sa nécessité. Et parce que je crois que le sentiment d'impasse qui hante aujourd'hui tous ceux qui réfléchissent sur l'évolution de notre monde ne trouvera pas de remède dans une approche purement technocratique et spécialisée : il exige une réflexion d'ensemble — une réflexion « humaniste », en somme — sur la logique et les grandes lignes de l'évolution de nos sociétés.

Les thèses peuvent et doivent y contribuer ; l'interdisciplinarité raisonnée constitue sans aucun doute l'une des voies possibles — et même l'une des voies nécessaires — d'une telle approche. Mais il faut alors tenir compte des implications concrètes d'une telle exigence : la première d'entre elles est d'arracher le thésard à sa solitude, et de tenter de l'intégrer, chaque fois que c'est possible, dans des équipes constituées autour d'une recherche collective.

Élaborer sa posture à travers la thèse

COMMENT APPREND-ON à se positionner en tant que chercheur ? En quoi la thèse appelle-t-elle à le faire tout en participant de ce processus ? Afin de répondre à ces questions, j'opte pour une centration sur la thèse en tant qu'expérience avant de développer les enjeux qui traversent le choix et la construction d'un objet de recherche. Ce point permet de faire ressortir la façon dont peut se travailler la tension entre distance et engagement. Les notions de position et de posture sont ensuite appréhendées afin de saisir ce que recouvre une posture de recherche et en quoi cette dernière renvoie à une posture de vie. Je propose de présenter progressivement les principaux ingrédients qui composent une posture de recherche, tout en mettant en évidence différents processus formatifs et identitaires. L'objectif de la conclusion consiste à revenir, notamment, sur la question de la socialisation qui apparaît de façon transversale dans cette contribution.

Recherche sur la recherche

Mon développement se base sur une étude qui investigate la façon dont des chercheurs construisent et transforment leur posture de recherche (Dayer, 2010). Cette étude renvoie à la problématique de la socialisation dans le monde scientifique, de la formation à la recherche et de la professionnalisation des chercheurs, en portant une attention particulière aux mécanismes de visibilisation et d'invisibilisation dans le champ scientifique et aux impensés de ce dernier. Elle s'inscrit dans l'interactionnisme historico-social et se fonde sur une démarche compréhensive (Schurmans, 2006). Sur le plan méthodologique, j'ai mené des entretiens semi-directifs approfondis auprès d'une dizaine de chercheurs et d'une dizaine de chercheuses¹. Interviewées sur la façon dont elles ont construit leur posture de recherche², ces personnes ont toutes parlé de leur thèse, spontanément et de

1. La démarche adoptée a pour but de permettre à la diversité de s'exprimer à travers une variété d'âge (de 28 à 61 ans), de sexe, d'état civil, de statut (du statut de doctorant à celui de professeur titulaire en passant par des postes plus ou moins stabilisés), d'ancrage disciplinaire, de nationalité, d'origine socioprofessionnelle. Les personnes – dont les prénoms sont des pseudonymes – ne se trouvent ainsi pas au même moment de leur parcours de vie et de leur carrière, tout comme elles ne bénéficient pas du même niveau de reconnaissance institutionnelle. Quant à l'âge, il ne correspond pas forcément au statut et au degré d'expérience de la personne ; dans ce sens, la délimitation entre chercheur novice et chercheur expérimenté demande à être questionnée.
2. Les chercheurs du corpus ont en commun de porter un regard critique sur certaines ou plusieurs dimensions du monde scientifique et plus particulièrement sur le positivisme, qu'elles considèrent comme étant le paradigme dominant. Méthodologiquement, j'ai volontairement choisi de ne pas réaliser une démarche comparative avec des chercheurs qui ont comme caractéristiques apparentes de ne pas manifester une telle remise en question parce que la diversité des parcours des personnes interviewées montre que certaines d'entre elles se sont socialisées dans le positivisme et reflètent ainsi la construction d'une posture de recherche dans le canon qu'elles appellent « classique ». Pour un dépassement de l'opposition entre « raison expérimentale » et « raison interprétative », je me base dans cette étude sur les travaux de Schurmans (2006) et Apel (2000).

façon approfondie, qu'elle soit en cours ou terminée depuis de nombreuses années. Les différentes interrogations que soulève la thèse ont en effet accompagné la construction de leur posture de recherche. Plutôt que de donner une définition *a priori* de cette dernière, l'objectif était de comprendre à quoi elle réfère pour les personnes en question. Cette recherche sur la recherche fait ressortir l'importance accordée à la thèse en tant qu'expérience.

L'expérience de la thèse

Différentes façons d'envisager la thèse émergent de l'analyse des entretiens. La thèse est souvent considérée comme un examen à passer afin de prouver sa capacité à mener une recherche. Olivia parle de « permis de conduire » et Cyril propose d'en faire un « jeu initiatique », ce qui suppose d'en connaître les codes, voire de les déjouer. Le processus de la thèse est rapproché du « compagnonnage » dans le sens où Naya insiste sur le fait que l'apprentissage s'effectue en grande partie de bouche à oreille et par imitation. Elle explique que ça ressemble « à un apprenti qui est à côté d'un maître qui diffuse des savoirs et des techniques ». Quant à Léo, il parle d'un « apprentissage de type médiéval », qui allie pour lui transmission et marge de manœuvre, repères et errance.

Les informateurs précisent que ces échanges ne sont pas à envisager de manière frontale mais en termes de réciprocité. Deux points principaux ressortent : le fait que les dimensions formatrices qui ont le plus marqué les personnes renvoient à des aspects informels et le fait « qu'on n'apprend pas tout seul à faire une thèse », ce qui nous amène à approfondir la socialisation professionnelle et les autres significatifs qui entrent en jeu dans le parcours de thèse.

Chaque personne a parlé de son directeur de thèse, que les relations soient considérées comme bonnes ou mauvaises par le chercheur. L'analyse met en évidence des expériences de très bonne entente – « elle me laisse une autonomie totale » (Carole) –, de très mauvaise entente – il bloquait mes données

et ne voulait pas me les rendre» (Claire) – ou d'entente fluctuante avec le directeur de thèse. Certains enquêtés précisent qu'il arrive souvent qu'un directeur prodigue de précieux conseils de recherche mais ne sache pas s'y prendre sur le plan des relations humaines, ou inversement. Chaque répondant a bénéficié d'un accompagnement dont la qualité demande à être interrogée de cas en cas, tant les situations sont variables et influent sur la trajectoire de la thèse.

La thèse constitue donc une expérience éminemment relationnelle. En tant qu'expérience vécue (Zaccai-Reyners, 2003), la thèse s'élabore à travers des interactions sociales. En plus du directeur de thèse, d'autres personnes interviennent dans ce processus, des spécialistes aux collègues, des rencontres à l'entourage proche (partenaire, famille, amis). Elles constituent des ressources intellectuelles et affectives. Des auteurs, vivants ou défunts, habitent également l'univers de la thèse ; l'écriture engage un dialogue intérieur et, en anticipation du regard d'autrui, un face-à-face avec soi-même et avec les membres d'un jury, incarné ou imaginé. Un travail s'élabore sur les normes de la communauté scientifique qui ont été intériorisées et qui sont plus ou moins explicites. Le fait d'être inséré institutionnellement ou non joue un rôle prépondérant dans ce processus, en termes de sentiment d'appartenance et de possibilités de reconnaissance. La socialisation se construit également à travers des repères spatiaux et temporels. La thèse est vécue à la fois comme inscrite dans un temps précis – comprenant des échéances – et comme atemporelle – c'est-à-dire un processus qui vient de loin et ne se termine jamais.

La thèse en tant que processus s'articule à la thèse en tant que produit, et la soutenance constitue un moment charnière. Les personnes interviewées font part des dilemmes qu'elles ont rencontrés ou rencontrent face à des prises de risque concernant le degré de conformité de leur thèse par rapport au paradigme dominant (renvoyant au positivisme pour elles). Ces prises de risque concernent non seulement la thèse mais également la possibilité de poursuivre une carrière académique. Par exemple, un professeur interviewé conseille aux doctorants avec qui il travaille de ne pas faire la thèse désirée

mais celle qui plaira au jury et d'ensuite gagner en autonomie. En revanche, d'autres encouragent l'originalité et permettent un large espace de liberté. Pour Baumard (1997), la thèse cristallise trois sources principales : le paradigme épistémologique établi dans le domaine de recherche en question, la personnalité et la posture épistémologique du directeur de thèse ainsi que les rites d'interaction de la communauté scientifique dans laquelle s'insère la recherche. Le degré des marges de manœuvre renvoie à des rapports hiérarchiques interpersonnels et plus généralement à la politique de la science ainsi qu'aux évaluations en vigueur.

Dans le même sens, le choix de l'objet de la thèse ressort fortement de l'analyse en ce qu'il révèle des tensions entre aspirations personnelles et possibilités professionnelles, entre critères épistémiques et critères économiques, entre conformité et originalité. Poser la question de l'objet de recherche renvoie également à poser celle de la distance et de l'engagement.

L'objet de recherche, entre distance et engagement

Le choix et la délimitation de l'objet de recherche sont porteurs d'enjeux identitaires et professionnels. Les chercheurs ressentent de la frustration lorsqu'il est imposé de façon exogène (ne pas pouvoir choisir l'objet) ou lorsqu'il est dévalorisé par les normes dominantes (rejet, censure). Le rapport à l'objet de recherche est directement lié à la construction d'une posture et à un travail identitaire :

J'ai vécu des tensions liées à mon rapport à l'objet. C'est un objet qui s'est imposé à moi plus que moi je ne l'ai choisi, c'est là que j'ai eu envie de creuser et creuser cet objet, c'était creuser ma propre position, mes propres tensions, ma propre identité aussi. Ça s'est imposé tout seul, je ne saurais même pas dire à quel moment j'ai fait un choix (Éric).

L'objet nous désigne plus que nous ne le désignons (Bachelard, 1949) et la nécessité de penser son rapport à l'objet de recherche est soulignée par les enquêtés, tout comme le fait de ne pas se situer dans une position d'extériorité et de surplomb. Le rapport à l'objet soulève des interrogations qui se posent d'une façon particulière lorsque le chercheur est en relation avec des informateurs – relation dont les rapports de pouvoir (rapports sociaux de sexe, de position sociale, etc.) qui la traversent demandent à être pris en charge. Léo relève qu'en sciences humaines et sociales, « nous sommes nous-mêmes notre propre objet d'étude » et qu'il est essentiel de travailler cette question, tout comme Paul considère les répondants comme de « véritables partenaires et détenteurs d'expertises ».

Les chercheurs parlent de négation du rapport à l'objet liée à l'inculcation du principe de neutralité et, plus généralement, aux oppositions entre distance et engagement, entre objectivité et subjectivité, entre science et non-science. Les enquêtés remettent en cause ces dichotomies ainsi que les principes d'extériorité à l'objet et d'objectivité, prônés par le positivisme :

Si cette tension est très dure, c'est parce qu'on nous dit qu'il faut être neutre et objectif et impartial or c'est impossible de l'être, les informations ne sont pas neutres, elles font de l'effet, elles font écho (Carole).

Éric signale « qu'on ne peut pas prôner l'extériorité alors qu'on a les deux pieds dedans ». Igor parle « d'utopie du non-jugement » et d'une « culture du respect ». Quant à Dora, elle met en évidence « une attitude d'étonnement » ; elle insiste sur le fait d'éviter de contrôler et de prédéfinir les dimensions de l'objet d'étude. Patricia évoque la notion d'empathie qu'elle envisage comme « une capacité à se déplacer de son propre point de vue et à entrer dans celui d'autrui en le respectant ». Carole développe aussi l'idée de respect envers son objet de recherche à travers une démarche méthodologique adaptée ; et elle élabore un mouvement de décentration progressive en essayant « d'avoir l'objet moins dans le corps » et

en ouvrant son regard à tout ce qui gravite autour de lui. Ce processus consiste à intégrer tous les aspects et critiques rencontrés, et « d'aller gratter partout, même là où ça fait mal » ; elle parle d'empathie pour les données, y compris celles « qui ne te plaisent pas ». Il s'agit ici de prendre en compte toutes les informations qui émergent, sans écarter celles qui ne correspondent pas aux attentes du chercheur.

Afin de travailler la tension entre distance et engagement – présente dans toute recherche – Éric procède ainsi :

Dans les oppositions qui structurent la manière de faire de la recherche aujourd'hui, il faut faire scientifique à tout prix donc il faut mettre de côté les émotions, on nous envoie la neutralité axiologique comme un dogme qui tomberait du ciel et moi j'essaie plutôt de mettre les cartes normatives sur la table (Éric).

Cette démarche réfère à la clarification de sa démarche de recherche, à l'explicitation de ses choix et à la mise en œuvre d'une rigueur méthodologique. L'écriture – envisagée comme un travail sur soi et comme participant au processus de construction des connaissances – émerge de façon récurrente comme moyen pour réduire certaines tensions, en soulignant le fait qu'elle renvoie à une activité professionnelle et collective (Becker, 2004). J'ai développé ces aspects dans des travaux portant sur les modes d'existence dans la recherche et plus particulièrement sur les questions d'écriture (Dayer, 2009 ; Charmillot, Cifali et Dayer, 2006).

Quant à Victor, il évoque la notion d'« engagement distancié ». Olivia souligne la « montée en puissance de l'intersubjectivité » et Luc insiste sur l'« implication du chercheur ». Il précise que ce qui l'intéresse, c'est d'être sur « la ligne de crête et de déplacer les frontières ». Concernant ce travail sur la tension entre distanciation et engagement, Callon (1999) propose de n'être ni intellectuel dégagé, ni intellectuel engagé, mais d'adopter une double stratégie du détachement et de l'attachement. Dans un même souci dialectique, Piron (1996) propose la figure du chercheur solidaire afin de dépasser les figures du chercheur classique et du chercheur

coupable. Olivier de Sardan (1996), pour sa part, traite également de la responsabilité du chercheur en approfondissant certains écueils interprétatifs.

Les personnes interviewées soulignent le fait que la façon d'appréhender l'objet de recherche et de le construire est sous-tendue par une posture de recherche, basée sur des fondements épistémologiques qui sont trop souvent passés sous silence.

De la position à la posture

Faire une thèse participe de la construction d'une posture de recherche et révèle en même temps la posture en train de se construire. Lorsque les personnes interviewées parlent de leur posture de recherche ou de leur thèse, elles parlent de leurs façons de se positionner, en tant que chercheurs – mais pas uniquement, comme le montrera la suite du développement. Les informateurs opèrent une distinction entre les notions de position et de posture.

La notion de position renvoie pour les répondants à la façon de se placer dans le champ scientifique, non seulement au sens de se situer et de marquer ses positions mais également au sens de signifier les positions auxquelles on s'oppose. Il ne s'agit donc pas de se trouver une place toute faite mais de la construire, de s'en faire une et de la défendre (la métaphore du combat est évoquée à maintes reprises). L'idée de position renvoie aussi à une prise de position, au sens d'une affirmation et au sens d'une prise de territoire dans le champ scientifique, traversé par des rapports de pouvoir et des légitimités contrastées. Il est également question de position dans l'espace public et de position médiatique :

Il y a eu des résultats qui m'ont amené à avoir une position dans l'espace public, c'est-à-dire à faire des débats, des articles dans des journaux, à prendre contact avec des ministères, à essayer de monter des programmes de recherche (Luc).

Diana souligne qu'elle est engagée au sein d'une association concernant son domaine « qui peut faire des prises de position aussi sur le plan politique ». Quant à la notion de posture, elle réfère davantage à une approche globale ou à une perspective adoptée :

La façon de faire est venue par des disciplines et par ce que je peux appeler aujourd'hui des postures ou des conceptions de l'activité scientifique et des philosophies sous-jacentes (Olivia).

Les manières de faire de la recherche sont alimentées par des ressources disciplinaires et des soubassements philosophiques. La posture se rapproche également d'une manière de concevoir l'activité scientifique et la production de connaissances. Olivia mentionne qu'elle a dû effectuer un cheminement pour identifier ces diverses conceptions et se repérer dans différents courants. Victor et Naya effectuent une nuance entre posture et position ou positionnement, dans le sens où cette dernière relève qu'elle utilise les expressions « posture de recherche » et « position théorique » alors qu'elle ne dit pas l'inverse. Par rapport à la notion de position, celle de posture a la particularité de référer à un engagement du corps et à un processus d'incorporation :

Avant d'être de la recherche, avant d'être un type de discours théorique que tu tiens contre un autre, c'est d'abord dans le corps, et le plus fort garant de cette cohérence c'est parce que j'ai intériorisé ma posture épistémologique qui est théoriquement sophistiquée. Ma posture est incorporée, c'est pour ça que quand je parle de posture, c'est d'abord le corps (Naya).

La façon dont les personnes envisagent leur posture de recherche dépasse leur champ professionnel et renvoie à un engagement transversal, c'est-à-dire qu'il n'est pas uniquement question d'une posture de recherche mais également d'une posture de vie.

Une posture de recherche et de vie

Les enquêtés relèvent que la posture de recherche renvoie à une posture au monde. Une posture de vie sous-tend ainsi la posture de recherche et revêt une dimension identitaire et existentielle :

Je ne crois pas qu'on puisse porter une épistémologie sans la vivre, sans porter en même temps une vision du monde. On ne peut pas le faire, pour moi, de manière désintéressée, choisir un cadre théorique, il faut y croire. Je ne pense pas qu'on puisse faire de la recherche sans des engagements personnels, philosophiques, profonds (Paul).

Pour Dora, son approche de la recherche coïncide avec sa conception de la vie et elle précise que des changements personnels ont pu influencer sur sa manière de faire de la recherche et réciproquement. L'élaboration d'une posture, de vie et de recherche, prend ses racines dans différentes sphères et dans des sols antérieurs au champ scientifique. Elle est le fruit perpétuel de diverses socialisations. Qu'en est-il, plus précisément, de la recherche ?

Faire preuve d'originalité et de créativité

Les informateurs insistent sur le fait que la recherche renvoie à une pluralité de pratiques et ils s'opposent à une conception de la science qui dicterait une seule façon de faire de la « vraie » science. Luc relève que l'on peut être sociologue (par exemple) de mille façons et Igor qu'il y a plein de formes différentes du métier de chercheur.

Les répondants soulignent l'idée d'aller vers l'inconnu et d'oser sortir des sentiers battus. Paul relève que la recherche consiste à avoir le droit de se tromper et d'aller chercher des aspects nouveaux – « quitte à te casser la gueule » – ainsi qu'à ne pas « ronronner sur des théories qui ne collent plus aux pratiques ». La recherche renvoie à la créativité et à l'invention, à la découverte et à l'investigation. Elle peut également

se traduire par la mise en lien d'éléments qui semblent isolés ou qui de prime abord n'ont rien à faire ensemble. Pour Carole, l'enquête, la curiosité et l'empathie constituent des notions clés d'une démarche de recherche :

Si je devais dire un mot sur ce qu'est la recherche, ça serait l'enquête, la curiosité et l'empathie. Ça veut dire être curieux de tout et être empathique, c'est aller même là où tu penses qu'il peut y avoir du danger, c'est jouer le jeu du danger. C'est aller même dans les endroits où tu sens que tout ce que tu viens de penser, de dire et d'écrire peut s'écrouler d'un seul coup, ce serait une espèce d'empathie pour la nouveauté ou pour ce qui risque de détruire ton château de cartes (Carole).

Carole souligne que les sciences sociales, idéalement, consistent à avoir une vocation pour comprendre les problèmes sociaux et qu'il n'est pas possible de construire des connaissances en reproduisant des carcans de pensée. Pour elle, « si on veut comprendre, il faut faire casser des cadres, sortir des cadres ». La notion de prise de risque est à nouveau présente. Une posture de recherche exige du courage, de l'ouverture et de la capacité à se remettre en question :

Je crois que la posture scientifique ça doit être très bien se connaître parce que le scientifique doit avoir beaucoup de courage, être ouvert et remettre toujours en question ce qu'il croit et ça touche le niveau identitaire [...]. Pour moi, le travail du chercheur c'est très profond, c'est vraiment une posture de vie, ça veut dire que toi tu es toujours prêt à mettre tout en discussion (Dora).

Dora fait un parallèle avec l'histoire des sciences et certains bouleversements scientifiques. Pour elle, les crises existentielles des scientifiques – lorsqu'ils ne comprenaient plus rien et se rendaient compte que toutes les règles qu'ils connaissaient ne pouvaient plus être utilisées pour saisir ce qui se passe – ne sont pas qu'une question d'intelligence (« est-ce qu'on a le cerveau suffisamment développé pour

comprendre ça ? ») mais plutôt une question identitaire (« est-ce qu'on est capable au niveau émotif de notre identité de se remettre en question et de laisser tomber tout ce qu'on a appris et sur quoi on a basé notre croyance jusqu'à maintenant pour ouvrir autre chose ? »). La recherche s'appuie ainsi sur une capacité critique de réflexivité et de décentration, autant au niveau émotionnel qu'intellectuel, personnel que social. De quelle façon peut-on analyser la construction d'une posture de recherche ?

Faire ses armes pour s'affirmer, se familiariser pour s'habiler, s'autoriser pour s'actorialiser

La démarche analytique de l'étude en question met en évidence deux catégories principales différenciant les parcours des personnes interviewées en regard de leur posture de recherche. La première catégorie – l'immersion – renvoie à des personnes qui ont l'impression d'être depuis toujours dans leur posture alors que la seconde catégorie – la conversion – réfère à des expériences de changement plus ou moins radical de posture. La construction d'une posture de recherche renvoie à un travail de socialisation qui passe par une clarification de l'univers scientifique, à travers l'identification de personnes, de courants, de lieux et de pratiques différents :

Tu vois bien ce qui fait plaisir à certains et pas aux autres, ce qui est réprouvé aux uns et pas aux autres, et petit à petit, la pratique du monde académique de manière vraiment large – donc enseignements, lectures, échanges avec les collègues, réunions, etc. – fait en sorte que tu commences à identifier beaucoup mieux les lieux où il y a plus d'autorisation, ceux qui demandent de la diversité ou qui sont très orthodoxes. Donc les paysages deviennent un peu plus clairs (Olivia).

Dans le même sens, Naya explique qu'elle a commencé « à distinguer des façons d'être dans le monde de la recherche, des façons d'être au monde, des façons et des lieux différents

d'être dans la recherche». Elle précise qu'elle découvre qu'il y a des lieux où elle veut être et d'autres où elle le refuse :

Ma posture de recherche s'est construite «contre», contre la pensée positiviste dont je voyais les limites. Je devais faire avec des vides ou avec des significations partagées mais minoritaires (Naya).

Cet extrait met en évidence le cas d'une construction de posture «contre», en creux, ainsi que des différences de légitimité dans le monde de la recherche et la difficulté de construire une posture de recherche remettant en cause le paradigme considéré comme dominant, dans la mesure où les significations partagées sont soit absentes, soit minoritaires. Cette situation pousse à trouver des armes au sein de l'univers scientifique afin de fonder sa posture de recherche. Les armes renvoient également à la découverte et à la maîtrise progressive d'un champ ainsi qu'à la constitution d'outils, ce que donne à voir la suite du cheminement de Naya :

J'ai un autre pouvoir d'agir qui peut se doter d'autres instruments, j'ai l'impression d'avoir une panoplie d'instruments à disposition pour le monde scientifique parce que je commence à le connaître et il y a une espèce d'habileté, d'aisance qui s'est forgée mais d'aisance pour agir. J'ai l'impression que je commence à pouvoir ne plus me laisser piéger par des discours conventionnels et à faire des choix en me disant que certaines choses ne m'intéressent pas même si tout le monde dit que ça l'est (Naya).

Une familiarité se forge et l'apprentissage progressif rend possible l'habilitation et l'autorisation :

C'est s'autoriser, c'est-à-dire que ça apprend à s'affirmer et à tenir bon et à s'autoriser et à créer. C'est vraiment être plus armée, équipée. Et donc l'apprentissage, c'est l'habilitation de soi, je suis habilitée à... (Olivia).

Il s'agit également d'autonomisation et d'actorisation :

Je savais très bien ce que les profs attendaient de moi mais j'ai appris à chercher par moi-même. Je me suis dit: «Est-ce que je suis d'accord avec ce qu'on m'impose ou pas? Qu'est-ce que je crois vraiment?» Ça m'a vraiment poussée à trouver une autre façon de faire et à changer de paradigme. C'était vraiment une transformation identitaire très forte, j'ai dû faire beaucoup de travail sur moi pour y croire vraiment (Dora).

Une posture de recherche commence à se consolider et elle n'engage pas uniquement l'individualité du chercheur. Le décalage ressenti se joue en effet envers des normes en vigueur, incarnées par des individus et des collectifs. La recherche et la rencontre d'autrui significatifs se montrent indispensables afin de pouvoir se (re)connaître; au sens de s'identifier à des personnes et des perspectives qui ont du sens, de bénéficier d'une reconnaissance de sa posture et de faire connaissance avec des alliés:

Il n'y avait que moi avec moi puis un interlocuteur unique mais après il y a le fait d'avoir recherché les autres et d'avoir rencontré des gens qui se posaient le même type de questions, qui cherchaient un peu dans la même direction à ce moment-là (Olivia).

Les alliés jouent un rôle fondamental dans l'élaboration d'une posture de recherche. Les échanges avec des collègues permettent de forger et de soutenir cette dernière. La socialisation professionnelle ne se cantonne pas aux rapports de proximité et à l'équipe de recherche, elle renvoie également à une structure institutionnelle:

Je ne suis plus tout seul de mon côté, il y a des collègues, il y a l'équipe où je travaille où je peux vraiment trouver des ressources. Si j'étais dans un département où on me regardait avec des yeux gros comme ça dès que je formule mon projet de thèse, j'aurais renoncé très rapidement, ça aurait été trop coûteux. Donc je suis entouré d'une équipe qui permet à ce genre de thèse d'être faite. Ça, c'est quand même une tension

avec laquelle on a à composer, après c'est aussi donner de la légitimité. La question est de comprendre comment moi je me positionne dans ce champ, comment les gens se positionnent dedans. J'ai l'impression que ça permet de donner une certaine légitimité aussi à ce que je fais (Éric).

La question de la légitimité intervient à nouveau, liée à l'évaluation du coût d'un certain positionnement, à sa défense et à des systèmes de justification. Cet extrait met bien en évidence la dialectique progressive entre des plans individuels, relationnels et sociétaux ainsi que le passage à un régime d'engagement au niveau public (Thévenot, 2006). L'étude dont il est question ici montre d'ailleurs la façon dont l'engagement du chercheur s'élabore à travers une *praxis* critique, politique et éthique (Dayer, 2010).

Une posture socialisée

S'exprimer sur la construction de sa posture de recherche revient à parler de sa thèse, et s'exprimer sur sa thèse révèle une posture de recherche en construction. L'expérience de la thèse donne à voir l'architecture d'une posture de recherche qui dessine ses fondements épistémologiques, ses piliers théoriques et son assemblage méthodologique. Elle met plus particulièrement en exergue les dimensions relationnelles, temporelles et spatiales qui construisent cette aventure intellectuelle et humaine, affective et corporelle, individuelle et collective. Cette contribution a également montré la façon dont le choix et la construction de l'objet de recherche rendent saillante la dialectique entre distance et engagement. De la notion de position à celle de posture, cette dernière a revêtu une dimension existentielle. L'originalité et la créativité, la prise de risque ainsi que la capacité à remettre en question son chantier participe de la socialisation professionnelle du métier de chercheur, tout comme apprendre à se positionner, à s'autoriser, à s'actorialiser. Cette habilitation progressive renvoie à des engagements pluriels dans le monde.

Ces différents aspects demandent à penser la formation à la recherche dans le sens où la socialisation dans l'univers scientifique réfère à un apprentissage souvent informel et principalement sur le tas. Les normes implicites sont rarement clarifiées ou discutées et le degré de ressources dont bénéficient les personnes est relativement arbitraire. Construire une posture de recherche peut justement permettre de dépasser ces situations, en apprenant à se repérer dans le paysage épistémologique, en argumentant ses choix méthodologiques et en travaillant la cohérence de la démarche de recherche. Ancrer une posture de recherche revient à se positionner dans le paysage de la recherche, à élaborer au sein de l'univers scientifique les armes pertinentes et à (re)connaître ses alliés. La défense d'une posture de recherche ne s'actualise pas uniquement lors d'une soutenance de thèse mais également à travers des transactions sociales permanentes et des rencontres sans cesse renouvelées.

Bibliographie

- APEL Karl Otto, 2000, *Expliquer-comprendre. Une approche pragmatico-transcendantale* [autre titre : *Expliquer-comprendre. La controverse centrale des sciences humaines*], trad. par Sylvie Mesure, Paris, Cerf (coll. « Passages »).
- BACHELARD Gaston, 1949, *La psychanalyse du feu*, Paris, Gallimard (coll. « Folio/Essais »).
- BAUMARD, Philippe, 1997, « Constructivisme et processus de la recherche. L'émergence d'une « posture » épistémologique chez le chercheur », *Cahiers de recherche Larego*, Saint-Quentin-en-Yvelines, Université de Versailles-Saint-Quentin, septembre (article présenté au colloque Constructivisme et sciences de gestion, IAE de Lille, 23 octobre).
- BECKER Howard S., 2004 [1986], *Écrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*, trad. par Patricia Fogarty et Alain Guillemain, préf. de Jean-Claude Passeron, Paris, Économica (coll. « Méthodes des sciences sociales »).
- CALLON Michel, 1999, « Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégaïé. La double stratégie de l'attachement et du détachement », *Sociologie du travail*, vol. 41, n° 1, p. 65-78.

- CHARMILLOT Maryvonne, CIFALI Mireille et DAYER Caroline, 2006, « L'écriture de la recherche mise en questions », dans Christian Bota, Mireille Cifali et Marc Durand (eds.), *Recherche, intervention, formation, travail. Débats et perspectives dans le champ de la formation des adultes*, Genève, Université de Genève (coll. « Cahiers de la section des sciences de l'éducation »), p. 169-190.
- DAYER Caroline, 2009, « Modes d'existence dans la recherche et recherche de modes d'existence », *Pensée plurielle*, vol. 1, n° 20, p. 63-78.
- 2010, *Construction et transformation d'une posture de recherche. Examen critique de la pensée classificatoire*, Saarbrücken, Éditions universitaires européennes.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 1996, « La violence faite aux données. De quelques figures de la surinterprétation en anthropologie », *Enquête. Anthropologie, histoire, sociologie*, n° 3, p. 31-59.
- PIRON Florence, 1996, « Écriture et responsabilité. Trois figures de l'anthropologue », *Anthropologie et sociétés*, vol. 20, n° 1, p. 125-148.
- SCHURMANS Marie-Noëlle, 2006, *Expliquer, interpréter, comprendre. Le paysage épistémologique des sciences sociales*, Genève, Université de Genève (coll. « Carnets des sciences de l'éducation »).
- THÉVENOT Laurent, 2006, *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte (coll. « Textes à l'appui – Politique et société »).
- ZACCAÏ-REYNERS Nathalie, 2003, « Introduction et présentation », dans Nathalie Zaccâi-Reyners (ed.), *Explication-compréhension. Regards sur les sources et l'actualité d'une controverse épistémologique*, Bruxelles, Éd. de l'université de Bruxelles (coll. « Philosophie et société »), p. IX-XXV.

Deuxième partie

Construire son enquête et produire ses données

Le projet de thèse

Un processus itératif

JE COMMENCERAI par deux constats simples¹ :

– Une thèse est une forme de recherche parmi d'autres, soumise pour l'essentiel aux mêmes contraintes qui régulent tout programme de recherche. Seuls le cadre institutionnel du doctorat, la forte implication du doctorant et parfois son inexpérience distinguent le projet de thèse d'un quelconque programme de recherche².

– Une recherche (une thèse, donc) est un processus qui comporte diverses étapes. Deux d'entre elles sont désormais largement traitées dans la littérature de type méthodologique, épistémologique et même pédagogique : le terrain³ et l'écriture⁴. Deux autres restent assez largement ignorées à

-
1. Je remercie Aïssa Diarra, Éric Hahonou, Yannick Jaffré, Valéry Ridde et Bob White pour leurs remarques sur une première version de ce texte.
 2. Mais les projets de thèse s'insèrent en fait dans des séquences biographiques variées. À la différence des doctorats se situant dans le prolongement d'un master, certains projets de thèse reposent sur une expérience professionnelle solide (consultant, médecin, agronome, éducateur, etc.) reconsidérée dans une perspective de science sociale.
 3. Voir par exemple Beaud et Weber, 1998.
 4. Voir l'ouvrage pionnier de Van Maanen, 1988.

ce jour : l'élaboration d'un projet de recherche ou de thèse, autrement dit l'étape initiale d'une thèse, qui précède en principe le terrain, et dont je traiterai ici, et le dépouillement des données, autrement dit la phase qui se situe entre le terrain et l'écriture, que je ne ferai qu'évoquer⁵.

Bref retour sur *La rigueur du qualitatif*

La rigueur du qualitatif (Olivier de Sardan, 2008) ne fait pas exception, et ignore ces deux étapes. Cet ouvrage était pourtant destiné pour une large part aux doctorants en socio-anthropologie. Il tentait de décrire et de rendre familier et gérable un espace situé à l'interface de l'épistémologie et de la méthodologie, tant il me semble qu'on ne peut séparer les deux : sans épistémologie la méthodologie tourne vite à la boîte à outils, et sans méthodologie l'épistémologie devient spéculative et éloignée du réel. Il reposait sur une triple expérience : de multiples recherches personnelles de terrain sur des thèmes variés, de longues années d'enseignement doctoral, et une participation récurrente à divers débats théoriques⁶.

En analysant, au fil de cet ouvrage, les modes de production des données et la « politique du terrain », les fonctions de l'observation et de la description, l'importance du niveau « émique » et des points de vue propres aux acteurs, le rôle du « je » en anthropologie, les ambiguïtés de l'idéologie populiste fréquente au sein des sciences sociales, ou les pièges de la surinterprétation, il s'agissait de définir concrètement, à travers les diverses facettes de la pratique professionnelle de la socio-anthropologie, ce en quoi les interprétations sociologiques ou anthropologiques, aussi construites soient-elles

-
5. La « *grounded theory* » a toutefois développé toute une série de procédures relatives au traitement des données et de leur codage ; voir Strauss et Corbin, 1998.
 6. Que ce soit à travers une critique qui me semblait nécessaire du post-modernisme ou du fait d'échanges fructueux avec Jean-Claude Passeron, auteur du meilleur ouvrage à ce jour d'épistémologie des sciences sociales (Passeron, 2006).

théoriquement et aussi sous pression soient-elles idéologiquement, relèvent néanmoins d'un objectif de connaissance véridique du monde (portant sur des «réels de référence»), et doivent nécessairement se soumettre à des *contraintes d'adéquation empirique*, même si celles-ci ne sont jamais vraiment formalisables et restent toujours du domaine de l'approximation. *La rigueur du qualitatif* examinait les principales opérations de recherches caractéristiques de la socio-anthropologie, mais en privilégiant l'ancrage empirique des énoncés savants et la production de théories «enracinées dans le terrain» (Glaser et Strauss, 1973).

J'ai l'occasion ici de combler partiellement l'absence, dans *La rigueur du qualitatif*, de réflexion spécifique sur le projet de recherche⁷.

En effet, le projet de recherche, que je ne décrirai désormais que sous la forme spécifique du projet de thèse, est une étape particulièrement intéressante du processus de recherche, parce qu'elle met en évidence un enjeu majeur : *l'articulation entre un objectif empirique et l'appui sur des débats savants. Cette articulation complexe est au cœur de tout projet de thèse.*

Je défendrai ici une perspective itérative et «ouverte» de la construction d'un projet de thèse, faite d'allers et retours incessants entre le terrain et la littérature scientifique. Autrement dit, même si le projet de thèse précède l'essentiel du terrain, il n'est pas sans inclure divers éléments de terrain.

Certes, cette perspective relève d'une expérience professionnelle de type classiquement décrit comme «anthropologique». Mais je préfère invoquer plus largement une tradition «socio-anthropologique», tant la sociologie dite parfois «qualitative» (dont la paternité largement reconnue remonte à l'école de Chicago) partage les mêmes objectifs et les mêmes méthodes. Je n'entends pas toutefois opposer approches qualitatives et approches quantitatives, à l'heure

7. Outre la direction d'une quarantaine de thèses, j'ai eu des occasions multiples de réfléchir sur le projet de thèse, dans le dialogue fructueux avec des doctorants très divers n'étant pas sous ma direction, grâce à l'animation de nombreux séminaires doctoraux à Niamey (au LASDEL et lors des diverses sessions de son université d'été), mais aussi lors de *PbD seminars* en Europe (Marseille, Roskilde, Helsinki, Bruxelles, Mainz, Paris).

où les « méthodes mixtes » sont de plus en plus sollicitées (Greene, 2007). La perspective que je défends ici sur une base « socio-anthropologique » me semble en effet pouvoir être utile plus généralement dans le champ tout entier des sciences sociales, au-delà des méthodes d'enquête choisies, à condition qu'on entende par sciences sociales des projets de connaissance fondés sur l'enquête empirique.

Je m'intéresserai successivement aux problématiques exploratoires, aux composantes d'un projet de thèse, à son processus de production, et, enfin, à la gestion des interlocuteurs.

Problématiques exploratoires

Le projet de thèse se construit *progressivement* sur trois piliers : a) un thème particulier, associé à un espace-temps concret, autrement dit à un réel de référence spécifique que l'on entend investiguer empiriquement ; b) une problématique, autrement dit un ensemble articulé de questions de recherches relatives au thème choisi (ce qui inclut une configuration complexe de curiosités, d'intérêts cognitifs ou d'interrogations personnelles) ; c) un capital de lectures érudites privilégiées ayant un rapport proche ou lointain avec ce thème.

La problématique est donc au cœur du projet, elle s'adosse à des références savantes et à des débats scientifiques, mais elle est au service d'une investigation empirique future, destinée à produire des interprétations originales. La problématique doit ouvrir un espace d'exploration.

À ces trois piliers il s'ajoute trop souvent un intrus : les certitudes préalables du chercheur, jeune ou moins jeune. Une problématique doit d'abord et avant tout être malléable, souple et provisoire. Elle doit évoluer tout au long du processus d'élaboration du projet de thèse⁸.

8. Il faut d'ailleurs ajouter qu'elle doit aussi évoluer tout au long du processus de recherche lui-même. Rien ne serait plus inquiétant qu'une recherche qui, à l'arrivée, correspondrait de trop près à sa problématique initiale.

Cette perspective s'oppose donc à d'autres visions de la problématique, de type déductif ou hypothétique, qui invitent le doctorant à se situer d'emblée dans un espace théorique prédéterminé ou à construire un système d'hypothèses *a priori*.

1) Le monde des sciences sociales est surchargé de querelles d'écoles, de dogmatismes théoriques, de langues de bois scientifiques. J'ai à ce sujet une position affirmée, qui souhaite délivrer le doctorant de ces innombrables conformismes et suivismes. Une problématique ne doit pas être une allégeance à des auteurs, aussi à la mode soient-ils, et un projet de thèse ne doit pas commencer par planter un drapeau théorique dont on se ferait le champion, et qu'il faudrait défendre tout au long du travail. Autrement dit, les nécessaires références érudites d'un projet de thèse doivent relever d'un usage pragmatique, voire éclectique, sans révérences, sans incantation et sans dévotion. Rien n'empêche d'utiliser Bourdieu *et* Boudon, Marx *et* Weber, et rien n'oblige non plus à s'en réclamer. Seule la *pertinence* d'une référence érudite par rapport à une question de recherche compte, quel que soit son auteur. Le but d'une problématique exploratoire est de construire des interrogations nouvelles face à un thème original, et non d'afficher sa capacité à reproduire une *doxa* scientifique⁹.

2) Souvent le futur doctorant est invité à concevoir un système d'hypothèses, que le terrain infirmera ou confirmera. Cette approche, qui suit un modèle positiviste, n'est qu'une possibilité parmi d'autres. Elle semble être en fait la moins adaptée au régime général des sciences sociales, mais reste sans doute nécessaire dans les approches quantitatives, en particulier reposant sur l'usage systématique des questionnaires. Mais elle délimite aussi, hélas, un « cadre mental des hypothèses », qui enferme le jeune chercheur dans une approche standardisée, *a priori* et déductive, au détriment de curiosités plus libres et d'une approche plus inductive. Mais il

9. Bien évidemment c'est aussi dans le processus de rédaction de la thèse elle-même que le poids de telle ou telle orthodoxie, parfois imposée par un directeur de thèse, parfois intériorisée par le doctorant, peut se faire sentir.

est vrai qu'on peut aussi utiliser le mot d'« hypothèse » dans des significations plus légères ou distraites, guère éloignées du terme de « pistes » que pour ma part je préfère largement. Une problématique exploratoire doit ouvrir à la découverte de la complexité, de l'imprévisibilité et de l'ambivalence des contextes qui vont être investigués, et non produire des alternatives simplistes préformatées.

Une telle problématique est une construction progressive, comme on le verra. Ce n'est pas un processus autonome et autosuffisant de réflexion intellectuelle et d'écriture en circuit fermé. Au contraire, dans la formulation et l'articulation progressive de questions de recherches pertinentes, le passage par des phases de terrain comme par des phases de lectures liées au terrain est un élément central : c'est en cela que le projet de thèse est fondamentalement évolutif.

Les composantes d'un projet de thèse

Le projet de thèse, au sens strict, est un document que doit fournir le doctorant en début de parcours pour satisfaire à diverses exigences : l'accord d'un directeur de thèse, l'inscription en doctorat, l'obtention d'une bourse. Mais c'est aussi, ou surtout, un texte de cadrage, où il définit ses propres objectifs et le dispositif de recherche qu'il entend à cet effet déployer. Revenons plus en détail sur les trois piliers sur lesquels il repose : le thème et le terrain ; la littérature pertinente ; les questions de recherche que se pose le doctorant. On y ajoutera la présentation du dispositif de recherche.

Le thème et le terrain

Le choix d'un thème (le sujet de thèse proprement dit, autrement dit un objet intellectuel, le point d'entrée d'une curiosité scientifique) est aussi indissociablement le choix d'un espace-temps particulier, d'un « réel de référence », qui va donner lieu à une investigation empirique sur un « terrain » donné, doté de propriétés spécifiques. La première fonction d'un projet de thèse est donc de justifier ce choix et cette

dialectique entre thème et terrain et de montrer en quoi leur conjonction doit permettre d'apporter de nouvelles connaissances, de produire des intelligibilités inédites. Redémontrer des assertions scientifiques déjà largement tombées dans le domaine public n'a pas plus d'intérêt que de choisir un champ d'investigation sur-pâturé.

Cette justification conjointe du thème et du terrain doit d'abord et avant tout être d'ordre scientifique, et se situer en termes de production de savoirs originaux. Cela ne signifie certes pas que des préoccupations éthiques, politiques ou idéologiques (ou même strictement personnelles) n'interviennent pas dans le choix d'un thème et d'un terrain. Bien souvent, des options citoyennes, des ambitions réformatrices ou des préférences militantes se mêlent aux considérations académiques. Il est normal, voire même souhaitable, selon moi, qu'une thèse puisse s'insérer aussi dans un débat public. Mais c'est d'abord dans l'espace d'un débat scientifique érudit et empirique qu'elle doit se situer. C'est la règle du jeu, et il faut la respecter. Tout sujet de thèse peut être un objet socialement et politiquement intéressant. Mais il doit être d'abord un objet intellectuellement et scientifiquement intéressant. Le projet de thèse doit le démontrer.

Le thème et le terrain doivent non seulement être justifiés scientifiquement, ils doivent aussi être contextualisés. Une mise en perspective historique est donc nécessaire.

La littérature pertinente

Un « état de la question », portant sur la littérature concernant le thème et le terrain, est bien sûr le second élément indispensable de tout projet de thèse. Il doit témoigner de ce que le doctorant maîtrise les références savantes indispensables, et qu'il connaît bien les débats ou les acquis relatifs à son sujet, en anglais comme en français¹⁰. Mais il doit aussi « embrayer » sur la problématique, en montrant en quoi les

10. En milieu francophone, la maîtrise de l'anglais reste encore largement insuffisante, alors que la très grande majorité des références indispensables est aujourd'hui en langue anglaise.

éléments bibliographiques analysés constituent des apports pour les questions de recherche du doctorant, ou à l'inverse témoignent d'un « blanc » dans les connaissances, ou enfin constituent des obstacles ou des fausses pistes. Il s'agit en quelque sorte de faire « dialoguer » la littérature avec le thème et le terrain par la médiation de la problématique. Cet exercice permet d'apprécier comment le doctorant se situe dans un débat scientifique érudit (parfois implicite, voire virtuel, et parfois explicite) et se propose d'y intervenir de façon innovante. Ici, comme en d'autres domaines, la pertinence des références par rapport au thème, au terrain et à la problématique est le critère central. Le piège serait de s'adonner au contraire à un exercice d'érudition scolaire, fondé sur l'étalage des lectures. Le doctorant doit traiter la littérature comme un chercheur, non plus comme un étudiant.

Les questions de recherche

Beaucoup de projets de thèse s'arrêtent à la porte des questions de recherche elles-mêmes, autrement dit ils ne rentrent pas dans le cœur du projet lui-même. Ils se limitent à une présentation du thème et du terrain, à leur contextualisation, à un état de la littérature et à quelques interrogations sommaires.

Or, un ensemble de questions de recherches n'est pas une simple « liste de courses » (*shopping list*) où le futur doctorant énumérerait dans le désordre toutes les interrogations qui lui passent par la tête. C'est justement ce stade élémentaire qu'il convient de dépasser, pour constituer peu à peu un ensemble « articulé » et relativement cohérent de curiosités scientifiques argumentées, autrement dit ce qu'on appelle aussi une problématique. Dans les sciences sociales, qui sont à vocation principalement descriptive, au sens large du terme¹¹, ces questions portent d'abord sur le « comment »

11. Pour la distinction entre la description au sens large (autrement dit la posture compréhensive des sciences sociales) et la description au sens restreint (autrement dit un mode spécifique de production de données), voir Olivier de Sardan, 2008.

et concernent, pour l'essentiel, des processus, des relations, des structures, des interactions, des stratégies, des ressources ou des contraintes. Parfois, mais sous forte vigilance méthodologique, et avec une grande prudence, elles peuvent aussi porter sur le « pourquoi » et utiliser alors le langage de la causalité et des variables.

L'art du projet de thèse est non seulement de construire et d'articuler ces questions, adressées au thème et au terrain, mais aussi de les commenter : quels en sont les enjeux empiriques et cognitifs ?

D'une certaine façon, une problématique aboutie doit pouvoir être résumée sous forme narrative, comme un synopsis très provisoire de l'histoire que la thèse entend raconter : quelle en est la trame, quels en sont les héros, à quels rebondissements doit-on s'attendre¹² ? Si le doctorant est incapable de présenter ainsi son propos, en termes simples, c'est que son sujet n'est pas mûr ou que ses questions de recherche ne sont pas en place et sont mal articulées : c'est souvent le cas avec des sujets de thèse trop « compliqués », trop abstraits, ou trop vagues. L'exercice du synopsis permet de tester la capacité d'une problématique à s'adapter à un terrain concret, à faire face aux conditions de la mise à l'épreuve empirique.

Dans l'élaboration des questions de recherche, deux types d'outils intellectuels peuvent se révéler utiles : les concepts exploratoires et les descripteurs.

L'élaboration ou l'usage de « concepts exploratoires » appropriés aux questions de recherche que l'on se pose sur un réel de référence donné permettent d'encadrer et d'organiser théoriquement les investigations prévues. Les sciences sociales, à cet égard, ont souvent trop privilégié les *concepts explicatifs (ex post)*, valorisés pour leur brio théorique et leurs capacités interprétatives à partir de données déjà constituées, et sous-estimé les *concepts exploratoires*, qui se distinguent au

12. Je n'entends pas ici céder pour autant à la mode du « *story telling* » : la mise en récit que je suggère est purement métaphorique et pédagogique et ne préjuge en rien de la forme du travail réel.

contraire avant tout par leur productivité empirique (ils ouvrent de nouveaux espaces intellectuels d'enquête¹³).

Quant aux « descripteurs » (ou indicateurs qualitatifs), qui sont plus près des données, ils servent de passeurs entre les questions que se pose le doctorant et les questions qu'il va poser au terrain, entre la problématique et la méthodologie : de quels types de données a-t-on besoin pour répondre le plus efficacement possible aux questions de recherche ? Comment s'organisera le recours à des données descriptives, narratives ou statistiques ? Quelle place sera accordée aux études de cas (et comment seront-elles choisies) ? Quels corpus pertinents doit-on constituer ? Ces descripteurs sont donc construits au coup par coup : ici des séquences biographiques, là des observations systématiques, ou bien encore des conflits, des sémiologies populaires, des généalogies, des recensions, des rituels, des argumentaires, des interactions... Cela nous amène aux questions méthodologiques.

Le dispositif de recherche

J'ai jusqu'ici omis d'évoquer la composante dite « méthodologique » du projet de thèse. C'est pourtant un passage obligé, où le doctorant décrit les techniques de recueil des données auxquelles il entend recourir. Mais bien souvent, hélas, on a affaire en la matière à la description d'une boîte à outils standardisée, qui pourrait relever du copier-coller. Or, on ne peut séparer véritablement les questions de recherche et les options méthodologiques. Les secondes doivent permettre de fournir des réponses plausibles aux premières. C'est leur articulation qui est décisive. Au sein de chaque mode de production de données (entretiens, questionnaires,

13. Je citerai pour exemple deux types de concepts exploratoires que j'ai été amené à utiliser : ils permettent, à propos de thèmes donnés, de guider la curiosité et de canaliser l'investigation, sans préjuger des résultats. Il s'agit de « groupes stratégiques », concept visant à définir la diversité des « parties prenantes » (*stakeholders*) autour d'un enjeu social (Bierschenk et Olivier de Sardan, 1998) ; et de « normes pratiques », concept visant à comprendre les régulations des pratiques non conformes aux normes officielles (Olivier de Sardan, 2010).

observations, insertion personnelle, procédés de recension, sources écrites, sources audiovisuelles), des choix stratégiques doivent être opérés, qui doivent être référés aux orientations problématiques.

Autrement dit, j'appellerai « dispositif de recherche » l'ensemble organisé des questions de recherche (problématique) et des modes de production des données (méthodologie). Il y a une affinité sélective entre ces deux dimensions : certains choix problématiques supposent certaines approches méthodologiques et en excluent d'autres¹⁴.

L'explicitation des choix méthodologiques envisagés est donc nécessaire, mais toujours en liaison avec les questions de recherche. Il n'est d'aucun intérêt de dire qu'on va faire des entretiens libres, ou qu'on va procéder à des observations. Les considérations méthodologiques ne deviennent pertinentes que lorsqu'on décrit quels types d'acteurs on entend interviewer et sur quels thèmes, ou quand on identifie quelles séquences d'observation on compte pratiquer et dans quel but. Certes, il ne s'agit pas de se donner un carcan préétabli, et il n'est pas question de termes de référence à respecter impérativement : le terrain, fait d'imprévus, de contraintes et d'opportunités, démentira inévitablement toute stricte planification méthodologique. Mais anticiper des situations d'enquête significatives, et les choisir *a priori* de façon raisonnée, permet de se donner des repères et de se contraindre à concrétiser les questions de recherche, quand bien même les études de cas prévues dans un projet seraient fort différentes de celles qui seront menées ultérieurement dans le cours de l'enquête.

14. Par exemple, une vision des communautés rurales considérées comme homogènes ne s'intéressera pas à la variété des positions des acteurs locaux et ne mettra pas en place des techniques de diversification des sources et de triangulation réfléchie des points de vue.

Le processus itératif de production d'un projet

Après cette description synchronique des composantes du projet de thèse, une présentation plus diachronique est nécessaire. En effet un projet de thèse se construit par étapes, et non d'un seul coup. Contrairement à diverses préconceptions habituelles, dans chacune de ces étapes le terrain a un rôle à jouer.

Les allers-retours entre élaboration des questions de recherche, analyse de la littérature savante et terrain sont en effet incessants. Le terrain n'est donc ni une expérience mystique ineffable à laquelle le projet permettrait de se préparer, ni la concentration du travail empirique en une phase unique dont le projet de thèse serait la porte d'entrée théorique.

C'est un moyen normal, routinier, *de produire des questions de recherche pertinentes* et d'engager un dialogue interactif entre interprétations, théories et concepts d'un côté, et données empiriques de l'autre.

Le terrain se fait le plus souvent en phases multiples. Certaines de ces phases relèvent de l'élaboration du projet de thèse, d'autres relèvent de sa mise en œuvre. Mais dans tous les cas le fractionnement du terrain est toujours utile, non seulement dans les effets de retour ou de distanciation qu'il procure, mais aussi dans la création d'un rapport plus paisible et moins impatient au temps.

Je propose de distinguer trois étapes dans le processus itératif de l'élaboration du projet de thèse. Chacune combine des apports du terrain et des apports de la littérature savante.

La déclaration d'intention

C'est le point de départ d'un projet de thèse : elle définit le terrain et le thème, et en justifie le choix et l'intérêt. Il n'est pas alors question d'un véritable état de la littérature savante, mais seulement de quelques ouvrages de base, incontournables, traitant du terrain et du thème. Les questions de recherche restent très indicatives, vagues, générales. Mais le sujet doit être néanmoins cadré

empiriquement, les sites principaux de l'enquête doivent être présentés, et un *séjour de repérage* préalable sur le terrain, permettant de prendre quelques repères et de nouer quelques contacts, est fortement recommandé.

L'exercice du synopsis, pratiqué ici sous une forme très simple, permet de savoir si le doctorant est à même de « définir » son sujet de façon directe, réaliste, communicable.

Une telle déclaration d'intention, qui développe sur trois ou quatre pages le titre de la thèse, peut utilement servir à de premiers contacts avec un directeur de thèse pressenti. En cas d'accord, le doctorant passe alors à la préparation d'une première version du projet proprement dit¹⁵.

Le projet n° 1

Celui-ci propose toutes les composantes du projet de thèse évoquées ci-dessus, mais à un niveau encore imparfait et provisoire.

En particulier, il tente un premier état de la littérature savante, après une recherche documentaire systématique, et repose sur les résultats d'un premier *terrain témoin* de quelques semaines, par exemple sur un site particulier, au cours duquel les questions de recherche, encore trop abstraites, naïves ou décontextualisées, ont été mises à l'épreuve de l'enquête et réorientées. De nouvelles questions, issues du terrain, ont alors surgi. Un premier inventaire des acteurs pertinents s'en dégage, des entretiens et des observations systématiques ont été effectués, des descripteurs ont été testés. Le doctorant est passé par la phase de « familiarisation » avec son terrain, il commence à y avoir quelques repères et à en maîtriser divers codes. Il se « débrouille » avec le dialecte professionnel ou le parler local, et a acquis une connaissance « technique » minimale du milieu et des activités pratiquées.

Désormais le dispositif de recherche est proposé dans son intégralité provisoire : la problématique est mise en place

15. Des exigences institutionnelles peuvent évidemment s'interposer au niveau de ce projet n° 1, en imposant des formats précis et des rubriques obligatoires que le doctorant devra respecter.

dans ses grandes lignes et tente de s'articuler avec quelques choix méthodologiques majeurs.

Ce projet « première version », qui peut aller de dix à vingt pages, doit servir de base à l'inscription en thèse.

Le projet n° 2

Dans certains systèmes doctoraux (par exemple au Royaume-Uni), un doctorant, retenu sur la base d'un pré-projet, dispose d'une bourse d'un an pour rédiger son projet final, qui lui donnera accès à la bourse de thèse proprement dite. C'est le principe de cette démarche que je défends ici, même lorsque de telles dispositions institutionnelles n'existent pas.

Cette fois, une première phase complète de terrain aura été accomplie, permettant de produire non seulement des données stabilisées (les premiers *corpus*) mais aussi de réorganiser l'ensemble des questions de recherche sur une base empirique solide.

Des recherches bibliographiques complémentaires pointues auront été menées à bien, en particulier sur la base des données et pistes produites sur le terrain. La revue de la littérature est en effet elle aussi un processus itératif, qui procède par va-et-vient avec le terrain comme avec les premières interprétations qui s'en dégagent. Les lectures se focalisent de plus en plus. Mais inversement, le doctorant se sera aussi aventuré parfois loin de ses bases, loin de sa discipline ou de son continent, à la recherche de rapprochements inhabituels.

Les grandes lignes de la thèse à venir, qui préfigurent des lignes de pente que l'on retrouvera pour une part dans l'écriture finale, sont mises en place.

Le dispositif de recherche est solide, il a été testé, il fonctionne pour l'essentiel, et doit guider la suite de la thèse, à savoir l'étape décisive du terrain principal, le dépouillement des données, l'écriture.

La gestion des interlocuteurs

Par les propositions que je viens d'exprimer, je m'imisce d'une certaine façon dans le dialogue en tête-à-tête entre le doctorant et son directeur.

Mon expérience de discussions au sein de séminaires doctoraux avec de nombreux doctorants dirigés par les directeurs de thèses les plus divers me fait certes penser que ces propositions sont « favorables » au doctorant, balisent pour lui un domaine particulièrement flou, souvent inquiétant et parfois arbitraire, le libèrent de blocages divers, et l'aident à mieux aborder le terrain à venir. Mais le doctorant peut être confronté à des exigences très différentes de la part de son directeur, auxquelles il ne peut parfois que se conformer.

En fait, le projet de thèse a deux principaux destinataires : le directeur de thèse, et tout autant le doctorant lui-même. Mais il a aussi d'autres lecteurs possibles.

Le doctorant

Un projet de thèse est d'abord un document que le doctorant s'adresse à lui-même, dans lequel il fait le point pour lui-même, circonscrit et construit son propre programme de recherche, et définit les modalités futures de sa propre enquête. *C'est une nécessité impérieuse pour lui-même.* C'est pour cette raison qu'un projet final apparaît comme utile, même lorsqu'il ne relève pas d'une obligation statutaire. Il constitue pour le doctorant un document de référence, c'est la trame de sa propre thèse qu'il soumet à sa propre lecture et à sa propre critique, et qui lui permet d'évaluer lui-même la pertinence et la cohérence de son dispositif.

À cet égard, l'écriture du projet de thèse a valeur de test, en ce qu'elle exige du doctorant aussi bien de la rigueur argumentative que de la clarté d'exposition. Si l'une et/ou l'autre font défaut au niveau du projet, on peut nourrir de sérieuses inquiétudes quant à la thèse à venir.

Le directeur de thèse

Bien évidemment le projet de thèse (première version et/ou version finale) est requis par le directeur de thèse, et c'est sur cette base que ce dernier accepte d'assurer la direction du travail. Il tient donc lieu de contrat tacite, qui va permettre une collaboration minimale pendant plusieurs années.

Or chaque directeur a ses préférences et ses injonctions, ses manies et ses lubies. Le doctorant doit « faire avec » et « gérer » son directeur de thèse. Ma vision du projet de thèse n'est pas nécessairement partagée, loin de là, par tous les directeurs de thèse en sciences sociales.

On ne peut dès lors qu'en appeler aux capacités tactiques du doctorant, et lui souhaiter un usage efficace de la plus ou moins grande marge de manœuvre qu'il peut avoir face à ce qui peut parfois apparaître comme des « injonctions contradictoires »... En définitive, c'est le doctorant qui « habite » sa thèse et en est le maître d'œuvre : à ce titre, c'est à lui de savoir prendre certains risques, comme de passer certains compromis. Le projet de thèse n'échappe ni aux uns ni aux autres.

D'autres interlocuteurs

Si le directeur de thèse est l'autorité compétente et ultime, il me semble indispensable que le doctorant ne soit pas enfermé dans un dialogue unique avec son directeur, et qu'il puisse recourir à d'autres expertises. Certains directeurs l'y incitent à juste titre, d'autres sont loin d'être aussi ouverts, mais peu importe : la confrontation avec d'autres chercheurs compétents sur tels ou tels aspects de la thèse ne peut qu'être bénéfique.

C'est l'intérêt des écoles doctorales, séminaires doctoraux, universités d'été et autres *PbD seminars* que de permettre ce type de confrontation.

D'autres interlocuteurs peuvent aussi intervenir : comités de thèses, comités de bourse, fondations... La cotutelle est aussi une possibilité.

Le projet de thèse, dans une telle perspective, échappe donc (plus ou moins, certes) à la relation exclusive d'un

disciple envers son maître et doit servir de base à des échanges multiples : on ne peut que s'en féliciter, dans l'intérêt même de la thèse et du doctorant.

Conclusion : les deux entonnoirs inversés

Comme je l'ai évoqué au début de ce chapitre, les phases du projet de thèse (ou de recherche) et du dépouillement des données sont celles qui ont fait le moins objet d'attention et de publications.

Mais elles ont une autre propriété commune, symétrique et inverse, c'est de constituer des processus relevant de la forme métaphorique de l'entonnoir. L'un relève de l'expansion, l'autre de la réduction.

L'élaboration d'un projet de thèse peut être représentée comme un entonnoir à l'envers. La masse d'information contenue, faible et légère au début, s'accroît au fur et à mesure du processus, en allant de la déclaration d'intention au projet final, lequel intègre le plus d'éléments possible concourant à la réussite de la thèse proprement dite, en anticipant d'une certaine façon celle-ci (toujours provisoirement et imparfaitement).

Le dépouillement des données suit un chemin inverse. L'entonnoir est cette fois à l'endroit. Il s'agit d'une opération de réduction et de sélection progressive des données produites, où, par l'indexation, la mise en fiche, et le regroupement en blocs, familles et thèmes, les corpus issus de l'enquête sont domestiqués, triés, et réduits peu à peu à un ensemble relativement restreint d'éléments significatifs, de données pertinentes, d'interprétations empiriquement fondées et d'exemples mobilisables lors de l'écriture finale. C'est un processus complexe dans lequel la réduction/sélection ne doit pas être synonyme d'un aplatissage ou d'une homogénéisation. La production d'un plan détaillé issu du dépouillement (et non produit d'une opération de déduction en chambre) illustre bien la fin de ce processus.

Mais, dans les deux cas, le processus reste itératif et passe par de multiples allers-retours, largement artisanaux,

entre les trois piliers incontournables que j'ai évoqués : les contraintes empiriques, les ressources savantes et les questions de recherche.

Bibliographie

- BEAUD Stéphane et WEBER Florence, 1998, *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte (coll. «Guide Repères»).
- BIERSCHENK Thomas et OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 1998, «ECRIS. Enquête collective rapide d'identification des conflits et des groupes stratégiques», dans Thomas Bierschenk et Jean-Pierre Olivier de Sardan (eds.), *Les pouvoirs au village. Le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*, Paris, Karthala (coll. «Les Afriques»), p. 253-272.
- GLASER Barney G. et STRAUSS Anselm Leonard, 1973, *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*, Chicago, Aldine.
- GREENE Jennifer C., 2007, *Mixed Methods in Social Inquiry*, San Francisco, Jossey Bass.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2008, *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain La Neuve, Academia-Bruylant (coll. «Anthropologie prospective»).
- 2010, «Développement, modes de gouvernance et normes pratiques (une approche socio-anthropologique)», *Revue canadienne d'études du développement*, vol. 31, n^{os} 1-2, p. 5-20.
- PASSERON Jean-Claude, 2006 [1991], *Le raisonnement sociologique. Un espace non poppérien de l'argumentation*, nouvelle édition revue et augmentée, Paris, Albin Michel (coll. «Bibliothèque de l'évolution de l'humanité»).
- STRAUSS Anselm Leonard et CORBIN Juliette, 1998, *Basics of Qualitative Research: Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory*, 2^e éd., Londres, Sage.
- VAN MAANEN John, 1988, *Tales of the Field: On Writing Ethnography*, Chicago, The University of Chicago Press (coll. «Chicago guides to writing, editing, and publishing»).

Claire Lemerrier, Carine Ollivier
et Claire Zalc

Articuler les approches qualitatives et quantitatives

Plaidoyer pour un bricolage raisonné

ON DISTINGUE SOUVENT et rapidement les thèses, et les étudiants qui les rédigent, en les rangeant dans deux boîtes dénommées « quanti » et « quali » et considérées, à tort, sinon comme opposées, du moins comme hermétiques. Or la ligne qui départage ces deux « mondes » dépend généralement assez peu du choix positif d'une méthode adaptée à un terrain ou à une problématique : elle apparaît surtout liée à des ancrages institutionnels, à la discipline, à la sous-discipline, à l'objet précis d'étude, au directeur de thèse ou à l'université de rattachement. Vous avez probablement su dès le commencement de votre thèse, et même dès votre master, que vous alliez faire « du quantitatif » ou « du qualitatif », persuadés que le pont entre les deux est difficilement franchissable¹. En effet, il est habituel de penser qu'à telle échelle d'analyse, source, théorie ou manière de présenter les résultats correspond une méthode et une seule : aux « quantitativistes » reviendraient le travail sur des grandes populations et la possibilité de généraliser leurs observations ;

1. Plus que nos autres écrits sur le sujet, ce texte se veut pratique, directement applicable : c'est pourquoi nous adoptons le « vous » pour y présenter quelques recettes, comme nous le faisons en atelier.

aux «qualitativistes» la tâche de décrire et d'interpréter des mécanismes fins mais toujours localement situés. Et pourtant, nous aimerions vous convaincre ici que ces assignations méthodologiques ne sont pas toujours justifiées, que l'opposition entre « quanti » et « quali » n'a que peu de raisons d'être, voire, mieux, qu'il peut être enthousiasmant et profitable de tenter, dans une thèse de sciences humaines et sociales, d'articuler les deux approches. Cette articulation n'est d'ailleurs pas toujours aussi difficile que ce que vous croyez, comme nous allons vous le montrer en expliquant d'abord pourquoi il est nécessaire d'articuler ces approches, pour ensuite vous donner quelques pistes sur les nombreuses manières de procéder.

Dans d'autres textes, nous avons envisagé un peu plus en détail ces questions en pensant principalement à l'histoire et à la sociologie (Lemercier et Zalc, 2008, Lemercier et Ollivier, 2011), mais il nous semble que la plupart des raisons qui militent en faveur d'une articulation des approches valent aussi dans d'autres disciplines – même si les exemples que nous donnerons restent en général ancrés dans les nôtres.

Pourquoi articuler les approches ?

Sortir des sentiers battus

La première réponse à cette question, et la plus immédiate, pourrait en fait très simplement se résumer ainsi : pourquoi choisir ? ; et surtout, pourquoi choisir *a priori* ? La dichotomie entre les approches dites quantitatives et qualitatives s'effondre rapidement dès que l'on aborde concrètement une enquête empirique. Certes, l'un des principaux arguments utilisés pour défendre un ancrage plutôt que l'autre repose sur l'idée qu'à une source, un matériau ou une échelle correspondrait nécessairement un type de méthode. L'utilisation de sources discursives conduirait ainsi tout naturellement à privilégier une approche « qualitative », alors que le traitement de grandes enquêtes ou de données massivement recueillies ne pourrait se passer d'une approche « quantitative ». Il s'agit

cependant d'un mythe sans réel ancrage épistémologique, que quelques exemples suffisent à déconstruire. En effet, le questionnaire d'enquête comprend le plus souvent un lot de questions fermées, mais aussi quelques questions ouvertes qui constituent du matériau discursif; les sources discursives tant utilisées en histoire forment quant à elles des corpus, souvent immenses, de mots qu'il est bien intéressant de compter; les objets récoltés sur les sites de fouilles archéologiques font l'objet de descriptions minutieuses mais sont également saisis dans des bases de données afin de les ranger en catégories, etc. La liste est longue des matériaux pouvant faire l'objet d'un traitement tant qualitatif que quantitatif; articuler les approches revient à s'exercer à porter un double regard sur le matériau empirique, gymnastique intellectuelle génératrice de distance critique. Et cette distance s'avère utile pour situer les méthodes dans un environnement intellectuel spécifique et borné.

Développer un regard critique

C'est là en effet une deuxième raison de fond pour sortir des sentiers battus méthodologiques propres à une discipline, une thématique, une université, etc. : s'obliger à expliciter sa problématique, les limites de son sujet, les raisons du choix d'un matériau, d'un corpus ou d'un échantillon, ou encore le sens des catégories qu'on lui applique. Lorsque l'on suit un modèle préétabli, ces justifications n'ont souvent pas lieu d'être, tant les choix sont évidents – jusqu'au jour où on est brusquement confronté à une objection qui fait s'écrouler toute la construction. Nous l'avons souvent observé dans des séminaires de méthodes quantitatives : commencée autour d'un point en apparence technique (comment construire un échantillon d'une taille raisonnable pour une thèse ? Est-il utile que je me forme à l'analyse factorielle ?), la discussion en vient rapidement à remettre en cause des présupposés inaperçus de la thèse : mais au fond, est-ce sur « les vieux » ou sur « les personnes accueillies dans les hospices » que vous travaillez ? Est-il bien raisonnable de travailler sur les discriminations envers les femmes sans observer d'hommes ? Dans

des disciplines habituellement qualitatives – au sens où leurs pratiques routinières peuvent entrer dans cette catégorie – comme l’histoire, la confrontation au quantitatif, simplement parce qu’elle est inhabituelle, met ainsi en évidence des points de flottement dans les définitions ou les hypothèses à un moment où il est encore possible d’y remédier. L’inverse est vrai de la confrontation au qualitatif, sous la forme par exemple d’une enquête de terrain ethnographique, dans des disciplines où ce sont des formes particulières de quantification qui constituent la routine, comme l’économie (Guérin *et al.*, 2012).

Éviter l’enfermement disciplinaire ou théorique

Ce qui est amusant d’ailleurs avec ces associations évidentes entre méthode, outil logiciel, échelle, matériau, thématique, choix épistémologiques et choix politiques, c’est que les évidences varient grandement selon les disciplines, les pays et les époques. Pour beaucoup d’historiens français par exemple, le « quantitatif » reste associé non seulement à la construction de courbes et d’indices, mais aussi aux questions économiques, démographiques ou de stratification sociale, aux sources « sérielles » (les statistiques du passé ou certains documents administratifs) et à un marxisme plus ou moins vulgaire, en tout cas à une démarche matérialiste et déterministe développée surtout dans les années 1950 et 1960. Au contraire, dans la science politique états-unienne, le « quantitatif » renverrait plutôt à une modélisation fondée sur le « toutes choses égales par ailleurs » et aux théories du choix rationnel. Ces évidences tiennent au fait que les courants disciplinaires se sont souvent développés autour de méthodes singulières – que l’on pense au rôle dévolu aux statistiques dans la définition d’un fait social chez Durkheim (1999, 2002), ou à la définition de l’observation participante chez Goffman (1968). En réalité, rien n’attache intrinsèquement le « quantitatif » à l’une ou l’autre des connotations évoquées, ni même à l’explication causale ou déductive, quand le « qualitatif » s’occuperait de compréhension, d’interprétation

ou de description et régnerait sur le monde de l'induction, comme le prônent les tenants de la « *grounded theory* » – et cela notamment parce que chacune des étiquettes « quali » et « quanti » recouvre en réalité des pratiques extrêmement diverses. On a plutôt affaire à un ensemble de routines et de réflexes, produits d'histoires disciplinaires et institutionnelles, mais aussi d'histoires personnelles, tant le système scolaire français fabrique tôt une auto-identification comme « scientifique » ou comme « littéraire », qui se prolonge dans la recherche sous forme de fossé entre « ceux qui comptent et ceux qui racontent » (Leca, 2005). Se rendre compte de l'existence de tels réflexes et lutter contre en produisant des assemblages inédits (ou du moins rares) est dès lors un bon moyen de découvrir des choses nouvelles – et de se faire remarquer.

Innover en braconnant

Nous tenons là la troisième raison qui plaide pour une articulation du qualitatif et du quantitatif dans une thèse – et même pour une articulation qui ne suive pas les figures imposées qui existent aussi en la matière : une thèse devrait proposer des choses nouvelles ; or une bonne manière d'innover est de marier des éléments qui sont habituellement associés soit au quantitatif, soit au qualitatif (Abbott, 2004). Produire de la nouveauté est bien sûr plus satisfaisant pour un auteur. C'est également un bon moyen de réintroduire une véritable cumulativité dans les travaux, dans un univers où les routines, si elles ont fait leurs preuves, conduisent souvent à répéter les mêmes analyses sur des objets différents, et où les horizons d'attente de bien des revues peuvent inhiber l'innovation en imposant en amont des protocoles de recherche et en aval des manières figées de présenter les résultats. Mais l'innovation peut aussi aider à être recruté – du moins, il devrait en être ainsi... Pour emporter définitivement votre conviction, finissons donc par évoquer les raisons les plus intéressées qui plaident pour l'articulation des approches : la capacité de réflexivité méthodologique, et donc d'enseignement des méthodes, est plutôt recherchée sur le marché

universitaire, et rares sont les personnes qui maîtrisent à la fois des méthodes qualitatives et quantitatives. En particulier, la maîtrise du quantitatif par des chercheurs qui ont pratiqué l'enquête empirique sur autre chose que des données produites par de grandes enquêtes par questionnaire, ainsi que la capacité à l'enseigner à des étudiants peu attirés par les mathématiques et les statistiques, sont des denrées rares. Investir de ce côté, même si cela demande des efforts, peut donc être payant en termes de recrutement.

Ces efforts sont évidemment réels non seulement en termes de formation – pour laquelle il faut souvent débusquer seul les lectures, séminaires ou stages pertinents –, mais encore en termes de présentation des résultats. Il ne faut en effet pas minimiser le travail qu'implique le fait de rendre accessible à un jury de thèse habitué seulement au qualitatif ou au quantitatif (et souvent seulement à certaines de leurs variantes) une recherche un peu inhabituelle – et la situation est la même avec les revues, qui ont souvent une routine bien établie en la matière (Pratt, 2008). S'il faut anticiper ces efforts et prévoir le temps de tâtonnements nécessaire pour produire un propos clair et convaincant, on peut aussi en voir les bons côtés : se confronter à des préjugés d'ordre méthodologique oblige souvent à clarifier d'autant plus, aussi pour soi-même, les raisons de nos choix en la matière, la valeur ajoutée qu'ils sont supposés apporter à la recherche, les limites ou les risques qu'ils impliquent. Passons donc maintenant à l'évocation de quelques pistes concrètes sur les manières de mettre en œuvre ce souhait d'innovation méthodologique.

Comment articuler les approches ?

Se renseigner (tôt) en gardant l'esprit ouvert

Le premier impératif pour arriver à articuler des approches est tout simplement de se faire une idée du paysage, c'est-à-dire de se repérer dans l'espace des possibles méthodologiques. Ce n'est pas forcément évident, même dans le cadre d'une seule

discipline, car le point depuis lequel on regarde influence notre vision de cet espace : il peut se trouver par exemple que les revues spécialisées dans une thématique que l'on consulte le plus fréquemment partagent, sans le dire, un ensemble de présupposés méthodologiques implicites. Il arrive aussi souvent que les formations disponibles se focalisent sur une seule technique, un seul outil (l'observation participante, l'entretien organisationnel, la régression logistique, la construction d'un système d'information géographique), se proposant de faire de vous des spécialistes, mais sans vous donner les moyens de savoir si c'est bien la technique ou l'outil qui peut faire avancer votre thèse. Elles peuvent ainsi faire de vous des déçus du quantitatif, ou du qualitatif, alors que vous n'en aurez aperçu qu'un aspect.

Les antidotes existent, mais ils sont assez dispersés : certains sites web (une liste indicative est fournie en fin d'article) couvrent ainsi une actualité assez large en la matière ; certains manuels se donnent plutôt pour objectif d'offrir un panorama et non de promouvoir une seule méthode – malheureusement, la couverture ne permet pas toujours de les distinguer. Il faut donc prendre le temps d'en consulter plusieurs, parmi les plus généralistes (ceux qui se donnent comme manuels de méthodes quantitatives ou de méthodes qualitatives en général, voire de méthodes d'enquête en général), en début de recherche, pour acquérir une idée un peu plus juste du paysage. En particulier, il est très intéressant de ne pas se limiter aux manuels de sa propre discipline. En effet, en allant chercher un peu à côté, on trouve souvent des idées qui seront originales lorsqu'on les aura importées : l'importation de l'analyse écologique a ainsi permis de renouveler les approches en sociologie urbaine (Park, 1984) et s'étend aujourd'hui à l'étude d'autres sphères de la vie sociale, comme la politique ou le travail (Abbott, 2003).

Pour trouver les bonnes pistes en matière d'articulation des méthodes, il faut aussi ne pas être trop ambitieux dès le départ : ainsi, il n'est pas utile d'acquérir une formation poussée sur tel ou tel logiciel avant d'être sûr d'en avoir vraiment besoin. La première étape, trop souvent négligée, est d'apprendre à lire des textes produits par telle ou telle

démarche méthodologique : de les lire de près, le crayon à la main, en essayant à chaque étape de reproduire le raisonnement de l'auteur à propos de son matériau et, lorsqu'on décroche, en se référant au manuel pertinent, jusqu'à ce que l'on ait compris. Les bons manuels donnent d'ailleurs des exemples d'articles empiriques pour chaque méthode ; on peut aussi consulter des sites, revues ou rubriques de revues spécialisées, qui ont des chances de proposer des textes particulièrement explicites en matière de méthodologie. Ainsi, Christelle Avril, Marie Cartier et Delphine Serre (2010) abordent concrètement différentes manières d'enquêter sur le travail sans se limiter à une approche déterminée. On peut aussi citer la rubrique « Savoir-faire » de *Genèses* (ou la défunte, mais numérisée, revue *Enquête*) pour des méthodes très diverses en anthropologie, histoire, science politique ou sociologie, *Terrain* pour l'ethnographie, *Population et Histoire & Mesure*, qui proposent souvent des revues de littérature ou des articles à visée méthodologique sur différentes méthodes quantitatives (utiles au-delà de la démographie et de l'histoire), *Mots* aux frontières des études sur le politique, de l'information-communication, voire des études littéraires, *Corpus* pour la linguistique, mais aussi pour ceux qui, dans d'autres disciplines, auraient besoin de méthodes linguistiques, ou encore le *Libellio d'Aegis* en gestion.

Dernier élément pour répondre à la question « comment se renseigner sur les méthodes disponibles ? » : à partir du moment où on a décidé qu'une de ces méthodes pourrait servir à notre recherche, il ne faut pas négliger de se faire une idée de son histoire et de ses usages habituels. Notre *credo* est, vous l'aurez compris, celui des arrangements originaux et de la sortie des routines, de l'innovation par l'arrachement d'un outil à ses matériaux, échelles ou thématiques habituels, c'est-à-dire celui du recours à l'« imagination sociologique » déjà prônée par Charles Wright Mills (1959) et au bricolage conceptuel, voire au braconnage méthodologique. Il n'en reste pas moins utile de connaître les présupposés épistémologiques, théoriques ou politiques avec lesquels les méthodes sont généralement mises en œuvre, ce que peuvent vous indiquer les bons manuels, une lecture attentive des revues où

l'on retrouve habituellement l'outil, ou encore des travaux d'histoire ou d'épistémologie des sciences sociales.

Il faut en effet savoir à quoi est habituellement associé un outil pour au moins deux raisons. D'abord parce que cette association peut être difficile à défaire, parce qu'elle peut avoir des fondements plutôt raisonnables. Ce n'est ainsi pas par hasard que l'on a souvent associé l'analyse factorielle à une démarche descriptive ainsi qu'à une étude des associations entre variables, et la régression à une démarche explicative et à un manque d'intérêt pour les interactions entre variables (Des Nétumières, 1997 ; Biland *et al.*, 2008). Il est possible, voire intéressant, de les prendre à contre-pied, de les associer à fronts renversés, d'employer l'une là où on attendrait l'autre, mais il faut le faire consciemment, dans le but d'innover, et pas par mégarde, parce qu'on ne connaît qu'une des deux méthodes et qu'on veut tout faire avec elle.

Il existe une seconde raison de s'intéresser au passé des méthodes et à leurs connotations : les autres vous jugeront souvent en fonction de votre méthode, ils feront de vous une quantitativiste (scientiste) ou un qualitatifiste (« coupeur de cheveux en quatre », relativiste) caricaturaux. Certains penseront que vous utilisez l'analyse factorielle parce que vous êtes de gauche (elle a été popularisée dans plusieurs disciplines par les travaux de Pierre Bourdieu, elle est réputée mettre en évidence certains déterminismes en soulignant des associations statistiques entre variables), la régression ou l'analyse de réseaux parce que vous êtes de droite (la régression peut masquer certains déterminismes, elle est souvent associée à l'individualisme méthodologique ; certains auteurs ont promu l'entrée par les réseaux pour minimiser le poids des classes sociales). Cela ne doit pas, selon nous, être une raison pour ne pas tenter des mariages inhabituels – par exemple, il y a maintenant un embryon d'école qui fait de la sociologie bourdieusienne avec de l'analyse de réseaux (De Nooy, 2003) –, mais faites-le en connaissance de cause, et en préparant vos contre-arguments.

Vous l'aurez compris, mieux vaut donc commencer ce voyage de découverte méthodologique le plus tôt possible, dès le début de votre thèse, et même dès votre master.

D'abord parce que se former à des méthodes que l'on ne connaît pas prend du temps. Ensuite parce qu'il est plus approprié de réfléchir en amont à ce que l'on veut faire du matériau afin d'adopter des méthodes de recueil adaptées, d'autant qu'il peut être difficile de retourner sur le terrain. Le choix des méthodes peut bien sûr changer en fonction du terrain et de l'évolution de votre problématique, mais mieux vaut ne pas négliger cette phase de formation et de réflexion. Il ne faut pas non plus en avoir peur : apprendre à utiliser une nouvelle méthode prend certes du temps (de quelques jours à quelques semaines), mais ce n'est pas du temps perdu. Il peut vous faire économiser du temps d'acquisition ou d'interprétation de vos matériaux par la suite, et surtout vous permettre de les rentabiliser au mieux : en effet, c'est souvent sur les mêmes données que l'on pose à la fois un regard quantitatif et qualitatif pour y voir des choses différentes. De plus, si l'on peut tout à fait se former tout seul grâce à des manuels ou à des didacticiels, il est en général possible de se faire accompagner dans le cadre de formations, de séminaires, ou plus généralement de la vie des laboratoires dans lesquels vous réalisez votre thèse – et si votre laboratoire ne vous propose pas ce qu'il vous faut, c'est l'occasion d'aller voir ailleurs : les discussions de méthodes permettent aussi des rencontres inhabituelles et fécondes.

Une fois ainsi armés, vous pouvez vous lancer dans l'expérimentation, et même dans le bricolage, à condition d'y voir moins une pratique d'amateur que, suivant le *Trésor de la langue française*², le signe d'une « aptitude à se tirer de difficultés complexes ou à tirer parti de moyens de fortune », qui peut faire naître l'innovation.

2. *Trésor de la langue française* informatisé, atilf.atilf.fr/ (consulté en juin 2013).

Placer les méthodes au service de la démonstration

Quelques conseils encore, d'abord sur le produit fini : votre thèse. Rien n'est plus désagréable à lire, et moins convaincant pour le membre de jury déjà frileux en matière d'expérimentations méthodologiques, qu'un long chapitre déconnecté du reste et qui présente pas à pas, de manière très plate, « la partie méthodologique » de la thèse, ou pire, sa « partie quantitative » ou « qualitative ». Même si vous faites quelque chose d'un peu inhabituel, vous n'êtes pas obligé de donner à voir la totalité de votre matériau, dans toutes ses configurations possibles (cas typique : un tableau, un graphique et un texte en dessous, qui répètent tous un même résultat relativement trivial). Les annexes peuvent éventuellement servir à prouver le détail de ce que vous avancez ou à expliciter des choix un peu fastidieux. Mais autant que possible, dans le texte principal, la méthode doit rester au service de la démonstration : ce sont les résultats marquants qu'il faut clairement mettre en avant, et le reste doit suivre.

Dès lors, autant que possible (tant que la recherche d'une lecture pas trop ennuyeuse ne conduit pas à un enchevêtrement incompréhensible), il est bon de mélanger les résultats que vous avez obtenus par les voies quantitatives et qualitatives, de les faire se répondre les uns aux autres, se confirmer ou dissoner de manière féconde. L'articulation des méthodes se fait dans l'écriture aussi qui, sans suivre nécessairement le strict chemin de l'alternance, se doit à la fois d'expliquer en amont la construction d'un tableau par la présentation des sources qui le composent, puis d'en faire comprendre le sens en aval par l'exposé d'un cas, ou de le nuancer d'ailleurs. Mariot et Zalc (2010) donnent un bon exemple de cette manière d'écrire. Ils montrent ainsi que parmi les 991 Juifs de Lens, 660 quittent le bassin lensois au cours de la Deuxième Guerre mondiale ; or plus la date de départ est tardive, moins le risque d'arrestation est important. La question n'est pas tant, en effet, la date du départ que les destinations choisies pour partir et, notamment, le moment du basculement dans la clandestinité.

La plupart des partants de la dernière heure (dans l'année 1942) quittent Lens pour se cacher et changent, dès lors, d'identité. *A contrario*, le caractère relativement officiel de leur départ rend ceux qui fuient dès 1940 plus vulnérables. Le cas d'Oscar Wajblum, qui écrit au maréchal Pétain le 29 juillet 1942 pour tenter d'obtenir l'autorisation de passer la ligne de démarcation, vient rappeler que la question d'un « bon moment » pour partir n'a pas la même signification pour l'historien d'aujourd'hui et le Juif lensois d'alors qui ne sait pas, par définition, la « fin de l'histoire ».

Expérimenter !

Quelques pistes ensuite pour trouver des arrangements originaux, même si cela dépend énormément de votre discipline et de votre terrain précis. Il convient avant tout de rappeler une évidence : ce n'est pas la méthode qui prime dans la recherche, mais les questions et/ou les résultats obtenus. Partant, il ne faut pas confondre méthodes et matériaux (il n'y a pas en soi de « sources quantitatives », par exemple), et il est donc bon de choisir de temps en temps, pour un matériau donné, une méthode inhabituelle : utiliser une statistique pour réfléchir sur ses catégories plutôt que pour citer ses chiffres comme argent comptant, ou encore compter lors d'une observation participante. Le corollaire de cette idée est qu'il ne faut pas en rester aux mariages convenus, déjà entrés dans la routine, entre « quali » et « quanti » (Bryman, 2006). Le « quanti » peut servir à autre chose qu'à donner un cadrage national chiffré, à partir des données de l'Insee, à votre étude de cas. Le « quali » peut servir à autre chose qu'à élaborer votre questionnaire à l'issue de quelques entretiens non directifs exploratoires. Or, bien souvent, la combinaison entre « quanti » et « quali » aboutit à la mise en place de leur association séquentielle, généralement promue dans le cadre des « méthodes mixtes » (Tashakkori et Teddlie, 2010), qui, sous le couvert de mettre en œuvre les deux familles de méthodes, conservent en fait leur dichotomie et leurs rôles routiniers.

Pour sortir de ces sentiers battus, une voie prometteuse est la construction « à la main » de bases de données à partir de

votre matériau habituellement considéré comme « qualitatif » : archives, observations, entretiens non directifs, chansons, œuvres d'art, etc. (Lemercier et Zalc, 2008). C'est un art difficile mais intéressant, parce qu'il a peu de règles préétablies : au contraire, on y gagne à s'éloigner des grilles d'analyse les plus communes (nom, prénom, âge et qualité...) pour faire entrer dans des cases, que l'on définit soi-même au fur et à mesure, un matériau bigarré. Ainsi, Joanie Cayouette-Remblière (2012) montre l'intérêt d'envisager les dossiers scolaires des collégiens à la fois de manière qualitative et quantitative. Cette démarche, si elle permet de compter (de réaliser des comptages, mais aussi, pourquoi pas, des traitements statistiques plus évolués, de produire des graphiques originaux, etc.), offre aussi, pour le même investissement à la base, des raccourcis pour le travail « qualitatif » classique : une fois ainsi ordonnées, les données permettent de retrouver facilement tel exemple parlant ou tel cas particulier – à tel point que le texte final peut parfois ne pas laisser soupçonner qu'il se fonde sur une base de données. Certains pratiquent ce type de structuration des données en s'appuyant sur des logiciels lourds et chers, mais pouvant aider à mettre en ordre un matériau qualitatif : gestionnaires de bases de données ou « CAQDAS » (*computer-assisted qualitative data analysis software*). Notre pratique de chercheuses et de formatrices nous incite plutôt à nous méfier des formatages implicites des catégories d'analyse qu'ils peuvent imposer : un bon vieux tableur, avec ses lignes et ses colonnes, bien utilisé, laisse plus de liberté, et permet aussi de mieux alterner lecture et comptage.

Rien n'oblige en effet à ne compter que lorsqu'on a des données massives, représentatives, généralisables : à condition de bien savoir ce que l'on fait, il peut être très utile de compter sur de petits groupes ou échantillons. Et lorsque l'on veut compter, on trouve des matériaux pour cela, ce qui permet souvent, en faisant feu de tout bois, d'innover : on peut ainsi utiliser des affiches, pochettes de disques, registres de condoléances ou entrées d'annuaires téléphoniques, le comptage étant l'occasion de se poser des questions sur leur construction et leur standardisation (Coulmont, 2013 ; Hammou, 2012 ; Truc, 2011 ; Ollivier, 2012).

La petite taille n'empêche donc ni de compter, ni même d'utiliser des outils formels plus sophistiqués, et d'en tirer des résultats marquants. On retrouve là le point de vue de fondateurs de la micro-histoire, qui étaient loin de refuser toute quantification, mais plaidaient pour l'expérimentation et contre les outils lourds et routiniers : Carlo Ginzburg (1980) parlait d'une alternative entre « adopter un statut scientifique faible pour aboutir à des résultats importants » ou « adopter un statut scientifique fort pour aboutir à des résultats de peu d'importance » (voir aussi Lepetit, 1989). De plus, aujourd'hui, des méthodes particulièrement adaptées à l'étude de petits groupes, comme l'analyse de réseaux sociaux, l'analyse factorielle, l'analyse de séquences ou la lexicométrie, ont acquis un statut scientifique reconnu – ce qui n'empêche pas qu'il reste beaucoup à expérimenter, soit avec ces méthodes (le poids du clivage quantitatif/qualitatif fait que tout ce qu'elles permettent en la matière est loin d'avoir été tenté), soit avec d'autres.

Réciproquement, même si l'on est plutôt adepte des modèles élaborés sur de grands échantillons aléatoires, mener en parallèle des études ethnographiques ou même archivistiques (Feller *et al.*, 2005) ne peut que les enrichir, que ce soit en ajoutant des variables ou des interactions entre variables, en définissant mieux les modalités de ces dernières ou en affinant directement les interprétations. Ainsi, combiner l'exploitation de l'enquête « Patrimoine 2003-2004 » à la mobilisation de travaux ethnographiques permet de considérer les conditions de transmission du statut d'indépendant en prenant en compte à la fois les avantages dont bénéficient les enfants d'entrepreneurs pour se mettre à leur compte et les inégalités entre fratries face à l'installation (Gollac, 2009). En général, un tel mariage permet de lutter contre les tendances décontextualisantes (que l'on pense aux contextes spatial, temporel ou social) des modèles multivariés. On peut aussi utiliser de façon plus qu'illustrative le changement d'échelle avec l'analyse précise d'un cas (fût-ce une ligne de base de données) choisi parce que du matériau est disponible ou bien parce qu'il constitue un bon exemple : loin de seulement donner de la chair à un exposé, cela peut permettre de

mieux comprendre un mécanisme, d'élaborer de nouvelles hypothèses. Le parangon, choisi parce qu'il est banal, donc représentatif (et qui peut d'ailleurs l'être par des méthodes statistiques), ou l'exception peuvent ainsi contribuer à la construction même d'un modèle.

Enfin, plutôt que de seulement marier chiffres et lettres, on peut adopter en complément une troisième voie : des méthodes que l'on pourrait dire « formelles » plutôt que quantitatives (Tilly, 2004), parce qu'il s'agit là moins de compter que de décrire et que ce n'est pas l'établissement d'un ordre de grandeur qui est visé. Ces descriptions se présentent comme abstraites, voire comme positivistes ou explicatives (Abbott, 2001), donc assez différentes de celles auxquelles on pense habituellement en se référant par exemple aux descriptions historiques ou anthropologiques. Leur but est de mettre au jour des régularités, des structures, mais en les repérant et en les définissant comme formes, comme motifs. Cela passe souvent par l'usage de représentations graphiques, au stade de l'exploration des données et/ou de la présentation des résultats. Ces représentations peuvent être produites par des logiciels dédiés ou bien être des croquis improvisés par les chercheurs avec les moyens du bord : ce sont souvent, du reste, les seconds qui finissent par donner naissance aux premiers, et les plus utiles parmi les premiers sont ceux qui permettent de réordonner, de zoomer ou de simplifier de la façon la plus souple. Cela autorise souvent une circulation entre différentes échelles, le graphe s'avérant proche tantôt du récit (même s'il s'en distingue en n'étant pas séquentiel mais en offrant plutôt des arrêts sur image), tantôt du tableau agrégé. Ainsi, Sébastien Dubois et Pierre François (2013) utilisent les cartographies réalisées par les poètes dans leurs textes critiques comme des données pour caractériser les relations entre les poètes et donner à voir, grâce à des graphes, la structure du champ de la poésie contemporaine, son évolution et la manière dont des noms ou des groupes peuvent fonctionner comme des institutions. Sur ces questions de représentation, notamment graphique, il peut être très utile de consulter des ouvrages généraux qui poussent à l'expérimentation, comme ceux de Tufte (1983) ou Becker (2009).

C'est aussi sur les effets heuristiques inattendus produits par la juxtaposition de deux cartes que se conclut un appel déjà ancien, mais trop peu entendu, de Daniel Milo (1987) à l'expérimentation tous azimuts, par opposition aux associations routinières entre thèmes et méthodes et au ronron quantitatif. Pour lui, expérimenter, c'est à la fois se donner les moyens de tester des hypothèses et assumer un bricolage presque ludique : un programme qui reste d'actualité.

Ne vous laissez pas enfermer par des étiquettes, bien souvent dévalorisées : qui y a-t-il finalement d'autre que les tenants des approches «quali» pour désigner les autres comme «quantitativistes» et inversement ? L'appellation, implicitement, discrédite puisqu'elle réduit la thèse à sa méthode. Pour remettre le sujet et l'objet au centre des débats, l'articulation des approches reste le meilleur atout.

Bibliographie

- ABBOTT Andrew Delano, 2001, *Time Matters: On Theory and Method*, Chicago, University of Chicago Press.
- 2003, «Écologies liées. À propos du système des professions», dans Pierre-Michel Menger (ed.), *Les professions et leurs sociologies. Modèles théoriques, catégorisations, évolutions*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, p. 29-50.
- 2004, *Methods of Discovery: Heuristics for the Social Sciences*, New York, Norton & Co.
- AVRIL Christelle, CARTIER Marie et SERRE Delphine, 2010, *Enquêteur sur le travail. Concepts, méthodes, récits*, Paris, La Découverte (coll. «Grands Repères. Guides»).
- BECKER Howard S., 2009 [2007], *Comment parler de la société. Artistes, écrivains, chercheurs et représentations sociales*, trad. par Christine Merllié-Young, Paris, La Découverte (coll. «Grands Repères. Guides»).
- BILAND Émilie, EIDELIMAN Jean-Sébastien et GOJARD Séverine, 2008, «*Ceteris (non) paribus?* Combiner régression logistique et analyse des données pour étudier les arrangements pratiques des personnes handicapées ou dépendantes», *Genèses*, vol. 73 (déc.), p. 37-56.

- BRYMAN Alan, 2006, «Integrating Quantitative and Qualitative research : How is it Done ? », *Qualitative Research*, vol. 6, n° 1, p. 97-113.
- CAYOUILLE-REMBLIÈRE Joanie, 2012, «Reconstituer une cohorte d'élèves à partir de dossiers scolaires. La construction d'une statistique ethnographique», *Genèses*, vol. 85, n° 4, p. 115-133.
- COULMONT Baptiste, 2013, «Tenir le haut de l'affiche. Une analyse structurale des prétentions au charisme», *Revue française de sociologie*, vol. 54, n° 3, p. 507-536.
- DE NOOY Wouter, 2003, «Fields and Networks: Correspondence Analysis and Social Network Analysis in the Framework of Field Theory», *Poetics*, vol. 31, nos 5-6, p. 305-327.
- DES NÉTUMIÈRES Félicité, 1997, «Méthodes de régression et analyse factorielle», *Histoire & Mesure*, vol. 12, nos 3-4, p. 271-298.
- DUBOIS Sébastien et FRANÇOIS Pierre, 2013, «Seeing the World Through Common Lenses? The Case of French Contemporary Poetry», dans Jens Beckert et Christine Musselin (eds.), *Constructing Quality: The Classification of Goods in Markets*, Oxford, Oxford University Press, chap. 8, p. 174-193.
- DURKHEIM Émile, 1999 [1895], *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion (coll. «Champs»).
- 2002 [1897], *Le suicide*, 19^e éd., Paris, Puf (coll. «Quadrige»).
- FELLER Laurent, GRAMAIN Agnès et WEBER Florence, 2005, *La fortune de Karol. Marché de la terre et liens personnels dans les Abruzzes au haut Moyen Âge*, Rome, École française de Rome.
- GINZBURG Carlo, 1980, «Signes, traces, pistes. Racines d'un paradigme de l'indice», *Le Débat*, n° 6, p. 3-44.
- GOFFMAN Erving, 1968 [1961], *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, trad. par Liliane et Claude Lainé, Paris, Éd. de Minuit.
- GOLLAC Sibylle, 2009, «Travail indépendant et transmissions patrimoniales. Le poids des inégalités au sein des fratries», *Économie et Statistique*, vol. 417, nos 417-418, p. 56-75.
- GUÉRIN Isabelle, ROESCH Marc, VENKATASUBRAMANIAN G., 2012, «Dettes, protections et solidarités en Inde du Sud», *Économie et sociétés*, vol. 46, n° 2, p. 385-412.
- HAMMOU Karim, 2012, «Le disque comme document. Une analyse quantitative de l'usage du refrain dans les albums de rap en français (1990-2004)», dans Emmanuel Brandl, Cécile

- Prévost-Thomas et Hyacinthe Ravet (eds.), *Vingt-cinq ans de sociologie de la musique en France*, vol. 2, *Pratiques, œuvres, interdisciplinarité*, Paris, L'Harmattan, p. 177-193.
- LECA Jean, 2005, *Un vieux débat. L'identité et la pertinence de la science politique*, Congrès de l'Association française de science politique, Lyon, 15 sept.
- LEMERCIER Claire et ZALC Claire, 2008, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte (coll. « Repères. Histoire »).
- LEMERCIER Claire et OLLIVIER Carine, 2011, « Du bricolage à l'innovation. Questions de méthode », *Terrains & Travaux*, vol. 19, n° 2, p. 5-16.
- LEPETIT Bernard, 1989, « L'histoire quantitative. Deux ou trois choses que je sais d'elle », *Histoire & Mesure*, vol. 4, n°s 3-4, p. 191-199.
- OLLIVIER Carine, 2012, « Division du travail et concurrences sur le marché de l'architecture d'intérieur. Propositions pour une analyse des formes des groupes professionnels », *Revue française de sociologie*, vol. 53, n° 2, p. 225-258.
- MARIOT Nicolas et ZALC Claire, 2010, *Face à la persécution. 991 Juifs dans la guerre*, Paris, Odile Jacob.
- MILLS Charles Wright, 2006 [1959], *L'imagination sociologique*, trad. par Pierre Clinquart, Paris, La Découverte (coll. « La Découverte poche »).
- MILO Daniel, 1987, « La rencontre insolite mais édifiante du culturel et du quantitatif », *Histoire & Mesure*, vol. 2, n° 2, p. 7-37.
- PARK Robert, 1984, « La ville. Phénomène naturel », dans Yves Grafmeyer et Isaac Joseph (eds.), *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier (coll. « Champ urbain »), p. 185-196.
- PRATT Michael G., 2008, « Fitting Oval Pegs into Round Holes: Tensions in Evaluating and Publishing Qualitative Research in Top-Tier North American Journals », *Organizational Research Methods*, vol. 11, n° 3, p. 481-509.
- TASHAKKORI Abbas et TEDDLIE Charles (eds.), 2010 [2003], *Handbook of Mixed Methods in Social and Behavioral Research*, Thousand Oaks, Sage.
- TILLY Charles, 2004, « Observations of Social Processes and Their Formal Representations », *Sociological Theory*, vol. 22, n° 4, p. 595-602.

TRUC G r me, 2011, «Analyser un corpus illisible? Le logiciel Alceste confront     des registres de condol ances», *Langage et soci t *, vol. 135, n  1, p. 29-45.

TUFTE Edward, 1983, *The Visual Display of Quantitative Information*, Cheshire, Graphics Press.

Nous ajoutons quelques sites web et carnets de recherche (consult s en juin 2013) qui abordent r guli rement ces questions, donnent en particulier des pistes de formations et peuvent  tre int ressants au-del  de la discipline de leurs auteurs :

- boiteoutils.info, par Franziska Heimbürger et  milien Ruiz (historiens);
- coulmont.com, par Baptiste Coulmont (sociologue);
- quanti.hypotheses.org, par Olivier Godechot et Pierre Merckl  (sociologues);
- quanti.ihmc.ens.fr, par Claire Lemerancier et Claire Zalc (historiennes);
- politbistro.hypotheses.org, par Fran ois Briatte et Jo l Gombin (politistes).

L'enquête collective multi-sites

LES SCIENCES SOCIALES sont confrontées à une injonction contradictoire: d'un côté l'évaluation des chercheurs et la construction des carrières continuent à se faire sur une base fondamentalement individualiste; de l'autre côté, les appels d'offres, les financements et la politique institutionnelle incitent de plus en plus à la constitution d'équipes et de structures collectives, temporaires (consortium) ou pérennes (laboratoires).

La façon la plus courante de répondre à cette injonction contradictoire est une formule qui évoque la copropriété: chacun son appartement, et on partage les charges. Sous un label commun, le chercheur reste maître chez lui, et fait ce qu'il entend. La plupart des ouvrages collectifs témoignent de ces cohabitations *a minima*.

Je souhaite développer ici une tout autre perspective, fondée sur le travail d'équipe sur le terrain en tant que dispositif de recherche spécifique, en vue d'objectifs de connaissance partagés et pour des motifs méthodologiques. Ce travail d'équipe complète les recherches individuelles, sans s'y substituer.

La procédure que nous avons développée n'est évidemment qu'une formule possible parmi beaucoup d'autres

(toutes les expérimentations en ce domaine sont les bienvenues). Elle a été mise au point dans un contexte de type «socio-anthropologique», mais ne relève pas d'une discipline particulière, et peut valoir pour tout type d'enquête multisites et multi-chercheurs.

Une discipline individualiste ?

L'anthropologue seul sur son terrain : toute une imagerie ethnographique a mis en scène cette rencontre singulière et improbable d'un individu et d'un groupe social, souvent célébrée comme un mythe.

Au sein du mode ethnographique de production de données, la pratique collective de l'enquête a toujours eu la portion congrue, et a peu fait l'objet d'attention méthodologique. Mais elle n'a jamais non plus été complètement absente. Franz Boas a ainsi piloté diverses enquêtes auprès des sociétés indiennes, comme l'a fait, plus tard, dans la tradition africaniste coloniale française, Marcel Griaule. Mais Boas comme Griaule (anthropologues par ailleurs très différents dans leurs approches empiriques comme théoriques) se situaient dans une épistémologie *positiviste*, avaient une visée *monographique*, et leur cadre de référence était *traditionaliste*. Il s'agissait de «collecter» le maximum de données possibles sur la culture traditionnelle d'une ethnie particulière, ce qui n'est pas sans évoquer certaines traces des «expéditions scientifiques» du XVIII^e ou du XIX^e siècle.

Au XXI^e siècle les sciences sociales ont profondément changé, et l'enquête collective ne peut plus se situer dans la même perspective. Nous allons ainsi évoquer à titre d'exemple un canevas d'enquête collective (ECRIS) mis au point dans les années 1990¹. Il relève d'une épistémologie *constructiviste*

1. ECRIS : Enquête collective rapide d'identification des conflits et des groupes stratégiques. Ce canevas de recherche a été élaboré par Thomas Bierschenk et moi-même dans le cadre de formations et d'enquêtes sur les pouvoirs locaux en Afrique. Il a été par la suite repris et développé par de nombreux chercheurs (voir Bierschenk et Olivier de Sardan, 1998 ; Olivier de Sardan, 2011).

(devenue depuis quelques décennies dominante en sciences sociales), sa visée est non plus monographique mais clairement *thématique* (État moderne, pouvoirs locaux, bureaucraties, délivrance de biens et services publics ou collectifs), et son cadre de référence est centré sur la *modernité*, prenant en compte les conflits, les contradictions, les diversités, autrement dit en rupture avec l'idéologie culturaliste.

Mais l'enquête collective peut s'inscrire évidemment dans des dispositifs de recherche de terrain nettement différents². Quoi qu'il en soit, les dispositifs de recherche en socio-anthropologie qui incluent des enquêtes collectives restent encore rares³. Ces dernières ont par contre plus de place dans les dispositifs de formation universitaire.

Un dispositif spécifique d'enquête collective, ECRIS

Le dispositif ECRIS a lui aussi souvent une finalité formatrice, mais il est également utilisé comme phase initiale d'une recherche collective multi-sites. C'est une de ses spécificités. Il comprend quatre phases enchevêtrées : a) une phase d'élaboration collective des questions de recherche ; b) une phase d'enquête par équipes auprès de groupes stratégiques ; c) une phase de synthèse des résultats d'enquête, de production d'interprétations issues du terrain, et de réélaboration des questions de recherche ; d) une phase de bilan et de propositions en vue de la poursuite d'enquêtes individuelles.

a) À la suite d'exposés méthodologiques introductifs et d'une présentation des sites et du thème de l'enquête (grâce à des enquêtes de repérage menées préalablement), l'ensemble des participants à ECRIS procède à une élaboration collective des questions de recherche sur le thème choisi, en tentant

2. Ainsi en est-il de diverses enquêtes collectives menées en France dès les années 1960 et 1970, comme à Plozevet (voir les films de Robert et Monique Gessain ; et Morin, 1967) ou à Minot (Verdier, 1979).
3. En sociologie qualitative, dans la tradition de l'école de Chicago, les enquêtes collectives sont toutefois plus fréquentes.

de conjuguer les curiosités de chacun (les questions que l'on se pose) et une appréciation réaliste de leur traduction en contexte d'enquête (les questions que l'on pose). Les pistes possibles d'investigation sont énoncées en vrac, puis organisées progressivement pour aboutir à une esquisse de problématique commune organisée en sous-thèmes.

b) Des équipes d'enquête (de deux à trois personnes) sont constituées; chacune s'intéressera sur le terrain à un « groupe stratégique » particulier et tentera d'appréhender spécifiquement le point de vue de ses acteurs. Quels que soient les sujets investigués, les chercheurs sont toujours confrontés à des acteurs qui ont des représentations, des logiques et des stratégies différentes. On appelle donc « groupe stratégique » un ensemble quelconque d'acteurs dont on suppose qu'ils ont une même « position » par rapport à un « problème donné » (bien sûr, les périmètres et la composition des groupes stratégiques varient selon les « problèmes » considérés). La phase d'enquête collective proprement dite est consacrée à la production de données chaque matin par les équipes d'enquête auprès de leurs groupes stratégiques respectifs.

c) La mise en commun a lieu l'après-midi: chaque équipe d'enquête propose une synthèse de ses principaux résultats; on opère une confrontation et une « triangulation » des résultats des différentes équipes; enfin une synthèse générale des acquis de la journée est proposée par un ou deux chercheurs seniors, suivie d'un débat et de la définition de pistes pour le lendemain. Cet exercice est très important pour développer les capacités de sélection des données en fonction de leur pertinence et de leur productivité empirique afin de répondre aux questions de recherche ou d'en formuler d'autres.

d) Enfin, quand les enquêtes sont finies (l'expérience montre que le dispositif ECRIS peut aller de quatre jours à deux semaines), une séance de travail finale dégage le bilan général et propose, pour la suite des enquêtes, qui se dérouleront désormais sur le mode individuel classique, un ensemble de « descripteurs » ou d'indicateurs qualitatifs qui permettront d'assurer un minimum de cohérence et de comparabilité entre les données qui seront produites sur chaque site par des chercheurs différents.

On le voit, ECRIS s'intègre dans une perspective de recherche des différences significatives entre les représentations et les pratiques des acteurs sociaux concernés. À cet égard les contradictions et conflits sont un révélateur important, mais non unique, de ces différences.

La production de pistes interprétatives issues du terrain

ECRIS s'inscrit aussi comme une forme spécifique de production de « *grounded theory* ». Il y a en effet de multiples façons de construire des interprétations issues du terrain. Barney Glaser et Anselm Strauss, par exemple, n'ont pas seulement « inventé » l'expression heureuse de *grounded theory*, ils ont aussi proposé une série de techniques à cette fin (Glaser et Strauss, 1973). Mais rien n'oblige à les suivre, et chaque chercheur peut se bricoler ses propres « ficelles » (Becker, 1998). ECRIS prend place en quelque sorte parmi la multiplicité des outils possibles afin de produire de la *grounded theory*. En l'occurrence, ECRIS fait « travailler » collectivement des équipes de chercheurs pour construire l'après-midi des interprétations provisoires à partir des données qu'ils ont obtenues le matin, afin de compléter, de modifier, de rectifier, de réaménager en permanence un ensemble de questions et de pistes de recherche.

Le comparatisme multi-sites multi-chercheurs

Enfin, ECRIS est aussi, et peut-être surtout, un outil comparatif intégré à la production de données empiriques de type qualitatif. En anthropologie, les enquêtes multi-sites ne sont pas nouvelles, et ne représentent ni une révolution épistémologique, ni un effet de la globalisation, comme certains l'ont proclamé (Marcus, 1995 ; Gupta et Ferguson, 1997 ; Robben, 2007). La variation des sites est une ressource incontournable de toute recherche qualitative qui se veut comparative sur le

plan empirique. Mais le comparatisme multi-sites est resté le plus souvent intégré dans le format de recherches individuelles, où c'est le chercheur en personne qui se déplace successivement d'un site à un autre. Cela allait de soi dans l'ethnologie de type monographique d'antan, mais c'est un handicap aujourd'hui⁴ : de nombreux thèmes de recherche contemporains impliquent en effet des enquêtes menées simultanément, en parallèle, dans le cadre d'un travail en équipe. Ces recherches sont donc *non seulement multi-sites mais aussi multi-chercheurs*.

ECRIS permet alors d'obtenir une relative *intériorisation* par tous les chercheurs d'une équipe d'un *dispositif de recherche commun* (problématique + méthodologie). Quoi de mieux que de vivre un épisode de terrain ensemble, travailler de concert à l'analyse des produits de ce terrain, produire conjointement un premier système interprétatif, acquérir une base de référence empirique partagée à laquelle chacun peut se référer, et déterminer collectivement une série d'indicateurs qualitatifs pour les enquêtes individuelles à suivre des uns et des autres ?

*
* * *

L'intérêt d'ECRIS vient autant de ses limites que de ses atouts : ce n'est pas une recette tous azimuts, ce dispositif ne change rien aux tours de main typiques de l'enquête qualitative, et s'appuie au contraire sur eux, il n'entend pas renouveler de façon radicale la façon de faire du terrain ethnographique et ne prétend pas être une révolution épistémologique ; enfin ce n'est en rien une « enquête rapide » ou « participative » se substituant à l'enquête de terrain classique, de longue durée, individuelle, dont ECRIS est au contraire le complément.

4. Un site, dans les approches thématiques, diffère nettement de ce qu'était un site dans l'approche monographique holistique d'antan (voir Hannerz, 2003, p. 208). Il est par exemple souvent professionnel.

C'est simplement, au début d'un processus de recherche et/ou pour une formation de jeunes chercheurs, une innovation méthodologique, certes à base de bon sens et de bricolage, mais proposant aussi un cadre organisé et efficace pour le fonctionnement d'une enquête collective et l'optimisation de son temps et de ses résultats.

Rappelons aussi que toute recherche en équipe inclut en général la présence de doctorants. Ils sont les premiers bénéficiaires d'un tel dispositif. Dans les enquêtes ECRIS, ils sont des acteurs à part entière, au même titre que les chercheurs expérimentés, sans différence de statut : tout le monde est logé à la même enseigne.

Bibliographie

- BECKER Howard S., 1998, *Tricks of the Trade. How to Think about your Research while you're Doing it*, Chicago, The Chicago University Press (coll. «Chicago guides to writing, editing, and publishing»).
- BIERSCHENK Thomas et OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 1998, «ECRIS. Enquête collective rapide d'identification des conflits et des groupes stratégiques», dans Thomas Bierschenk et Jean-Pierre Olivier de Sardan (eds.), *Les pouvoirs au village. Le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*, Paris, Karthala (coll. «Les Afriques»), p. 253-272.
- GLASER Barney G. et STRAUSS Anselm Leonard, 1973, *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*, Chicago, Aldine.
- GUPTA Akhil et FERGUSON James, 1997, «Discipline and Practice: "The Field" as Site, Method, and Location in Anthropology», dans Akhil Gupta et James Ferguson (eds.), *Anthropological Locations*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press.
- HANNERZ Ulf, 2003, «Being There... and There... and There! Reflections on Multi-Site Ethnography», *Ethnography*, vol. 4, n° 2, p 201-216.
- MARCUS George E., 1995, «Ethnography in/of the World System: The Emergence of Multi-Sited Ethnography», *Annual Review of Anthropology*, vol. 24, p. 95-117.

- MORIN Edgar, 1967, *Commune en France. La métamorphose de Plodémet*, Paris, Fayard (coll. «Le monde sans frontières»).
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2011, «L'anthropologie peut-elle être un sport collectif? ECRIS, vingt ans après...», dans Nikolaus Schareika, Eva Spies, Pierre-Yves Le Meur (eds.), *Auf dem Boden der Tatsachen. Festschrift für Thomas Bierschenk*, Rüdiger Köppe Verlag, Köln (coll. «Mainzer Beiträge zur Afrikaforschung»), p. 31-44.
- ROBBEN Antonius, 2007, «Multi-Sited Fieldwork», dans Antonius Robben et Jeffrey Sluka (eds), *Ethnographic Fieldwork: An Anthropological Reader*, Oxford, Blackwell, p. 365 sq.
- VERDIER Yvonne, 1979, *Façons de dire, façons de faire. La laveuse, la couturière, la cuisinière*, Paris, Gallimard (coll. «Bibliothèque des sciences humaines»).

Troisième partie

Le jeune chercheur
face à ses écrits

Maryvonne Charmillot

Penser l'écriture de la science

DE QUOI PARLE-T-ON quand on parle d'écriture de la science ou d'écriture scientifique¹? Ce genre existe-t-il, et si oui, qu'est-ce qui le caractérise? Si l'on se place, par exemple, du point de vue de la physique ou de la chimie, une réponse rapide et sans équivoque peut être apportée, qui réfère à l'écriture scientifique des nombres: un chiffre de 1 à 9, suivi éventuellement d'une virgule, augmenté d'un signe de multiplication ainsi que d'une puissance. La masse de la Terre s'écrira ainsi $6,4 \times 10$ puissance 24. La réponse à cette question de l'écriture scientifique est-elle plus complexe dans le champ des sciences humaines? Le premier élément de réponse à mettre en avant est qu'il n'y a pas une forme ou un style d'écriture unique qui rassemble les recherches en sciences sociales, en raison, notamment, des différentes postures de recherche qui composent le paysage

1. Ce texte fait suite à une intervention dans le séminaire «Les aspects concrets de la thèse» coordonné par les éditeurs du présent ouvrage, Moritz Hunsmann et Sébastien Kapp, à l'EHESS (année académique 2010-2011). Il reprend par ailleurs certains propos développés dans un texte intitulé «L'écriture de la recherche mise en questions» (Charmillot, Cifali et Dayer, 2006).

épistémologique de ce champ. Il y a donc lieu, tout d'abord, d'examiner ces postures.

La référence dominante en matière de démarche de recherche dans les sciences sociales reste, à ce jour, celle du positivisme. Je la désigne dans ce texte par la formule *raison expérimentale*². Dans cette perspective explicative ou encore causale, «le texte [scientifique est considéré] comme un lieu transparent de fixation et de transmission de représentations adéquates du monde ne méritant pas, en raison de sa transparence, une attention particulière» (Bonoli, 2006, p. 108). L'écriture scientifique n'a besoin, dans ce sens, ni d'être réfléchie, ni d'être pensée, ni par conséquent d'être enseignée. La réponse à la question posée en introduction (l'écriture scientifique existe-t-elle et qu'est-ce qui la caractérise?) peut donc là aussi être apportée rapidement, même si elle reste énigmatique : l'écriture scientifique existe, elle est naturelle, transparente, objective.

Si l'on quitte cette vision objectiviste et que l'on se penche du côté de la *raison interprétative*³, la réponse ne va plus de soi. Autrement dit, les modalités de production et de réception du texte scientifique deviennent centrales dans l'analyse des conditions de production de la connaissance. Et l'écriture constitue dès lors le médium incontournable non seulement de la transmission de la connaissance scientifique, et donc de sa validation, mais également, en amont, le médium de sa construction (Schmoll, 2006). On peut ainsi faire le constat d'une forme de paradoxe : l'écriture scientifique est contrainte par des forces extérieures (pensée dominante), mais elle représente en même temps l'un des moyens de contrer ces forces, de transformer les contraintes (pensée critique).

L'objectif de cette contribution est de proposer au lecteur des pistes de réflexion et d'analyse de cette dimension

-
2. Pour la distinction des paradigmes de recherche, je me réfère, tout au long de ce texte, à celle convoquée par Marie-Noëlle Schurmans (2008), à partir des travaux de Berthelot (2001) entre *raison expérimentale* et *raison interprétative*. La raison expérimentale désigne les démarches de recherche explicative, causale, objectiviste.
 3. La raison interprétative désigne les démarches de recherche compréhensive, interprétative, constructiviste, herméneutique.

émancipatrice de l'écriture scientifique, à savoir l'écriture en tant que processus de construction des connaissances dans une visée critique. Il s'agira de penser l'écriture comme forme de production de la réalité – par conséquent comme forme de production du monde social – et de postuler que chacun d'entre nous, en tant que chercheur ou chercheur en formation, participe, à des degrés divers, à la construction de ce monde. Je propose ainsi au lecteur d'adopter une « posture responsabilisante⁴ » à travers la figure du « chercheur solidaire⁵ » et de penser conjointement *écriture*, *utilité* et *usage* des savoirs scientifiques. Avant de tenter de caractériser l'écriture de la recherche dans cette perspective actionnelle, regardons, dans un premier temps, ce qui fait débat à son propos.

L'écriture de la recherche, objet de débat

Comme nous avons eu l'occasion de le montrer dans une contribution commune où chacune a tenté d'explicitier son rapport à l'écriture dans ses activités de recherche (Charmillot, Cifali et Dayer, 2006), l'écriture de la recherche est objet de débat. Par quoi celui-ci se caractérise-t-il ? Quelles sont les lignes de tension, les oppositions, les querelles à son propos ? Considérons la validité des textes. Qu'est-ce qui fonde cette dernière ? L'écriture idéale de la science est-elle celle qui, « transparente », se met au service des résultats ? Une écriture qui n'a d'autre fonction que transmettre ou véhiculer ce qui est déjà construit ? Je prendrai

4. La définition d'une posture de recherche responsabilisante postule la possibilité d'orienter la production des connaissances dans un sens plutôt qu'un autre, dans une perspective émancipatoire plutôt qu'aliénante, et donc la possibilité d'avoir prise, même partiellement, sur les pratiques de la science et le cours du monde. Jean-Louis Genard (1999) caractérise cette posture à partir de son analyse historico-sémantique de la notion de responsabilité.
5. Florence Piron (1996) distingue trois figures de chercheur : le « chercheur classique », le « chercheur coupable » et le « chercheur solidaire », figure qui marque le souci d'autrui.

comme exemple autour duquel se cristallise le débat, celui du marqueur linguistique qui l'emporte dans la majorité des textes : l'usage du « nous ». Il va généralement de soi de le considérer comme garantie d'objectivité des savoirs produits. Il y a pourtant lieu de se demander, d'une part, si cet usage ne produit pas une perte d'identité du chercheur, et, d'autre part, si l'injonction du « nous » n'est pas abusive. En effet, construire un texte à la première personne du singulier ne peut-il pas également contribuer à un processus d'objectivation ? Pourquoi devoir se réclamer d'une communauté scientifique homogène en légitimant ses observations par un « nous » de circonstance ? Écrire à la première personne du singulier ne signifie pas ne pas reconnaître les contributions des chercheurs et des auteurs constitutifs de nos domaines de recherche, ni les apports, plus informels, des autres significatifs à travers lesquels nous nous sommes socialisés au métier de chercheur. Voici, par exemple, ce que j'ai écrit à ce propos dans l'introduction de ma thèse :

Plutôt que d'adopter la formule habituelle du pluriel « nous », j'ai pris l'option, dans ce travail, de m'exprimer à la première personne du singulier. Ce choix n'est pas lié à une perspective biographique ou clinique qui désignerait comme dominante l'histoire personnelle ou l'identité du chercheur dans la construction des connaissances. Si notre compréhension de la réalité est bien liée à nos définitions de nous-mêmes, elle est transcendée, toutefois, par l'intersubjectivité et par les significations institutionnelles au fondement des pratiques sociales (Taylor, 1997). Ainsi ce travail, par exemple, est-il le fruit de « rencontres » multiples : socialisation à la recherche au sein de l'université de Genève ; rencontres « théoriques » avec les auteurs qui nourrissent, enrichissent, mettent en question les réflexions menées ; échanges avec les collègues ; échanges avec les personnes chargées d'évaluer la recherche ; rencontres et échanges sur le terrain avec les participants de l'enquête et plus globalement avec toutes les personnes qui m'ont permis de m'intégrer et de peu à peu comprendre la complexité sociale et culturelle propre au contexte privilégié, etc. En dernier ressort néanmoins, le

travail d'écriture de la thèse est réservé à son auteur. C'est lui qui met en mots les échanges, c'est lui qui donne, par son style, une tonalité aux propos développés. C'est cette part de responsabilité singulière dans la mise en forme finale du travail que je désire exprimer par l'emploi du « je » (Charmillot, 2002, p. 6-7).

Le texte rédigé en « je » se voit, dans cette perspective, attaché à une écriture singulière en même temps qu'il est inscrit dans une activité de recherche collective. Nous avons donc la liberté, en tant que doctorant, de prendre position face à la contrainte du « nous » et le refus du « je », même si cette liberté doit parfois se négocier avec son directeur ou sa directrice, lorsque ce choix confronte des postures épistémologiques distinctes. Je rejoins néanmoins, dans ce que j'exprime à travers cet extrait de thèse, la réflexion de Jean-Pierre Olivier de Sardan à propos de ce qu'il nomme la « "juste mesure", s'il en est une, de l'implication et de l'explicitation subjectives en sciences sociales » (2000, p. 419). S'il reconnaît le progrès incontestable à divers égards du recours à la première personne, à la fois du point de vue de l'écriture et de la nécessité de rendre visible la position personnelle du chercheur sur le terrain, Jean-Pierre Olivier de Sardan s'inquiète d'un excès d'autoréflexivité au détriment d'une réelle production de connaissances.

Quand écrire fait souffrir

La « fameuse » angoisse devant la page blanche touche aussi le chercheur. Trivialement, ce symptôme révèle l'intensité de son investissement dans son propre texte et l'acuité des enjeux inhérents à l'écriture des sciences humaines. Pourtant, régulièrement, obstinément, depuis cinq, dix ou vingt ans, il fait ses articles, rédige communications, rapports de recherche, livres ; il s'y met, s'y colle, il gratte. Rien n'y fait : écrire continue de l'intimider, voire, par bouffées, de l'inhiber (Perrot et de la Soudière, 1994, p. 5).

L'impératif d'objectivité décrit plus haut constitue l'un des motifs de souffrance le plus souvent évoqué par les chercheurs. L'utilisation du « nous » paralyse, tant ce marqueur linguistique renvoie à une communauté de chercheurs non seulement invisible et anonyme, et parce qu'il représente une instance d'évaluation dont on a du mal à identifier les critères. Howard S. Becker, dans son ouvrage *Écrire les sciences sociales*, cite l'exemple d'une chercheuse en début de carrière, Pamela Richards, qui montre, dans un extrait de correspondance, qu'écrire présente des risques parce que cela signifie admettre le regard scrutateur des autres :

Je ne « fais pas de la sociologie » de la même façon que la font apparemment tous mes collègues et leur façon à eux est sans doute la bonne. [...] Chaque partie de votre travail peut être utilisée pour montrer quelle sorte de sociologue (ou de personne) vous êtes. [...] L'écriture présente pour moi un [autre] grand risque. Ce risque c'est de m'apercevoir que je ne suis pas capable de faire de la sociologie et, par extension, que je ne suis pas sociologue et, par conséquent, que je ne suis pas la personne que je prétends être (cité par Becker, 2004, p. 120 et 124).

Toute écriture est-elle angoissante ? Toute écriture est-elle contrainte ? Y a-t-il une frontière entre l'écriture scientifique et la littérature ? Quel doctorant n'a pas rêvé, à un moment donné de la rédaction de sa thèse, d'écrire un roman, sous-entendant par là que le genre littéraire est plus facile, car sans contrainte de style ? Est-ce que l'écriture de la science fait souffrir parce qu'elle n'autorise pas le genre littéraire ? La réponse à cette question est loin d'être aisée, car les représentations que nous pouvons avoir de l'écriture littéraire lorsque nous sommes dans l'écriture de la recherche sont nourries des fantasmes et des illusions les plus divers. Or dans la littérature, le lien entre écriture et souffrance semble consubstantiel. Pour Mireille Cifali, psychanalyste et professeure en sciences de l'éducation, l'écriture de la recherche n'autorise pas dans ses lignes le genre littéraire. Elle « invalide » même la littérature, car celle-ci « fait invariablement

exploser sa charge critique contre la réalité historique et institutionnelle de la science» (Cifali et André, 2007, p. 386). Il y a donc bel et bien des contraintes fortes, dans le versant dominant du champ scientifique, à adopter un style qui ne laisse place ni à l'expression personnelle ni à la clarté apparente. Une ancienne étudiante de Howard S. Becker, Rosanna Hertz, témoigne ainsi :

Alors que je m'ennuie à la lecture des écrits savants et que je préfère passer mon temps à lire des romans, la socialisation de tout étudiant doctorant suppose d'accepter l'élitisme universitaire. Je veux dire par là que le style universitaire n'est pas de l'anglais mais une sorte de sténographie que seuls les membres de la profession peuvent déchiffrer... Je pense que c'est une manière... de marquer les frontières du groupe de l'élite. Les idées sont censées être exprimées de telle façon qu'il est difficile aux personnes non initiées de les comprendre. C'est ça écrire comme un savant. Et si vous voulez devenir un savant, il vous faut assimiler cette manière d'écrire (cité par Becker, 2004, p. 36).

Ainsi, certains s'arrêtent, renoncent, se bloquent presque définitivement ; pour d'autres vient le dégoût de l'écriture. Combien d'étudiants affirment que, après leurs études, ils n'écriront plus⁶ ? Ceux qui rencontrent des difficultés ne sont-ils pas faits pour la recherche ? Qui sont ceux qui peuvent espérer un jour faire partie des chercheurs ? La question se pose car être chercheur se mesure aux publications, invariablement. Le monde du « *publish or perish* » nous le rappelle avec force (Dayer, 2010b). Quoi qu'il arrive, nulle carrière académique ne se trace aujourd'hui sans publications. L'écriture est donc au centre du métier de chercheur, mais en silence, et c'est cela qui pose problème. En effet, les chercheurs se voient entraînés dans la course aux

6. Au sujet du rapport à l'écriture chez les étudiants, voir l'ouvrage de Maryvette Balcou-Debussche, *Écriture et formation professionnelle. L'exemple des professions de la santé*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2004.

publications et son évaluation bureaucratique sans avoir les moyens de comprendre les ressorts de l'écriture scientifique ni les impératifs auxquels elle répond, quand bien même elle constitue leur outil principal de travail. Essayons, dès lors, de repérer quelques pistes pour penser l'écriture comme moyen de la critique.

Écrire pour penser

Dans sa *Critique de la raison utilitaire*, Alain Caillé écrit : « Depuis qu'il y a des hommes et que certains pensent, il n'est pas sûr que nous nous en portions mieux ni que nous ayons appris des choses décisives sur ce que nous sommes ou sur ce que nous devrions être » (1995, p. 124). Dans son bilan des premières années du MAUSS⁷, il fait le constat d'une « stagnation de la pensée » (Caillé, 1988), autrement dit une stagnation de l'interrogation de l'humanité sur elle-même. Qu'est-ce que cela signifie ? De manière schématique, que le fait que le nombre d'universitaires ou de chercheurs dans les sciences sociales ait été multiplié par cent au cours des dernières décennies n'a pas produit un accroissement proportionnel des connaissances, voire simplement des questions (Caillé, 1989). Ce sont là les paradoxes de la pensée moderne : plus elle produit de connaissances et plus, à certains égards, elle devient ignorante. Alors qu'elle se veut réaliste, elle doit constater sa perte croissante d'efficacité et de capacité à influencer sur le cours du monde.

Les sciences humaines et sociales se sont en quelque sorte installées dans une routine ; à leur fonction critique et de production de savoirs, ont fait place la réification et la reproduction. La réalité, qu'elles ont si puissamment contribué à modeler, fonctionne désormais toute seule et s'autoproduit bien plus vite que ne peut aller la théorie. Tout au plus celle-ci demande-t-elle encore un peu plus de marché

7. Mouvement anti-utilitariste des sciences sociales (www.revuedumauss.com, consulté en juillet 2013).

par-ci ou d'État par-là. Un peu plus de science, en tout cas. Mais le plus ou moins est devenu désormais une question de pratique, plus que de doctrine. Les sciences humaines et sociales servent encore à la gestion de la pratique. Mais, ayant perdu tout écart avec celle-ci, elles ne peuvent plus prétendre l'informer. Seulement la reproduire, en écho, dans leur propre langage (Caillé, 1989, p. 39).

Alain Caillé reproche aux sciences humaines et sociales de produire des discours de plus en plus spécialisés ne s'adressant qu'à des spécialistes. Il est urgent, à ses yeux, de mettre fin à cette autoreproduction infinie et de remettre de la pensée là où elle semble avoir disparu, c'est-à-dire, notamment, dans les textes des chercheurs.

On devinera aisément, ici, ma question, à savoir : comment penser l'écriture de la recherche pour la mettre au service d'une réelle production de connaissances susceptibles de transformer, comprendre, émanciper ? Comment penser l'écriture afin qu'elle permette de suivre les interrogations suivantes : « Dans quel sens va mon travail de recherche, d'une réduction des inégalités et des injustices sociales ? d'une habileté à piloter l'action ? d'un accroissement de l'actorialité par le dévoilement des déterminismes ? » (Schurmans, 2006, p. 82-83).

Pour ce faire, Alain Caillé prône l'usage d'une langue accessible, capable de faire de l'université un champ véritablement démocratique. Selon lui, cette langue doit être à même d'offrir un secours aux personnes qui cherchent des réponses à leurs questions auprès des intellectuels, et qui se heurtent, le plus souvent, à des textes qui ne leur parlent pas du tout. C'est donc bien par l'écriture qu'une restauration de la pensée est possible, une écriture dont l'auteur est un acteur qui, bien qu'inséré dans les rapports sociaux et les régimes de pratiques qui structurent le champ de la science, n'en est néanmoins pas prisonnier. Dans ce cadre, écrire devient précisément ce qui permet d'échapper aux innombrables déterminations qui pèsent sur chaque acteur, y compris les auteurs scientifiques. Écrire devient le moyen de fournir au lecteur les instruments d'une lecture compréhensive de

la réalité observée, à savoir, comme le dit Pierre Bourdieu (1993), «les moyens de porter sur les propos qu'il va lire ce regard qui rend raison, qui restitue à l'enquêté sa raison d'être et sa nécessité» (p. 924). Écrire, dans cette perspective, devient pour Bourdieu le moyen de «démocratiser la posture herméneutique», de décroïsonner le savoir scientifique.

Le souci d'autrui

Se questionner sur l'orientation de son travail de recherche, comme le propose Marie-Noëlle Schurmans (2006), c'est mettre en avant la responsabilité du chercheur à propos de ce qu'il écrit. Pour développer ce lien entre responsabilité et texte du chercheur, je propose d'employer un concept forgé par l'anthropologue canadienne Florence Piron, celui d'«éthique du souci des conséquences», et la figure du chercheur qui va de pair avec celui-ci, le «chercheur solidaire». De quoi s'agit-il? Si les conséquences de ses textes ne sont ni entièrement prévisibles, maîtrisables, ni contrôlables, il s'agit néanmoins pour le chercheur de prendre acte de l'existence des effets de son action. En quoi cette forme de solidarité consiste-t-elle?

[Il s'agit de] se demander quelle forme d'humanité, quel modèle des rapports avec autrui et quelle représentation du lien social ces textes, dotés du pouvoir «scientifique» de véridiction, proposent aux lecteurs, implicitement ou non. Le chercheur solidaire accepte de soumettre à ce souci son travail de recherche et de production de vérité lorsqu'il s'engage dans la pratique de l'écriture scientifique et lorsqu'il doit prendre de multiples décisions à propos de la publication, par exemple (Piron, 1996, p. 141).

La peur et le désir d'écrire comme peur et désir de penser

J'ai tenté d'apporter des réponses, dans cette contribution, à la question : comment penser l'écriture de la science ? En guise de conclusion, je voudrais prolonger les réflexions produites sur l'articulation entre écriture, recherche et pensée en invitant le lecteur à l'aborder sous l'angle de la peur et du désir, pour tenter d'exorciser, autant que faire se peut, la fameuse angoisse devant la page blanche et la souffrance que nous sommes si nombreux à exprimer quand il s'agit de parler de son rapport à l'écriture scientifique. Pour ce faire, je me réfère au concept d'« autorisation » tel que le définit Marie-Noëlle Schurmans. Ce dernier est fécond à mes yeux car il permet de se positionner face aux rapports de force et de domination qui structurent les lieux où se fabrique la recherche, à commencer par l'univers académique. Marie-Noëlle Schurmans exprime ainsi la pertinence de ce concept :

Les rapports entre les contraintes issues de l'organisation des hommes et la notion de libre arbitre [...] ne me semblent pouvoir être envisagés que sous l'angle de l'*autorisation*. Et cette autorisation consiste à pouvoir concevoir, au niveau individuel, une part d'action qui puisse s'insérer dans l'activité instituante du collectif. C'est-à-dire, dans l'espace, sans cesse renégocié, de ce qu'il convient de reproduire et de ce qu'il convient de transformer, du point de vue d'un idéal d'émancipation (Schurmans, 2008, p. 96).

La peur de penser apparaît « quand nous sommes impuissants à résister à de vastes systèmes économiques et politiques », que nous nous trouvons pris dans « un monde réifié qui homogénéise toute expérience vécue » (Burawoy, 2003, p. 458, cité par Schurmans, 2008, p. 90). La peur de penser, c'est par exemple, se sentir prisonnier de la hiérarchie académique. La peur de penser, c'est se sentir seul avec ses idées, ses découvertes, ses conflits intérieurs. La peur de penser, c'est croire à l'adage « *publish or perish* ».

La peur de penser, c'est parfois dépendre financièrement d'une institution ou d'un laboratoire de recherche.

À l'opposé, le désir de penser peut être envisagé comme la reconnaissance de la part d'action de chacun dans l'activité collective – notamment à travers la production de textes – et le souhait, en tant que chercheur, de pouvoir développer des connaissances conformes non aux formes d'intelligibilité dominantes, mais aux valeurs qui nous animent. S'autoriser, autrement dit, à « résister [...] à l'homogénéisation d'un système de valeurs [...], homogénéisation solidaire des intérêts dominants » (Schurmans, 2008, p. 89). Le désir de penser, c'est lutter contre l'anesthésie politique critiquée par Didier Fassin (2006) et postuler la « commune humanité » des hommes, quelles que soient leurs origines et leurs conditions socio-économiques. Le désir de penser, c'est (ré)interroger le sens de son travail de recherche et prendre le risque de la marginalité. Le désir de penser, c'est nager à contre-courant mais grâce à cela rester vivant⁸. Le désir de penser, c'est accepter et affronter le conflit à l'intérieur de soi, face à ses pairs, face aux institutions. Le désir de penser, c'est sortir du placard, c'est faire un « coming out épistémologique » (Dayer, 2010a).

*

* * *

Qu'est-ce que l'écriture scientifique ? Chercher à la caractériser, c'est prendre position dans la manière de penser la science. Plus précisément, c'est penser l'activité de recherche comme une activité porteuse et productrice de valeurs, et donc y reconnaître une dimension politique. Penser l'écriture de la science, c'est prendre le contre-pied de la finalité de contrôle de la raison expérimentale et orienter son travail dans une perspective d'émancipation (Charmillot, Dayer et Schurmans, 2008). Penser l'écriture de la science, c'est prendre au sérieux la responsabilité du chercheur face au

8. Référence au proverbe : « Il n'y a que les poissons morts qui nagent dans le sens du courant. »

monde qu'il contribue à construire et à transformer à travers ses textes. Penser l'écriture de la science, dans le présent ouvrage, c'est inviter chacun et chacune à prendre acte, à sa manière et dans la mesure de ses possibilités, de l'existence des effets de ses textes.

Bibliographie

- BECKER Howard S., 2004 [1986], *Écrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*, trad. par Patricia Fogarty et Alain Guillemin, préf. de Jean-Claude Passeron, Paris, Économica (coll. « Méthodes des sciences sociales »).
- BERTHELOT Jean-Michel, 2001, *Épistémologie des sciences sociales*, Paris, Puf (coll. « Premier cycle »).
- BONOLI Lorenzo, 2006, « Écrire et lire les cultures. L'ethnographie, une réponse littéraire à un défi scientifique », *A contrario*, vol. 4, n° 2, p. 108-124.
- BOURDIEU Pierre (ed.), 1993, *La misère du monde*, Paris, Seuil (coll. « Libre examen. Documents »).
- BURAWOY Michael, 2003, « L'étude de cas élargie. Une approche réflexive, historique et comparée de l'enquête de terrain », dans Daniel Cefaï (ed.), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte/MAUSS, p. 425-464.
- CAILLÉ Alain, 1988, « Pour un universalisme relativiste. Au-delà du rationalisme et du relativisme », *Revue du MAUSS*, n° 1, 3^e trim., p. 122-152.
- 1989, *Critique de la raison utilitaire. Manifeste du MAUSS*, Paris, La Découverte (coll. « Agalma »).
- 1999, « Engagement sociologique et démarche idéaliste-typique », *Sociologie du travail*, vol. 41, n° 3 (juil.-août), p. 317-327.
- CAILLÉ Alain (ed.), 1995, « Qu'est-ce que l'utilitarisme ? Une énigme dans l'histoire des idées », *Revue du MAUSS*, n° 6, 2^e sem., p. 91-92.
- CHARMILOT Maryvonne, 2002, *Socialisation et lien social en contexte africain : une étude de cas autour du sida dans la ville de Ouabougouya (Burkina Faso)*, thèse de psychologie et des sciences de

l'éducation de l'université de Genève (n° 308), sous la dir. de Marie-Noëlle Schurmans, www.unige.ch (dactyl.).

- CHARMILLOT Maryvonne, CIFALI Mireille et DAYER Caroline, 2006, «L'écriture de la recherche mise en questions», *Cahiers de la Section des sciences de l'éducation*, n° 110, «Recherche, intervention, formation, travail. Débats et perspectives dans le champ de la formation des adultes», numéro sous la dir. de Cristian Bota, Mireille Cifali et Marc Durand, p. 169-190.
- CHARMILLOT Maryvonne, DAYER Caroline et SCHURMANS Marie-Noëlle, 2008, *Connaissance et émancipation. Dualismes, tensions, politique*, Paris, L'Harmattan (coll. «Logiques sociales. Sociologie de la connaissance»).
- CIFALI Mireille et ANDRÉ Alain, 2007, *Écrire l'expérience. Vers la reconnaissance des pratiques professionnelles*, Paris, Puf.
- DAYER Caroline, 2010a, *Construction et transformation d'une posture de recherche. Examen critique de la pensée classificatoire*, Sarrebruck, Éditions universitaires européennes.
- 2010b, «Expériences d'entre-deux et de passage : du blocage de l'action à l'innovation. Dilemmes dans le monde scientifique», *Pensée plurielle*, vol. 2, n° 24, p. 31-43.
- FASSIN Didier, 2006, *Quand les corps se souviennent. Expériences et politiques du sida en Afrique du Sud*, Paris, La Découverte (coll. «Armillaire»).
- GENARD Jean-Louis, 1999, *La grammaire de la responsabilité*, Paris, Cerf (coll. «Humanités»).
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2000, «Le "je" méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain», *Revue française de sociologie*, vol. 41, n° 3 (juil.-sept.), p. 417-445.
- PERROT Martyne et SOUDIÈRE Martin de la, 1994, «L'écriture dans les sciences de l'homme. Enjeux», *Communications*, n° 58, p. 5-21.
- PIRON Florence, 1996, «Écriture et responsabilité. Trois figures de l'anthropologue», *Anthropologie et sociétés*, vol. 20, n° 1, p. 125-148.
- SCHMOLL Patrick, 2006, «L'écriture, point aveugle de l'épistémologie?», *Revue des sciences sociales*, n° 36, p. 8-11.
- SCHURMANS Marie-Noëlle, 2006, *Expliquer, interpréter, comprendre. Le paysage épistémologique des sciences sociales*, Genève, Université de Genève (coll. «Carnet des sciences de l'éducation»).

— 2008, « Respect et émancipation. À propos de la construction d'une démarche de recherche », dans Maryvonne Charmillot, Caroline Dayer et Marie-Noëlle Schurmans, *Connaissance et émancipation. Dualismes, tensions, politique*, Paris, L'Harmattan (coll. « Logiques sociales. Sociologie de la connaissance »), p. 81-99.

TAYLOR Charles, 1997, *La liberté des modernes*, trad. et prés. par Philippe de Lara, Paris, Puf (coll. « Philosophie morale »).

Rédiger sa thèse comme on assemble un puzzle

Mieux articuler écriture et réécriture

LES DOCTORANTS en sciences sociales sont largement incités à adopter une analyse réflexive sur la production de leurs sources primaires¹. En plus des explications et justifications attendues sur leur méthodologie de collecte des données, il n'est ainsi pas rare qu'ils consacrent dans leur thèse des passages entiers aux coulisses du travail empirique, dévoilant les problèmes rencontrés et démontrant par exemple comment certains biais, certaines interactions inattendues ou apparemment anodines, le hasard d'une découverte archivistique, ont finalement pu constituer des ressources importantes pour étayer des arguments novateurs – en particulier dans une démarche qualitative. Les séminaires revenant sur les techniques mais aussi sur les contingences du terrain (au cours desquels les étudiants partagent souvent doutes et anecdotes sur des expériences empiriques pourtant très différentes) sont nombreux. Ceux sur les techniques d'écriture sont bien plus rares et les réflexions sur les coulisses de la rédaction sont le plus souvent inexistantes dans les thèses de sciences sociales.

1. Ce texte est principalement constitué d'extraits d'un article paru dans *Genèses*: Lamia Zaki, «L'écriture d'une thèse en sciences sociales. Entre contingences et nécessités», *Genèses*, vol. 4, n° 65, 2006, p. 112-125.

C'est que le défi et les enjeux du travail sociologique semblent se situer en amont de la rédaction, dans la construction d'une démonstration problématisée et clairement organisée. Contrairement aux travaux littéraires qui font appel à l'inspiration de leurs auteurs, les travaux scientifiques ont vocation à décrire la « réalité » sociale, à mettre en évidence la logique et les ressorts des processus sociaux : l'imagination sociologique, qui permet de « saisir ce qui se passe dans le monde² », opère en principe avant l'écriture. Sous l'effet du tabou qui entoure le travail de rédaction en sciences sociales, celui-ci pourrait finalement n'apparaître que comme un exercice neutre et linéaire de mise en mots d'un raisonnement préalablement construit, d'une pensée déjà entièrement organisée.

D'expérience, l'écriture est pourtant aussi affaire de hasards et de bricolages³ : de même que le travail de terrain peut receler de plus ou moins bonnes surprises, l'écriture dépend de variables qui ne sont pas toujours maîtrisables ou prévisibles (on écrit par exemple plus ou moins bien et/ou vite selon que l'on est plus ou moins concentré, reposé, gai, etc.). Elle n'est par ailleurs pas un processus neutre : elle influe sur la clarté, mais aussi souvent sur le sens, ou en tout cas sur les nuances de la démonstration. La rédaction d'une thèse en sciences sociales n'en est pas pour autant une activité magique ou complètement incontrôlable, et réfléchir aux logiques qui y président peut permettre de dédramatiser l'exercice.

À partir d'exemples tirés de mon expérience de rédaction, je souhaite présenter ici quelques-unes des ficelles sur lesquelles je me suis appuyée pour écrire ma thèse et dépasser certains blocages. D'abord, je montrerai l'intérêt

-
2. Voir Charles Wright Mills, *L'imagination sociologique*, trad. par Pierre Clinquart, Paris, La Découverte (coll. « La Découverte poche »), 2006 [1959], p. 10.
 3. J'ai soutenu en décembre 2005 une thèse sur les représentations et les pratiques politiques des habitants de trois bidonvilles de Casablanca : c'est sur la base de ce travail que cet article a été rédigé. Voir Lamia Zaki, *Pratiques politiques au bidonville, Casablanca (2000-2005)*, thèse de science politique de l'Institut d'études politiques de Paris, sous la dir. de Gilles Kepel (dactyl.), 2005.

de considérer la thèse comme un puzzle dont il s'agit de façonner progressivement chaque pièce, chaque unité pour elle-même et de manière à ce qu'elle complète les autres : travailler par petits bouts (sans bien sûr perdre de vue la cohérence du raisonnement d'ensemble) permet de gagner du temps et de commencer à écrire même si tous les pans du plan d'ensemble n'ont pas été identifiés dans leurs moindres détails. Ensuite, je décrirai comment je suis parvenue à mieux articuler travail d'écriture et travail de réécriture : ces « trucs » n'ont d'efficacité (d'ailleurs toute relative) qu'à titre individuel mais l'approche réflexive sur l'écriture (et la réécriture), tout en donnant à voir son caractère aléatoire, oblige aussi à rationaliser et à démythifier le processus.

Rédiger par unités d'écriture : la thèse comme un puzzle

On peut considérer que le travail d'écriture en sciences sociales tient de l'assemblage d'un puzzle, pour reprendre une métaphore souvent énoncée par les enseignants. Il n'intervient qu'après la sélection, le classement des données, la définition des enchaînements : après la mise au point de ce fameux « plan détaillé » souvent réclamé par les directeurs de thèse à leurs doctorants. Si la métaphore du puzzle me semble bien adaptée au travail de rédaction, l'idée que l'on puisse construire un plan en déterminant à l'avance la forme et la place de chaque pièce (partie, chapitre, paragraphe...) ne correspond pas à mon expérience. Écrire m'a en effet amenée à transformer non seulement la structure, mais aussi parfois la teneur de mon argumentation. C'est pourquoi je me suis mise à rédiger dès que, en retravaillant le plan (que j'avais tendance à modifier systématiquement après en avoir terminé une version), je ne faisais plus que changer l'agencement des arguments sans en intégrer de nouveaux. Je n'ai d'ailleurs pas suivi l'ordre final d'apparition de mes chapitres de thèse : j'ai commencé par les chapitres qui me semblaient les plus faciles à écrire en raison des matériaux dont je disposais alors et de la façon dont je pensais les problématiser.

J'ai aussi écrit en fonction de calendriers qui m'étaient imposés, en participant à des colloques. Le fait de subir une contrainte extérieure et de devoir respecter une date limite pour rendre un texte finalisé m'a aidée à progresser. Ce stress à court terme (avec une « *deadline* » d'au plus quelques mois) et à petite échelle (les organisateurs imposant souvent des limites à la longueur des textes) est stimulant dans le sens où il contribue à trouver un (des) bout(s) par le(s)quel(s) prendre la thèse. Le travail d'écriture est par ailleurs relativement désinhibé puisque le texte produit a vocation à être discuté et retravaillé par la suite. Les échanges avec les pairs et les chercheurs m'ont surtout incitée à enrichir et parfois à infléchir l'interprétation de mes données, en me permettant de voir à la fois ce que je sous-entendais sans vraiment le dire et les conclusions supplémentaires que je pouvais tirer des matériaux que j'exposais. Ces percées heuristiques étaient dues parfois à des conseils ouvertement formulés; également à des questions qui m'aidaient à voir que ce que j'avais écrit n'était pas clair ou que je pouvais encore préciser, étoffer ou transformer mon argumentation; enfin à la découverte de nouvelles références bibliographiques qui me servaient à mieux interpréter certaines données et à entrer en discussion avec d'autres chercheurs. Le dialogue avec les non-spécialistes qui ont eu la patience de m'écouter leur parler de ma thèse lorsqu'elle était en chantier m'a également permis de progresser et de passer plus sereinement et plus efficacement à l'écriture ou la réécriture.

Lorsque je me suis engagée dans la phase de rédaction définitive de ma thèse, j'ai pu ainsi réutiliser les textes que j'avais écrits pour des colloques afin de rédiger l'essentiel de cinq de mes huit chapitres de thèse. Même si plusieurs personnes m'avaient mise en garde contre les dangers de vouloir « recycler » dans une démonstration d'ensemble des papiers écrits séparément, le travail d'assemblage n'a finalement pas été très difficile parce que j'avais en amont de leur écriture déjà réfléchi aux articulations principales entre ces différents textes: il n'est ainsi pas interdit de réaliser une sélection pragmatique des colloques auxquels on assiste, en veillant à bien avoir en tête la manière dont les textes produits

serviront la démonstration d'ensemble de la thèse, même si leur écriture et leur réécriture contribueront à transformer cette démonstration. J'aurais trouvé rassurant de savoir qu'une thèse ne se termine pas toujours ni pour tous par une longue période d'écriture frénétique (les récits des jeunes initiés racontant leur dernière année de thèse « coupée du monde », « sans vie sociale », « infernale », accréditent cette conception classique, agréée par le milieu académique, de la nécessaire écriture « d'une seule traite »). Savoir que l'on peut aussi rédiger sa thèse progressivement, ou plutôt par à-coups, m'aurait davantage motivée que de redouter et d'attendre une phase ultime de souffrance initiatique. Une des difficultés essentielles de ce type de rédaction au long cours consiste à gérer l'inquiétude de savoir si l'assemblage des chapitres fonctionnera finalement, puisque le plan ne se détaille (au prix de sa transformation) que dans l'écriture. Cette inquiétude n'en reste pas moins indispensable, dans le sens où elle pousse à toujours replacer ce qui est pensé et écrit à un niveau « micro » à une échelle « macro », au sein d'une démonstration plus large.

Écrire pour soi, écrire pour les autres

Quand je commence à rédiger, il est rare que je parvienne à faire des locutions grammaticalement correctes du premier coup. L'écriture n'est pas pour moi un acte naturel et je dois revenir plusieurs fois sur une phrase pour en venir à bout, ou tout au moins pour qu'elle se tienne du point de vue de la syntaxe, mais aussi du niveau de langue auquel un texte de sciences sociales me semble devoir satisfaire. J'adopte différentes stratégies lorsque je commence à écrire, selon que je me sens plus ou moins en forme, plus ou moins inspirée. La première correspond à une solution de facilité : j'écris d'abord pour moi et pour moi seule. Je note mes idées comme elles viennent. Puisque je vois sur le moment où je veux en venir, je peux rédiger par ellipses : un seul mot suffit parfois à retranscrire un argument – le malheur

étant que si je reprends mon brouillon trop tard, je ne me comprends plus qu'à moitié, voire plus du tout. Le défi de la langue est minimisé, la réflexion est désinhibée, mais elle a tendance à rester flottante, à ne pas dépasser le stade de l'intuition : je touche les idées de loin, je tourne autour, je pose mes marques, même quand j'entre dans des points de détail. En même temps, j'essaie d'agencer les arguments et je m'efforce de trouver les liens logiques entre les différents points dont j'ébauche le développement.

Parfois, lorsque je sens que je perds le fil de ce que je voudrais démontrer, je retranscris mes idées avec des symboles logiques pour bien rendre l'enchaînement des arguments à l'échelle de chaque paragraphe (le signe + signifie que deux arguments se conjuguent, vont dans le même sens ; une croix marque au contraire une opposition, un paradoxe ; = indique que le point qui suit découle du précédent, etc.). Cette schématisation très basique m'aide à identifier des idées manquantes ou à reconfigurer le raisonnement pour présenter les arguments de manière progressive et efficace. L'exercice n'est par ailleurs pas trop désagréable dans le sens où je m'active à souligner des mots, à les encadrer, à tracer des flèches et autres symboles, à découvrir de nouveaux liens, de nouvelles idées, mais que je reporte à plus tard le soin de retranscrire le tout en un langage compréhensible pour tous. Je préfère toutefois quand j'y arrive me forcer à rédiger un premier jet dans une écriture intelligible pour les autres dès le départ, mais cela reste relativement rare ou, en tout cas, les phrases bien tournées alternent souvent au départ avec des passages moins clairs que je retravaille par la suite.

Lutter contre la tentation de devenir un lecteur passif de son propre texte

Je bloque rarement pendant cette première phase d'écriture (pour moi). Si je n'ai pas peur de la page blanche, je crains le moment de la réécriture. Les choses se compliquent lorsqu'il s'agit de faire passer le texte de l'état d'embryon à celui de « travail scientifique ». Tant que les phrases restent écrites en

mauvais français ou dans une langue trop basique pour susciter les précisions et les nuances, je renonce sans état d'âme à une idée qui me semble inintéressante après un temps de réflexion. Effacer une belle phrase est nettement plus coûteux que de supprimer une locution illisible : d'abord parce que la concevoir demande du temps ; ensuite, parce qu'une fois que je me trouve face à une formule qui sonne bien, je perds beaucoup de ma capacité d'imagination. Plus l'écriture s'affine et se précise, plus elle se cristallise : j'ai plus de mal à envisager des manières alternatives de présenter les choses, et il me semble finalement que ce que j'ai rédigé s'imposait. En un sens, la recherche de la phrase bien ciselée aboutit à perdre le pouvoir sur son texte, à en devenir davantage lecteur qu'auteur.

En réécrivant « mieux » ce qui a d'abord été produit dans un style impropre ou trop simple pour coller à une pensée encore imprécise, on ne se contente pas de retranscrire ou de traduire dans un registre « professionnel » des idées énoncées rapidement. On ajoute du sens, on infléchit le raisonnement à mesure que l'on précise le verbe. Une proposition relative peut entraîner une digression imprévue (mais qui devient nécessaire) ; un adjectif peut également inspirer des considérations improvisées mais fructueuses. Dans ce sens, je ne suis pas tout à fait d'accord avec les conseils de (bonne) écriture invitant à se méfier systématiquement des formulations redondantes. (Re)formuler ses hypothèses et ses arguments de différentes manières revêt plusieurs avantages lorsque l'on rédige sa thèse. D'une part, l'exercice permet d'introduire des nuances dans le raisonnement qui n'y figuraient pas au départ, et de mieux comprendre soi-même toutes les articulations de son raisonnement. Ensuite, il reste plus valorisant pour le lecteur d'avoir l'impression que l'auteur rabâche un peu – pas trop – ses arguments que de se sentir totalement perdu face à un style elliptique qui nécessite une concentration ascétique. Enfin, et cela n'est pas un point négligeable, synthétiser régulièrement les ressorts de sa démonstration permet de « se piller » soi-même en fin de parcours. Cela m'a permis d'effectuer quelques couper-coller salutaires dans les derniers moments de la

rédaction, lorsqu'il s'agit de finaliser les introductions et conclusions non seulement de chaque chapitre, mais aussi de chaque partie – j'en avais trois pour ma part – si l'on a organisé sa thèse de la sorte.

Revenir en arrière pour avancer

La solution de facilité quand on bute sur un passage consiste à le « laisser reposer » : on peut passer à une autre section du texte pour se changer les idées, revenir aux données du terrain, aux lectures théoriques, mais aussi décrocher quelques minutes, le temps d'aller faire quelques pas, d'échanger quelques mots, de grignoter quelque chose... La ruse peut marcher s'il s'agit d'un problème mineur de formulation : oublier un peu le rythme et la tonalité d'un énoncé peut aider à le reprendre et à le compléter (ou le transformer). J'y reviens en tout cas avec plus de fraîcheur après un peu de déconcentration. J'abandonne plus facilement la structure qui me résistait en m'y remettant, comme si la pensée était plus libre et échappait à la réification des mots. De la même manière, Howard S. Becker note qu'en écrivant un premier jet à la fin de l'été et en le retravaillant au cours de l'année universitaire, « le remaniement en [est] facilité, car [il a] le temps d'oublier que tel point ou telle formulation [lui] avait paru tellement indispensable et [il a] ainsi moins de mal à modifier [son] texte⁴ ».

4. Voir Howard S. Becker, *Écrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*, trad. par Patricia Fogarty et Alain Guillemin, préf. de Jean-Claude Passeron, Paris, Économica (coll. « Méthodes des sciences sociales »), 2004 [1986], p. 108. Le laps de temps entre écriture et réécriture est sensiblement plus long (de quelques minutes à quelques mois) et permet d'oublier davantage. Mais il me semble que cette tactique de rédaction consistant à se dé-focaliser pour réattaquer le texte marche même si la coupure est très brève. Becker l'a d'ailleurs utilisée : il explique comment, pressé par les échéances, il (re)travaillait simultanément plusieurs textes à des états d'avancement différents, ce qui lui permettait de varier les plaisirs (ou les désagréments) des étapes de l'écriture (*ibid.*, p. 110).

Pourtant, l'astuce ne suffit pas toujours. Si je suis toujours paralysée face à mon texte, je me dis que je dois faire face à l'un de ces trois problèmes : soit je ne sais pas vraiment ce que je veux dire – auquel cas je me remets à réfléchir, et je retourne à une formulation plus décontractée pour essayer de mieux déterminer mes arguments, en reprenant éventuellement des données empiriques ou en revenant sur des points théoriques ; soit ce que je suis en train d'écrire n'est pas à sa place, et doit intervenir plus tôt ou plus tard dans le raisonnement (l'important n'est pas de trouver immédiatement un emplacement au passage, mais de l'extraire de ce que l'on est en train de rédiger pour qu'il ne parasite pas l'écriture) ; soit enfin je me rends compte que je ne dis pas exactement ce que je voudrais dire, et que je ne sais pas comment continuer à écrire parce que je ne m'attendais pas vraiment à en arriver là où m'a menée la rédaction. Les surprises de l'écriture peuvent être bonnes, dans le sens de productives ; elles peuvent aussi être complètement pétri-fiantes lorsqu'elles amènent à dévier de la trajectoire que l'on s'était plus ou moins fixée au départ. Quand je bloque pendant la rédaction, c'est souvent moins parce que je ne sais plus quoi dire ou que je n'ai plus rien à dire que parce que j'ai déjà dit des choses auxquelles je n'adhère pas particulièrement, et dont je n'arrive pas à voir où elles peuvent me mener. Il devient dans ces conditions de plus en plus difficile, puis complètement impossible d'écrire.

Lorsque je trouve que le décalage entre ce que j'ai écrit et ce que je veux dire n'est pas démesuré, et surtout lorsque je vois comment poursuivre mon texte, il m'arrive d'essayer de forcer un peu le raisonnement pour qu'il colle à une mise en forme dont je n'ai plus le courage de me départir après avoir fait l'effort de l'inventer (ce qui, j'en conviens, n'est éthiquement pas la meilleure solution et est de plus susceptible d'être source de vrais blocages d'écriture par la suite). Lorsque le problème est plus sérieux, je me relis en cherchant à déterminer où (quand) j'ai commencé à dériver. Parfois, il faut accepter de revenir sur plusieurs pages, où se sont succédé d'imperceptibles écarts de sens mais qui finissent par modifier très sensiblement le déroulement du texte tel qu'on

l'imaginait (ou, si l'on travaille sans plan, qui empêchent tout simplement d'imaginer une suite au texte). Plutôt que de retravailler le passage, je préfère recommencer une nouvelle copie. Je sauvegarde ce que j'ai déjà (on ne sait jamais, je pourrai éventuellement m'en resservir), puis efface sous un nouveau document le passage qui posait problème, pour m'efforcer de penser aux idées sans m'accrocher aux mots. Je reprends alors le texte, et ce retour en arrière me permet tant bien que mal de continuer ma progression.

Carnet de mots : source d'inspiration et outil d'autocensure

Lorsque je commence à écrire, j'ai toujours à portée de main un petit carnet rouge où j'ai consigné des listes de mots classés par thèmes ou champs sémantiques. Je les ai en général accumulées au cours de mes lectures et je continue à les augmenter en rédigeant si je pense à une formule et que j'estime qu'elle pourra me resservir (même si, lorsque je reprends longtemps après leur élaboration certaines séries de termes, j'ai parfois du mal à retrouver la logique sous-tendant leur juxtaposition). Ces listes me sont utiles pour trois raisons. Elles consistent en général en une énumération de synonymes, d'expressions ou de vocables plus ou moins substituables, et me permettent d'abord de dépasser un blocage formel de base, celui de la répétition, en trouvant une solution de substitution dans l'instant et sans casser le mouvement d'écriture.

Ensuite, ces listes m'aident à améliorer ou en tout cas à alléger mon style. J'ai une certaine prédilection pour les adjectifs que j'ai tendance à agréger dans un style redondant. Il me semble en général que chacun d'entre eux introduit une nuance que les autres n'apportent pas, et j'ai du mal à me résoudre à renoncer à l'un plutôt qu'à l'autre. Mon carnet de mots encourage mes capacités d'autocensure : j'abandonne plus facilement un terme lorsque je le consigne au préalable. Le mettre de côté, le « réserver » pour plus tard, au cas où, me reconforte. Enfin, je considère mes listes comme des « sources

d'inspiration» : je les consulte lorsque je cherche des idées, pas seulement pour formuler des titres, mais aussi pour affiner certaines interprétations, pour introduire de nouvelles nuances dans le raisonnement en jouant sur les mots.

Changer d'air pour mieux se concentrer

Un autre « truc » qui fonctionne bien dans mon cas consiste à changer d'endroit pour écrire : me sentir dépaysée m'aide à mieux me concentrer. En déménageant quelques jours ou quelques semaines (pas vers des lieux inhabités, mais au contraire pour retrouver des amis), il me semble que l'on peut non seulement se changer les idées mais aussi les clarifier. Il y a sans doute là quelque chose de la tentative de se fuir soi-même (en allant voir ailleurs d'autres têtes, pour changer de point de vue). Il me semble en effet qu'un des plus importants défis de l'écriture consiste à s'accepter : lorsque l'on rédige, on est seul face à soi-même ; l'écran d'ordinateur nous renvoie le reflet de nos propres pensées et il faut faire avec leurs manques, s'efforcer de les combler, supporter la lenteur de la progression que l'on ne peut que s'imputer. Bien sûr, on entre en discussion avec des politologues, sociologues dès que l'on utilise leurs travaux, mais l'exercice reste désincarné. Il manque singulièrement d'interactions physiques : c'est pourquoi j'ai besoin de ne pas être seule pour écrire – la figure romantique de l'auteur se suffisant à lui-même et n'envisageant les autres que comme des barrières à l'écriture m'est tout à fait inaccessible ; c'est pourquoi aussi en changeant d'air je m'oublie moi-même un peu et peux revenir à l'écriture de manière plus sereine.

*

* *

En relisant mon texte, je me rends compte que je n'ai échappé que partiellement au danger de la mise en récit du travail d'écriture consistant à donner une impression de cohérence à des efforts qui en semblent souvent singulièrement

dépourvus sur le moment. Revenir en vétéran sur la rédaction de sa thèse incite à revisiter le passé en reconstruisant un récit enchanté ou au contraire diabolisé (et finalement peu utile) de ce rite de passage. Dans le même temps, adopter une approche réflexive sur l'écriture invite à rationaliser un processus qui comporte une part non négligeable d'aléatoire, une des difficultés principales de la rédaction consistant à en gérer seul et au coup par coup le caractère contingent, en faisant face aux blocages, mais aussi en profitant des bonnes surprises de l'écriture. On est alors tenté de proposer *a posteriori* des recettes universalisantes et systématisantes pour faire face à des problèmes individuels, qui sont traités au cas par cas, tant bien que mal, en fonction des situations (mais aussi de l'humeur ou de l'inspiration du moment). On peut considérer cependant que le jeu en vaut la chandelle : en partageant des « tuyaux » réadaptables et réinterprétables, il s'agit aussi de souligner la difficulté d'écrire, y compris en sciences sociales, et donc de dédramatiser l'exercice en le démythifiant.

Il m'a fallu cinq ans pour écrire ma thèse, mais je serais incapable d'évaluer, même très approximativement, la part (en termes de durée, mais aussi d'effort) consacrée à la rédaction pendant cette période, comparativement aux autres formes d'activités et d'investissement intellectuels engagés (recherche empirique, lectures académiques, réflexion « éthérée », sans support matériel, sans papier ou ordinateur). Cette entreprise de comptabilisation n'a de toute façon pas de sens. Si le « temps du terrain » est facilement repérable (surtout lorsque la recherche porte sur un milieu social ou un territoire qu'on ne fréquente pas ou/et où l'on n'habite pas habituellement), le « temps de l'écriture » est éminemment diffus, et nettement plus difficile à estimer. D'une part, l'acte physique d'écrire sous-tend toutes les étapes du travail de recherche (élaboration des questionnaires, retranscription des entretiens, prise de notes sur des références bibliographiques...). D'autre part, la rédaction proprement dite intervient à tous les stades de la thèse, depuis la préparation du premier projet dont dépend la première inscription administrative jusqu'au rendu du texte final. C'est un exercice

hétérogène, puisqu'il implique plusieurs types d'efforts (trouver des idées, les agencer, les mettre en forme, les réagencer, les remettre en forme...).

Au final, si l'écriture doit permettre de mettre en valeur la cohérence et la progression logique d'un raisonnement, je plaide pour le droit des doctorants à écrire dans le désordre, et à commencer par la fin s'ils pensent qu'ils y arriveront mieux ainsi. Il serait aussi intéressant de diffuser l'idée que l'on peut en finir avec sa thèse sans passer par une phase de rédaction ascétique où tout resterait à écrire d'un coup. Cela permettrait d'éviter de perdre du temps à attendre tel le poète romantique en mal d'inspiration qu'elle nous tombe dessus en se demandant quand elle viendra, et d'envisager les choses sous un point de vue plus optimiste. Il n'est pas illégitime de rédiger tôt et par à-coups, lorsque l'on se sent prêt à aborder une section, un chapitre... et l'on a en général déjà écrit pas mal de choses quand on sent qu'il est temps de se mettre en mesure de «sortir [la thèse] de l'atelier⁵».

5. Voir Howard S. Becker, *op. cit.*, chap. 7, «Sortir le produit de l'atelier», p. 129-142.

Littérature et sciences humaines

Entre tension et tentation

Il est peut-être temps d'ébranler une certaine fiction : la fiction qui veut que la recherche s'expose mais ne s'écrit pas.

Roland Barthes (1972, p. 2).

AUTANT L'AVOUER D'EMBLÉE, tous deux, nous aimons écrire et cet exercice ne s'est jamais confondu pour nous avec une simple mise en forme¹. Nous tenons en effet le texte, sa nature comme sa forme, en haute estime et nous avons constaté, dans les années 1980, que nous n'étions pas les seuls. Mais la suspicion que certains chercheurs entretenaient alors (et aujourd'hui encore) envers le « style » – souvent dit trop « littéraire » – de certains écrits en sciences sociales nous a finalement décidés, en 1990, à aborder collectivement cette question. À l'époque, elle n'était que rarement soulevée de manière globale dans le milieu de la recherche française².

1. Ce texte est une reprise partielle et actualisée de notre article « Le masque et la plume. Les enjeux de l'écriture en sciences sociales » (Perrot et de la Soudière, 1988) et de notre introduction au n° 58 de la revue *Communications* (*id.*, 1994).
2. À l'étranger, la question était également abordée, notamment par Wolf Lepenies (1990) en Allemagne et Richard Brown (1989) aux États-Unis, qui lui consacrent des ouvrages entiers ou de longs chapitres. En anthropologie, le courant « textualiste » américain – dont plusieurs

Certes il existait des exceptions notables, tel ce numéro d'*Études rurales* codirigé par Jean Jamin et Françoise Zonabend (1985) sur le « texte ethnographique », ou celui d'*Informations sur les sciences sociales* intitulé « Le texte de la sociologie », dirigé par Jacques Leenhardt (1979), et dont la pertinence nous avait séduits et encouragés. L'histoire avait, elle, davantage fait l'objet d'une réflexion. Ses « mots », ses « noms », son « écriture » avaient été successivement questionnés par Michel de Certeau (1975), Paul Veyne (1996) et, plus tard, Jacques Rancière (1992) qui en avaient d'ailleurs fait le titre de certains de leurs essais. Se posant franchement comme « science », la géographie restait (et reste encore) captive de son objet et de sa démarche, plus explicative que compréhensive. En cela, elle semble échapper à la séduction de la littérature. Mais la réalité est plus subtile, comme en témoignent ses premiers écrits – songeons à Paul Vidal de La Blache et à son célèbre *Tableau de la géographie de la France* – qui ont été reconnus et consacrés autant par leur style que par leur contenu. Se donnant, tout au moins à ses débuts, pour but et pour tâche de décrypter, de déchiffrer, puis de décrire le sol à la manière d'un « grand livre » – comme le dit Marie-Claire Robic (2000), géographe et épistémologue de la discipline –, ainsi que, mieux encore, l'« empreinte » de l'homme à la surface de la terre, la géographie est conduite à emprunter les outils de la description.

Quoi qu'il en soit, tous ces auteurs abordaient la question du texte ou de l'écriture sous l'angle de leur discipline. Notre intention, aussi candide que présomptueuse, fut alors de dresser une sorte d'inventaire, en réunissant des collègues de diverses disciplines au cours d'un séminaire mensuel. Cette initiative rencontra un franc succès car nombreux furent les sociologues, linguistes, ethnologues, historiens ou géographes qui répondirent à notre invitation. De fait, nous abordâmes ainsi quelques thèmes majeurs comme la

représentants sont maintenant très connus en France, comme Clifford Geertz (1983 et 1986) à propos de la « *thick description* » – abordait la question délicate des rapports entre description et interprétation. On peut aussi citer James Clifford et George E. Marcus (1986).

construction de l'objet, le terrain, le journal et la publication. En 1994, la revue *Communications* reprit une partie de ces interventions et dressa un état des lieux provisoire (Perrot et de la Soudière, 1994).

Aujourd'hui, le sujet est toujours à l'ordre du jour mais, semble-t-il, de manière plus instituée, plus pédagogique, et des séminaires de l'École des hautes études en sciences sociales lui sont maintenant dédiés, notamment en ce qui concerne l'«écriture de la thèse³». Il faut reconnaître que, pour les chercheurs comme pour les étudiants, les temps ont changé. Le classement des revues, la bibliométrie, l'injonction régulièrement martelée du «*publish or perish*» exercent sur nous tous la pression d'une évaluation continue selon des critères essentiellement quantitatifs.

Ces derniers laissent songeurs ceux qui résistent encore aux frontières disciplinaires et pensent que le souci du texte ne tient pas du dandysme mais s'avère au contraire intimement lié à la construction et au dévoilement de l'objet. Pour comprendre les enjeux de ce débat, il nous faut revenir brièvement sur l'histoire de la construction des sciences sociales en tant que discipline spécifique.

La littérature et les sciences sociales, une relation inavouable

C'est à partir du XIX^e siècle et très progressivement que les sciences sociales se sont constituées de manière autonome. Auparavant, il existait une sorte de polyvalence entre les disciplines intellectuelles, l'écrivain se faisant volontiers philosophe et l'historien romancier. Les auteurs des sciences sociales se sont donc cru tenus de se démarquer de cette confusion des genres, en disqualifiant tout ce qu'avait d'esthétisant et de subjectif l'écriture littéraire, eu égard

3. Sujet qui nous a permis d'organiser en 2010, avec Sophie Bobbé (anthropologue, Centre Edgar Morin), un atelier d'écriture avec des doctorants au moment de cette épreuve du feu qu'est la rédaction de leur thèse.

à son objet et à ses postulats (principalement l'impératif d'objectivité). Émile Durkheim avait ainsi délibérément employé un style dénué de séduction pour souligner de façon spectaculaire la dimension cognitive de la sociologie. Max Weber quant à lui signalait le danger d'une grave confusion, celle qui « prend la forme esthétique de la présentation, choisie dans l'intérêt de l'influence psychologique sur le lecteur, pour la structure d'une logique de la connaissance même » (Weber, 1998, p. 278).

Cette crainte liée à une possible « contamination » littéraire traverse toute l'histoire de la sociologie. C'est donc en partie en opposition et en réaction à la littérature que s'est constituée, puis maintenue, son écriture. La « prose sociologique ne fait qu'illustrer la pose scientifique », écrivait Jacques Leenhardt (1979, p. 3). Cette prose est de fait toute empreinte de formalisme, de rigidité et d'objectivisme. De multiples exemples peuvent être donnés, bien connus, éprouvés par les chercheurs eux-mêmes : l'usage des tournures stéréotypées, « tout se passe comme si », « toutes choses égales par ailleurs », l'abus d'un certain jargon, l'emploi du « nous » ou du « on », si fréquent dans l'introduction des articles en lieu et place du « je », enfin l'appropriation d'une terminologie anglo-saxonne qui a fait naître un étrange lexique par absence ou abus de traduction, « sociologie du *care* » (pour soin), « études genrées » (pour *gender studies*), etc. Parfois même à l'insu du chercheur qui l'utilise, ce formalisme a pour but et pour effet de donner toutes les apparences de la scientificité. C'est là une raison supplémentaire pour que la rhétorique des sciences sociales ne puisse s'ériger en corpus de normes : les règles du jeu ne peuvent que rester implicites et prendre l'allure d'un consensus tacite autour d'un certain nombre d'usages de rédaction et d'écriture, autour d'un code transmis un peu à la manière d'un secret de fabrication d'une génération à l'autre, d'enseignants à étudiants, de maître à disciple. Ce consensus évolue, cela va sans dire, au gré des modes, et reflète les divers courants théoriques et institutionnels qui structurent le milieu de la recherche.

Le tribut de l'ethnologie

Si les pères fondateurs de la sociologie se sont efforcés de ne pas céder à la tentation littéraire, il n'en est pas de même de la première génération d'ethnologues français formés (ou actifs) sitôt après la Seconde Guerre mondiale, évoluant dans un milieu culturel effervescent où la philosophie nouvelle, l'art et la littérature se conjuguèrent. Rappelons qu'en fondant le Collège de sociologie en 1937, Georges Bataille, Roger Caillois et Michel Leiris avaient déjà inscrit la problématique anthropologique dans la mouvance du surréalisme. Vincent Debaene a montré que « presque tous les ethnographes français de la première génération, celle qui fut formée par Marcel Mauss à l'Institut d'ethnologie entre 1925 et 1939, sont revenus de leur "terrain" avec, non pas un, mais deux livres » ; ce constat serait « comme un tribut payé (par eux) pour cette violence d'avoir voulu constituer d'autres hommes en objets » (2010, p. 491). Le premier livre correspond au travail savant – souvent leur thèse –, quand le second est un ouvrage plus littéraire, publié non plus dans une revue ou une collection spécialisée, mais chez un éditeur généraliste⁴.

Plus près de nous, l'anthropologue Éric Chauvier, en nous proposant une « anthropologie de l'ordinaire », déclare à son tour vouloir « réhabiliter l'activité d'écriture et plus encore, la raison littéraire inhérente au processus de transcription de l'enquête » dans la perspective d'un « appariement des consciences entre narrateur et lecteur » (2011, p. 139). Il ne s'agit plus en effet seulement de débusquer la dimension littéraire des textes anthropologiques mais d'inventer, écrit-il encore, des « formes textuelles adaptées à l'enquête » (*ibid.*).

4. Vincent Debaene donne les exemples suivants : *Tristes tropiques* de Claude Lévi-Strauss (qui s'ajoute à sa thèse sur la vie familiale et sociale des Indiens Nambikwara) ; *L'Afrique fantôme* de Michel Leiris (qui précède ses travaux sur la possession chez les Éthiopiens de Gondar) ; mais également *Les Flambeurs d'hommes* de Marcel Griaule de retour de sa première mission en Éthiopie qui écrit après ses travaux sur les « jeux abyssins » ; Maurice Leenhardt et Alfred Métraux donnent à Gallimard respectivement *Gens de la Grande Terre* et *L'Île de Pâques* en supplément aux *Documents néo-calédoniens* et à *Ethnology of Easter Island*.

Territorialiser les disciplines

Cette question de l'écriture ne fait-elle que renvoyer à la position du chercheur dans le champ intellectuel de son époque, à l'image de sa discipline? Le terme même de « champ » achève de territorialiser celle-ci. Cette terminologie était chère à l'auteur d'*Homo Academicus*, Pierre Bourdieu, qui affirmait dès l'introduction que son ouvrage vendait « la mèche et devrait à ce titre être brûlé » (1984, p. 15). En postulant que « tout discours à prétention scientifique sur le monde social doit obligatoirement compter avec l'état des représentations concernant la scientificité », Pierre Bourdieu conclut que les « prises de position stylistiques » renvoient automatiquement aux positions occupées par les chercheurs dans le champ universitaire (*ibid.*, p. 45-46). Si l'histoire se montre par exemple « très soucieuse de son écriture parce qu'elle occupe une position centrale entre les lettres et les sciences humaines », la géographie se révèle elle beaucoup plus modeste en la matière, reflétant l'« humilité » de sa place dans l'université (*ibid.*).

Quant à la sociologie, poursuit Bourdieu, son hésitation permanente entre les deux rhétoriques les plus puissantes, à savoir la mathématique et la philosophie, trahit sa « prétention à l'hégémonie » (*ibid.*). Ce constat est surtout avéré en France.

Effets de sciences et stratégies territoriales seraient donc pour Pierre Bourdieu les deux ressorts de l'écriture et du style choisis par les sciences humaines. Pourtant, derrière ce constat qui le conduit à revendiquer pour le chercheur un « travail d'objectivation de la relation à son objet » et pour le lecteur une « certaine posture », l'écriture est, dans cette perspective, un exercice sectaire. Il faut, dit encore Bourdieu, « employer les mots de telle manière qu'ils ne disent pas autre chose que ce que l'on a voulu dire » (1987, p. 68). Certes, mais comment concilier cette exigence de mots univoques, autoréférentiels, avec la reconnaissance par ce même auteur de la « puissance évocatrice d'un style »? En 1966, Roland Barthes, dans son ouvrage *Critique et vérité*, dénonçait déjà cette « suspicion qui professe qu'il faut

conserver aux mots leur signification, bref que le mot n'a qu'un sens, le bon » (1966, p. 20). Cette règle, enchaînait-il, « entraîne une banalisation de l'image. À la limite, les mots n'ont plus de valeur référentielle, mais seulement une valeur marchande : ils servent à communiquer, comme dans la plus plate des transactions, non à suggérer » (*ibid.*).

On peut alors légitimement craindre pour la sociologie et, à sa suite, pour les sciences sociales qu'elles ne demeurent victimes d'un effet plus grave qui serait celui du totalitarisme du mot, d'une écriture qui incarcère la pensée plutôt qu'elle ne la déploie. En ce sens, nous dirions volontiers avec le sociologue Daniel Vidal, que l'écriture « ne décide pas de l'objet, pas plus qu'elle ne décide d'elle-même mais seulement du lieu où cet objet puisse être vu et lu » (1983, p. 44).

Une mise à l'épreuve des différents types d'enjeu et de tension qui parcourent cette question de l'écriture en sciences humaines pourrait particulièrement bien s'illustrer avec des « genres » comme l'histoire de vie, le journal de terrain ou encore la description. C'est avec cette dernière (en grec *exphrasis*, de *exphraso* : exposer, montrer en détail) que nous poursuivons ici le raisonnement. Si la description est parfois sujette à cette confusion suspecte entre littérature et sciences humaines, elle peut aussi être saisie comme un moyen de les articuler.

Du (bon) usage de la description

En 1978, on pouvait lire dans un manuel de sciences sociales :

Le but de la description est de construire une représentation aussi exacte que possible de la réalité [...] Ces travaux descriptifs sont simples et fastidieux (*sic*). Pour reprendre les termes employés par Claude Bernard à propos de l'observation, la description doit être une photographie des phénomènes, elle doit représenter exactement les faits (Loubet del Bayle, 1978, p. 124).

On ne peut évidemment plus souscrire aujourd'hui à ces affirmations, suite de contre-vérités. Elles ont pour nous ici le mérite, *a contrario*, de montrer pour quelles fausses raisons la description fut si souvent discréditée – et peut encore l'être.

Rappelons plus largement, comme le souligne le linguiste Jean-Michel Adam, que, depuis la Renaissance, et encore plus récemment, de Voltaire à Flaubert, ce genre fut longtemps dénigré en *littérature*. On la considérait comme un genre non noble, un simple exercice de style, une facilité d'auteur, un effet d'ornementation. Une « impossible copie du monde », comme le dit l'un des chapitres de l'ouvrage d'Adam (1993). Quant à son usage par les sciences humaines, il souffre des abus qu'en font certains chercheurs, trop assujettis et prisonniers, voire fascinés, par le grain et le détail de leur *terrain*. De même que faire le « deuil » de ce dernier (1991), ils ont souvent du mal à prendre du recul vis-à-vis de leur mémoire vive des gens qu'ils y auront côtoyés et des lieux qu'ils auront arpentés. Objet du même type de reproche que l'on peut faire, parfois à juste raison, à l'empirisme ou à la monographie, la description n'a pas bonne presse. Certes, elle a à voir avec et se trouve impliquée par l'observation ethnographique, inhérente à toute enquête du même nom, mais pour autant « ce que nous percevons, c'est du sens », pour reprendre les mots de François Laplantine (1996, p. 100). Pour sa part, Georges Perec en témoigne avec autant de vigueur que d'humour dans son court texte où l'observateur d'une place de Paris s'avère tout sauf neutre, objectif ou impartial (1982).

Dossier à charge, donc. On trouve en effet trop souvent, sous la plume des chercheurs, de longues « périodes » descriptives a-problématiques, gratuites, un ornement, un passage obligé, juste de quoi donner à voir un lieu ou une personne. Des *descriptions-reflets*, pourrait-on dire. Se loge alors parfois une idéologie, un descriptivisme, la conviction que le détail, la morphologie des lieux ou le déroulement des faits sociaux contiennent à eux seuls du sens, leur sens. Kafka nous en donne un exemple savoureux avec « La Toupie » :

Un philosophe flânait de préférence là où jouaient des enfants. À peine lancée la toupie, notre homme aussitôt de courir à sa poursuite. Il croyait en effet que la connaissance parfaite du détail même le plus insignifiant suffirait à lui ouvrir la voie du général. La connaissance d'un détail révélerait le tout. Et voilà pourquoi il s'intéressait uniquement au mouvement de la toupie (1975, p. 168).

Ou encore Italo Calvino dans une nouvelle insérée dans *Palomar* (« Lecture d'une vague ») où, se proposant « pour chacun de ses actes un objet précis et limité », le héros du livre, face à la mer, ne cherche pas à embrasser *les vagues*, mais une « seule et unique vague » (1985, p. 11).

Ne jetons pourtant pas trop vite le bébé avec l'eau du bain, car la description se prête également à de multiples autres usages et elle ressortit alors à des types très hétérogènes que l'on ne peut ranger dans la même famille, de la *description statistique* au *portrait*, de l'*inventaire* à la séquence d'*histoire de vie* ou à la *scène sociale*. Par le biais d'une écriture sensible, sa valeur cognitive se fonde ainsi, comme entée sur elle, sur une valeur évocatrice et se double d'un efficace pouvoir de suggestion. Là, l'écriture se dote d'une fonction décisive, irremplaçable. C'est son expressivité, et non plus la minutie et l'accumulation des faits présentés – mis en liste ou simplement soumis à inventaire –, qui permet au chercheur de faire partager au lecteur son propre cheminement, sa rencontre avec son terrain, de le donner à voir. Rendre de la sorte *sensible* le social ne peut se faire qu'à la condition de le rendre *lisible*, dans les deux sens du terme, et pas seulement agréable à découvrir, d'entrée compréhensible. C'est là la revendication d'ethnologues canoniques tels Oscar Lewis, Evans E. Pritchard ou Margaret Mead.

Ce parti pris d'écriture répond souvent aussi à une autre conviction. Postulant *a priori* l'intensité et la complexité du social, l'écriture – tout particulièrement par la *narration* et le *récit* – non seulement s'accorde à ce présupposé, mais devient la condition même de la démonstration. Cet objectif est parfois explicitement revendiqué comme la conséquence de l'implication du rôle du sociologue ou de l'ethnologue dans

la cité. C'est bien ici la description qui permet de dépasser les catégories d'analyse consacrées mais paresseuses (la notion de domination, pour ne prendre qu'un seul exemple), et de montrer la capacité de réinterprétation ou de résistance des individus aux modèles dominants – tout particulièrement les membres des catégories de population défavorisées ou marginalisées. Élisabeth Pasquier, sociologue, s'emploie à réhabiliter certaines productions esthétiques des classes populaires, dans sa belle ethnographie des jardins collectifs dans la ville de Nantes (2001), ce en quoi l'ont précédée, avec une démarche similaire, Joëlle-Andrée Deniot (1995) ou encore Richard Hoggart, dans son approche quasi phénoménologique de la culture ouvrière en Angleterre (1970). Pierre Sansot, pour sa part, cherche à «sensibiliser les réalités sociales», réalités dont «on fait trop souvent des concepts opératoires sans existence réelle ou des quasi-sujets collectifs» (1986, p. 49). Pour Erving Goffman, enfin, «faire la sociologie de l'hôpital, c'est en premier lieu restituer aux conduites des malades le sens spontané que l'interprétation psychiatrique commence par leur dérober; c'est prêter une voix au malade lui-même» (1968, p. 20), ce qui exige une extrême attention aux scènes apparemment les plus anodines ou aux comportements les plus ténus.

Il est une autre conception enfin, un autre type d'usage de la description qui, en mêlant intimement les faits et leur interprétation, fait alterner dans le même passage d'un ouvrage, tout au moins dans un même chapitre, des niveaux d'énonciation différents. Le singulier, alors, ne sert plus d'illustration du général, de faire-valoir du théorique: il est intégré à part entière – et non plus de façon subalterne ou accessoire – à la démonstration et à son (bon?) déroulement. «Surtout, ne plaquez pas vos descriptions, écrivait déjà à l'extrême fin du XIX^e siècle le critique littéraire (cité par Jean-Michel Adam, 1993, p. 57) Antoine Albalat, c'est-à-dire n'en faites pas des morceaux séparés. Tâchez que vos descriptions ne soient jamais longues; qu'elles pénètrent la trame des faits; qu'elles fassent corps avec le reste; qu'elles soient partout et nulle part, perdues en quelque sorte dans la substance de l'œuvre, comme les nerfs dans la chair» (1899, p. 271).

Mais, d'ailleurs et plus largement, peut-il seulement y avoir description sans interprétation ? Toute description est déjà sélection, qu'elle soit ou non consciente et délibérée. « Décrire, c'est interpréter », écrit François Laplantine (1996, p. 34). À propos des paysages, un historien du monde grec ancien, Christian Jacob, écrit quant à lui que « de leur perception à la description, il y a mutation radicale de l'objet, rôle déterminant d'une logique, d'une méthode, d'un projet parmi d'autres possibles, qui construisent un paysage dont la cohérence est avant tout la cohérence d'un lexique et d'un discours » (1984, p. 163). Ce type de description, que l'on pourrait dire d'un autre type, n'est pas seulement évocatrice ni même cognitive, mais démonstrative. Dans ces descriptions que nous proposons de nommer *problématisées*, le particulier et le général entretiennent de nouvelles relations. En effet, en les mêlant et en les rapprochant dans et par la progression même du texte, ces nouvelles relations donnent immédiatement – en temps réel pourrait-on dire – tout son sens au particulier tandis que, parallèlement, ce dernier renforce la pertinence et la validité du général. C'est bien ce que fait Erving Goffman, dont l'attention scrupuleuse aux moindres détails et aux indices les plus ténus de la vie des malades représente en fait, comme l'écrit Robert Castel, le « contraire de l'empirisme » (1968, p. 12).

Bien gérée, la description est autre chose qu'un genre littéraire. Autre chose qu'un passage obligé dans une étude de terrain. Tout autre chose aussi qu'un outil méthodologique. Une *fidélité au réel*. Mais différée car, nous dit le sociologue Daniel Vidal, la « passion du détail » n'est pas contradictoire avec la « destruction radicale du donné ». « L'oubli, écrit-il plus loin par une heureuse formule aussi énigmatique que provocatrice, est la preuve de la description » (1985, p. 150).

Pour nous en persuader, tout récents ou plus anciens, les exemples heureusement abondent. Nous en connaissons tous. Depuis les combats de coqs de Clifford C. Geertz (1983), jusqu'aux pique-niques de Pierre Sansot (1986) ; des bals du sociologue Jacques Maho (1983) dans la Creuse, à l'ennui dominical de Véronique Nahoum-Grappe (1995) ; de l'heure des courses au supermarché de Martyne Perrot (2009), au

« douze degrés-pluie fine » ou aux scènes ordinaires de la vie villageoise de Martin de la Soudière (1999 et 2010). Exemples, nous en retiendrons deux *in fine*.

Celui du sociologue-architecte Philippe Bonnin (2007), aux prises avec l'habiter paysan. Retraçant sur une vingtaine d'années l'évolution d'une ferme de Haute-Lozère et de la famille qui l'habite toujours, soucieux de mettre en étroite correspondance les lieux, leur morphologie et les manières successives de les habiter et de les investir, il propose une trentaine de pages de descriptions de chaque pièce d'une extrême précision, quasi obsessionnelle, faisant alterner par ailleurs, en photographe qu'il est également, des photos qui scandent le récit.

Enfin celui du livre, atypique, fruit de l'enquête commune d'un ethnologue (James Agee) et d'un photographe (Walker Evans), *Louons maintenant les grands hommes* (1972), à la rencontre, presque comme au chevet, des populations les plus déshéritées du sud des États-Unis, les « petits Blancs ». « Cette minutie dans les détails, nous dit le texte de quatrième de couverture, une férocité de ne rien laisser dans l'ombre – objets, corps, paroles et soupirs, pensées cachées – déroutent puis émeuvent et convainquent. »

Bibliographie

- ADAM Jean-Michel, 1993, *La description*, Paris, Puf (coll. « Que sais-je? »).
- AGEE James et EVANS Walker, 1972 [1941], *Louons maintenant les grands hommes. Alabama, trois familles de métayers en 1936*, trad. par Jean Queval, Paris, Plon (coll. « Terre humaine »).
- ALBALAT Antoine, 1899, *L'art d'écrire enseigné en vingt leçons*, Paris, Armand Colin et Cie.
- BARTHES Roland, 1966, *Critique et vérité*, Paris, Seuil (coll. « Tel quel »).
- 1972, « Jeunes chercheurs », *Communications*, n° 19, « Le texte. De la théorie à la recherche », p. 1-5.
- BONNIN Philippe, 2007, *Images habitées. Photographie et spatialité*, Grâne, Créaphis.

- BOUDON Raymond, 1992, « Comment écrire l'histoire des sciences sociales ? », *Communications*, n° 54, « Les débuts des sciences de l'homme », p. 299-317.
- BOURDIEU Pierre, 1984, *Homo Academicus*, Paris, Éd. de Minuit (coll. « Le sens commun »).
- 1987, *Choses dites*, Paris, Éd. de Minuit (coll. « Le sens commun »).
- BROWN Richard, 1989 [1977], *Clefs pour une poétique de la sociologie*, trad. par Raymond Carpentier et Rémi Clignet, Arles, Actes Sud.
- CALVINO Italo, 1985 [1983], « Lecture d'une vague », dans *Palomar*, trad. par Jean-Paul Manganaro, Paris, Seuil.
- CERTEAU Michel de, 1975, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard (coll. « Bibliothèque des histoires »).
- 1980, *L'invention du quotidien*, vol. 1, *Arts de faire*, Paris, Union générale d'éditions (coll. « 10/18 »).
- CHAUVIER Éric, 2011, *Anthropologie de l'ordinaire. Une conversion du regard*, Toulouse, Anarchasis (coll. « Essais. Série Anthropologie »).
- CLIFFORD James et MARCUS George E. (eds.), 1986, *Writing Culture: The Poetics and Politics of Ethnography*, Berkeley, University of California Press.
- DEBAENE Vincent, 2010, *L'adieu au voyage. L'ethnologie française entre science et littérature*, Paris, Gallimard (coll. « Bibliothèque des sciences humaines »).
- DENIOT Joëlle-Andrée, 1995, *Ethnologie du décor en milieu ouvrier. Le bel ordinaire*, préf. de Michel Verret, Paris, L'Harmattan (coll. « Logiques sociales »).
- GEERTZ Clifford C., 1983 [1959-1973], *Bali. Interprétation d'une culture*, trad. par Denise Paulme et Louis Évrard, Paris, Gallimard (coll. « Bibliothèque des sciences humaines »).
- 1986, « Diapositives anthropologiques », trad. par Pascal Boyer, *Communications*, n° 43, « Le croisement des cultures », numéro sous la dir. de Tzvetan Todorov, p. 71-90.
- GOFFMAN Erving, 1968 [1961], *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, trad. par Liliane et Claude Lainé, prés. index et notes de Robert Castel, Paris, Éd. de Minuit (coll. « Le sens commun »).
- HOGGART Richard, 1970 [1957], *La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, trad. par

- Françoise et Jean-Claude Garcias et Jean-Claude Passeron, prés. et index de Jean-Claude Passeron, Paris, Éd. de Minuit (coll. «Le sens commun»).
- JACOB Christian, 1984, «Logiques du paysage dans les textes géographiques grecs. Quelques propositions méthodologiques», dans *Lire le paysage, lire les paysages* [actes du colloque des 24 et 25 nov. 1983, organisé par le Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'expression contemporaine], Saint-Étienne, CIEREC, p. 159-178.
- JAMIN Jean et ZONABEND Françoise, 1985, «Le texte ethnographique. Argument», *Études rurales*, n^{os} 97-98, p. 13-24.
- KAFKA FRANZ, 1975, «La Toupie», dans *La Muraille de Chine et autres récits*, trad. par Jean Carrive et Alexandre Vialatte, Paris, Gallimard (coll. «Folio»), p. 168.
- LAPLANTINE François, 1996, *La description ethnographique*, Paris, Nathan, (coll. «128»).
- LEENHARDT Jacques, 1979, «Le texte de la sociologie», *Informations sur les sciences sociales*, vol. 18, n^o 1 (fév.), p. 1-5.
- LEPENIES Wolf, 1990 [1985], *Les trois cultures. Entre science et littérature, l'avènement de la sociologie*, trad. par Henri Plard, Paris, Éditions de la MSH.
- LOUBET DEL BAYLE Jean-Louis, 1978, *Introduction aux méthodes des sciences sociales*, Toulouse, Privat (coll. «Societas»).
- MAHO Jacques, 1983, *Vivre dans la Creuse*, Paris, CNRS.
- PASQUIER Élisabeth, 2001, *Cultiver son jardin. Chroniques des jardins de la Fournillère, 1992-2000*, avec Jean-Yves Petiteau, Delphine Coriou (ill.), Annabelle Merlet (croquis), préf. de Michel Marié et Françoise Dubost, Paris, L'Harmattan (coll. «Villes et entreprises»).
- NAHOUM-GRAPPE Véronique, 1995, *L'ennui ordinaire. Essai de phénoménologie sociale*, Paris, Austral (coll. «Diversio»).
- PEREC Georges, 1982 [1975], *Tentative d'épuisement d'un lieu parisien*, Paris, Christian Bourgois.
- PERROT Martyne, 2009, *Faire ses courses*, Paris, Stock (coll. «Un ordre d'idées»).
- PERROT Martyne et SOUDIÈRE Martin de la, 1988, «Le masque ou la plume? Les enjeux de l'écriture en sciences sociales», *Informations sur les sciences sociales*, vol. 27, n^o 3 (sept.), p. 439-460.

- 1994, «L'écriture des sciences de l'homme : enjeux», *Communications*, n° 58, p. 5-21.
- RANCIÈRE Jacques, 1992, *Les noms de l'histoire. Essai de poétique du savoir*, Paris, Seuil (coll. «La librairie du xx^e siècle»).
- ROBIC Marie-Claire (ed.), 2000, *Le «Tableau de la géographie de la France» de Paul Vidal de La Blache. Dans le labyrinthe des formes*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques (coll. «Mémoire de la Section de géographie physique et humaine»).
- SANSOT Pierre, 1986, *Les formes sensibles de la vie sociale*, Paris, Puf (coll. «La politique éclatée»).
- SOUDIÈRE Martin de la, 1991, «Le deuil de l'ethnologue. L'adieu au terrain», *Informations sur les sciences sociales*, vol. 30, n° 2 (juin), p. 269-278.
- 1999, *Au bonheur des saisons. Voyage au pays de la météo*, Paris, Grasset.
- 2010, *Poétique du village. Rencontres en Margeride*, Paris, Stock (coll. «Un ordre d'idées»).
- VEYNE Paul, 1996 [1978], *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil (coll. «Points. Histoire»).
- VIDAL Daniel, 1983, «La sociologie dans son écriture», *Problèmes d'épistémologie en sciences sociales*, cahier n° 1, Paris, Centre d'étude des mouvements sociaux, p. 34-47.
- 1985, «De la fiction : anecdotes et catégories», dans Werner Ackermann (ed.), *Décrire, un impératif? Description, explication, interprétation en sciences sociales* [journées d'études des 13-15 déc. 1984, organisées par le Centre d'étude des mouvements sociaux], vol. 1, Paris, EHESS, p. 145-165.
- WEBER Max, 1998 [1959], *Le savant et le politique*, trad. par Julien Freund, rév. par Eberhard Fleischmann et Éric de Dampierre, préf. de Raymond Aron, Paris, 10/18.

Thierry Wendling

L'apprentissage du xiangqi

ou l'ethnographe comme auteur

La perspicacité de l'écrivain pour saisir la réalité décide de la valeur de l'œuvre et cela, ni les jeux d'écriture ni les techniques de composition ne peuvent le remplacer.

Gao (2001, p. 22).

Le *xiangqi* est un jeu de société où un auteur affronte deux joueurs et plusieurs lecteurs

Il me vient parfois des idées étranges. Pour honorer la demande d'un texte sur l'écriture ethnographique¹, je décide de ne pas me cantonner à l'énoncé de conseils généraux, mais de mettre plutôt en œuvre les quelques idées que je peux avoir sur la question dans une ethnographie que je ferais pour l'occasion. Comme je suis censé être spécialiste du jeu d'échecs occidental (Wendling, 2002), je me persuade d'en découvrir la variante orientale en partant enquêter en Chine.

La démarche est périlleuse. Le temps m'est compté pour explorer ce terrain inconnu et surtout l'éditeur n'a accordé que 20 000 signes pour réaliser cette jonglerie entre description ethnographique et réflexion épistémologique. Mais la tentative s'appuie en même temps sur une idée très ancrée

1. Le présent texte participe résolument d'une anthropologie de l'ethnographie, mais chaque lecteur pourra *mutatis mutandis* vérifier par lui-même ce qu'il peut en tirer pour les descriptions et analyses de sa propre discipline.

en moi : il n'y a pas d'ethnographie sans anthropologie. Ce terme d'*ethnographie*, forgé bien avant les travaux réflexifs des années 1980 (notamment ceux de Clifford et Marcus, 1986), met remarquablement en avant les deux pôles constitutifs du travail de terrain de l'ethnologue : observer une ethnie, ou plus généralement une situation sociale ou un phénomène culturel, et en rendre compte par l'écrit.

Ces deux moments du projet ethnographique se nourrissent l'un l'autre et c'est une expérience courante que l'œil voit mieux, l'oreille entend plus finement, la mémoire retient davantage ce que la main est appelée à écrire. Aussi un conseil élémentaire pour apprentis ethnographes serait de songer dès les premiers instants d'une observation à ce qu'ils écriront ensuite. Pratiquement, cela se traduit par l'injonction : notez, notez, notez ! L'attention ethnographique se focalise ainsi sur les paroles des personnes observées qu'il s'agit de transcrire, voire de traduire, commenter ou résumer avec la plus grande fidélité. Mais le travail ethnographique, dès lors qu'il ne se limite pas à des entretiens, effectue également une véritable transmutation qui consiste à mettre en mots des impressions. Or un décor, une interaction sociale, un simple geste sont susceptibles d'une description quasiment infinie². Dès lors, que décrire, comment décrire, et surtout – question plus fondamentale qui gouverne la réponse aux deux premières – pourquoi décrire ? Face à la variété de descriptions, de points de vue, d'interprétations possibles, s'impose l'idée que décrire, écrire, c'est avant tout faire des choix. L'ethnographe n'est pas une machine à transcrire le réel, c'est un auteur, un acteur qui agit sur son texte pour remuer son lecteur ou sa lectrice. En annonçant ma décision de partir en Extrême-Orient, j'espère ainsi renforcer l'attention des lecteurs qui s'intéressent aux problèmes posés par l'écriture ethnographique... et en l'explicitant, j'ajoute la singularité de recourir à des « procédés » d'écriture pour en dévoiler aussitôt certains.

2. Une même contrainte règle les phénomènes linguistiques : on peut raffiner infiniment sur la transcription des paroles. Là aussi un choix s'impose en fonction du but poursuivi.

Si écrire ne se limite donc pas à filtrer des impressions, c'est aussi parce que j'écris pour des lecteurs et que je leur suppose des attentes, comme *saurais-je être l'auteur d'une bonne ethnographie*? On peut parfois être fin observateur et médiocre auteur, et réciproquement³, puisque les compétences mises en œuvre dans l'observation participante et dans l'écriture sont bien différentes. C'est comme si l'ethnologue se scindait en deux : l'observateur et le rédacteur. D'ailleurs, le premier texte occidental à nous décrire, à la fin du XIII^e siècle, la civilisation chinoise fut le résultat d'une collaboration entre deux hommes. D'un côté, Marco Polo qui, mandaté (explique-t-il) pour diverses missions par le Grand Khan, « se fit très attentif aux nouveautés et toutes les choses étranges qu'il pouvait apprendre ou voir, afin de savoir les [lui] redire » (1955, p. 13); de l'autre, l'écrivain Rustichello qui transforma en texte les propos de son compagnon de cellule. Il en résulta un mélange d'observations réelles et de fantaisies médiévales, où la fonction de narrateur passe tour à tour de Marco à Rustichello. Texte hybride, cette *Description du monde* oublie même des faits pour nous si essentiels (la Grande Muraille, le thé) que d'aucuns se sont interrogés sur la réalité du séjour de Marco. Est-il vraiment parti si loin? Aux nombreuses omissions bien connues, il convient d'ailleurs d'ajouter le *xiangqi*, le jeu d'échecs chinois, alors que celui-ci existait déjà depuis plusieurs siècles.

Toujours est-il que tout texte pose la question de son narrateur (que l'exigence de « scientificité » conduit ordinairement en sciences humaines et sociales à confondre avec son auteur). En pratique, il me fallait choisir entre un texte objectivant affirmant certains faits indépendamment de la position de l'observateur et une perspective plus subjective mettant en avant l'articulation de ma rhétorique et de mon expérience personnelle. Avec le souci d'ajuster la forme et le fond, on comprend pourquoi j'ai préféré ici l'usage d'un « je ».

3. Dans ces jugements de valeurs, tout est évidemment relatif. Castaneda, qui n'a pas observé grand-chose, est-il pour autant un bon auteur par ses succès de librairie?

Une rivière coupe l'échiquier du *xiangqi* en deux

Quelques stations de métro plus tard, j'arrive dans le principal quartier chinois de Paris. Avec ses enseignes rouges à caractères dorés, ses étals débordant de légumes et de fruits aux noms et aux formes étranges (pour ne pas parler de l'inqualifiable odeur du durian), je m'imagine dans la foule d'un immense marché asiatique. Amie lectrice, qui m'a accompagné jusqu'ici, vois-tu maintenant que la référence à Marco Polo recherchait plusieurs effets dont celui de te préparer inconsciemment à l'idée que je n'étais pas véritablement parti en Chine? Des fils plus ou moins visibles (et parfois plus ou moins voulus par l'auteur) tissent ainsi la complexité d'un texte, sa cohérence, sa profondeur, et glissent aussi quelques clins d'œil à ses différents lecteurs.

Dans le premier bric-à-brac asiatique, l'unique vendeur, un Européen, ignore où je pourrais trouver des joueurs d'échecs chinois. En revanche, il saura m'indiquer qu'il y a, à proximité, une association de la communauté asiatique et insinue au passage que sur ce sujet cela devrait être moins compliqué d'obtenir des informations que sur d'autres plus délicats. Ses indications me conduisent jusqu'à une grande baie vitrée totalement opacifiée. Sur la porte, une inscription en idéogrammes et un mot en français : « pousser ». J'entre donc et découvre un local un peu glauque, mal éclairé ; rempli de tables vides, cela m'évoque une médiocre cantine. Un homme est assis ne faisant apparemment rien. Je lui explique que je voudrais apprendre à jouer au jeu d'échecs chinois. Il n'est plus tout jeune. Il me regarde. Pas un mot. Sait-il où on joue aux échecs chinois? Devant son mutisme persistant, je me mets à mimer sur la table le déplacement de pièces sur un échiquier imaginaire tout en répétant *xiangqi*.

Il se lève alors pour se rendre dans une sorte d'aquarium-bureau où travaillent deux autres hommes. S'en suit une longue discussion d'où émergent les sons [*ksiang-shi*]. Quel sens le mot a-t-il pu endosser avec ma prononciation naïve? Il revient. « Je ne peux pas apporter de réponse à votre question, mais allez voir les copains au temple. » Mentalement,

je note la sophistication de la réponse associée à un accent particulièrement marqué, et aussi le brusque changement de registre que présente pour moi l'expression « copains ». Sans me faire signe de le suivre, il se dirige alors vers une porte, presque dérobée, au fond du local. Je lui emboîte le pas ; avec raison, car il l'ouvre pour moi et après mon passage la referme. À nouveau seul, je descends un escalier métallique en colimaçon.

Évidemment, en marquant maintenant une pause dans le récit, j'entretiens un suspens. Comme a pu le rappeler l'écrivain David Lodge, depuis que les hommes racontent des histoires, celles-ci ont comme principaux ressorts le suspens et le mystère (1992, p. 31). Dans le cas d'un texte informatif, scientifique, ceux-ci sont généralement moins apparents qu'ici, mais ils n'en sont pas moins présents dans la mesure où tout lecteur se demande quels sont les faits, et comment l'auteur réussit à les analyser. La première différence avec un écrit littéraire (après l'évidente exigence de véricité) est que le chercheur ne doit pas hésiter une seconde à rendre certains morceaux de son texte « chiants », ainsi que l'intimait Hubert Beuve-Méry, fondateur du *Monde*, à ses journalistes. Si l'argumentation réclame un tableau de chiffres, une liste de mots, une longue note technique en bas de page, la question ne se discute même pas. Cependant, certains cas en apparence des plus rébarbatifs (par exemple les listes) revêtent à l'occasion une poésie dont il ne faudrait pas sous-estimer la portée⁴.

Quelques marches plus bas, c'est comme si j'avais été téléporté au milieu d'une pagode féérique, l'encens brûle avec ostentation et des dizaines de luminaires éclairent de grandes statues de Bouddha et d'autres divinités ; le lieu regorge de fleurs naturelles et de décorations en plastique, de fruits offerts en dévotion, de guirlandes clignotantes. Il y a même de magnifiques instruments de musique anciens accrochés contre un mur (et bien plus visibles qu'au Quai-Branly).

4. Les ethnologues sont ici privilégiés par leurs descriptions de faits « exotiques » ou encore par leurs analyses du quotidien occidental vu autrement.

Je découvrirai plus tard le nom de ce lieu merveilleux : l'Autel de culte de Bouddha. Une dizaine d'hommes sont assis au pied de l'escalier. Comme le plus proche auquel je m'adresse en regard obstinément un autre, c'est finalement auprès de ce dernier que je renouvelle ma demande. Hélas, il m'oppose qu'il ne peut m'aider. Pour ne pas troubler davantage leur discussion, je balbutie quelques remerciements et, un peu désappointé, me tourne vers la sortie principale que j'avais entrevue en descendant l'escalier.

Or, à quelques mètres de là, juste derrière la statue de Pu-Tai, le Bouddha rieur, trois personnes sont penchées... au-dessus d'un échiquier de *xiangqi* ! La surprise est pour moi totale. Aujourd'hui encore, je me demande pourquoi mes interlocuteurs ont fait comme s'ils ignoraient la présence de ces joueurs qui, je l'apprendrai, se réunissent ici presque tous les jours. Mais j'ai enfin trouvé l'objet de ma recherche. Je demande aux joueurs si je peux les regarder et m'assois à côté d'eux. Le début de ce terrain (ou mieux, ma manière de le percevoir et de le présenter) m'évoque dès lors irrésistiblement le combat de coqs de Geertz (1983).

On entre ici dans la dimension intertextuelle qui nourrit l'écriture (et la lecture) de tout texte. Se lancer soi-même dans la rédaction d'une monographie conduit en effet à mieux lire les écrits des ethnologues (et aussi des sociologues, des historiens, etc.), à saisir comment ils ont construit leurs descriptions, amené leurs exemples, fait parler leurs interlocuteurs. Réciproquement, la lecture réfléchie d'autres ethnographies fournit des références, des inspirations, des modèles, voire des anti-modèles comme l'ont été un temps les monographies à tiroirs. Sans Geertz ou d'autres auteurs comparables, mon apprentissage du *xiangqi* aurait sans aucun doute été tout autre. Dans les soubassements d'une monographie se devine l'épaisseur de la littérature ethnologique⁵.

5. Mes études d'ethnologie se déroulèrent principalement à Nanterre où, sous la férule d'Éric de Dampierre, était assurée la transmission de l'enseignement d'Evans-Pritchard et de Malinowski. Pour les étudiants, le point le plus surprenant était l'absence de tout cours de méthodologie de terrain (Herrenschmidt, 2004). Mais la lecture attentive de monographies apportait l'incalculable connaissance d'un

L'ethnographe illettré saura-t-il manier le pinceau ?

Les deux adversaires jouent assez vite, réfléchissant parfois vingt secondes, répliquant le plus souvent quasi immédiatement. Les pièces ne sont pas des figurines mais des jetons ronds que les joueurs font glisser avec deux doigts. (Dans la cantine, ma pantomime où je soulevais avec emphase des pièces invisibles a dû paraître bizarre ou grotesque.) Et lors d'une prise, l'entrechoquement des deux jetons produit un peu le même son que lors des parties de dominos turcs. Je connaissais déjà les principes très généraux de cette variante des échecs : les pièces sont posées non au centre des cases mais au croisement des lignes, une rivière sépare les deux camps et les deux rois, ou plutôt leur équivalent, sont confinés dans une sorte de palais situé au milieu de chaque bord. Il y a aussi une pièce, le canon ou la bombarde, qui ne peut prendre qu'en sautant par-dessus une autre pièce. Pourtant, au bout de deux heures d'observation, je n'ai toujours pas réussi à identifier correctement toutes les pièces ni tous leurs mouvements particuliers. C'est que je retiens mal tous ces idéogrammes orientés dans tous les sens⁶, qu'en plus certains caractères diffèrent selon leur camp (noir ou rouge), que les pièces bougent très vite et d'une manière qui me paraît totalement aléatoire. Le tout dans une ambiance fort animée car les deux adversaires et leur spectateur semblent commenter à tout-va chaque coup de la partie. Mais évidemment, je ne saisis pas un traître mot de ce qui se dit.

J'essaie d'exprimer ce que l'on pourrait appeler, par facilité, un degré zéro de l'ethnographie, celui où l'observateur ne comprend quasiment rien. Paradoxalement, s'affirme peut-être ici, avec le plus d'évidence, la force de la description. Car

genre littéraire, du degré d'approfondissement du terrain à atteindre, des possibilités de l'écriture et des attentes d'un lectorat exigeant. Cela permettait de se débrouiller. Plus tard, à Neuchâtel et à Lausanne, chargé d'enseigner les méthodes de terrain, je débutai irrévocablement par la formule : « ma méthode, c'est de ne pas avoir de méthode » qui avait au moins le mérite de piquer la curiosité de certains étudiants.

6. Ce premier jour, je ne prends aucune note sur le terrain.

expliciter pourquoi on ne comprend rien transmet déjà un début de compréhension de la situation décrite. C'est devenu une affirmation banale que la distanciation par rapport à ses propres valeurs et connaissances, l'abandon d'un regard ethnocentrique, sont des conditions nécessaires au projet anthropologique puisqu'il s'agit, notamment, de comprendre le point de vue de l'« indigène ». Mais l'écriture ethnographique double cet exercice de distanciation en obligeant aussi l'auteur à se mettre à la place du lecteur.

Le texte sera-t-il intelligible pour le public visé ? La cohérence générale, les liens logiques sont-ils suffisants ? Ces questions, que se pose idéalement toute personne écrivant pour autrui, sont renforcées, en ethnologie, par l'opacité naturelle du social et du culturel. L'ethnographe, d'une manière ou d'une autre, a franchi cette barrière ; je connais aujourd'hui les règles du *xiangqi* et je pourrais facilement oublier qu'elles m'étaient loin d'être évidentes à saisir. Or, dans une ethnographie soucieuse de saisir la construction, la complexité, l'interpénétration des univers culturels dans les interactions du quotidien, il peut être pertinent à certains moments de rappeler ces difficultés qui sont naturelles quel que soit le terrain et qui éclairent par exemple la plus ou moins grande facilité de diffusion des traits culturels⁷.

Plus largement, si une ethnographie relate par essence des faits propres à un groupe social ou à une situation donnée, je trouve toujours approprié que le lecteur puisse reconstituer l'origine de ces faits. Cela passe au minimum par la simple mention initiale d'un séjour de quelques semaines ou de plusieurs années. Mais plus spécifiquement cela implique de restituer à la fois le contexte social du fait (typiquement la question : qui fait quoi dans quel contexte ?) et son contexte cognitif (comment l'ethnographe en a-t-il eu connaissance ?). Il suffit habituellement de quelques descriptions d'interactions entre l'ethnographe et les personnes avec qui il a travaillé pour permettre par la suite d'inférer *grosso modo* ce contexte cognitif. Inversement, un lecteur avisé saura parfois

7. Mais ce ne sont que des étayages provisoires et il me semblerait curieux d'en faire, sauf exception, la fin de l'ethnographie.

décèler dans tel texte, très peu contextualisé et en apparence très objectivant, les propos d'un informateur unique et pas nécessairement représentatif⁸.

Le choix des faits relatés est ensuite crucial. Excepté les courts moments du texte où la poursuite de l'exhaustivité prime, l'ethnographe, qui sur le terrain a essayé de tout voir, ne peut rendre compte que d'un nombre limité de faits. D'un côté, l'ethnologue doit savoir faire avec les inévitables lacunes de sa documentation, au pire en les masquant, au mieux en s'interrogeant sur leurs causes : locales (lorsqu'il est difficile d'accéder à certaines informations ou d'entrer dans certains lieux), théoriques, idiosyncrasiques... D'un autre côté, il sélectionne dans ses carnets de terrain et dans sa mémoire les quelques faits sur lesquels il développe son témoignage. L'argumentation de la « preuve » s'obtient par le bon usage de faits significatifs, d'anecdotes révélatrices. Pour montrer comment s'énonce, comment s'élabore un fait significatif, on peut recourir ici à la métaphore du voyage guidé qui me paraît souvent très approprié pour illustrer le travail général de l'ethnographe-auteur. Fondamentalement, l'auteur prend son lecteur par la main pour l'emmener dans un lieu inconnu ; tout en lui ménageant quelques surprises, il lui explique où ils vont et pourquoi ils y vont. Avant de partir (l'introduction), le guide motive le voyageur en lui annonçant la beauté ou l'originalité des paysages qu'ils contempleront, en lui signalant la richesse des villes qu'ils traverseront et, à la fin du voyage (la conclusion), il ne manquera pas de rappeler les moments forts de leur périple. En chemin, il indiquera les sites remarquables non seulement en les pointant de l'index, mais surtout en leur donnant une consistance, une profondeur qui permet de saisir en quoi ils sont remarquables. Idéalement, le fait se décline. Est-il universel, majoritaire, rare ? Il s'inscrit dans une histoire. Que savent les gens de ses changements ? Il participe d'un imaginaire.

8. Cette remarque ne retire rien à l'intérêt parfois très grand à travailler de manière privilégiée avec un interlocuteur de qualité. Chaque être humain est un infini ouvert, par son histoire, ses relations, sa curiosité, sur d'autres infinis.

Qu'est-ce qui n'arrive jamais mais dont on parle pourtant ? Pour sortir d'une ethnographie normative ou essentialiste, pour accéder à une ethnographie sensible aux processus, aux constructions (et déconstructions), les exceptions, les erreurs, les débats transforment souvent de petits moments insignifiants en faits significatifs. Ou plutôt, l'attention de l'auteur sur ces faits les rend loquaces (car, contrairement à l'adage, les faits ne parlent jamais d'eux-mêmes).

Lors de ma visite suivante, je profite de cette position discrète à côté des joueurs pour suivre aussi la circulation permanente dans le temple. Tout au long de l'après-midi mes yeux glissent ainsi régulièrement des pièces noires et rouges aux autels colorés où les fidèles s'arrêtent le temps d'une prière silencieuse. Mais à un moment, brutalement, des éclats de voix redirigent mon attention vers les deux adversaires. Une dispute a éclaté. Je n'y comprends rien. La veille, écoutant à la médiathèque de Beaubourg le début d'un cours de langue, mon oreille restait déjà rétive à identifier les six ou sept tons du cantonnais. De même, dans cette querelle qui dure, je ne distingue que le ton de l'invective. Auraient-ils augmenté inconsidérément l'enjeu de la partie ? Celui-ci se limite normalement à un euro car, comme me l'avait expliqué l'un d'eux, il ne faut pas miser davantage si on veut rester bons amis. L'origine de la dispute est probablement qu'un joueur a touché un jeton puis voulu en déplacer un autre. Dans le flot indistinct des paroles agressives, un îlot phonétique émerge enfin : « *savapatoa* », ponctué d'un regard lancé vers moi. Aussitôt, la querelle s'éteint ; les jetons remis dans la position initiale, une nouvelle partie débute. Prononcé une seule fois, *savapatoa* a suffi pour que le joueur fautif reconnaisse sa défaite. Dans un éclair de compréhension, je saisis l'extravagance de cette situation où quelques mots en français, « ça va pas, toi ? », m'ont catapulté témoin implacable, arbitre inflexible d'un jeu que j'ignore dans une langue dont je n'entends pas le premier mot.

L'art de la conversation et le relativisme cognitif

À la fin de la journée, je me promène avec un des joueurs dans le quartier chinois. Cela fait une trentaine d'années qu'il est arrivé du Vietnam. Au pied d'une immense tour, monsieur Co hèle un ami. Celui-ci apparaît à la fenêtre puis nous descend gentiment des bières fraîches que nous allons boire dans un petit square, non sans avoir auparavant salué respectueusement sur un banc voisin une vieille madame Kung et deux autres personnes âgées. La conversation passe d'un sujet à l'autre, je reviens parfois sur le *xiangqi*; monsieur Co me traduit le nom des pièces: le Président, le Soldat, la Voiture, l'Éléphant, l'Escorte, etc. Je lui demande pourquoi les jetons rouges ne portent pas les mêmes signes que les noirs. Mais si, ils sont pareils, réplique-t-il. J'insiste, lui campe sur ses positions. Or, si je n'ai pas encore totalement assimilé les règles, c'est notamment à cause de cette difficulté. À la retraite depuis trois ans, monsieur Co joue quasiment tous les jours, c'est assurément un expert. Ce n'est cependant qu'à ma troisième relance qu'il réalise que des Présidents aux simples Soldats, les formes varient. La raison avancée (la langue chinoise connaît beaucoup de synonymes⁹) m'apparaît dès lors beaucoup moins intéressante que ce que révèle notre discussion. Si l'ignorant que je suis s'est permis d'insister aussi lourdement, c'est qu'un élément très simple, purement formel, soutenait ma certitude; face à un précepte religieux, à une subtilité de vocabulaire, à un commentaire savant sur un rituel, j'aurais probablement accepté sans renâcler une exégèse tout aussi fautive. Or, nous savons d'expérience que la vie sociale est traversée par de tels aveuglements, passagers ou durables. Une ethnographie, c'est parfois un ignorant, un peu dur d'oreille, qui demande à un aveugle ce qu'il voit.

9. Parmi les sept pièces du jeu chinois, seuls les équivalents du Cavalier et de la Tour portent les mêmes signes. La pièce qui donne son nom au jeu est figuré par l'idéogramme d'un ministre pour les rouges et d'un éléphant pour les noirs, les deux se prononçant en mandarin *xiàng*.

Bien que le respect des paroles indigènes constitue un prérequis de la démarche ethnologique, ce bref égarement illustre que l'ethnologue n'a pas non plus à écrire sous la dictée de ses «informateurs». La tentation de se limiter à un recopiage de la parole indigène (d'autant plus présente que le sujet monte en exotisme) marque de fait l'abandon de l'autorité et de la responsabilité de l'auteur. Modestement et résolument, l'ethnographe écrit des textes où il affirme¹⁰ : avec mes capacités limitées, j'ai cru comprendre que les acteurs faisaient ceci et disaient cela, et j'en ai tiré telles analyses.

Je retourne au temple un autre jour. Comme les joueurs sont absents, j'en profite pour mieux regarder les différents autels. Petit à petit, je pénètre dans le désordre végétal des fleurs naturelles et artificielles, dans l'accumulation de pots de plastique, de vases cloisonnés, de porcelaines bleues et blanches, dans l'empilement d'offrandes d'oranges, de bouteilles d'huile, dans le scintillement des fines bougies électriques et des longues baguettes d'encens, dans la multiplication des images... Petit à petit, des répétitions apparaissent, des structures se dégagent, du sens se devine. Je sais d'expérience que si je continuais l'observation, apprenais le cantonnais, discutais longuement avec les personnes qui fréquentent ce lieu, confrontais mes observations à celles de collègues travaillant sur les mêmes objets, mon ignorance presque absolue cèderait alors la place à une connaissance relative. Pour les besoins du présent article, il est cependant temps de suspendre ici le terrain.

*

* * *

Pour conclure, je crois utile de rappeler non seulement la force de l'éclairage ethnographique mais aussi sa dimension éthique. Par sa capacité à passer du local à l'universel, à nous faire par exemple réfléchir sur le processus de découverte culturelle à partir d'une expérience microscopique,

10. L'inscription ou non d'un narrateur dans le texte rend simplement plus ou moins explicite cette affirmation.

l'ethnographie constitue un métier artisanal accessible à chacun et toujours d'actualité au XXI^e siècle. D'un côté, il suffit de se laisser porter quelque part, de regarder et d'écouter, mais d'un autre côté il faut sans cesse aller contre le courant des préjugés sociaux, des clichés littéraires, des incompréhensions culturelles. La description ethnographique participe ainsi d'une éthique individuelle et collective. Être ethnographe, c'est s'astreindre (avec plaisir ou dans la souffrance selon les personnes et les moments) à l'ascèse d'une écriture juste, entre incompréhensions et surinterprétations, entre ethnocentrisme et illisibilité. Faire de l'ethnographie, c'est aussi, en des temps troubles où fourmillent des idéologies favorisant les affrontements, où s'additionnent problèmes sociaux, économiques, écologiques d'un genre inédit, contribuer à mieux comprendre les réalités humaines et, plus fondamentalement encore, apprendre aux lecteurs à voir et à écouter par eux-mêmes.

*
* * *

Post-scriptum : au final, 28 600 signes (espaces comprises) auront été nécessaires pour relater ce détour chinois. Une négociation va devoir s'engager avec mes tout premiers lecteurs, les éditeurs. Saurai-je déjà convaincre ceux-ci de l'importance de l'écriture ethnographique ?

Bibliographie

- BECKER HOWARD S., 2004 [1986], *Écrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*, trad. par Patricia Fogarty et Alain Guillemin, préf. de Jean-Claude Passeron, Paris, Économica (coll. « Méthodes des sciences sociales »).
- CLIFFORD JAMES et MARCUS GEORGE E. (eds.), 1986, *Writing Culture: The Poetics and Politics of Ethnography*, Berkeley, University of California Press.
- GAO XINGJIAN, 2001, *La raison d'être de la littérature* suivi de *Au plus près du réel*, trad. par Noël et Liliane Dutrait, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube (coll. « L'Aube poche »).

- GEERTZ Clifford C., 1983 [1959-1973], «Jeu d'enfer. Notes sur le combat de coqs balinais», dans *Bali. Interprétation d'une culture*, trad. par Denise Paulme et Louis Évrard, Paris, Gallimard (coll. «Bibliothèque des sciences humaines»), p. 165-215.
- HERRENSCHMIDT Olivier, 2004, «Défense et définition du terrain en sciences sociales», dans David Picherit et Raphaël Voix (eds.), *Pratiques de terrain et discours scientifiques en Asie du Sud. Actes de la 7^e édition des ateliers de l'AJEI* [Pune, 5-10 mars 2004], New Delhi, p. 80-90; en ligne : f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/729/files/2013/01/AJCSS04Actes.pdf (consulté en juillet 2013).
- LODGE David, 1992, *The Art of Fiction: Illustrated from Classic and Modern Texts*, Londres, Penguin books.
- POLO Marco, 1955, *La description du monde*, texte intégral en français moderne avec introduction et notes par Louis Hambis, Paris, Librairie C. Klincksieck.
- WENDLING Thierry, 2002, *Ethnologie des joueurs d'échecs*, Paris, Puf (coll. «Ethnologies»).

Quatrième partie

Le passage à l'acte : rendre sa recherche publique

La communication orale

Partie intégrante du processus scientifique

C'ÉTAIT UN VIEUX professeur, philosophe des sciences unanimement reconnu et respecté qui, au cours d'une conférence, feignait de lire des notes alors que les feuilles sur lesquelles il se penchait étaient blanches, sans le moindre mot ni le moindre croquis. Mais seuls ses voisins de tribune pouvaient s'en rendre compte. Aucune forfanterie dans ce comportement. Peut-être son papier blanc l'aidait-il seulement à se concentrer, sans se laisser distraire par la salle, car il était timide. Peut-être lui permettait-il de ne pas donner au nombreux public une impression prétentieuse et désinvolte de facilité, car il était modeste. En fait, ses idées étaient parfaitement ordonnées dans sa tête. Néanmoins, avec ou sans papier, son art oratoire n'était pas à la hauteur de son génie et il n'était pas toujours aisé de le suivre. Mais tout cela n'avait que peu d'importance car chacun de ses exposés était, pour ses auditeurs, une leçon de pensée de laquelle on s'efforçait de retirer le plus possible. Chaque fois que je l'écoutais, je me disais qu'il vaut infiniment mieux dire sans brio des choses intéressantes que brillamment des choses inintéressantes. Avec ou sans papier.

Le principe a toutefois une limite. Certains chercheurs, plus ou moins savants, communiquent tellement

mal – ce n'était pas le cas de ce vieux professeur – qu'après quelques minutes, s'intéresser encore à ce qu'ils bafouillent relève de l'exploit. Il y a donc du sens à avancer quelques suggestions pour s'adresser à son public le moins mal possible. Le principe a aussi au moins une exception, heureusement peu fréquente, dans laquelle je me suis précisément retrouvé ce 26 octobre 2010 dans le cadre de l'atelier « Les aspects concrets de la thèse¹ » : lorsqu'il s'agit de présenter un exposé oral sur la communication orale. Situation périlleuse où l'on n'a d'autre choix que d'appliquer ce que l'on recommande. Il y a évidemment une espèce de paradoxe à rédiger ensuite une communication écrite sur le même sujet car l'essentiel se perd, dont les participants seuls furent témoins et critiques : l'application en direct et l'illustration concrète des conseils que l'on se permet de prodiguer. Écrire n'est pas parler, parler n'est pas écrire, nous y reviendrons. Si les paroles s'envolent tandis que les écrits restent, on perd dans ces derniers l'expérience spécifique et fructueuse de la discussion entre pairs en face à face.

En cours et en fin de thèse, un doctorant est normalement amené à présenter plusieurs communications orales portant sur diverses questions théoriques ou méthodologiques, sur certains résultats empiriques intermédiaires et, finalement, sur les principaux enseignements de son travail. Pour une large part, le nombre et la nature de ces communications dépendront de son insertion dans une ou des communautés scientifiques : séminaires au sein de laboratoires, de centres de recherche ou d'écoles doctorales, associations de chercheurs en sciences sociales, réseaux nationaux ou internationaux, participation à des conférences ou colloques, etc.

L'essentiel de sa préparation portera sur le contenu de ce qu'il compte présenter. Si, comme il se doit, son travail possède une certaine consistance et a été réalisé sérieusement,

1. Merci à Maxime Godefroy (université Lille 2, Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales) qui a rédigé le compte rendu de mon exposé oral du 26 octobre 2010 dans le cadre du séminaire « Les aspects concrets de la thèse » : voir en ligne act.hypotheses.org/121 (consulté en juillet 2013).

cela ne devrait pas lui poser trop de problèmes. Mais il lui restera néanmoins quelques questions à résoudre portant sur les modalités de sa communication orale. Est-il préférable d'écrire entièrement le texte ou seulement un canevas détaillé? Si le texte est écrit à l'avance, peut-on le lire intégralement ou faut-il seulement en ressortir les points forts? Faut-il utiliser ou non un support didactique, comme des diapositives (à l'aide du logiciel PowerPoint par exemple), ou se contenter de ses notes ou de son texte? Existe-t-il un schéma de communication conventionnel qu'il convient de respecter à la lettre? Comment gérer le temps imparti qui semble toujours trop court?

Pour répondre valablement à de telles questions pratiques de communication scientifique, il ne faut pas les poser d'emblée comme de simples questions de technique de communication; il faut s'interroger d'abord sur la place et sur le rôle de la communication orale dans le travail scientifique. Si ceux-ci sont bien saisis, les questions relatives aux modalités de la communication se régleront presque naturellement. Bref, il faut aborder la question par le bon bout, c'est-à-dire comme une question d'ordre scientifique.

La communication orale dans le processus de recherche

Pour qu'un travail de recherche soit scientifiquement valide, il ne suffit pas que le chercheur produise et analyse un matériau de qualité en appliquant correctement des méthodes scientifiques bien intégrées dans une démarche d'ensemble cohérente et rigoureuse. Il ne suffit pas que, au cours de ce travail, il respecte les critères de validité interne et de validité externe conventionnellement admis. Au moment précis où il appuie une dernière fois sur la fonction «enregistrer» de son ordinateur, heureux d'avoir enfin écrit l'ultime mot de son manuscrit et d'avoir définitivement mis ce dernier en forme, le doctorant n'a fait qu'une partie du chemin et n'a rempli qu'une partie des conditions qui font de son important travail un travail valide sur le plan scientifique.

Il faut encore qu'il fasse de son œuvre personnelle une composante, aussi modeste soit-elle, d'un processus collectif de construction des savoirs au sein de son champ disciplinaire. Il doit encore soumettre cette œuvre à la critique et au jugement des pairs, ce qui n'est ni une mince affaire ni une affaire ponctuelle, circonscrite au seul aboutissement final du travail. Certes, cette exposition du travail au sein de la communauté scientifique ne prendra toute son ampleur et sa solennité qu'au terme de la recherche proprement dite, lors de la soutenance bien sûr – où les pairs sont en fait des juges – et au cours des mois suivant la proclamation de la réussite, mais elle aura normalement déjà été entamée plus tôt, à petites doses, au fil des étapes successives de l'avancement de la thèse. En effet, avant même toute communication externe, les différents chapitres auront fait l'objet de discussions et de critiques par le directeur de thèse et les membres du comité d'accompagnement² mais aussi par des collègues du centre de recherche ou du laboratoire. En amont de toute éventuelle communication au cours d'un colloque (fût-ce dans un groupe de travail restreint), le résumé (ou *abstract*) du projet de communication aura d'abord été soumis à la lecture critique des membres du comité scientifique du colloque ou des responsables du groupe de travail. Pendant la discussion qui suivra sans doute sa communication, ses pairs lui auront fait part de leurs réactions, tantôt sévères tantôt encourageantes. Après la réunion scientifique, tel directeur de revue l'encouragera peut-être à proposer un papier. Sous diverses formes, la communication orale mais aussi la discussion qui s'ensuit généralement font partie intégrante du processus de recherche. Celui-ci se poursuit, de manière formelle ou informelle, dans les réactions (ou pire, l'absence de réactions) orales ou écrites des pairs, en particulier à travers les citations dont le travail fera ou non l'objet.

2. En Belgique, un comité d'accompagnement composé du ou des promoteurs et de deux autres membres se réunit normalement tous les six mois pour faire le point avec le doctorant. Cette pratique n'existe pas dans tous les pays, notamment en France.

Le jugement des pairs peut porter sur les résultats, estimés plus ou moins intéressants, susceptibles ou non de constituer une contribution originale au champ disciplinaire. Mais le plus souvent, il porte (ou est censé porter) sur la démarche méthodologique, au sens large du terme. Le problème est-il bien posé? La littérature scientifique sur le sujet est-elle maîtrisée? L'appareillage conceptuel est-il pertinent? L'échantillon est-il correctement construit? Les méthodes et techniques de récolte et d'analyse des données ont-elles été judicieusement choisies et correctement mises en œuvre? Les parties théoriques et empiriques sont-elles articulées? Les données sont-elles analysées subtilement? Les «preuves» sont-elles bien construites? Les différentes étapes de la démarche sont-elles organisées avec cohérence? Voit-on clairement quelle est la thèse et comment elle se développe au fil des étapes? Le dispositif méthodologique est-il déployé avec réflexivité?

Ces critères de jugement et d'évaluation s'appliquent dans l'intersubjectivité au sein de la communauté scientifique concernée qui constitue, en quelque sorte, le critère ultime de scientificité.

Certes, la communauté scientifique fonctionne de manière imparfaite. Notoriété du chercheur, communications concurrentes, qualité du fonctionnement du comité scientifique du colloque et indépendance d'esprit de ses membres sont quelques-uns des facteurs susceptibles d'influencer le processus de sélection. La sociologie de la science a bien montré que, indépendamment de la rigueur des décideurs, il existe, dans le monde scientifique, une forte tendance à privilégier les contributions qui s'inscrivent dans les courants de pensée dominants par rapport à celles qui les remettent en cause³. Loin d'être un long fleuve tranquille, un champ scientifique comme celui des sciences sociales est un espace conflictuel, avec des puissants et des faibles, des dominants et des dominés, des reconnus et des méconnus. «La sociologie

3. Sur cette question, voir notamment les travaux classiques de : Merton, 1973 ; Kuhn, 2008 ; Douglas, 2004 ; Polanyi, 1958 ; Bourdieu, 2001.

est un sport de combat⁴», pensait Pierre Bourdieu, combat non seulement en externe avec les forces sociales dominantes mais aussi et d'abord en interne entre courants et écoles.

Si le mode d'intersubjectivité en vigueur est donc une construction sociale, elle n'en est pas moins une construction sociale bien fondée, car les arguments des uns et des autres doivent se référer à un système de critères reconnus dans la communauté scientifique en question – même si ce système est lui-même l'objet de constants débats et révisions. L'intersubjectivité dans la communauté scientifique ne consiste donc pas à décider arbitrairement ou « démocratiquement » si un travail est bon ou mauvais ; elle repose sur un accord sur des règles et des procédures.

En somme, la communication orale, autant qu'écrite, fait intrinsèquement partie du travail de recherche dont elle constitue une composante ordinaire, une étape nécessaire du processus de validation scientifique et ni son aboutissement ni son couronnement.

La fonction première de la communication orale : fournir matière à discussion

Ce long préambule avait pour objet de montrer que c'est avant tout sa fonction scientifique qui doit guider les formes de la communication orale. Par conséquent, la question que l'orateur doit tout d'abord se poser est celle de son contenu : que convient-il absolument de dire pour que les interlocuteurs saisissent bien l'intérêt du travail présenté ? Qu'est-ce qui est essentiel et qu'est-ce qui est accessoire ? Qu'est-ce qui doit être dit immédiatement et qu'est-ce qui peut être précisé plus tard si certains s'y intéressent, au cours de la discussion ? Qu'est-ce qui peut être renvoyé aux publications auxquelles la communication orale se réfère et qui sont davantage détaillées ? Quels sont les points sur lesquels l'orateur souhaiterait lui-même un échange ? Si l'exposé est destiné à être

4. L'expression a servi de titre au film de Pierre Carles, consacré à Pierre Bourdieu, sorti en 2001.

discuté, immédiatement ou plus tard, il importe qu'il puisse effectivement l'être. C'est pourquoi il est indispensable de communiquer avec clarté, efficacité et sobriété aux autres chercheurs présents l'essentiel de ce qu'ils doivent savoir pour se faire une bonne idée du travail sur lequel la communication se base et pour pouvoir en discuter. De manière classique, dans le cas de la présentation d'une recherche, il s'agit des enjeux et questions de recherche, de la méthode utilisée, des principaux résultats observés et finalement des conclusions et points de discussion restant ouverts. C'est sur ces éléments clés que doit porter l'essentiel de la préparation et que la présentation doit être très soignée.

Diapositives ou non? Texte écrit à l'avance ou non? L'important est de bien faire ressortir ces points cruciaux, sans les envelopper dans un fatras de figures de style, de circonvolutions oiseuses, de données inintéressantes qui alimenteront le sentiment que l'on n'a finalement pas grand-chose de consistant à dire. L'important est de bien faire saisir ce que l'on a fait, sans dire pour autant tout ce que l'on a fait; de bien montrer ce que ce travail «a donné», sans pour autant étaler tout ce qu'il a donné. Tout ce que l'on expose et qui n'est pas indispensable noie l'indispensable sous un amoncellement encombrant de propos inutiles, et finalement égare. En faire trop n'est pas futé, à moins que l'on n'ait rien d'important à montrer et que l'on souhaite faire diversion en tentant d'impressionner par la seule masse de travail.

Par conséquent, si l'on pense nécessaire de projeter quelque chose, on choisira, en fonction du type de matériau, de ne présenter qu'un petit nombre de tableaux soigneusement construits et très «parlants», qu'un ou deux schémas de synthèse qui montrent bien la construction de l'argumentation, deux ou trois extraits d'entretiens où apparaissent bien les logiques sociales ou culturelles à l'œuvre... ou quelque autre information significative. Sur les feuilles de papier que l'on a sous les yeux comme support de sa présentation, on se sera limité à indiquer la structure de la communication avec les principaux points, mais aussi peu de phrases que possibles. On y aura inséré les éléments essentiels (tableaux, schémas, etc.) et parfois, *in extenso*, les éventuelles définitions

conceptuelles et citations importantes, afin de ne pas les trahir. Au cas où l'on pourrait en avoir besoin pour la discussion qui suivra, on gardera sous la main les données, informations, tableaux ou sources utiles permettant de répondre à des questions pointues.

Personnellement, je ne me sens aucunement rassuré par un texte entièrement écrit à l'avance, au contraire. Il est seulement nécessaire dans le cadre de discours solennels où chaque mot doit être soigneusement pesé et où il ne faut oublier personne. En situation de communication scientifique orale, ou bien on se met à lire ce texte intégralement et cette lecture est lassante, ou bien on pimente la lecture fidèle de quelques digressions *off the record* et on laisse une impression brouillonne, ou bien encore on alterne les passages lus et les passages plus ou moins improvisés et on laisse une impression de décousu. On n'écrit pas comme on parle et on ne parle pas comme on écrit. L'écriture s'adresse à un public absent et abstrait, avec lequel la communication est différée et à sens unique. La parole s'adresse à un public présent et concret, avec lequel la communication est immédiate et réciproque. Laissons donc le texte aux publications écrites. Concentrons-nous sur l'essentiel de ce que nous avons à dire et sur ceux à qui nous nous adressons. Leurs yeux sont dirigés sur nous; les nôtres doivent l'être principalement sur eux.

Une bonne gestion du temps est également le signe que l'on est capable de s'insérer dans cet échange et de maîtriser sa communication. Si l'on a accepté (voire sollicité) de présenter une communication dans certaines conditions de temps, il est indécent de se plaindre ensuite d'un manque de temps et plus indécent encore d'empiéter sur le temps des intervenants suivants. Il n'est rien de plus banalement énervant que d'entendre un intervenant commencer par regretter publiquement de ne pas pouvoir disposer du temps nécessaire pour faire part de son travail. C'est à la fois prétentieux et cela fait perdre encore un peu plus de ce temps soi-disant si précieux. Il est tout aussi énervant d'entendre un orateur galoper pour lire un texte trop long et mal calibré. Lorsque plusieurs intervenants se comportent de la même manière, la pression s'accroît sur les suivants ainsi que sur le président

de séance et le colloque ou le séminaire devient vite insupportable. Il faut se lancer d'emblée dans le contenu de sa communication mais sans précipitation et finir sans courir sur la fin, à l'intérieur du temps imparti. Ne pas respecter ces règles représente une faute professionnelle, ni plus ni moins. Pour bien maîtriser son temps de parole, surtout dans la situation où l'exposé n'est pas entièrement rédigé à l'avance, rien ne vaut une petite répétition préalable en solitaire qui permettra, de surcroît, de faire apparaître certaines faiblesses éventuelles de l'argumentation ou de l'enchaînement des idées. À titre personnel, je vise toujours à parler quelques minutes en moins que le temps qui m'est imparti de sorte que, au pire, je termine toujours « dans les temps ».

Certains – souvent débutants – qui craignent de présenter d'eux-mêmes une image faible ou qui redoutent la critique, peuvent être tentés de rendre leurs propos aussi difficiles à comprendre que possible afin d'avoir l'air d'un penseur « profond » qui ne peut s'empêcher de réfléchir intensément, même au moment où il présente sa communication. La technicité d'un langage scientifique spécialisé est souvent inévitable et même indispensable, mais il ne faut pas en user au-delà du strict nécessaire. Une bonne préparation associée à une certaine dose de modestie devrait inciter à ne pas rendre plus compliqué que nécessaire ce qui s'avère, somme toute, assez souvent, plutôt simple. Celui qui se sent bien dans sa tête et maîtrise parfaitement son affaire est presque toujours clair et c'est alors un réel plaisir que de l'écouter et d'apprendre grâce à lui.

La clarté et la cohérence rendent évidemment vulnérable à la critique car elles permettent aux interlocuteurs de saisir la signification des propos. Accepter cette vulnérabilité et prendre le risque de voir son travail critiqué est une condition *sine qua non* de l'inscription dans la communauté scientifique. Voir effectivement son propre travail critiqué par ses pairs – et le leur rendre bien – est une marque de reconnaissance dans la communauté scientifique, et il n'y a donc pas lieu de s'en plaindre. Bien au contraire, c'est une preuve de leur intérêt pour ce travail. Les plus grands auteurs, qui sont les plus cités dans les revues, s'y retrouvent,

dans une large mesure, pour y être critiqués. Il faut accepter cette sorte de coopération conflictuelle au sein de la communauté scientifique⁵.

L'apprentissage et l'exercice d'un métier

La communication orale n'est ni une « performance » ni un « *show* » ni une épreuve extraordinaire. Elle relève simplement de l'exercice ordinaire du métier de chercheur. En début de carrière, elle s'inscrit dans le cadre de l'apprentissage de ce métier. Il convient de la prendre au sérieux, sans en faire tout un plat.

On entend ici par *métier* un ensemble de compétences pratiques complémentaires (faire une recherche bibliographique et savoir exploiter finement les meilleurs travaux antérieurs, construire un objet de recherche en faisant preuve d'invention sociologique, mettre en œuvre une méthodologie, évoluer sur un terrain inhabituel, rédiger un article scientifique et communiquer oralement les résultats de ses travaux). Ces compétences ne s'acquièrent pleinement qu'au fil d'une longue expérience préparée par une formation initiale (les études universitaires), et qui s'exerce dans le cadre d'une communauté professionnelle où la réflexivité est systématique, tant dans le travail personnel que collectif.

Mis à part peut-être le modèle (révolu) de la thèse d'État en France, la thèse n'est qu'une étape dans l'apprentissage de ce métier. Dans sa conception la plus admise au niveau international, elle n'a pas pour finalité de produire d'emblée une œuvre majeure devant laquelle la communauté scientifique s'inclinerait avec admiration, mais de démontrer que l'on est capable d'effectuer de manière autonome une recherche de niveau professionnel répondant aux critères de qualité universitaire, et de conquérir le diplôme officiel qui sanctionne cette capacité. À la différence des premier

5. À laquelle échappent systématiquement les intellectuels médiatiques ou les « *fast-thinkers* » selon l'expression de Bourdieu, qui s'excluent ainsi délibérément de la communauté scientifique.

et deuxième cycles universitaires, on ne se contente pas d'étudier les uns après les autres les différents aspects de la recherche, on s'y lance « pour de vrai », en menant de A à Z une véritable recherche.

À chaque étape de l'acquisition de ce métier, l'essentiel est donc d'agir dans la logique et dans les règles du métier. Dans ce cas, les critiques peuvent être acceptées avec sérénité car elles participent de la dynamique collective de la recherche et, pour ce qui concerne le doctorant, du processus d'apprentissage du métier. Cela suppose évidemment que ceux qui formulent des critiques s'inscrivent dans la même dynamique et dans le même esprit. Dans un contexte où les conflits d'école sont parfois rudes – avec, au bout du compte, des enjeux de postes mais aussi des enjeux de société –, certaines composantes de la communauté scientifique peuvent se comporter avec une violence injustifiée qui va au-delà de la conflictualité nécessaire et inhérente à la dynamique de la construction des savoirs⁶. Mais le jeune chercheur doit alors réaliser que ce n'est pas lui, en tant que personne avec sa propre intelligence et son propre travail, qui est en cause; ce sont des rapports de force qui le dépassent et avec lesquels il apprendra aussi à composer.

*

* * *

Dans ce court texte, on a considéré la communication orale au sein de la communauté scientifique qui ne rassemble que des pairs, même s'ils sont, à certains moments, dans des statuts inégaux, comme c'est le cas dans le contexte d'une soutenance de thèse. Les principes généraux présentés plus haut (priorité au contenu, faire ressortir l'essentiel, clarté et efficacité de l'exposé, etc.) doivent être appliqués avec

6. Cela n'exclut pas que cette violence puisse être parfois justifiée, par exemple en cas de tricherie ou de malhonnêteté intellectuelle indiscutables, ou encore lorsque sont défendues des positions scientifiquement ou moralement inacceptables comme les thèses relevant du darwinisme social, des théories racistes ou du négationnisme.

souplesse selon le contexte, les circonstances et le public auquel la communication s'adresse. Un exposé de vulgarisation face à un public de non-spécialistes, une intervention au cours d'une table ronde lors d'une conférence s'adressant à un large public de professionnels non universitaires ou encore un séminaire pointu avec des spécialistes du domaine de recherche représentent autant de situations spécifiques, parmi d'autres encore, auxquelles le propos doit être adapté. Mais, dans tous les cas, le chercheur en sciences sociales est là pour faire son métier. Ce n'est pas rien mais cela ne mérite pas toute la dramatisation et l'angoisse qui entourent trop souvent la chose. Si le contenu est bon et que l'on a un peu de bon sens, le reste devrait venir par surcroît. Même si une sorte de « bon stress », qui conduit à prendre les choses au sérieux sans se prendre soi-même au sérieux, n'est pas une mauvaise disposition.

Bibliographie

- BOURDIEU Pierre, 2001, *Langage et pouvoir symbolique*, préf. de John B. Thompson, Paris, Seuil (coll. « Points. Essais »).
- DOUGLAS Mary, 2004, *Comment pensent les institutions*, trad. par Anne Abeillé, préf. par Georges Balandier, Paris, La Découverte (coll. « La Découverte poche »).
- KUHN Thomas S., 2008 [1962], *La structure des révolutions scientifiques*, trad. par Laure Meyer, Paris, Flammarion (coll. « Champs »).
- MERTON Robert K., 1973, *The Sociology of Science: Theoretical and Empirical Investigations*, Chicago, The University of Chicago Press.
- POLANYI Michael, 1958, *Personal Knowledge: Towards a Post-Critical Philosophy*, Chicago, The University of Chicago Press.

Publier pendant sa thèse

*Quelques ficelles du métier
exposées aux jeunes chercheurs*

POUR TOUS CEUX qui souhaitent devenir maîtres de conférences au sein des universités françaises ou chercheurs au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), la publication d'articles dans des revues scientifiques spécialisées, voire d'ouvrages, constitue désormais une des conditions *sine qua non* d'une embauche qui se veut de plus en plus sélective, en raison notamment d'un contexte d'accès à l'emploi marqué à la fois par une forte demande et par une offre faible¹. Il en va de même des autres structures de recherche, qui demandent aux postulants à l'embauche de présenter leurs productions écrites. La qualité intrinsèque de la thèse joue toujours un rôle déterminant, mais il semble aujourd'hui que le fait d'avoir concrétisé des projets d'articles ou d'ouvrages soit devenu tout aussi important. Publier avant et peu de temps après la thèse constitue ainsi un enjeu central pour qui veut pouvoir un jour faire de la recherche en sciences sociales son métier.

1. Nous reprenons ici, pour partie et en les actualisant, les méthodes présentées de façon plus détaillée dans Alexandre Mathieu-Fritz et Alain Quemin, « Publier pendant et après la thèse. Quelques conseils à l'attention des jeunes sociologues », *Socio-logos. Revue de l'Association française de sociologie* [revue électronique], n° 2, 30 mars 2007, socio-logos.revues.org/107 (consulté en juillet 2013).

Soumettre un article n'est pas toujours couronné de succès et il n'existe pas de « recettes » garantissant la réussite d'un projet de publication, mais il est possible d'accroître significativement ses chances de réussite en procédant avec méthode. Nous proposons de livrer ici quelques-unes des « ficelles du métier », quelques conseils de base permettant d'optimiser les chances de voir se réaliser des projets de publication². Il s'agit d'idées d'ordre pratique, évoquant des plans d'action et des « tours de main » de l'écriture sociologique qui ont convenablement fonctionné pour beaucoup de chercheurs. Cet article constitue ainsi une synthèse de toutes les stratégies de publication que nous avons pratiquées ou vues à l'œuvre et qui se sont révélées d'une réelle efficacité.

Une première étape : la conception simultanée des parties de thèse et des articles

Sauf contre-indication formelle de la part du directeur de thèse ou de l'école doctorale, il est parfaitement possible de publier des articles dont le contenu se retrouve *in extenso* – de façon plus ou moins éparse – au sein de la thèse. En pareille situation, il peut être avantageux de concevoir les articles parallèlement ou simultanément à certaines grandes parties ou à certains chapitres de la thèse. Dans le meilleur des cas, l'article constituera presque intégralement un chapitre entier de cette dernière, situation relativement confortable, puisqu'elle n'implique pas (ou peu) de travail de réécriture du chapitre à partir de l'article.

-
2. Pour une présentation plus approfondie du métier et des pratiques d'écriture, voir Howard S. Becker, *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, trad. par Jacques Mailhos, rév. par Henri Peretz, préf. de Howard S. Becker et Henri Peretz, Paris, La Découverte (coll. « Guides Repères »), 2002 [1970]; *Écrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*, trad. par Patricia Fogarty et Alain Guillemin, préf. de Jean-Claude Passeron, Paris, Économica (coll. « Méthodes des sciences sociales »), 2004 [1986].

Il serait maladroit, car peu réaliste, de vouloir publier un article de synthèse sur sa thèse avant la soutenance de celle-ci. Il semble beaucoup plus approprié de tenter de publier un ou plusieurs articles sur des passages de la thèse qui se prêtent bien à ce genre de démarche. Le choix des objets abordés doit se fonder avant tout sur le matériau dont on dispose pour étayer convenablement un article, mais aussi sur les probabilités d'acceptation du projet par les revues qui sont pressenties. Il est donc clair que le fait de lire régulièrement les revues de recherche en sciences sociales dès le début de sa thèse constitue un « avantage concurrentiel » important, en se familiarisant avec les thématiques les plus porteuses, mais aussi avec les bibliographies. Cela permet de bien définir le ou les sujets qui pourront être traités lors des tentatives de publication et de connaître les principales références du domaine.

Dans la majorité des cas, un article présentant une partie des résultats de la thèse peut en être extrait, au prix de quelques coupes seulement. Il s'avère toutefois indispensable d'introduire, d'articuler les différents éléments de réflexion et de conclure en suivant quelques règles de présentation propres aux articles. Par ailleurs, la publication d'un article nécessite généralement au moins une phase de réécriture après la soumission d'un manuscrit. Celle-ci est guidée par les échanges entre la revue et l'auteur – échanges qui peuvent s'effectuer de façon anonyme ou, au contraire, personnalisée. Les évaluateurs (ou référés) demandent souvent des modifications qui consistent en des réductions et des apports de précision relatifs à certains éléments de réflexion de la première version de l'article proposée. Parfois, les phases de réécriture sont délicates et nombreuses, en raison notamment de la taille initiale de la première version du projet d'article.

Enfin, la conception conjointe des projets d'article et des chapitres ou des parties de thèse permet de bénéficier d'un point de vue critique totalement extérieur (et, de ce fait, peut-être plus impartial) sur une partie du travail de recherche effectué. Cela contribue également à élever le niveau d'écriture (en qualité, en clarté, en densité, etc.), car un chapitre de thèse ne s'écrit pas de la même façon qu'un

article. Les normes d'écriture des revues sont plus exigeantes et souffrent moins des allusions, des digressions, des répétitions et autres rétrospectives. Souvent, écrire un article conduit également à réduire à l'essentiel la partie consacrée à la présentation des résultats figurant dans la partie de thèse concernée : les extraits d'entretiens et d'observation doivent être raccourcis, de même que les paragraphes de présentation des résultats de l'analyse quantitative. Ainsi, écrire des projets d'article conjointement à sa thèse permet toujours d'apporter des améliorations au contenu de cette dernière.

Quelques conseils pratiques pour écrire des articles tirés de la thèse

- Adopter une entrée en matière allant du général au particulier, c'est-à-dire une entrée en « entonnoir » consistant à aborder progressivement son objet d'étude et la problématique qui lui est associée, en les replaçant dans un contexte de réflexion le plus large possible.
- Rattacher le thème de l'article à une problématique plus générale dans la discipline de référence ; cette problématique peut parfois appartenir plus spécifiquement à une branche de la discipline différente de celle de la thèse. Cela implique un travail de lecture ou, tout du moins, de prise de connaissance des principaux travaux et des principales avancées réalisées dans le domaine concerné. Quoi qu'il en soit, il faut toujours bien montrer que l'on s'inscrit dans une véritable démarche scientifique, qui doit être cumulative. Il faut pouvoir dire en quoi l'étude proposée permet d'apporter un éclairage pertinent sur une problématique de recherche plus générale de la discipline.
- Le titre de l'article doit refléter, si possible, les liens existant entre la réflexion proposée et une problématique de recherche générale.
- Présenter sommairement l'objet de recherche, la problématique et la méthodologie – méthodes utilisées, nombre de personnes interrogées, année de l'enquête, etc. ; il faut aussi présenter les hypothèses qui sous-tendent l'analyse (en introduction et/ou au fil de l'analyse).
- Éviter les « titres bouteilles » : mieux vaut annoncer autant que possible ou, au moins, suggérer un des principaux résultats du

paragraphe placé sous le titre, plutôt qu'une simple thématique. Par exemple, il faut préférer au titre : « Le stage », d'autres intitulés plus évocateurs : « La grande sélectivité du stage » ; « Des difficultés rencontrées lors du stage variables selon l'origine et la trajectoire sociales », etc.

– « Dialectiser » les titres le plus possible – par exemple « Le travail *et* l'organisation » –, c'est-à-dire articuler (au moins) deux points de réflexion et rendre compte des tensions sociales qui caractérisent l'objet étudié ; mais il faut prendre garde à ne pas mettre en tension des éléments qui ne le sont pas en réalité. Un tel procédé permet d'éviter, sur le plan formel de l'analyse, toute juxtaposition, c'est-à-dire le fait d'égrener un à un, tel un catalogue, les différents points de la réflexion.

– Afin de faciliter la lecture, écrire, après chaque grande partie de l'article, de courts paragraphes de transition articulant ce qui a été vu avec ce qui va être abordé ensuite, en argumentant, au besoin, l'articulation choisie.

– Éviter le style ampoulé, ainsi que les tournures passives ou impersonnelles ; il est important de savoir qui fait quoi.

– Veiller, plus fondamentalement, à respecter les normes éditoriales des revues. Il est préférable de soumettre un projet d'article qui soit au « format » de la revue. Ne jamais dépasser la longueur maximale indiquée, les phases de réécriture comportant souvent des demandes de compléments ; respecter le mode de présentation des références et des notes, de bas de pages ou en fin d'article. Ainsi, les référés se feront toujours une meilleure idée de ce que pourrait donner l'article, s'il était éventuellement publié.

– Conclure est un art difficile. Le choix le plus classique consiste à opter pour une conclusion *synthétique* qui se termine par une ouverture *prophétique* (« Qu'advient-il de ce que j'ai analysé aujourd'hui ? Quels sont les scénarios d'évolution envisageables ? ») et/ou *analytique* (« Voilà comment il serait pertinent de poursuivre les travaux que j'ai réalisés... »), ouverture qui, quelle que soit sa nature, s'appuie toujours sur différents éléments de réflexion développés dans l'article.

– L'article doit être suivi d'une bibliographie qui comprend généralement une vingtaine de références au minimum.

Le repérage des revues et le programme de publication

Lorsque le projet de publier se fait jour pendant la période consacrée à la production de la thèse, il peut être utile d'établir un programme de publication. La fonction de ce dernier est, d'une part, de prévoir quelles parties de la thèse pourraient être soumises, sous forme d'articles, à l'approbation des comités de rédaction dès la fin de la rédaction de la thèse et avant même la soutenance. D'autre part, le programme de publication consiste à parer à d'éventuels refus de la part des revues en réamorçant immédiatement le projet de publication auprès d'une nouvelle revue et, partant, en réduisant l'effet psychologique d'un échec – qui devient ainsi une étape anticipée de ce projet.

Concernant le choix des revues auxquelles va être soumis le projet d'article, certains apprentis chercheurs préfèrent toujours commencer par proposer leur texte à la revue jugée la plus prestigieuse ou la plus en vue dans le domaine concerné, pour seulement s'adresser à une autre revue (« de second rang » selon les critères que l'on s'est fixés) après avoir essuyé un refus. Quelle que soit l'option choisie, la prise en compte des remarques des comités de rédaction permet d'améliorer sensiblement le fond (et souvent la forme) du projet d'article et de renvoyer rapidement celui-ci à une autre revue, en transformant ainsi l'échec en une étape du projet de publication. Si cette technique – parfaitement connue et tolérée par les revues – présente une parenté avec la méthode Coué, il faut toujours bien se souvenir que, très fréquemment, le rapport à l'écriture des étudiants en thèse est relativement angoissé. On est parfois si peu assuré de la qualité de sa propre production écrite que l'on cherche à la dissimuler, que l'on évite soigneusement d'en parler autour de soi ou, pire, qu'on la fait disparaître en partie. D'aucuns vont jusqu'à faire la sourde oreille face à des demandes de propositions d'articles émanant de revues de bonne tenue.

Les relectures critiques

Faire relire préalablement ses projets d'article par des chercheurs (apprentis ou confirmés) constitue un gage sérieux de leur amélioration. Tant sur le fond que sur la forme, les productions écrites, à force d'être relues, paraissent très familières à leurs auteurs, tant et si bien que, passé un certain stade, leurs propres relectures s'avèrent peu fructueuses. Deux solutions sont alors envisageables, soit laisser «reposer» le texte quelques jours et reprendre ensuite la relecture, soit le faire relire au moins une fois par quelqu'un d'autre, de préférence un spécialiste du domaine dans lequel s'inscrit la réflexion proposée par l'article, voire un spécialiste de la discipline, mais pas nécessairement du domaine concerné. Il faut veiller à lui demander d'être totalement impartial et intransigeant, car mieux vaut courir le risque d'être critiqué vertement avant de soumettre l'article – et ce, afin de proposer la meilleure version possible –, que de l'être par les membres du comité de rédaction qui motiveront ainsi leur refus de le publier. Soumettre un article à un comité de rédaction engage la réputation de l'auteur qui peut s'en trouver confortée aussi bien que fragilisée.

La temporalité du monde de la publication

La réalisation d'un projet de publication s'inscrit dans le long terme. Il faut donc procéder par anticipation en s'armant de patience et quasiment oublier l'article réalisé, une fois celui-ci envoyé à la revue. En règle générale, il faut attendre deux à trois mois, au minimum, avant de recevoir une réponse. Souvent, le temps de réponse est nettement plus long. Si l'article fait l'objet d'une demande de modifications de la part de la revue (que ce soit avec ou sans promesse de publication), l'attente va se prolonger – sur une période de deux à trois mois, dans le meilleur des cas. Entre le moment où l'article est accepté et celui où il est publié, il s'écoule généralement de six mois à un an environ. Toutefois, certaines revues ont parfois un «agenda» qui s'étend sur plusieurs années; dans ces cas-là, le délai d'attente avant publication est encore plus long. En fin

de thèse, afin de disposer d'articles parus pour candidater, il peut donc être judicieux de cibler notamment des revues dont les délais de publication restent raisonnables.

Stratégies d'approche des revues

Nous n'avons évoqué, pour l'instant, qu'une seule modalité de prise de contact avec les revues : celle de l'envoi direct d'un projet d'article signé du seul nom du doctorant ou jeune docteur. D'autres stratégies d'approche des revues sont envisageables, comme la proposition spontanée de recensions, la coécriture avec le directeur de thèse, ou bien encore la réponse à un appel à propositions d'articles.

Proposer préalablement des recensions

L'envoi spontané d'une recension à une revue permet de se faire connaître auprès des membres de son comité de rédaction. Soumettre une note de lecture permet tout à la fois d'entrer en contact avec un comité de rédaction, de voir son nom apparaître dans le monde de la recherche, et de faire la preuve de ses qualités d'écriture. Un comité de rédaction hésitera ensuite d'autant moins à formuler des conseils de rédaction et de construction sur un projet d'article qu'il saura l'auteur capable de mener à bien les modifications demandées. Si les recensions constituent des publications modestes, elles offrent l'occasion d'une première expérience dans ce domaine – dont une trace apparaît dans le *curriculum vitae*. Le compte rendu de lecture peut, de surcroît, porter sur un ouvrage faisant partie de la bibliographie de la thèse, voire concernant, de façon centrale, la réflexion qui y est développée. Certaines revues éprouvent parfois beaucoup de difficultés à trouver des contributeurs leur proposant des comptes rendus de lecture ; cela optimise donc, pour une part, les chances de voir acceptés ses projets de recensions³.

3. Pour des conseils concernant l'écriture des recensions, voir Alexandre Mathieu-Fritz et Alain Quemin, art. cit.

Coécrire avec son directeur de thèse

Coécrire avec le directeur de thèse constitue une occasion d'apprendre à écrire un article. De plus, le directeur de thèse a de fortes chances d'être connu et reconnu au sein du champ universitaire. Son intervention outre, bien entendu, l'amélioration de la qualité intrinsèque de l'article coécrit, peut faciliter, par l'apparition de son nom, l'acceptation de la proposition de publication. Mais il faut veiller cependant à ne pas trop coécrire ; il apparaît préférable de publier par la suite quelques articles en son seul nom.

La réponse aux appels à propositions d'articles

Outre la coécriture, une autre technique peut consister à se tenir au courant des appels à propositions d'articles émanant des revues – qui circulent sur Internet (notamment *via* des listes comme *Calenda*) ou figurent parfois en fin de numéro. Lorsque l'offre proposée est acceptée par le coordonnateur du numéro – qui est généralement thématique –, cela ne signifie pas, pour autant, acceptation de la part de la revue, mais ce choix préalable favorise une telle décision. Par ailleurs, il est toujours bon d'adopter une attitude de veille à l'égard des numéros thématiques, en attendant le moment où le thème d'un numéro à venir correspond à celui du travail de thèse.

En cas de demande de modifications ou d'acceptation du projet d'article par la revue

Une fois l'article envoyé et passé le délai de lecture puis de délibération que le comité de rédaction s'est octroyé, ce dernier fait connaître sa réponse. Premier cas de figure : la proposition d'article est simplement refusée. Cela ne doit pas être perçu de façon tragique. Il est normal pour tous les chercheurs, même les plus expérimentés et les plus sérieux, de voir ainsi régulièrement refuser la publication

de leurs travaux par des revues. Cas symétrique du précédent, rare dans les meilleures revues : l'article est accepté en l'état. Enfin, cas intermédiaire : le comité de rédaction demande des modifications, plus ou moins en profondeur, avec ou sans engagement de publication. En pareil cas, dans la mesure du possible, il faut répondre à cette proposition dans les meilleurs délais et suivre à la lettre les demandes de modification formulées par les référés. Ceci fait, nous préconisons de constituer, parallèlement, un argumentaire expliquant que les demandes des référés ont été respectées le plus scrupuleusement possible (ou expliquant, tout aussi scrupuleusement, pourquoi tel n'est pas le cas...)⁴. Tout doit être réalisé pour que les membres du comité de rédaction voient parfaitement et rapidement les modifications, les ajouts, etc. Selon nous, la règle à se fixer est de toujours suivre les demandes émanant du comité de rédaction de la revue, même si, finalement, elles s'avèrent successivement contradictoires – comme celle d'un ajout, puis, lors d'un échange ultérieur, celle de la suppression de la partie ajoutée. Prendre à la légère certaines demandes peut conduire à l'échec du projet de publication. De façon plus audacieuse, mais envisageable si l'on soigne l'argumentation, il est possible de défendre son choix initial, mais non sans avoir pris soin de se remettre honnêtement en question au préalable. Enfin, il est vivement déconseillé de soumettre l'article à deux revues en même temps. Les membres du comité de rédaction s'appuient sur cet engagement moral de la part de l'auteur, lorsqu'ils statuent sur l'éventuelle concrétisation du projet de publication ; c'est-à-dire que leur acceptation est, en règle générale, définitive et que la revue compte sur la contribution de l'auteur pour un numéro donné, lorsque l'article est accepté.

Si, en dépit d'une reprise attentive du texte et d'un argumentaire fouillé, l'article est refusé, les remarques formulées finalement par les référés permettent souvent

4. Pour un exemple d'argumentaire envoyé à une revue alors que le comité de rédaction demandait des modifications, mais sans promesse de publication, voir Alexandre Mathieu-Fritz et Alain Quemin, art. cit.

d'apporter de nouvelles modifications à la deuxième version du projet d'article (et à la partie de thèse concernée). Ainsi, une troisième version de l'article peut être adressée à la revue prévue ensuite dans le programme de publication qui a été fixé préalablement. Enfin, même lorsque l'article est accepté par la revue sous réserve de modifications, le procédé de l'argumentaire peut être utilisé. Laisser aux responsables de la revue une impression de sérieux et d'efficacité, mais aussi leur rendre la tâche de relecture plus facile ne nuit pas, bien au contraire.

L'écriture d'un ouvrage tiré de la thèse

Certains jeunes docteurs parviennent à publier une version adaptée de leur thèse très rapidement, alors que d'autres, qui avaient pourtant formulé avec ferveur ce projet, ne le concrétisent jamais. En fait, nombre d'étudiants ne sont jamais parvenus à reprendre leur travail de thèse pour en tirer un ouvrage, en raison notamment du manque de motivation ressenti face à une telle entreprise et, plus précisément, face au fait d'avoir à aborder, une nouvelle fois, un objet déjà très (ou trop) longuement étudié. Quelques mois après la soutenance, la thèse semble devoir ainsi faire partie définitivement du passé. Pour y remédier, mieux vaut s'atteler à ce projet le plus tôt possible, c'est-à-dire dès la remise des pièces en vue de la soutenance de thèse. Généralement, plusieurs semaines (une dizaine environ) s'écoulent entre cette inscription administrative et le moment fatidique de la soutenance. Il peut être utile de mettre à profit ce laps de temps en préparant l'ouvrage tiré de la thèse. Cela conduit, de plus, à faire d'une pierre, deux coups : outre le fait de ne pas avoir à déployer d'importants efforts pour se remémorer son travail dans le menu détail et celui de faciliter ainsi la réalisation du projet d'ouvrage, tenter de mener à bonne fin celui-ci permet, pour une large part, de préparer la soutenance en « circulant » dans sa thèse, en repérant, pour l'ouvrage, les idées générales, en relisant les meilleurs extraits d'entretien et d'observation ou les résultats les plus

importants de l'enquête quantitative, etc. En bref, une des solutions envisageables pour faire aboutir utilement un projet d'ouvrage semble être d'y travailler immédiatement après avoir terminé la rédaction de la thèse.

À la différence des articles, les projets d'ouvrage peuvent être envoyés simultanément à plusieurs maisons d'édition (sur ce sujet, voir aussi Prochasson, *infra*, p. 289). Pour la publication du premier ouvrage, nous recommandons vivement le choix d'un éditeur strictement scientifique, plutôt que celui d'une maison dont l'image est moins marquée par la recherche. Les presses universitaires ou les éditions du CNRS et celles d'autres grands organismes de recherche ne sont pas toujours les mieux distribuées, mais elles apportent une caution scientifique très précieuse en début de carrière. Il est donc important d'établir, comme dans le cas des articles, un plan de publication qui ordonnera le choix éventuel entre plusieurs éditeurs en fonction de ce critère. Si l'image scientifique de certaines maisons d'édition est bien moindre, nous pensons qu'il vaut mieux ne recourir à leurs services qu'en dernière extrémité. Cela ne signifie nullement pour autant renoncer à publier, car il est préférable que la thèse paraisse, même chez un éditeur peu prestigieux, plutôt qu'elle reste à l'état de littérature grise et demeure, de ce fait, assez confidentielle.

Il est important que, face aux habituelles demandes de nombreux directeurs de collection, les jeunes auteurs sachent négocier pour maintenir tous les éléments d'« administration de la preuve » qui confèrent précisément à leur travail sa nature scientifique. Un éditeur scientifique sera généralement plus compréhensif concernant l'exposé rigoureux de la méthodologie et la revue de littérature, l'inclusion de tableaux et de graphiques. Réduire la taille du manuscrit ne doit pas passer par la suppression de ces éléments, mais par un tri au sein de ce que la thèse a couvert et par une meilleure synthèse des résultats obtenus. Si l'auteur se trouve en position d'arbitrer entre publier un « gros » livre chez un éditeur scientifique moins visible et faire paraître un ouvrage plus réduit par un éditeur très connu et mieux diffusé, le choix ne va pas forcément de soi, mais devrait quand même pencher,

généralement, en faveur de la première option, du moins pour le doctorant qui vise une carrière dans la recherche.

Concernant la longueur des manuscrits proposés aux maisons d'édition positionnées sur le créneau des sciences sociales, l'idéal est d'envoyer au final un projet d'ouvrage d'une longueur comprise entre 180 et 250 pages (maximum) et de cibler les collections dans lesquelles sont publiés des travaux similaires par leur approche sociologique et/ou leur objet. Autre point important : il est réellement souhaitable d'envoyer le projet d'ouvrage directement au directeur scientifique⁵ (qui est généralement un professeur d'université ou un chercheur), plutôt qu'à la maison d'édition elle-même. Lorsque le projet d'ouvrage est adressé à cette dernière, il arrive souvent que le tapuscrit ne soit même pas consulté par le responsable de collection, les services d'édition ayant jugé bon de le renvoyer directement à l'expéditeur, en raison de quotas de publication – par exemple deux ouvrages par semestre. Les maisons d'édition les plus prestigieuses reçoivent généralement, pour chacune de leurs collections, plus de cent propositions d'ouvrages par an – pour une ou deux publications. En revanche, d'autres maisons d'édition publient le « tout-venant ». De façon logique, y publier est chose aisée. Mais la stratégie de ces maisons d'édition est de publier beaucoup et sans être trop regardantes sur la qualité des productions écrites. Le pire y côtoie donc toujours le meilleur et, fort logiquement, l'effet qualifiant s'en trouve amoindri.

En outre, pour surmonter l'obstacle que représente, pour le jeune docteur ou le doctorant désireux d'extraire de sa thèse un ouvrage, la prudence commerciale de certaines maisons d'édition, une solution envisageable est de collecter des fonds pour subventionner le projet de publication et, partant, faciliter la réussite de ce dernier. Divers organismes sont susceptibles d'allouer des aides financières à la publication d'ouvrages, au premier rang desquels se trouve l'école doctorale de l'université ou de l'établissement où est inscrit

5. L'envoi du projet d'ouvrage peut s'accompagner d'une lettre de recommandation du directeur de thèse et/ou d'un membre du jury de thèse – si cet envoi a lieu après la soutenance.

l'étudiant en thèse, ou bien encore son laboratoire de rattachement. Outre les écoles doctorales et les laboratoires de recherche, les tentatives de collecte de fonds pour subventionner la publication d'un ouvrage peuvent être effectuées auprès d'organismes institutionnels ou professionnels directement concernés par le sujet de thèse ou par le biais de concours en vue de l'obtention d'un prix de thèse. Il ne faut pas hésiter à solliciter parallèlement plusieurs organismes susceptibles de verser des subventions. Chaque année, des prix de thèse sont décernés : ainsi, l'attribution du prix *Le Monde* de la recherche universitaire donne lieu à la publication d'une thèse aux Presses universitaires de France ; le fonds Alexandre Varenne alloue annuellement une subvention pour la publication de thèses en droit, sciences politiques, lettres ou histoire ; le Sénat adopte également le même mode de fonctionnement, en offrant chaque année un prix – c'est-à-dire une subvention – à la meilleure thèse soutenue dans l'année et abordant le thème des institutions politiques et parlementaires. Une des stratégies à adopter est de se renseigner plusieurs mois à l'avance à propos des modalités de candidature pour chacun de ces concours. Outre ces derniers, on peut évoquer également la bourse pour la vocation attribuée par la Fondation Marcel Bleustein-Blanchet. Dans ce cadre, le projet de devenir chercheur peut être présenté comme dépendant étroitement de la publication d'un ouvrage... Quel que soit l'organisme contacté, le fait de travailler sur un sujet neuf – autrement dit jamais ou peu traité –, de même que le regard de neutralité propre à l'analyse en sciences sociales peuvent être invoqués pour tenter d'obtenir une subvention. Pourvu d'une aide financière à la publication, le jeune chercheur accroît très sensiblement ses chances de voir aboutir le projet de publication de sa thèse.

Tous les conseils que nous avons formulés, s'ils peuvent être contestés ou débattus, en raison notamment de leur caractère normatif, font trop souvent partie de l'impensé ou de l'implicite du métier de sociologue. Ils relèvent d'un non-dit, soit parce qu'ils échappent pour une part à la claire conscience des individus, soit parce qu'ils sont considérés très consciemment comme « allant de soi » ou bien encore sont très jalousement mis sous le boisseau. En discutant avec des doctorants, en observant les thèmes des séminaires qu'ils organisent entre eux, on s'aperçoit rapidement que toutes ces techniques sont diffusées de façon largement inégalitaire au sein des universités françaises et entre les doctorants de ces établissements. Cette diffusion est fonction principalement du degré d'attention porté par le directeur de thèse à ses doctorants, de l'expérience de l'entourage professionnel (et également souvent amical) proche. C'est pour tenter, très modestement, de rétablir un peu d'équilibre sur ce plan, de corriger un tant soit peu ces inégalités de traitement, que nous avons pris le parti d'écrire sur ce thème. Il s'agissait en substance, pour reprendre une expression et une perspective d'analyse chères à Pierre Bourdieu, de « vendre la mèche » ou, à tout le moins, pour faire référence, une fois encore, à Howard S. Becker, de livrer quelques « ficelles du métier ».

Le travail des revues

MÊME S'IL N'A QU'UN signataire, un article de revue est toujours un travail collectif. Au-delà du principal auteur, et de ses collègues souvent remerciés en première note, il doit sa forme finale au travail de l'équipe éditoriale. Celle-ci se contente rarement de sélectionner les textes qui lui parviennent. Elle construit, numéro après numéro, un objet scientifique à part entière. S'il reste peu, aujourd'hui, de revues à « école » dans le paysage des sciences sociales, chaque rédaction élabore une ligne éditoriale, une place dans le champ scientifique qu'elle entend occuper. La publication d'un article est le résultat d'une rencontre entre un chercheur et une équipe de revue. Le but, modeste, de cet encadré est d'ouvrir les coulisses et toucher du doigt cette dynamique.

Soulignons d'abord qu'il n'y a pas de fonctionnement standardisé des revues de sciences sociales, même si dans les années récentes certaines normes internationales, comme la lecture en double aveugle, tendent à s'imposer. La variété des disciplines ajoute à cette diversité, qui constitue une richesse du champ. Malgré tout, on peut isoler un socle commun de fonctionnement.

Suivons la trajectoire d'un article, à partir de son arrivée à la revue. Sa soumission est souvent spontanée : l'auteur, de

lui-même, propose un texte à publication. Il arrive aussi, assez fréquemment, qu'un travail arrive dans un ensemble, comme par exemple quand, à la suite d'un colloque, une sélection d'interventions retravaillées est présentée comme dossier. Enfin, les équipes sollicitent aussi des articles, soit parce qu'elles ont repéré des auteurs, soit plus souvent parce qu'elles souhaitent faire un numéro spécial, ou un ensemble d'articles, sur une problématique qu'elles jugent importante. Ainsi la revue participe-t-elle activement à la production d'articles, tout autant qu'à leur sélection, publication et diffusion.

Même pour les articles arrivés spontanément, une phase de dialogue peut se nouer en amont. Une revue ne saurait s'engager sur une simple idée, mais on peut fort bien sonder son intérêt pour une problématique, une recherche, une approche. Quel que soit le devenir futur d'un article (accepté ou non), les discussions qui s'installent, parfois brèves, parfois plus longues, sont un moment d'échange scientifique qui peut s'avérer fécond.

Les articles passent ensuite par une phase d'évaluation. Celle-ci, si elle a toujours existé, a eu tendance à se formaliser dans les dernières années, sous la pression de certaines institutions publiques et de la diffusion de la norme, venue des sciences mathématiques et de l'université américaine, de la lecture en double aveugle — c'est-à-dire l'évaluation d'un article anonymisé par un expert anonyme si bien que, dans l'idéal, l'auteur ne connaît pas son évaluateur, et *vice versa*. Souvent deux expertises sont ainsi demandées. Toutes les revues françaises, toutefois, ne la pratiquent pas : un milieu universitaire relativement petit rend le véritable anonymat difficile, surtout dans les spécialités pointues. Parmi celles qui y ont recours, rares sont celles qui s'en contentent.

La sélection finale des articles se fait souvent par un comité de rédaction, constitué de chercheurs qui assurent la vie scientifique et la continuité de la revue. C'est un élément crucial du processus. Il se peut qu'un bon article soit refusé parce que le comité juge qu'il ne correspond pas aux priorités éditoriales de la revue. Plus souvent, des articles pas encore aboutis sont encouragés, parce que même si les évaluations reflètent un manque de maturation du texte, le comité veut

donner toute sa chance à une problématique, une recherche. C'est ici que se fait le travail le plus riche d'une revue. Pour ceux qui la font, d'abord, et qui y trouvent l'intérêt intellectuel d'un engagement bénévole et pas toujours reconnu. Pour les auteurs, ensuite, qui bénéficient alors d'un retour détaillé sur leur texte. Même quand un article est refusé, ce travail d'évaluation est souvent profitable. Si, issue plus heureuse, l'article s'achemine vers la publication, le travail de réécriture demandé, quasiment systématique, contribue à améliorer le texte final.

Il y a donc des allers-retours, plus ou moins nombreux, entre une revue et un auteur avant la publication d'un article, processus qui prend parfois du temps. C'est un dialogue entre un chercheur qui construit sa recherche et une équipe avec une sensibilité éditoriale propre. Il inclut une part substantielle comme une part plus technique. Informées par les expertises des évaluateurs, les recommandations du comité de rédaction peuvent inclure des réécritures conséquentes, voire un complément de recherche. Parfois, elles ouvrent des pistes bibliographiques que, par sa spécialisation, l'auteur ne connaissait pas. C'est là, je voudrais y insister, une contribution scientifique majeure des revues, souvent invisible pour le lecteur. Pourtant, l'auteur reste seul signataire de son article. Les recommandations d'un comité de rédaction ne sont pas des ordres, mais des propositions. La publication signera la rencontre entre un auteur et ses premiers lecteurs, les membres de la revue.

Il y a un aspect plus technique à la contribution d'une revue, même si, pour des raisons de moyens, il est effectué plus ou moins en profondeur selon les titres. Il y a, tout d'abord, un travail éditorial : corriger les coquilles, inévitables, demander des éclaircissements sur des phrases trop obscures, proposer des reformulations pour améliorer, simplement, la langue du texte et sa lisibilité. Les références sont aussi, quand les revues le peuvent, systématiquement vérifiées, ce qui est plus souvent nécessaire qu'on ne le croit. Là se présente l'occasion de proposer des compléments bibliographiques, qui incluent parfois d'autres articles de la même revue, comme moyen de construire la continuité éditoriale.

Enfin, la revue rapproche chaque article d'autres textes dans un sommaire. Beaucoup font des ensembles thématiques, voire des numéros spéciaux. Même dans les *varia*, c'est-à-dire quand les articles n'ont pas de lien explicité entre eux, le choix des textes et leur mise en ordre ont un effet sur leur réception. Les dossiers, quant à eux, augmentent souvent la visibilité des articles ; ils sont aussi la partie la plus évidente du travail éditorial d'une revue, et de son intervention scientifique propre. C'est pour cela qu'une telle attention est portée à la composition de chaque numéro, un apport dont la consultation en ligne semble diminuer l'effet.

Ce travail de mise en commun et mise à disposition se complète généralement de recensions d'ouvrages parus. Dans la plupart des sciences sociales, le livre tient une place centrale, et en rendre compte est une autre fonction primordiale des revues. Le compte rendu est d'ailleurs, souvent, une porte d'entrée des doctorants dans ce monde. Les approches varient, entre le choix de faire des ensembles thématiques ou de publier l'actualité des parutions au fur et à mesure des sorties. Il s'agit là encore de choix scientifiques. Objet intellectuel, chaque revue construit un discours par l'expertise qu'elle offre sur les ouvrages dont elle choisit de rendre compte à ses lecteurs.

Comme toute entreprise humaine, le travail des revues de sciences humaines a son lot d'improvisations, de contingences matérielles, d'accidents (parfois heureux). Mais il est avant tout un engagement scientifique qui ne saurait se résumer à une instance d'évaluation et de publication. Au-delà des grandes lignes esquissées ici, les situations varient, parfois grandement. Certaines revues sont bien établies, d'autres sont nouvelles ; les unes existent sur papier, les autres uniquement en ligne ; à côté des généralistes, d'autres ont fait le choix de la spécialisation sur une discipline, un objet, une région, etc. ; certaines souhaitent être des références (c'est le cas, par exemple, des revues des grandes associations professionnelles aux États-Unis), alors que d'autres veulent développer une nouvelle problématique, voire bousculer le paysage éditorial scientifique.

Dans ce panorama, un auteur doit d'abord choisir à quelle revue présenter son article, c'est-à-dire initier la rencontre décrite plus haut. Il ne faut pas, toutefois, avoir *a priori* une vision trop étroite de la ligne éditoriale d'une revue. Celles que l'on fréquente régulièrement comme lecteur sont souvent de bons endroits pour proposer son propre travail. Il n'y a pas de raison, toutefois, de s'interdire d'approcher une revue que l'on juge trop « prestigieuse ». Aujourd'hui, toutes sont heureuses de publier de jeunes chercheurs. La seule base nécessaire est la qualité de la recherche et de la réflexion. Ensuite peut s'entamer le dialogue qui pourra mener, là ou ailleurs, à la publication.

Le canon à idées

Les opportunités du numérique pour les jeunes chercheurs

VOYAGE AU LONG COURS, la thèse est un exercice trop souvent solitaire. L'éventail des possibilités offertes par l'édition électronique et ce qu'il est convenu d'appeler la communication scientifique directe est à la fois très large et susceptible de réduire certaines formes d'isolement intellectuel et social. En ouvrant des possibilités de publication et d'échange dépassant les contraintes classiques de temps et d'espace, le Web offre des solutions permettant de connecter le jeune chercheur avec un écosystème qui est en mesure de le nourrir intellectuellement et de l'insérer dans une sociabilité académique qui se révélera fondamentale lorsqu'il s'agira de trouver de nouveaux programmes de recherche et des employeurs au-delà du périmètre du laboratoire initial. Trois grandes tendances sont à l'œuvre, sur lesquelles il faudra s'appuyer à diverses étapes du travail de construction d'un itinéraire intellectuel numérique¹.

1. Pour une synthèse portant sur l'édition électronique en général, on se reportera à Dacos et Mounier, 2010.

La publication des résultats de recherche : les atouts de l'édition électronique

L'itinéraire de recherche passe par la publication de jalons sous forme d'articles, de comptes rendus et de livres. La forme électronique de ces types de publication ne doit pas être négligée. En général, elle présente des avantages significatifs par rapport à l'édition imprimée, à la fois quant à la vitesse de publication et la visibilité.

Se préoccuper de la vitesse de publication n'est pas céder à l'urgence médiatique. Lorsque l'on rédige une thèse, la constitution rapide d'une liste de publications est décisive pour la suite. Certains pourraient craindre que la vitesse du numérique se fasse au détriment de la qualité. En réalité, à rigueur scientifique égale, une édition électronique est mécaniquement beaucoup plus rapide, car elle s'émancipe du rythme rigide imposé par la sortie des volumes papiers. La revue *Nuevo Mundo*, par exemple, n'attend pas qu'un numéro soit bouclé pour publier les articles qui ont été évalués, corrigés et édités². Ils sont publiés au fil de l'eau, constituant des dossiers ouverts et non des numéros fermés. L'existence de numéros, thématiques ou *varias*, dans une revue est un héritage de l'objet clos que constitue un numéro en papier, qu'il faut imprimer et expédier par voie postale à date fixe. Cela n'empêche pas, par ailleurs, les revues électroniques de se doter de numéros, comme le fait la revue *Genre, sexualité & société*³, et de les imprimer à la demande, comme le fait la revue de sociologie de la littérature *COntEXTEs*⁴. La frontière entre la revue électronique et la revue papier est donc largement poreuse, et des revues initialement publiées

-
2. « Presentación y normas editoriales », trad. par Moira Cristiá *et al.*, *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*, nuevomundo.revues.org/60939, 31 janvier 2011 (toutes les références électroniques mentionnées dans cet article ont été consultées en juillet 2013).
 3. « Politique éditoriale », *Genre, sexualité & société*, gss.revues.org/index725.html, 8 juillet 2009.
 4. « Présentation de la revue », *COntEXTEs*, contextes.revues.org/index249.html, 12 juin 2007 ; version papier imprimée à la demande : www.i6doc.com/fr/livre/?GCOI=28001100063320.

en papier se mettent à publier leurs comptes rendus dès qu'ils sont disponibles. Cependant, une réticence forte subsiste en ce qui concerne la publication rapide, en libre accès, des articles de recherche eux-mêmes, en raison d'une inquiétude économique (voir l'encadré « Le débat sur le libre accès », page suivante). La publication électronique, immédiate et gratuite, d'une revue papier, ne va-t-elle pas réduire le nombre de ventes ? Il est difficile de répondre à cette inquiétude de façon définitive, tant les situations sont variées. Il faut cependant rappeler que l'essentiel des ventes de revues en sciences humaines et sociales (SHS) se fait par abonnement, et que ces abonnements sont largement le fait de bibliothèques et d'institutions, et non de particuliers.

L'enjeu n'est pourtant pas mineur : adopter le libre accès en ligne est un incroyable démultiplicateur de l'effet scientifique et sociétal d'un article. La revue *Études photographiques*, par exemple, vend près de 1 000 exemplaires de son édition papier et a reçu 370 552 visites au cours de l'année 2011. On situe habituellement la proportion de visites « utiles » (c'est-à-dire correspondant à une véritable lecture des documents) dans une fourchette de 40 à 60 % du nombre total de visites enregistrées. Pour la revue *Études photographiques*, nous mesurons donc 150 000 visites utiles au cours de l'année 2011. Ces visites ne se substituent pas aux usages papier, elles s'y ajoutent⁵.

5. Source : logs.openedition.org/awstats.pl?month=8&year=2011&config=etudesphotographiques.

Le débat sur le libre accès

Depuis 2001, le débat sur le libre accès aux textes et aux données anime la communauté scientifique dans toutes les disciplines. Le mouvement de l'Open Access se structure autour de déclarations^a, d'événements^b et d'organisations^c. Celles-ci tendent à rendre la littérature scientifique à tous, pour des raisons heuristiques, de justice et aussi d'efficacité économique. Trois instruments permettent de connaître l'état d'avancement de ce mouvement^d. Diverses pétitions^e ont mis en avant les tarifs excessifs de quelques géants de l'édition qui assèchent les budgets des universités et réalisent des bénéfices typiques des acteurs en situation de monopole. Ici, les investissements sont publics et les bénéfices sont privés... Même si cela concerne essentiellement des secteurs hors SHS, les budgets dépensés là ne peuvent pas être mobilisés ici. L'idée d'un déplacement des investissements publics des revues en accès restreint vers des publications en libre accès gagne du terrain.

En juillet 2012, la Commission européenne a pris une position qui demande la publication en libre accès des résultats et des données liées aux recherches financées par l'Europe et souhaite la généralisation de cette politique aux résultats des recherches financées à l'échelle nationale. Pour la Commission, le libre accès va :

- accélérer l'innovation (commercialisation plus rapide, donc croissance plus rapide);
- encourager la collaboration et éviter la duplication des efforts (efficacité accrue);

-
- a. Voir Budapest Open Access Initiative, www.budapestopenaccessinitiative.org.
 - b. Berlin Open Access conference, www.berlin10.org, Open Access Week, www.openaccessweek.org.
 - c. Voir Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition (SPARC), www.sparc.arl.org; Open Access Scholarly Publishers Association (OASPA), oaspa.org; et Enabling Open Scholarship (EOS), www.openscholarship.org.
 - d. Directory of Open Access Journals (DOAJ), www.doaj.org; Directory of Open Access Books (DOAB), www.doabooks.org; et Open Access Directory (OAD), oad.simmons.edu.
 - e. Par exemple « The Cost of Knowledge », thecostofknowledge.com.

- permettre l'exploitation des résultats de recherche antérieurs (meilleure qualité des résultats);
- favoriser la participation des citoyens et de la société civile (transparence accrue du processus scientifique)^f.

La Commission considère que 20 % des publications sont aujourd'hui en libre accès et propose d'apporter des règles et des financements pour s'approcher de 100 %. Il reste à déterminer la meilleure méthode pour atteindre cet objectif. La Commission identifie deux voies, la « *Gold road* » (voie dorée) et la « *Green road* » (voie verte). La voie verte est représentée en France par HAL : ce sont les auteurs qui placent leur production en libre accès. La voie dorée consiste en un modèle de publication en libre accès par les éditeurs. Par un curieux raccourci, la Commission considère que cette voie ne peut passer que par une contribution financière de l'auteur, de son laboratoire ou de son université (modèle dit « auteur-payeur » ou APC : *article processing charges*), alors qu'un grand nombre d'autres revenus sont mobilisables sans déplacer la barrière financière du lecteur vers l'auteur. On lira, pour s'en convaincre, la liste des modèles économiques établie par l'OAD, à la fois pour les revues et pour les ouvrages^g.

Le Web est en train de bouleverser en profondeur l'écosystème de la publication et provoque des débats concernant le paradigme éditorial tout entier, de sa diffusion à son évaluation, de son économie à ses régimes juridiques. De ce débat complexe débouchera probablement un nouvel ordre éditorial, dans lequel il faut espérer que la recherche sortira gagnante, et que les sciences humaines et sociales ne seront pas les laissées-pour-compte. Pour cela, il est important que les chercheurs et les institutions de nos disciplines prennent part au débat, car rien ne serait pire que de se voir imposer de l'extérieur des règles ignorant tout des sciences humaines et sociales dans leur diversité linguistique.

f. Voir « Pour un meilleur accès aux informations scientifiques : dynamiser les avantages des investissements publics dans le domaine de la recherche », Bruxelles, 17 juil. 2012 ; en ligne : ec.europa.eu/research/science-society/document_library/pdf_06/era-communication-towards-better-access-to-scientific-information_fr.pdf.

g. Voir respectivement oad.simmons.edu/oadwiki/OA_journal_business_models et oad.simmons.edu/oadwiki/OA_book_business_models.

À cela s'ajoute la disponibilité, depuis plus d'une décennie, de dépôts d'archives ouvertes qui permettent aux chercheurs de déposer l'ensemble de leur production dans des lieux gérés par leur établissement ou par des initiatives régionales, nationales (HAL-SHS) ou internationales (SSRN). Ces espaces sont exclusivement conçus comme des lieux de conservation à long terme et de diffusion rapide des versions « auteurs » des articles, chapitres et ouvrages des chercheurs. Lorsque l'éditeur l'autorise, il est préférable de déposer la version de l'éditeur, car elle aura été discutée, revue, corrigée et mise en pages par des professionnels. Pour connaître la politique de son éditeur en ce domaine, il faut consulter Sherpa/Roméo dans le monde anglophone et le très jeune Héloïse pour le monde francophone⁶. Contrairement à une idée répandue, les auteurs sont propriétaires de la version qu'ils soumettent à leur éditeur, sauf s'ils en cèdent explicitement la propriété par signature d'un contrat stipulant le contraire. HAL-SHS permet ainsi aux jeunes chercheurs d'améliorer leur visibilité sur Internet et de remédier à la fragmentation de leur identité professionnelle dans les espaces de communication numériques (voir l'encadré « Maîtriser son identité numérique », p. 269).

Le secteur du livre électronique est, pour sa part, naissant. Plus complexe que l'article, l'objet livre est plus difficile à transposer sur Internet, ne serait-ce que pour des raisons d'ergonomie. Jouissant d'un large prestige symbolique, sa numérisation a été l'objet de résistances plus vigoureuses (Doueïhi, 2010). Enfin, beaucoup plus fortement connecté au marché de la librairie et de la vente à l'unité, son modèle économique électronique est longtemps apparu incertain. Aujourd'hui, un ensemble de facteurs nouveaux lui permet d'entrer de plain-pied dans le monde numérique. Le premier est l'apparition de dispositifs de lecture spécifiques, *a priori* mieux adaptés à l'objet livre, les liseuses et les tablettes. Le deuxième est le développement de dispositifs commerciaux ayant permis l'émergence d'un embryon de

6. L'ensemble des références de sites de publication en ligne se trouve en fin de contribution, p. 266.

marché commercial. Le troisième est le développement de politiques favorables au libre accès des résultats de la recherche, en raison en particulier de l'augmentation du coût des abonnements aux revues scientifiques, obligeant certaines bibliothèques de recherche à se désabonner (Carlson et Pope, 2009). Le quatrième et dernier facteur est la crise de l'édition traditionnelle, qui produit beaucoup mais apporte trop peu de visibilité aux textes publiés, alors que le Web est en train d'atteindre un degré de maturité mondiale tel qu'il apporte une puissance balistique aux sciences humaines et sociales. Car la véritable nouveauté est bien là : alors que les observateurs de tous poils se sont réunis en colloques et séminaires pour s'interroger sur ce qui allait changer, profondément, avec le numérique, et pour prédire une révolution de l'écriture, c'est d'abord, bel et bien, une révolution de l'accès qui a eu lieu.

Pour autant, la transition complexe du livre de l'imprimé au numérique entraîne des effets de distorsion qui ne sont pas sans risque. À l'examen d'une excellente thèse, il n'est pas rare qu'un jury en recommande la publication. Pourtant, quasiment plus aucune maison d'édition spécialisée en sciences humaines n'accepte de publier de thèse en l'état. Le risque est grand pour le doctorant de se laisser séduire par l'un de ces nombreux « éditeurs » ou « publieurs » qui rendent de très mauvais services « à compte d'auteur », que ce soit pour la publication imprimée ou plus fréquemment numérique. Un fichier PDF placé dans quelque recoin obscur d'un site Web en compagnie de centaines d'autres sans travail éditorial, description, valorisation, référencement ne constitue en aucun cas une *publication*. C'est pour cette raison qu'il est préférable de diffuser, dès la soutenance, sa thèse en libre accès sur une plateforme spécialisée comme Thèses en ligne (TEL) en même temps que sur le serveur de son université si celle-ci offre ce service et n'est pas structurellement associée à TEL, c'est-à-dire à HAL. C'est un excellent moyen de lui donner une visibilité immédiate et de pouvoir y renvoyer facilement dans un *curriculum vitae* ou toute autre circonstance. La publication d'un véritable livre exploitant le travail de thèse peut alors être reportée

et proposée à un éditeur auprès de qui il faudra s'assurer qu'il sache valoriser aussi bien le livre électronique que sa version imprimée.

Les carnets de recherche : renouveau de la communication scientifique directe

Avec le recul, il était relativement improbable qu'une décennie d'édition électronique puisse révolutionner l'écriture scientifique telle qu'elle s'était installée depuis l'émergence des premières revues scientifiques au xvii^e siècle. Ce sont plutôt les formes traditionnelles du séminaire qui ont évolué, non en mutant elles-mêmes, mais en se dotant d'extensions électroniques qui deviennent de plus en plus centrales.

L'apparition du carnet de recherche, autrement dit le blog de chercheur(s), a permis l'émergence d'une écriture informelle préparant ou prolongeant la forme du séminaire (Dacos et Mounier, 2011). Initialement associée à la forme du journal intime, le blog a rapidement trouvé une utilité dans le domaine scientifique. Outil de publication irrégulière et informelle, le carnet de recherche permet au chercheur de tenir la chronique de ses évolutions problématiques, de faire état de lectures en cours, de tester ses nouvelles idées et de regrouper, en un lieu unique, l'essentiel de son identité numérique. Les formes prises par cet exercice volontaire et facultatif sont nombreuses. Certains se penchent, avec régularité, sur un thème de prédilection et apportent éclairage et perspectives sur des sujets d'actualité⁷. D'autres sélectionnent des sujets d'enquête qui sont décortiqués billet après billet, constituant des séries cohérentes, parfois longues⁸. D'autres décident d'accompagner la publication d'un livre

7. Voir Yves Gonzalez-Quijano, *Culture et politique arabes*, cpa.hypotheses.org, depuis 2008.

8. Voir Marie-Anne Paveau, *La pensée du discours*, penseedudiscours.hypotheses.org, depuis 2010.

avec ce qu'il est convenu d'appeler un site-compagnon⁹. Plusieurs carnets sont collectifs. Ils peuvent traiter d'un logiciel bibliographique, comme Zotero¹⁰, ou accompagner un séminaire¹¹. D'autres encore sont des outils de veille collaborative¹², ou des carnets liés à des revues¹³, ou s'appliquent à parler uniquement de questions liées à leur discipline¹⁴. Quelques-uns mettent en débat la recherche¹⁵. Parfois, les carnets se regroupent par thématique¹⁶. Ils peuvent simplement relayer l'actualité scientifique de leur auteur ou du programme scientifique dont ils sont issus¹⁷. De plus en plus, le blog se transforme vraiment en carnet, comme peut l'être un carnet de terrain dont on publierait une partie des notes. Le carnet devient le lieu d'inscription quotidienne de la recherche en cours¹⁸. Les institutions commencent à prendre conscience de cette richesse et la mettent en avant¹⁹. Le bureau des ISSN ne s'y est pas trompé, lui qui a longuement

9. Voir Christian Jacob, *Lieux de savoir*, lieuxdesavoir.hypotheses.org, depuis 2010, site-compagnon de l'ouvrage éponyme : Jacob, 2011.
10. Voir Frédéric Clavert, *Zotero francophone*, zotero.hypotheses.org, depuis 2009.
11. Voir *Séminaire des membres de l'École française de Rome*, semefr.hypotheses.org, depuis 2012.
12. Voir Gabriel Gallezot et al., *URFIST Info*, urfistinfo.hypotheses.org, depuis 2010.
13. Voir Éric Duchemin, *Le carnet de recherche de VertigO*, depuis 2008, vertigo.hypotheses.org ; *Le blog de CONTEXTES*, contextes.hypotheses.org, depuis 2004 ; *Questions de société : le regard des ethnologues*, *Le blog de Terrain*, blogterrain.hypotheses.org, depuis 2011.
14. Voir Frédérique Giraud, *Socio-Voce*, sociovoce.hypotheses.org, depuis 2009.
15. Voir Michel Barthélémy, *Politiques des sciences*, pds.hypotheses.org, depuis 2010 ; Igor Martinache et Pierre Mercklé, *AGORA*, agora.hypotheses.org, depuis 2009 ; *Aggiornamento hist-geo*, aggiornamento.hypotheses.org, depuis 2011.
16. Voir André Gunther (ed.), *Culture visuelle*, culturevisuelle.org, depuis 2009.
17. Voir Damien Boquet et Piroska Nagy, *Les émotions au Moyen Âge*, emma.hypotheses.org, depuis 2008.
18. Voir Philippe Artières, Jérôme Denis et David Pontille, *Scriptopolis. Petites enquêtes sur l'écrit et ses mondes*, www.scriptopolis.fr, depuis 2010.
19. Voir, notamment, *Stanford blog directory*, blog.stanford.edu ; *Carnets de recherche de l'EHESS*, ehess.hypotheses.org ; *Carnets de recherche de la MMSH*, mmsh.hypotheses.org.

refusé d'attribuer ces identifiants aux blogs de chercheurs et a décidé, depuis 2011, d'en accorder aux carnets de recherche d'Hypotheses.org (plateforme de publication de carnets de recherche en sciences humaines et sociales)²⁰.

La fréquentation des carnets de recherche est marquée par deux particularités. La première est quantitative : il existe des carnets très fréquentés. Les trois revues les plus consultées de Revues.org (portail de revues en sciences humaines et sociales) étaient, en décembre 2011, *Lectures* (63 000 visites), *Vertigo* (57 000 visites) et *Cybergéo* (55 000 visites). Les trois carnets les plus fréquentés d'Hypotheses.org étaient, au même moment, *L'édition électronique ouverte* (27 000 visites), *Culture et politique arabes* (23 500 visites) et *Zotero francophone* (17 500 visites). Beaucoup de revues seraient ravies de jouir de tels taux de fréquentation. La seconde est qualitative. Ainsi, nous avons pu suggérer que les carnets de recherche avaient une fréquentation beaucoup plus assidue, avec des lecteurs beaucoup plus fidèles que ceux des revues, plus opportunistes. C'est ce qui nous a amenés à proposer la notion de score de fidélité et à émettre l'hypothèse d'une *conversation silencieuse* entre les carnetiers et leurs (fidèles) lecteurs (Dacos, 2009).

On aurait cependant tort de s'engouffrer dans ce type de projet sans prudence. Un carnet de recherche mal maîtrisé, ou lancé trop tôt, pourrait avoir des conséquences négatives. Il faut donc appeler le jeune carnetier au respect du droit d'auteur, des principes déontologiques de la recherche et de la prudence élémentaire en ce qui concerne les jugements portés sur les travaux de collègues... L'idéal, en ce domaine, pourrait être de s'essayer pendant quelques semaines ou quelques mois à l'écriture sur une plateforme généraliste,

20. L'ISSN (International Standard Serial Number) est le numéro international qui permet d'identifier de manière unique une publication en série (journaux, périodiques et collections); il est l'équivalent de l'ISBN (International Standard Book Number) pour le livre. Voir « ISSN assigned to the notebooks of Hypotheses.org », *ISSN newsletter*, n° 2, 21 juin 2011, www.issn.org/1-24131-La-newsletter.php?id=36 et « Des ISSN pour les carnets d'Hypotheses.org », *L'édition électronique ouverte. Le carnet d'OpenEdition*, 22 juin 2011, leo.hypotheses.org/6962.

de type Wordpress.com, sous une identité relativement anonyme, afin de tester l'écriture propre aux carnets de recherche, avant de se lancer dans le grand bain des plateformes spécialisées, dont la visibilité est particulièrement prononcée.

En effet, le carnet de recherche permet de donner une visibilité immédiate à la recherche en train de se faire au sein de l'espace scientifique. La thèse est une épreuve de longue haleine, dont les résultats ne sont visibles qu'au bout d'un certain temps, trop souvent longtemps après la soutenance. L'ouverture d'un carnet de recherche permet de donner de la publicité à ce travail dès son commencement, non pour le simple plaisir de se mettre en avant, mais parce que cette exposition est un facteur d'intensification des échanges autour de celui-ci. Il permet à la fois d'obtenir conseils, recommandations et nouvelles pistes de recherche venant d'un cercle de contacts plus étendu que le directeur de thèse ou les chercheurs du laboratoire. Il permet enfin d'être repéré et invité à communiquer sur son travail. Continuation virtuelle du séminaire traditionnel, le carnet de recherche trouve quelquefois des prolongements vers d'autres rencontres bien réelles : d'autres séminaires, mais aussi colloques, et sollicitations pour des publications.

Les données de la recherche : comment organiser son corpus numérique ?

Il est peu de recherches en sciences humaines et sociales, surtout au niveau de la thèse, qui ne s'appuient sur un corpus de données quelle qu'en soit la nature : documents d'archives, transcriptions d'entretiens ou jeux de données quantitatives. Aujourd'hui, ces corpus sont au moins en partie de nature numérique : les clichés que l'on prend avec son appareil personnel lors du passage aux archives, l'enregistrement audio d'un entretien ou sa retranscription sur ordinateur, la moindre feuille de calcul issue d'un tableur, les prises de vues photographiques ou vidéos constituent, de fait, des données numériques. L'enjeu n'est donc pas de savoir s'il

faut constituer un corpus de données numériques ou non – cette question est déjà résolue –, mais plutôt comment le faire ? Quelles sont les règles à respecter, quels formats faut-il privilégier, comment structurer ses données, quels outils permettent de les exploiter, quelles sont les contraintes juridiques qui en encadrent l'usage, peut-on/doit-on diffuser ses données, où, comment, sous quelle forme ? C'est donc une foule de questions qui assaillent le jeune chercheur et auxquelles il doit trouver des réponses, différentes selon son cas particulier.

La construction d'un corpus de données numériques constitue l'acte fondateur de la démarche de recherche contemporaine. Son exploitation au moyen d'outils informatiques permet au chercheur d'élaborer, puis d'éprouver ses hypothèses. Si la thèse d'un « tournant computationnel » (Berry, 2011) en sciences humaines et sociales reste controversée, il est certain en revanche que la manière dont le corpus aura été constitué, les précautions qui auront été prises ou non, la méthode qui aura été suivie pour le construire influent fortement sur la nature, la crédibilité et la qualité de la production scientifique dont il est le socle.

La *structuration* des données est primordiale : elle ne concerne pas uniquement la mise au point d'un modèle pour une base de données, comme on le pense souvent, mais aussi la structuration d'une base documentaire. Le choix du niveau de granularité documentaire est particulièrement délicat, puisqu'il faut arriver à une finesse suffisante pour permettre des croisements et manipulations heuristiques, sans pour autant se perdre dans l'éparpillement d'une myriade de fragments documentaires.

La *préservation à long terme* des données est un enjeu majeur car c'est sur elle que repose la pérennité du travail scientifique qui en fait l'exploitation ou l'interprétation. Une publication n'a plus beaucoup de valeur scientifique si les données sur lesquelles elle repose sont perdues.

L'*accessibilité* des données est donc le dernier principe qui doit être gardé à l'esprit et qui justifie les deux précédents : le principe de publicité par dépôt est une obligation légale pour tout travail de thèse sauf clauses exceptionnelles

de confidentialité (sur une durée définie)²¹. L'obligation, dans sa dimension juridique, ne s'applique pas aux données. L'exigence de qualité scientifique implique cependant que le corpus soit accessible à tout chercheur qui souhaiterait le consulter à des fins de vérification ou pour de nouvelles exploitations. La mise en œuvre de ce principe n'est pas toujours évidente : de nombreux obstacles s'y opposent souvent, en particulier concernant les données personnelles dont la collecte et la diffusion sont régies par des règles strictes²². Dans le cas d'autres types de données, le propriétaire peut s'opposer à leur diffusion. Cela arrive très fréquemment pour les données économiques issues d'entreprises dont la diffusion pourrait profiter à leurs concurrents.

La mise en œuvre des trois principes de structuration, de préservation et d'accessibilité des données suppose de respecter un certain nombre de règles lors de la constitution du corpus (Schreibman, Siemens et Unsworth, 2004) :

– L'importance des métadonnées : il est indispensable de documenter ses données, et en particulier la manière dont elles sont collectées et renseignées. C'est une condition essentielle à leur viabilité sur le long terme. Car une information dont on ne connaîtrait ni la date, ni l'auteur, ni les circonstances dans lesquelles elle a été produite puis codée n'a plus beaucoup d'utilité.

– L'ouverture des formats : les données doivent être stockées dans des fichiers au format ouvert, documentés et idéalement publics. Seule cette précaution leur permettra d'être conservées et utilisées indépendamment du logiciel qui a servi à les gérer, logiciel dont la durée de vie est nécessairement limitée.

– La normalisation de la structuration des données : un travail de thèse n'est jamais à ce point singulier qu'il ne puisse

21. Arrêté du 7 août 2006 relatif aux modalités de dépôt, de signalement, de reproduction, de diffusion et de conservation des thèses ou des travaux présentés en soutenance en vue du doctorat, JORF, n° 195, 24 août 2006, p. 12471, texte n° 24.

22. Loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

s'inscrire dans aucune communauté scientifique. Or, la plupart des ces communautés, qu'elles s'établissent sur la base d'une discipline scientifique ou d'un objet d'étude commun, définissent des structurations normalisées de leurs jeux de données, à la fois par capitalisation de l'expérience accumulée, mais aussi pour permettre comparaison, agrégation, recoupements et – de manière plus générale – interopérabilité entre les jeux de données. Le développement des *digital humanities* (humanités numériques) contribue à constituer des consortiums ou des regroupements d'acteurs autour de pratiques et de standards communs. Pour les données textuelles, la *Text Encoding Initiative* (TEI) est un bon exemple de standardisation, au sein d'une communauté large de sciences humaines, de structuration des textes numérisés. Le Réseau Quetelet en est l'équivalent pour les données quantitatives issues des grandes enquêtes de sciences sociales. Ce sont autant de lieux d'expertise collective où le doctorant peut trouver aide et conseils, s'inscrire dans une communauté professionnelle large et souvent internationale, et contribuer à son tour à l'amélioration de l'état de l'art. On s'oriente de plus en plus vers des cyberinfrastructures qui fournissent conseil, expertise ainsi qu'infrastructures logicielle et matérielle susceptibles de répondre aux objectifs et contraintes rapidement évoqués ici.

Conclusion : des formes canoniques au canon à idées

Les formes canoniques de l'édition sont, on l'aura compris, finalement peu modifiées par l'arrivée de l'édition électronique. L'apparition de cette dernière change, en revanche, le temps et l'espace d'un doctorant. Elle accélère la vitesse de pénétration de ses idées et réduit la distance qui le sépare de collègues, proches ou lointains, prêts à débattre avec lui de ses propositions. Alors qu'un recrutement se joue en quelques années, les années de thèse et de postdoctorat passent vite, très vite, parfois trop vite. La puissance balistique de l'édition électronique met à disposition un véritable canon à idées au jeune

chercheur, lui offrant une visibilité qui dépasse les cercles habituels des bibliothèques abonnées à des revues depuis plusieurs décennies et qui touche potentiellement toutes les aires géographiques, sans distinction de langue et de discipline. Bien sûr, il reste tant de chantiers avant d'atteindre un degré de maturité similaire à l'ouvrage papier qu'il est nécessaire de raison garder, et de procéder avec prudence. D'une part, il est désormais acquis qu'un média ne chasse pas l'autre, et que l'édition électronique est parfaitement complémentaire avec l'édition papier. D'autre part, le graal que constitue une édition scientifique s'appuyant durablement sur le triptyque carnet de recherche, sources et données numériques, publications électroniques, n'est pas encore arrivé aux degrés de stabilité et de fiabilité que la science est en droit d'espérer. Il s'agit notamment de contribuer à l'invention, entre pairs, de ce qu'il est convenu d'appeler les humanités numériques, tirant profit des cyberinfrastructures²³... En tant que transdiscipline, les *digital humanities* sont un complément essentiel pour construire une compétence de chercheur solidement ancré dans son siècle²⁴.

Ressources

Le réseau des Urfist (Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique) réparti sur le territoire national propose des formations tout au long de l'année à destination des doctorants sur les divers aspects de l'information scientifique et technique : documentation et recherche d'information, mais aussi publication et communication scientifique directe. Le réseau propose aussi sur son carnet de recherche une veille et des informations actualisées sur ces sujets.

Le carnet du réseau des Urfist : urfistinfo.hypotheses.org.

23. Voir le rapport de l'American Council of Learned Societies : ACLS, 2006.

24. « Manifeste des Digital Humanities », tcp.hypotheses.org/318, 26 mars 2011.

Publications

- Le Centre pour la communication scientifique directe (CCSD) propose la plateforme Thèses en ligne (TEL): tel.archives-ouvertes.fr.
- Le même type de plateforme d'auto-archivage existe pour les articles de revues: halshs.archives-ouvertes.fr.
- La politique d'autorisation des éditeurs concernant l'auto-archivage de leurs publications par les auteurs est déclarée sur le site Sherpa/Romeo: www.sherpa.ac.uk/romeo et sur Héloïse: heloise.ccsd.cnrs.fr.
- Les presses universitaires se lancent depuis quelques années dans la publication en ligne de leur catalogue sur des plateformes comme OpenEdition. Engagées en général en faveur du libre accès, elles constituent de bons relais de publication pour des monographies. Les presses universitaires sont rassemblées au sein d'une association professionnelle: www.aedres.fr/-Les-membres-.html.

Carnets de recherche

- De manière générale, il faut éviter de publier son carnet de recherche sur des plateformes généralistes et grand public qui n'offrent pas de garantie en termes de pérennité de l'information ni de visibilité pour une information spécialisée noyée au milieu des blogs personnels.
- Certaines universités proposent une plateforme d'hébergement de blogs ou de carnets de recherche. C'est le cas de l'université Paris Descartes par exemple: carnets.parisdescartes.fr.
- Quelques plateformes de blogs scientifiques spécialisés sur un domaine d'étude particulier existent aussi: culturevisuelle.org.
- La plateforme Hypotheses est une plateforme internationale ouverte à l'ensemble des sciences humaines et sociales. En septembre 2012, elle comptait plus de 500 carnets de recherche dans sept langues différentes: hypotheses.org.

Données

En France, des consortiums de nature et de taille variables rassemblent les producteurs et utilisateurs selon les types de données. Nous en indiquons certains, sans prétendre à l'exhaustivité.

Pour les corpus numérisés: la Très grande infrastructure de recherche (TGIR) Huma-Num (fusion de Corpus-IR et TGE Adonis), www.huma-num.fr.

Pour les données textuelles: le Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL), www.cnrtl.fr.

Pour les données orales: les Collections de corpus oraux numériques (Cocoon), cocoon.tge-adonis.fr.

Pour les données quantitatives: le Réseau Quetelet, www.reseau-quetelet.cnrs.fr.

Pour les sources visuelles: le Centre national pour la numérisation de sources visuelles (CN2SV), www.cn2sv.cnrs.fr.

Pour les données d'information spatiale: les Méthodologies de modélisation de l'information spatiale appliquées en SHS (M2ISA), www.m2isa.fr.

Des consortiums internationaux sont aussi des mines de ressources: Text Encoding Initiative (TEI) Consortium, www.tei-c.org.

Bibliographie

ACLS, 2006, *Our Cultural Commonwealth: The Report of the American Council of Learned Societies Commission on Cyberinfrastructure for the Humanities and Social Sciences*, en ligne: www.acls.org/uploadedFiles/Publications/Programs/Our_Cultural_Commonwealth.pdf.

BERRY David M., 2011, «The Computational Turn: Thinking About the Digital Humanities», *Culture Machine* [revue électronique], vol. 12., culturemachine.net/index.php/cm/article/view/440/470.

CARLSON Amy et POPE Barbara M., 2009, «The “Big Deal”: A Survey of How Libraries are Responding and What the Alternatives Are», *The Serials Librarian*, vol. 57, n° 4 (nov.), p. 380-398.

- DACOS Marin, 2009, «La conversation silencieuse», *Blogo Numericus*, 23 juillet, blog.homo-numericus.net/article191.html.
- DACOS Marin et MOUNIER Pierre, 2010, *L'édition électronique*, Paris, La Découverte (coll. «Repères»).
- 2011, «Les carnets de recherche en ligne, espace d'une conversation scientifique décentrée», dans Christian Jacob (ed.), *Lieux de savoir*, vol. 2, *Les mains de l'intellect*, Paris, Albin Michel.
- DOUEIHI Milad, 2010, «Le livre à l'heure du numérique: objet fétiche, objet de résistance», dans Marin Dacos (ed.), *Read/Write Book. Le livre inscriptible*, Marseille, OpenEdition Press, mis en ligne le 25 mars 2010: press.openedition.org/155.
- JACOB Christian (ed.), 2011, *Lieux de savoir*, vol. 2, *Les mains de l'intellect*, Paris, Albin Michel.
- SCHREIBMAN Susan, SIEMENS Ray et UNSWORTH John (eds.), 2004, *A Companion to Digital Humanities*, Oxford, Blackwell; en ligne: www.digitalhumanities.org/companion.

Maîtriser son identité numérique

DANS LA RECHERCHE en sciences humaines et sociales comme dans d'autres domaines, le «googling» fait fureur : que ce soit pour trouver des experts, solliciter des communications, trouver des références bibliographiques, voire, oserait-on l'écrire, compléter ses informations sur un candidat lors d'un jury de recrutement, le recours au célèbre moteur de recherche généraliste est aujourd'hui courant. Or, on constate deux tendances à éviter dans le domaine de l'identité numérique des chercheurs. Certains sont littéralement absents, et laissent à d'autres le soin de diffuser, au mieux, des informations obsolètes et incomplètes à leur sujet, au pire, des informations totalement hors sujet (Copainsdavant.com par exemple). D'autres se dispersent en efforts sur les réseaux sociaux de toutes sortes, de LinkedIn à Academia, de Facebook à Twitter, de Indenti.ca à Trend.is, mais aussi sur un ensemble de sites Web désynchronisés, et rarement à jour. Il est recommandé de fermer les comptes sur les réseaux sociaux que l'on n'utilise plus. Il existe une autre solution, qui consiste à alimenter plusieurs réseaux à l'aide d'une seule source. Par exemple, il est possible de synchroniser vos comptes Twitter et Facebook, en alimentant le deuxième à l'aide des contenus du premier. Il existe

plusieurs services Web qui réalisent ce type de tâche. Le plus complet et le plus facile d'usage est IFTTT (If This Then That : ifttt.com).

De même, il faut être attentif au « syndrome du Petit Poucet », des traces abandonnées par le chercheur au long de son itinéraire numérique. Nombre de sites personnels obsolètes survivent ici et là, donnant une image datée du chercheur, lui-même étant dans l'incapacité de corriger ou de détruire ces espaces (perte de mots de passe, vieille adresse de courrier électronique suspendue, etc.). Combien de chercheurs ont ouvert un blog sur le site du *Nouvel Observateur* ou de *Mediapart*, mais ne l'ont alimenté que deux mois, ont créé une page personnelle *via* Wanadoo, puis Google Site, puis Blogspot.com... sans faire le ménage derrière eux ? La multiplication incohérente des espaces d'identité numérique produit de la confusion et noie l'information. Ce phénomène est accentué par les sites des centres de recherche qui ont tendance à ne pas mettre à jour les informations sur leurs membres. Or, les potentiels futurs collègues, employeurs et éditeurs utilisent le Web comme source d'information et l'impression donnée peut être très négative.

Le cœur de l'identité numérique d'un chercheur passe par l'alimentation de HAL (hal.archives-ouvertes.fr) avec l'ensemble de ses publications, de façon à regrouper, de la façon la plus exhaustive possible, les résultats de ses recherches. Il est ensuite possible de récupérer automatiquement la liste des publications issue de HAL dans un autre espace, à condition qu'il soit capable de répercuter des flux RSS¹. L'ouverture d'un carnet de recherche, individuel ou collectif, est un complément utile, mais pas impératif. En revanche, l'alimentation par le chercheur lui-même de sa notice biographique sur Wikipédia est contraire à la déontologie.

1. Centre pour la communication scientifique directe (CCSD), 2009, « Mode d'emploi de HAL, la plate-forme d'archives ouvertes du CCSD », ccsd.cnrs.fr/support/content/PDF/docHAL.pdf (consulté en juillet 2013).

Le moment de la soutenance de thèse

La soutenance de thèse : un rite de passage

L'initiation, telle que l'a théorisée Arnold Van Gennep dans son ouvrage *Les rites de passage*¹, conduit à la transformation de la personne en lui faisant vivre une expérience déterminante qui va lui permettre de passer de manière durable d'un état à un autre. Pour Georges Lapassade², le rite initiatique vise à formaliser la frontière qui sépare le monde de l'enfance de celui des adultes. Il va s'agir de penser cette transformation en tant que mise à mort symbolique de l'enfant pour permettre au sujet de renaître et d'advenir au monde des adultes. La soutenance de thèse apparaît comme un rituel de passage dans la mesure où l'impétrant va vivre une expérience

-
1. Arnold Van Gennep, *Les rites de passage. Étude systématique des rites de la porte et du seuil, de l'hospitalité, de l'adoption, de la grossesse et de l'accouchement, de la naissance, de l'enfance...*, Paris, Picard, 2011 [réimp. de l'édition de Paris, E. Nourry, 1909, augm. en 1969, Mouton et MSH].
 2. Georges Lapassade, *L'entrée dans la vie. Essai sur l'inachèvement de l'homme*, avant-propos de Lucette Colin et Rémi Hess, préf. de René Lourau, Paris, Anthropos (coll. « Exploration interculturelle et science sociale »), 1997 [1963].

unique qui va lui permettre de passer d'un statut à un autre, c'est-à-dire de celui d'étudiant à celui de docteur. Les soutenances de thèses sont différentes d'un pays à un autre. Ne disposant pas d'un espace nous permettant de faire une étude comparative de ce rituel, nous allons nous contenter de le décrire, tel qu'il est pratiqué en France aujourd'hui, en explicitant ce « moment » du point de vue de l'étudiant ou du directeur de thèse.

Lors de la soutenance, le passage que doit opérer l'im-pétrant se fait entre le statut d'étudiant et celui de docteur. À la fin de l'exercice, il aura changé de communauté d'appartenance. Si l'initiation suppose la perte de son ancienne identité pour en acquérir une nouvelle, la soutenance met en place le dispositif de transformation qui valide le changement de statut de l'étudiant.

Cette mutation s'opère sous la tutelle d'un jury qui se compose du directeur de thèse, lequel a accompagné, dans le meilleur des cas, le doctorant tout au long de sa recherche, du président, véritable chef d'orchestre qui s'assure du bon déroulement de la soutenance, et des autres membres du jury.

La dynamique de la soutenance se met en mouvement à partir du moment où la date est fixée. L'annonce de l'exercice dans un délai restreint cristallise autour d'elle une nouvelle force qui extirpe le thésard de la routine de recherche où il avait pu s'installer, pour le propulser dans un nouvel univers. Dès cet instant, le doctorant est pris dans un maels-tröm d'émotions intenses et de contraintes administratives qui signent le début de cette mutation profonde.

Cette transformation s'organise autour de deux moments forts. Il s'agit de l'écriture et de la mise en forme du résumé et de l'élaboration du texte qui va permettre au candidat de se présenter et d'exposer les principaux axes de son travail. L'entrée dans la préparation de la soutenance signe une nouvelle temporalité : toute l'énergie du doctorant va être concentrée sur cet exercice à venir, mettant de côté tout ce qui ne concerne pas cette nouvelle dynamique. Il lui faut se réapproprier son travail non seulement en tant qu'auteur, mais aussi en tant que lecteur, de façon à pouvoir poser sur sa recherche un nouveau regard.

Un exercice oral qui se prépare aussi à l'écrit

Résumé de la thèse

Le résumé de la thèse doit, en quelques pages, être représentatif du travail accompli. Sans reprendre la totalité des notions développées, il faut donner un aperçu général des points de vue défendus et trouver la transversalité qui mettra en relief les idées fortes de la thèse. Pour ce faire, le doctorant doit faire un pas de côté et envisager son travail non plus dans une continuité de recherche, mais comme la somme d'un ouvrage terminé qu'il donne à voir et sur lequel il va devoir construire un avis critique.

L'implication du jeune chercheur est donc au cœur de l'écriture du résumé. Il doit répondre à cette question : quelle trace souhaite-t-il laisser de son travail ? À cette fin, il peut reprendre sa problématique initiale, ou bien se rendre compte que sa recherche l'a conduit à ouvrir d'autres chantiers et ainsi focaliser son résumé sur cette ouverture. En cela, le résumé de la thèse est la première étape d'objectivation de son travail de recherche.

L'écriture du texte de soutenance

La deuxième étape est celle de l'écriture du texte de la soutenance. Il va s'agir de donner à voir aux membres du jury autre chose que ce qui a été écrit dans le corps de la thèse. Pour cela les relectures faites après sa fabrication peuvent aider à faire ce travail de détachement. Le doctorant va devoir initier un mouvement régressif et progressif pour construire cette pensée critique. Il va reconsidérer sa thèse en partant du moment où il se trouve, c'est-à-dire à l'issue du travail d'écriture, encore pris dans la dynamique de recherche. Puis, il va revisiter son travail, fort de son expérience acquise pour l'appréhender autrement et lui donner le nouvel élan qui permettra d'envisager d'autres pistes de recherche.

En effet, plusieurs années se sont écoulées entre le moment où le doctorant a commencé sa recherche et celui

où il a posé le point final de sa thèse. Ce temps permet à l'étudiant de se construire en tant que chercheur et, de ce fait, il n'est plus tout à fait le même à la fin de son travail qu'au moment où il l'a initié.

Le regard que devra porter l'impétrant sur sa thèse, afin de construire l'argumentaire de sa soutenance, doit être une re-création *a posteriori* de sa recherche. Cet exercice de décentration induit une position critique qui fait avancer le curseur sur le chemin qu'il lui faut parcourir, entre l'étudiant qu'il est encore et le docteur qu'il va devenir. C'est parce qu'il aura questionné son travail et n'aura pas eu peur de le remettre en cause qu'il pourra entendre, sans ciller, les critiques du jury et y répondre.

La constitution du jury et la rédaction des prérapports

La constitution du jury répond à des règles complexes. Pendant de nombreuses années, il était possible d'organiser les soutenances à l'intérieur de l'université où la thèse était préparée. Depuis 2006, la constitution du jury demande qu'au moins la moitié des membres soient extérieurs à l'école doctorale de la soutenance³. Dans la situation la plus simple, il y aura donc trois membres dans le jury: le directeur qui prend part aux débats et deux autres membres dont l'un sera nommé président. Dans les faits, aujourd'hui, les jurys se composent souvent de quatre ou cinq membres. On ne peut dépasser huit personnes⁴.

Plus il y a de membres dans le jury, plus le directeur rencontre une difficulté pour trouver une date qui convienne à tous. Il arrive, assez rarement, qu'il y ait une défaillance de l'un d'entre eux entre le moment de composition du jury et la soutenance elle-même. Dans ce cas, si cette défaillance ne détruit pas l'équilibre requis entre professeurs et non-professeurs, entre intérieurs et extérieurs, la soutenance a lieu

3. Arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale, *JORE*, n° 195, 24 août 2006, p. 12468, texte n° 22 – Article 18.

4. *Id.* – Article 19.

sans problème particulier. Si cet équilibre se trouve détruit, il faut convoquer un nouveau membre dans l'urgence. C'est le président de l'université qui autorise la soutenance, après accord du directeur de l'école doctorale. Pour que l'autorisation soit donnée, il faut que deux prérapporteurs extérieurs fassent un prérapport de soutenance, concluant que la thèse respecte bien certains critères de scientificité. La thèse peut s'inscrire dans le cadre d'une discipline unique mais elle peut aussi se référer à plusieurs disciplines; dans ce cas le jury reflétera les domaines où le candidat souhaite être reconnu. Le doctorant et son directeur de thèse peuvent choisir les prérapporteurs dans deux disciplines. Les prérapports sont envoyés au candidat qui peut ainsi tenir compte des critiques déjà formulées lors de l'exposé de soutenance. Les prérapports seront aussi envoyés aux autres membres du jury, ce qui les aidera à préparer une intervention qui ne recoupera pas les analyses déjà formulées. Dans les faits, c'est le directeur de thèse qui propose au président le nom des prérapporteurs et membres du jury. Le directeur de thèse expérimenté connaît les luttes d'influence entre disciplines ou sous-disciplines, les personnes qui siègent dans les instances qui auront à qualifier le candidat. La composition du jury est donc d'une grande subtilité qui suppose une bonne connaissance du milieu, toutes ces « règles » n'étant écrites nulle part. L'étudiant peut aider son directeur en lui proposant des noms de personnes qu'il a pu connaître lui-même dans des colloques ou lors de ses études antérieures. Il peut aussi proposer le nom d'un professionnel dans le domaine qui est le sien, au cas où la thèse est en prise sur une activité professionnelle spécifique.

La soutenance : un moment où il faut savoir prendre des risques

Dans la salle où se déroule la soutenance se trouvent réunis le thésard, les membres du jury et les personnes souhaitant assister à l'épreuve. Certaines d'entre elles sont venues spontanément à l'annonce de l'événement, souvent dans l'optique de préparer leur soutenance prochaine ou parce qu'elles se

sentent concernées par le sujet. Les autres sont invitées par le doctorant. La question du public est complexe, car elle touche à l'image que le doctorant veut donner de lui lors de l'examen. Il existe, pour le thésard, une tension entre le fait de s'exposer pour faire connaître sa recherche et celui de se protéger au cas où la soutenance ne se passe pas aussi bien que souhaité. En effet, le doctorant peut être partagé entre le désir de faire de sa soutenance un moment mémorable en invitant un grand nombre d'amis et de personnes auprès desquelles il souhaite rendre compte du travail de qualité qu'il pense avoir réalisé. Mais tant que l'exercice n'est pas révolu le doute subsiste : aura-t-il su démontrer clairement l'objet de sa thèse ? Saura-t-il répondre sans se laisser déstabiliser par les questions du jury ? Autant d'inconnues qui participent aussi à complexifier la représentation du moment de la soutenance que peut s'en faire l'impétrant.

Après la présentation des membres du jury, le doctorant commence son exposé. Il se présente et explicite le cadre dans lequel il a mené sa recherche car les membres du jury doivent pourvoir imaginer les conditions de travail de l'étudiant. Ensuite vient le moment où il va montrer sa capacité à porter un regard critique sur sa recherche et montrer les questionnements qu'elle porte.

Le directeur de thèse revient alors sur le travail du doctorant et le cheminement qui l'a conduit à présenter sa thèse. Enfin viennent les questions des autres membres du jury. Si les prérapports peuvent indiquer des axes de réflexion pour préparer les interventions, c'est le moment où le thésard découvre la position réelle de chaque intervenant sur son travail.

Écouter les questions, les noter, les hiérarchiser, puis y répondre en les reformulant, permet de montrer aux intervenants qu'elles ont bien été comprises, mais aide aussi à se les approprier. Plus le travail de détachement et de relecture de la thèse aura été efficace, moins le doctorant se sentira déstabilisé face aux remarques des membres du jury. En effet, si l'étudiant a retravaillé son texte en le soumettant à sa propre critique, il sera déjà rompu à l'exercice et sera moins fragilisé par les questions qui pourraient remettre en cause

son travail. C'est cette capacité à juger sans complaisance sa recherche qui hisse le thésard de son statut d'étudiant à celui de futur docteur.

Dialoguer avec le jury: un moment privilégié d'échanges scientifiques

Après l'intervention de l'impétrant, le directeur de thèse parle le premier: il restitue l'histoire de la relation pédagogique qui a été vécue pendant trois, quatre ou cinq ans. Après l'intervention du directeur, le président donne la parole aux prérapporteurs. Ceux-ci posent des questions auxquelles l'impétrant est invité à répondre. Interviennent alors les autres membres du jury. Peuvent siéger dans un jury une ou deux personnes qui sont des experts du sujet, mais ne sont pas forcément professeur des universités. Le président intervient en dernier pour proposer une synthèse des débats. Il peut également donner la parole au public. Quand il a terminé son intervention, et que le thésard lui a répondu, le jury se retire pour délibérer.

Si la soutenance est un moment privilégié dans la formation du doctorant, il est aussi une occasion singulière, pour les membres du jury, de se former en actualisant leurs références sur la matière abordée lors de la soutenance. Cela entre dans ce que Didier Moreau nommait une métamorphose⁵. Lire une thèse, c'est avoir l'occasion de changer son point de vue sur une question. C'est aussi l'occasion d'entendre des collègues exposer leurs propres travaux ou leurs propres questions. Un point soulevé par un membre du jury peut en inviter un autre à l'explorer dans un article futur. De ce point de vue, la soutenance de thèse joue un rôle essentiel dans la vie intellectuelle de l'université. Quand la thèse est bonne, quand le jury a été bien composé, l'occasion d'une rencontre critique ne laisse jamais les participants insensibles. Ils se trouvent dans une situation favorable à une mise en mouvement intellectuel.

5. Dans une conférence donnée au séminaire doctoral Experice de l'université Paris 8, le 2 décembre 2011.

Certes, si pour l'impétrant la soutenance est une situation inédite dans laquelle il faut avoir un talent d'adaptation et d'improvisation, pour les membres du jury cette pratique est un moment fort de leur vie professionnelle qui les fait s'insérer toujours davantage dans leur identité universitaire.

Délivrance du titre de docteur et de la mention

En toute vraisemblance, si la thèse est soutenue, l'impétrant est assuré d'obtenir le titre de docteur. Les cas contraires sont rares, surtout depuis l'utilisation de logiciels permettant de détecter le plagiat. Avant cette invention technologique, un membre du jury pouvait déceler des pages recopiées et il pouvait s'opposer à la délivrance du titre de docteur.

Aujourd'hui, le principal objet des délibérations du jury est l'attribution d'une mention (honorable, très honorable, très honorable avec félicitations du jury). La mention n'est cependant pas obligatoire et cette question divise les universités depuis quarante ans. Certaines universités font le choix de ne pas attribuer de mention (Paris 12, par exemple).

Une dynamique de groupe complexe se vit, lorsque le jury doit attribuer la mention. C'est au président du jury d'animer la discussion. Il donne la parole au directeur de thèse et l'invite à proposer une mention. Parfois, la proposition du directeur est claire. Parfois, il hésite entre l'une ou l'autre mention. Dans les deux cas, chaque membre du jury est invité à dire s'il accepte la mention proposée, ou vers quelle mention il s'oriente, lorsque le directeur n'est pas sûr de lui. La mention attribuée est portée sur le procès-verbal de soutenance. Ce document est signé par l'ensemble des membres du jury.

Après son retour dans la salle de soutenance, le président du jury invite les personnes présentes à se lever. Il donne alors le résultat des délibérations.

Après la soutenance

Un moment festif

Il est de coutume que le candidat offre un pot de thèse après la soutenance. Rares sont les cas où l'impétrant a oublié de penser à ce moment. Celui-ci est bienvenu à la fois pour les membres du jury (la soutenance peut durer plusieurs heures) et pour les personnes qui se sont déplacées pour assister à ce rituel. Si certaines thèses sont soutenues en catimini (il n'y a que cinq ou six personnes dans le public), d'autres sont au contraire l'occasion d'un déplacement de très nombreuses personnes.

Le pot d'après soutenance n'est pas sans importance, parce qu'il permet au candidat d'avoir une relation plus personnelle avec les membres du jury. Si la thèse a été très appréciée par un de ses membres, celui-ci peut proposer au docteur d'écrire un article pour une revue qu'il dirige. Parfois même, un directeur de collection peut proposer au nouveau docteur de transformer sa thèse en ouvrage.

Cette réunion informelle est souvent l'occasion pour les personnes présentes dans la salle et intéressées par le sujet d'échanger avec le nouveau docteur. Là encore, il peut rencontrer des personnes qui vont lui proposer de faire une conférence ou une intervention.

Rapport de soutenance

Lors de la délibération du jury, le président a donné son adresse aux membres du jury pour que ceux-ci lui envoient leur rapport. Chaque membre du jury écrit une évaluation qui prendra sa place dans l'ordre d'intervention. Le rapport, sur lequel figure le résultat des délibérations, a une fonction administrative importante : il sera demandé dans certaines procédures administratives. Il est nécessaire lorsque le nouveau docteur veut obtenir un poste de chercheur ou d'enseignant à l'université. Il joue un rôle déterminant dans l'inscription du candidat sur une liste de qualification aux fonctions de maître de conférences.

Il y a trente ans, les rapports étaient manuscrits. Ils étaient écrits durant la soutenance par le président qui faisait signer ses collègues après relecture. Les rapports faisaient alors entre une ou deux pages. Aujourd'hui, il n'est pas rare de trouver des rapports de thèse de plus de vingt pages. Comme le rapport doit être signé par chaque membre du jury, le président fait d'abord signer des feuilles blanches. Sur ces feuilles, il imprimera le rapport qu'il aura confectionné à partir des différents avis qu'il aura collectés. Un rapport supplémentaire est demandé au président pour justifier de l'attribution de la mention « Très honorable avec les félicitations du jury ».

Claudine Dardy

Soutenir le poids de la thèse

Un objet encombrant

Arriver à la soutenance, c'est pouvoir soumettre à la lecture un objet encombrant, un ou plusieurs volumes imposants, le plus souvent assortis d'annexes et aujourd'hui complétés par un CD-Rom pour l'archivage institutionnel. À l'ère du numérique, la thèse se présente encore sur papier, format A4, autant dire que son maniement n'est pas aisé. C'est sous cette forme qu'elle sera d'abord adressée aux prérapporteurs, deux universitaires extérieurs à l'université où elle sera présentée et généralement choisis par le directeur de thèse. Ces deux premiers lecteurs doivent fournir un avis favorable pour que la soutenance puisse advenir.

L'objet requiert du lecteur une posture très laborieuse. Il faut poser la thèse sur une table, elle est peu propice aux lectures lascives, allongées en position de repos ; le moelleux d'un fauteuil n'allège pas l'épreuve, le monument posé sur les genoux n'est jamais à la bonne distance avec ou sans lorgnons, d'autant qu'il faut quelquefois manipuler simultanément plusieurs tomes et circuler entre la bibliographie, les notes de bas de page et les annexes. Pas question d'une lecture dans le train par exemple. Sans aller jusqu'à une

lecture de plage ou une thèse de gare, les formats et facilités électroniques permettront à ces premiers lecteurs que sont les futurs membres du jury de cultiver des talents de lecture rapide indispensables pour aborder la production croissante des thèses¹. Nous n'y sommes point encore. À l'heure dite, lorsque la soutenance a dûment été autorisée, le jury entre en piste et chacun pose devant lui les pesants volumes farcis de leurs marque-pages.

La soutenance : forme moderne de la dispute médiévale ?

Si l'on en croit les éléments d'histoire collectés à propos du doctorat en droit, le titre de docteur remonte au Moyen Âge et jusqu'à la première moitié du XIX^e siècle, c'est un exercice oral divisé en trois discussions ou *disputes* (Casey, s. d.).

La suprématie de l'écrit concentrée sous la forme du mémoire est donc relativement récente, la soutenance à l'oral ne venant la compenser qu'en dernier ressort. La classe de rhétorique du lycée d'autrefois, dans laquelle les élèves pouvaient travailler l'éloquence et l'art de l'argumentation, a maintenant disparu et les doctorants d'aujourd'hui restent fort peu préparés à la présentation orale de la thèse.

Si la soutenance de thèse renoue aujourd'hui avec un oral où se jouerait le débat scientifique, elle est, comme toute réunion, encadrée de manière très serrée par des écrits, avant, pendant et après. Nous sommes donc dans le paradoxe d'un exercice oral tout entier encadré par l'écrit : de la lecture du document par les membres du jury au rapport ultérieurement rédigé par ce même jury, en passant par la forme des échanges au cours de la soutenance elle-même. Tous les protagonistes ont copie des deux prérapports avant la soutenance, car ces documents doivent indiquer les points

1. Selon le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le nombre des doctorats soutenus toutes disciplines confondues était de 10 000 en 2008. Plus de 74 000 doctorats étaient alors en cours.

faibles (ou à développer) et permettre au candidat comme à son directeur d'anticiper les critiques.

Une soutenance controversée

La soutenance mise en scène dans le film d'Alain Resnais, *On connaît la chanson* (1997), se déroule à la Sorbonne dans l'amphithéâtre Louis Liard, avec un jury sur l'estrade, en surplomb par rapport à une candidate qui fait front aux questions venues d'en haut tandis que ses proches sont groupés en garde rapprochée sur les premiers gradins. Soutenir une thèse en Sorbonne, en dépit du prestige associé à ce haut lieu du patrimoine universitaire, n'offre pas les meilleures conditions d'expression ou de réception pour les divers protagonistes. Les salles modernes prévues par les universités offrent plus de possibilités de disposition : jury et candidat sont plus souvent de plain-pied, le public peut se trouver derrière le candidat, face au jury, sur le côté ou en biais.

Le doctorat d'État de la candidate Élisabeth Teissier qui défraya la chronique universitaire en 2001 fut soutenu dans ce même lieu, la Sorbonne (Teissier, 2001). Ce n'était cette fois pas une fiction. La controverse qui se déclencha alors eut tant de retentissement qu'elle transforma la thèse, son auteur, son directeur et le jury en « affaire Teissier ». La doctorante, personnage médiatique très en vue dans les cercles parisiens, présentait une thèse en sociologie ayant trait à l'astrologie et tendait, selon ses détracteurs, à assimiler celle-ci à une discipline scientifique au lieu de l'aborder comme une croyance. En cela, l'impétrante apparaissait coupable de n'être guère dans la posture du sociologue. On cria à l'imposture, directeur et prérapporteurs furent accusés de laxisme. De fait, elle arrivait à la soutenance avec l'aval de ces derniers, qui étaient aussi d'anciens doctorants du directeur. Étant donné la personnalité de la doctorante et son exercice d'astrologue, dont on disait les services passés requis au plus haut niveau (présidence de la République), la soutenance fit l'objet de nombreux reportages, elle donna matière à plusieurs récits journalistiques décrivant un auditoire âgé et mondain. On

dispose ainsi de descriptions quasi ethnographiques quoique assez ironiques². La soutenance avait été orchestrée par l'attachée de presse de la candidate avec cartons d'invitation pour un pot de thèse-cocktail, dans lequel champagne et petits fours avaient remplacé l'ordinaire étudiant (chips, jus de fruits et sodas).

Plusieurs manquements au rituel convenu pour la thèse furent ainsi relevés : applaudissements adressés à la candidate, aussitôt dénoncés par le président du jury («on n'est pas au théâtre»), interventions et réponses intempestives de l'impétrante hors son temps de parole (aussitôt réprimés par le directeur de thèse). Le déficit de lecture qui avait dû permettre la soutenance fut assurément compensé par la suite, puisque jamais thèse ne fut lue et décortiquée avec autant d'attention. Sous prétexte de donner matière à une critique construite, les quelque 900 pages firent l'objet de commentaires et critiques par de doctes et réputés universitaires.

L'«affaire Teissier» fut marquée par la démesure de l'énergie et du temps investis par les universitaires. Ils avaient choisi, pour la plupart, la voie de la dénonciation des mauvaises pratiques de leurs collègues : une mise au pilori très personnalisée. Le cas me paraît surtout avoir la force démonstrative d'une caricature, tant pour la soutenance elle-même que, plus fondamentalement, par la mise au jour de l'isolement et de la dépendance réciproques qu'engendrait le couple professeur-doctorant et ses dérives possibles.

Le rapport de soutenance, dernière étape du parcours doctoral

Plus de dix ans se sont écoulés depuis l'«affaire Teissier», mais l'on peut toujours concevoir la soutenance comme une cérémonie se déroulant selon une scénographie et un code précis.

2. Cette teneur ironique et critique était déjà celle de René Lourau à propos du compte rendu d'une soutenance dans les années 1960 à la Sorbonne (Lourau, 1969).

Dans ce même temps de l'« affaire », je m'intéressais avec deux collègues spécialistes des sciences du langage aux rapports de soutenance de thèse (Dardy, 2002). Ce texte à plusieurs mains, celles des membres du jury, constituait-il un genre universitaire particulier ? En sociologue³, j'introduisais le questionnement relatif à ce type d'écrit, en l'abordant comme un document n'ayant de sens qu'en contexte et en le situant dans le parcours global aboutissant à la soutenance. Apparemment « temps fort » de ce parcours, celui-ci marque la reconnaissance universitaire à travers l'obtention d'un titre. Il apparaissait que l'étape suivante, la rédaction du rapport, n'était nullement (sauf exception) un compte rendu, et encore moins une transcription des échanges tenus lors de cette soutenance. Ce texte prétendait cependant donner le change par sa rédaction, en respectant le tour de parole – chaque rédacteur écrivant sa contribution à la troisième personne –, ensuite, il était plus ou moins lissé, introduit et conclu par le président du jury.

En définitive, c'est ce document écrit – le rapport de soutenance de thèse – qui a le dernier mot à l'issue d'une longue chaîne d'échanges écrits et oraux dont le premier maillon est l'inscription et la remise d'un projet de thèse. Le rapport de soutenance, un texte sur ou à propos de l'oral, revêt donc une importance majeure. Les contributions ne sont pas obligatoirement rédigées après la soutenance, le plus souvent, il s'agit de textes pré-rédigés – ceux des pré-rapports notamment – réaménagés ensuite ou, pour les autres membres, de notes et textes supports de leurs interventions orales mis en forme et complétés.

Un nouvel encadrement doctoral ?

Dans la décennie écoulée, l'encadrement doctoral s'est complexifié. Outre la création d'une charte des thèses, contrat qui décrit les droits et obligations du doctorant

3. Mes coauteurs, respectivement sémiologue et analyste de discours, s'intéressaient quant à eux prioritairement au contenu du texte.

comme de l'encadrant, les doctorants en sciences sociales sont plus qu'auparavant inclus dans des équipes de recherche au sein desquelles peuvent être mis sur pied des séminaires spécifiques à leur attention. Ils construisent également leurs propres structures ou réseaux spécifiques ou même des sites internet mais ils s'intègrent aussi dans les réseaux des associations professionnelles fondées par leurs aînés. En somme, le face-à-face doctorant-directeur de thèse cesse d'être exclusif, les codirections au sein de l'équipe de recherche ou à l'international, grâce au système des cotutelles, sont désormais plus largement pratiquées.

Les changements introduits dans l'encadrement doctoral sont-ils pour autant de nature à peser sur la teneur même de la soutenance qui, selon les vœux de Jean Ferreux (2009), pourrait être le moment de « vrais » débats avec des membres de jury, loin de toute forme convenue ?

Par un surcroît de symboles, on peut toujours redorer le blason de l'institution universitaire face à ce qui serait son déclin (Dubet, 2002) mais l'essentiel est peut-être ailleurs, dans un art de l'éloquence et du débat à cultiver ; dans les changements déjà décrits auxquels s'ajoutent ceux dessinés par une « professionnalisation » dont les contours restent pourtant à définir. Ils sont certainement porteurs d'enjeux plus fondamentaux, propres à modifier le paysage de la recherche⁴ et à produire des effets sur l'encadrement doctoral, la composition des jurys et par là même sur les attentes de ces derniers.

À ce point, nous sommes dans une dimension prospective qui va bien au-delà de la question de la soutenance de thèse, pourtant révélatrice des mutations potentielles de la recherche académique et de son ouverture.

4. La « professionnalisation » peut revêtir des formes variées : transformation de terrains de recherche en lieux de stage avec une commande spécifique ou l'essor, depuis 2008, des doctorats délivrés sur validation des acquis de l'expérience.

Bibliographie

- CASEY Jérôme, s. d., «Le doctorat en droit: quelques éléments d'histoire», Association française des docteurs en droit, www.afdd.fr/le-doctorat-droit-economie-gestion-sciences-politiques/histoire-doctorat.html (consulté en juillet 2013).
- DARDY Claudine, 2002, «Un rite d'aujourd'hui», dans Claudine Dardy, Dominique Ducard et Dominique Maingueneau, *Un genre universitaire. Le rapport de soutenance de thèse*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, p. 15-45.
- DUBET François, 2002, *Le déclin de l'institution*, Paris, Seuil (coll. «L'épreuve des faits»).
- FERREUX Jean, 2009, «Soutenir sa thèse. Un rite à réinventer», *Canal Psy*, n° 90 (oct.-déc.), p. 15-16; texte présenté en nov. 2010 lors d'une séance de l'atelier «Les aspects concrets de la thèse», act.hypotheses.org/401 (consulté en juillet 2013).
- LOURAU René, 1969, «Un spectacle en Sorbonne», dans *L'illusion pédagogique*, Paris, L'Épi, p. 83-88.
- TEISSIER Élisabeth, 2001, *Situation épistémologique de l'astrologie à travers l'ambivalence fascination-rejet dans les sociétés postmodernes*, thèse de sociologie de l'université Paris Descartes, sous la dir. de Michel Maffesoli (dactyl.).

Christophe Prochasson

Comment faire de sa thèse un livre ?

LA PUBLICATION DE SA THÈSE est le but visé par tout nouveau docteur. Dans les principales disciplines de sciences humaines et sociales (SHS) où le livre, plus encore que l'article, pèse lourd dans l'évaluation des dossiers de candidature aux postes offerts par les universités ou les grands organismes de recherche, la quête d'un éditeur est la première tâche à accomplir au lendemain de la soutenance. Il est bien rare qu'un jury n'encourage pas l'impétrant, surtout si sa thèse est excellente, à publier celle-ci « dans les plus brefs délais ». Cette invitation, toujours bienveillante, fait le plus souvent l'économie de ses conséquences pratiques. Car l'excellence du travail scientifique ne suffit pas à convaincre un éditeur. Les thèses remarquables sont heureusement devenues nombreuses, au même moment où le marché éditorial se réduisait. Il est aujourd'hui devenu difficile d'éditer sa thèse. Même une discipline comme l'histoire, qui a longtemps bénéficié de l'indulgence des éditeurs, rencontre des difficultés grandissantes. L'histoire « qu'aiment les Français » est, hélas, rarement celle des chercheurs.

Trouver un éditeur

Les grands éditeurs commerciaux sont de plus en plus hésitants face à l'édition de thèses. Nul n'avoue d'ailleurs en publier. Les collections de SHS limitent de plus en plus le volume de leur programmation et les principaux éditeurs spécialisés (La Découverte, Armand Colin, Presses universitaires de France, et quelques autres éditeurs moins généralistes comme Champ Vallon ou Économica) vivent sur des équilibres économiques très fragiles. Les réponses aux propositions d'auteurs de thèses, toujours lentes à venir, sont rarement positives et sont souvent assorties de conditions : une réécriture approfondie et d'importantes subventions.

La situation n'est pas toujours meilleure au sein des presses publiques qui, comme on l'imagine, ne sont pas en mesure de publier toutes les thèses des établissements auxquels elles sont attachées. Si les exigences y sont parfois moindres – encore faut-il distinguer entre bien des cas –, la plupart réclament désormais aux auteurs des appuis financiers.

Toutes les thèses ne sont d'ailleurs pas propres à être publiées par un éditeur. La généralisation des mises en ligne réduira sans doute de plus en plus cette habitude, la réservant aux travaux non seulement d'une qualité exceptionnelle mais aussi à des recherches à même de répondre aux curiosités d'un public élargi. Aussi brillantes et accomplies soient-elles, les monographies dont l'écho ne dépasse pas les horizons de quelques spécialistes ont de plus en plus de mal à trouver un éditeur. Pour ces travaux, il faut conseiller une diffusion plus restreinte, notamment par le truchement d'articles dans les meilleures revues françaises et internationales. Attendre en vain l'accord d'un éditeur retarde inutilement la valorisation d'une recherche de longue haleine. Les économistes ont d'ailleurs, pour la plupart, renoncé ou presque à publier leurs thèses sous forme de livres. Il n'est pas impossible que ce style de communication scientifique soit en voie de généralisation.

La chasse à l'éditeur n'en reste pas moins encore courante pour de nombreux nouveaux docteurs. Il faut vivement

encourager la multiplication des offres et ne pas attendre la réponse (négative) d'un éditeur pour en approcher un autre (contrairement à un article soumis à une revue, voir Mathieu-Fritz et Quemin, *supra*, p. 291). On peut facilement solliciter en même temps cinq ou six éditeurs au moyen d'un petit dossier présenté par une lettre d'une ou deux pages, récapitulant brièvement le *curriculum vitae* puis résumant le plus nerveusement possible les grands enjeux du livre à venir. On y joindra un CV complet, un synopsis de quelques pages (cinq ou six) attestant bien la transformation de la thèse en livre et une table des matières dont la titraille devra savoir susciter l'intérêt au premier coup d'œil. On pourra joindre, selon les cas, le rapport de soutenance.

Le monde de l'édition vit sur des temporalités ne correspondant pas à celles de la recherche. À toutes les étapes, les réponses peuvent se faire attendre. Il arrive même qu'elles n'arrivent jamais. Dans le cas de silences prolongés (trois à quatre mois), l'auteur en puissance pourra se manifester une nouvelle fois. Les intermédiaires sont évidemment toujours les bienvenus. Certains directeurs de thèses ou membres du jury peuvent être précieux, soit directement comme directeurs de collection ou responsables éditoriaux dans des maisons privées ou publiques, soit indirectement grâce à un réseau de relations. Il est toujours important de leur demander conseil avant de se lancer dans la quête d'une maison d'édition.

Tous les éditeurs n'ont pas la même valeur symbolique dans toutes les disciplines. Il convient de privilégier, autant que faire se peut, les collections qui ont la meilleure réputation dans chaque discipline. Les maisons généralistes (Gallimard, Seuil, La Découverte, Puf) sont évidemment les plus recommandées. Il existe néanmoins des éditeurs spécialisés où chaque discipline dispose d'un catalogue réputé. L'éclatement actuel du marché éditorial rend les choix délicats. Certains petits éditeurs sont parfois de meilleurs vecteurs que d'autres ayant davantage pignon sur rue, mais sont souvent moins soigneux quant à la préparation ou à la diffusion des ouvrages. À ce niveau, il convient aussi de se renseigner précisément. Il faut en particulier prendre garde à certains

aigrefins de l'édition, avides de manuscrits et de subventions mais dépourvus de toute espèce de compétence professionnelle. Les ouvrages y sont mal fabriqués et mal diffusés, aucun suivi ne les accompagne après leur sortie. Recourir à de tels vrais faux éditeurs est fortement déconseillé. Il est inutile d'être « édité » dans de telles conditions. Mieux vaut se satisfaire d'une mise en ligne et de la publication d'articles tirés de la thèse.

Réécrire

Éditer sa thèse revient à s'adresser à un public sensiblement différent du microlectorat initial de celle-ci (amis doctorants, famille dévouée, membres du jury, collègues avertis). Un sociologue, un anthropologue, un linguiste, un politiste, un philosophe ou un historien qui souhaite faire de sa thèse un ouvrage vise un public de non-spécialistes, composé de lecteurs situés dans le champ de la recherche comme hors de son périmètre immédiat. Il peut aussi souhaiter s'adresser à des lecteurs tout simplement curieux des questions abordées par lui. Cet objectif impose à l'auteur d'importantes transformations qui peuvent prendre plusieurs années. Hormis les contraintes propres au recrutement des jeunes chercheurs, on peut soutenir qu'une publication trop rapide de la thèse après sa soutenance conduit souvent à faire de celle-ci un mauvais livre, n'attirant l'attention et l'éloge que d'un public restreint, à peine plus étendu que le premier lectorat.

Il convient donc de savoir prendre son temps, quitte à obtenir en cas d'acceptation rapide d'un projet de livre par un éditeur un certificat marquant son engagement. Deux ou trois années ne sont pas de trop pour écrire un ouvrage tiré d'une thèse. Plusieurs exigences, en effet, se font jour qui toutes réclament du temps car elles répondent parfois à des demandes apparemment contradictoires. On pourrait les résumer sous la devise suivante : *réduire et développer*.

La réduction est inhérente à la plupart des thèses dans lesquelles l'auteur a soin de ne rien laisser dans l'ombre pour attester la minutie de son travail. Ne lui demande-t-on pas

de convaincre le jury en faisant étalage de sa documentation ainsi que de l'explicitation de sa méthode ? Le « lecteur ordinaire », qui n'a de la discipline ou du domaine concernés qu'une connaissance superficielle, n'a pas un intérêt direct dans ces « affaires de famille ». L'accumulation des exemples ou les querelles méthodologiques indigènes ne lui sont que de peu de profit, sauf à quelques rares exceptions, lorsque ces dernières ont irrigué d'autres secteurs de la connaissance. L'ancien auteur de la thèse aura donc soin de démonter les échafaudages méthodologiques, souvent lourdement mis en avant dans d'interminables introductions, comme il aura le courage de ne pas faire état de tous ses entretiens ou de toutes ses pièces d'archives, pourtant laborieusement collectés. Plus qu'à lui-même, il devra songer à son lecteur et se montrer généreux avec lui en lui épargnant toute démonstration excessive de sa musculature de chercheur.

Après la réduction, le développement. La thèse, qui ne s'adresse qu'à une toute petite cohorte de spécialistes, est souvent économe d'explicitations. L'implicite est son régime d'exposition favori puisque ses lecteurs sont censés se situer à un haut niveau de culture scientifique. Il en va tout autrement de l'ouvrage publié où il est nécessaire de bannir tout effet de connivence qui n'a pour conséquence que l'exclusion du lecteur qu'habitent seuls la curiosité et le désir d'apprendre (non de juger ou d'évaluer).

Le développement est aussi parfois nécessaire lorsque l'étude ne s'applique qu'à un segment empirique trop limité : une zone géographique trop minuscule, un groupe d'individus trop réduit ou une séquence chronologique trop restreinte. La montée en généralité est alors difficile. Le livre semble ne s'adresser qu'aux seuls spécialistes. Pourquoi dès lors écrire un ouvrage dont l'horizon d'attente englobe plusieurs centaines de lecteurs voire plusieurs milliers (on peut en tout cas en rêver !) ? Il convient donc de remettre le travail sur le métier et d'étendre le domaine traité. La réécriture demande un sérieux coup de rein tant elle impose d'effort à un auteur souvent désireux de « passer à autre chose » et qui cède parfois à l'impératif de reprendre sa thèse sans être tout à fait convaincu de la nécessité intellectuelle de le faire.

Il est vrai que certaines thèses ainsi remaniées souffrent d'artificialité, un peu à la façon de ces maisons qu'on a maladroitement surélevées d'une partie haute en briques rouges, quand la partie basse demeure en meulière. Tout est donc dans l'art d'un tel rapiéçage que doivent accompagner éditeurs, collègues et directeurs de thèses.

Reste un dernier passage obligé à la réécriture qui est... la réécriture à proprement parler. Cette partie du travail est la plus difficile à mener. Bien des thèses en SHS publiées ne trouvent pas leurs lecteurs en raison d'une écriture confinant au jargon. L'ésotérisme qu'appellent certains codes académiques n'est plus de mise dans le livre. Il en perturbe la réception. L'auteur doit donc se livrer à un dégraissage et à une clarification, garantes de la bonne diffusion de sa recherche. Il doit repousser la rhétorique académique et ses frilosités stylistiques, ne pas abuser des transitions lourdes et des conclusions-résumés, ni des annonces détaillées de plans où l'on sait tout du livre avant même de l'avoir lu.

Ce lissage ne signifie pas qu'il faille renoncer à toute exigence conceptuelle ou lexicale. La clarté et la simplicité ne sont pas synonymes de renoncement voire d'abandon à un certain relâchement. Bien au contraire. Quoique certains auteurs de SHS aient presque rêvé d'une science sociale qui ne s'écrirait pas ou avec le plus de discrétion possible (Pierre Bourdieu qui fut pourtant un grand styliste pourchassait le « bien écrire » comme l'une des manifestations de la fausse science), un bon chercheur en SHS est aussi celui qui trouve le mot juste ou la formule adéquate. Si le style doit être soigné, il ne doit être en aucun cas précieux ou rempli d'afféterie. La rhétorique est un outil, elle n'est en aucun cas une fin en soi. Rien de pire que les auteurs qui « s'écoutent écrire », abusant de métaphores inutiles et même intellectuellement dangereuses ou de formules aussi sonores qu'irréfléchies. Dans un bien antique manuel de méthode adressé aux historiens, l'*Introduction aux études historiques*¹, les deux auteurs, Charles-Victor Langlois et Charles

1. Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos, *Introduction aux études historiques*, Paris, Hachette, 1898.

Seignobos, encouragent leurs collègues à « bien écrire et ne jamais s'endimancher ». La formule, quoique un peu datée, n'est, après tout, pas si mauvaise.

Financer

De plus en plus d'éditeurs, privés ou publics, conditionnent leur acceptation d'éditer de tels ouvrages à l'obtention d'une subvention. Il revient donc à l'auteur de rassembler des sommes élevées, le plus souvent entre 3 000 et 5 000 euros.

Quels sont les bailleurs envisageables ? Les centres de recherche, auxquels sont rattachés les doctorants, sont les premiers à être sollicités. Mais il est évident que les grosses unités accueillant plusieurs dizaines de doctorants ne peuvent chaque année déboursier plusieurs dizaines de milliers d'euros pour abonder les caisses des éditeurs. Il faut donc souvent se tourner vers d'autres mécènes. Certains prix de thèses permettent d'apporter une aide, de même certaines entreprises, bourses ou programmes de recherche financée (notamment par l'Agence nationale de la recherche [ANR] en France) offrent des aides à la publication parfois substantielles. On peut aussi envisager le lancement de souscriptions par les éditeurs ou proposer des coéditions impliquant un autre éditeur. Reste que ces bricolages financiers sont toujours complexes et jamais tout à fait satisfaisants.

Tous les éditeurs ne doivent pas être logés à la même enseigne. Tous ne tendent pas la sèbile même si la crise actuelle du livre en SHS tend à généraliser ce système qui crée, comme on l'imagine, de sérieuses inégalités entre les doctorants, les uns disposant plus que d'autres des relations et des connaissances facilitant leurs entrées chez des éditeurs moins avides ou leur indiquant les bons accès aux financements. Convenons, pour finir, qu'une subvention, même si elle n'est pas demandée, constitue toujours un argument de poids pour encourager un éditeur à publier un livre tiré d'une thèse. Elle permet d'abord de faire baisser le prix de vente de l'ouvrage et donc d'atteindre un public plus large.

Reste la question des droits d'auteurs. Il est conseillé de ne pas se montrer trop exigeant. La plupart se limitent à 8 % du prix du volume hors taxe. Certains éditeurs n'en accordent pas. Ils n'en sont pas moins dans l'obligation contractuelle d'informer régulièrement leurs auteurs de l'état des ventes des ouvrages. La signature d'un contrat (même sans droit d'auteur) est impérative.

Diffuser

Parce que l'aventure éditoriale d'un ouvrage ne s'achève pas au moment de sa sortie, il faut privilégier les éditeurs ayant une politique active en matière de promotion des ouvrages. Rien ne sert en effet de publier un livre dont nul ou presque ne parle. Un ouvrage de recherche doit pouvoir être discuté, approuvé ou contesté même dans des cercles étroits. Or, tous les éditeurs n'offrent pas aux auteurs des services de communication efficaces.

Dans le cas contraire, les auteurs doivent jouer le jeu et se plier sans maugréer aux demandes de débats ou conférences que requièrent les attachés de presse. Il ne faut pas rechigner aux sollicitations éventuelles des chaînes de radio voire – mais ce sont des cas rarissimes pour ce type d'ouvrages – des chaînes de télévision. Ce passage obligé est dans la droite ligne de la démarche qui a conduit le nouveau docteur à publier sa thèse sous de nouveaux atours. Il a tout à y gagner.

La diffusion du livre concerne aussi le monde non francophone. Les éditeurs ont mission d'explorer des pistes de traductions. À ce niveau, l'exigence de réduction s'impose également tant le coût des traductions, toujours élevé, dépend du volume des ouvrages. Les subventions aux traductions ne sont pas faciles à obtenir : celles du Centre national du livre (CNL) ne peuvent être versées qu'à des éditeurs privés. Les auteurs ont tout intérêt à appuyer leur éditeur au cours des démarches visant à rassembler les financements nécessaires à la traduction de leurs ouvrages dès lors que ce dernier a su intéresser un confrère étranger.

*
* * *

Faire que sa thèse devienne un livre dans les meilleures conditions requiert donc un gros travail et une disponibilité importante, non seulement en vue de la réécriture mais aussi lors de la « préparation » de l'ouvrage, lorsque l'auteur doit répondre aux demandes des secrétaires d'édition, préparateurs des manuscrits, dont le travail est une étape majeure dans la publication du livre. Cette partie du travail est parfois négligée par les éditeurs dont certains exigent souvent des manuscrits dans le meilleur état possible, afin de réduire le travail de préparation éditoriale. L'auteur de livre est ainsi de plus en plus sollicité pour mettre au point son « tapuscrit » voire réaliser lui-même des index complexes. Les éditeurs qui prennent en charge cette partie du travail d'édition sont devenus rares. Il faut sans doute le regretter.

Cinquième partie

Le chercheur engagé : positionnement éthique et exigences scientifiques

*Le travail de thèse,
occasion d'exercer
sa capacité de penser*

À CE POINT AVANCÉ de mon âge, je voudrais, pour commencer, vous faire part de vues et de positions qui guident ou portent depuis longtemps mon travail¹.

La connaissance est une démarche : jamais on ne parvient à un savoir total, indépassable, définitif. Dans l'effort de connaissance, dans la recherche, c'est un bon point de départ de faire l'état de ce qui est connu et expliqué mais aussi de ce qui est indécis, en débat, inexpliqué ou ignoré. Faire progresser l'aire, la cohérence, la robustesse de ce qui est connu et expliqué est un objectif de la recherche ; sur certains points, cela permet de faire reculer l'aire de l'indécis et de l'inexpliqué ; mais il n'est pas rare qu'au terme d'une recherche réussie, de nouvelles questions se posent, des zones d'ombre et de nouveaux champs ou aspects inexpliqués apparaissent.

Pour ma part, j'ai très peu de certitudes ; j'ai des connaissances, des points de vue justifiables que je juge meilleurs que

1. Je remercie Moritz Hunsmann et Sébastien Kapp, qui ont accepté ce thème pour l'intervention qu'ils m'invitaient à faire dans leur séminaire « Les aspects concrets de la thèse » à l'EHESS, ainsi que Maxime Godefroy (université Lille 2, Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales) qui a établi le compte rendu de mon intervention.

les précédents et que je cherche à améliorer encore. Ainsi, m'adressant à de jeunes chercheurs, je ne vais pas leur dire leur chemin, mais essayer de les aider à l'éclairer.

Je ne suis pas un érudit. Je suis loin de connaître toutes les disciplines des sciences sociales. Mais j'ai le sentiment que la plupart d'entre elles s'étouffent, s'asphyxient dans l'accumulation de savoirs partiels et mal articulés, de débats et de controverses, la multiplication des écoles, les tourbillons des modes, la valorisation de l'hermétisme et de la sophistication, etc. Alors que selon moi, en sciences sociales, le savoir doit allier l'exigence de rigueur et la double prise en compte de l'historicité et de la complexité ; il doit aussi se formuler avec simplicité et clarté, tout en faisant la part entre ce qui a pu être appréhendé et expliqué et ce qui échappe encore.

Il y a bientôt trente ans, j'ai consigné dans un petit livre, *L'art de la thèse*², les conseils que je prodiguais à mes étudiants de maîtrise et de doctorat. Avec la diffusion de l'informatique puis de l'Internet, les conditions de la documentation et de la rédaction ont profondément changé : ce qui fait que, après quelques mises à jour, partielles mais vite insuffisantes, j'ai procédé avec deux jeunes collègues, à une refonte du livre³. Mais ce n'est pas sur ce type de conseils que je vais revenir ici. Deux ou trois réflexions générales cependant.

Le travail de thèse s'effectue dans le cadre universitaire ; il s'inscrit principalement dans le champ de la connaissance. C'est assurément un moment majeur de votre formation ; mais ce n'est pas l'« œuvre » de votre vie. Vous ne devez pas chercher à « tout dire » dans votre thèse : tout ce à quoi vous tenez et croyez, tout ce qu'il vous paraît important de dire. Traitez bien, sérieusement, rigoureusement votre sujet. Ce sera l'essentiel.

Vous avez un directeur de thèse : comme chacun, il a ses qualités et ses défauts. Faites-en bon usage. Écoutez-le,

2. Michel Beaud, *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*, Paris, La Découverte, 1985.

3. *Id.*, *L'art de la thèse... à l'ère du Net*, nouvelle édition révisée, mise à jour et élargie, Paris, La Découverte, 2006.

respectez-le, soyez attentif à ses réactions et à ses conseils; tenez-en compte, mais veillez, quand vous apportez des corrections à vos textes, à le faire sans déséquilibrer ni désaxer votre discours. N'oubliez pas que vous êtes maître et seul responsable de votre thèse, de sa cohérence et de sa qualité.

Mais ce que je voudrais souligner ici, c'est que le travail de thèse est une exceptionnelle occasion pour chacun d'évaluer, de structurer et d'exercer sa capacité de penser. Et cela en une période où la capacité de penser est un enjeu majeur et l'exercice de la pensée une impérieuse nécessité.

*
* *
*

Comme respirer, boire et manger, marcher, penser est une activité, une fonction humaine fondamentale. «Je pense, donc je suis», a écrit Descartes. D'autres, à un moment ou un autre de leur vie se sont dit: «Je marche, donc je suis», ou: «Je mange, donc je suis» ou encore: «Je respire, donc je suis».

Or aucune de ces fonctions – respirer, boire, manger, marcher – ne peut se réduire à sa seule dimension physiologique: chacune implique l'être entier, d'une manière ou d'une autre. *A fortiori*, penser: ce n'est pas seulement le cerveau qui est concerné, mais l'être entier.

Mais qu'est-ce que penser? D'innombrables textes ont été écrits sur cette question, engendrant débats et controverses qui souvent détournent d'y répondre. Des philosophes, des poètes, des savants ou des écrivains ont certainement dit l'essentiel. Pour ma part, je m'étais longtemps contenté de cette position minimale: la pensée ne se borne pas aux domaines de l'agencement des idées et de la rationalité; elle intègre la dimension éthique, l'esprit de responsabilité, la capacité de se projeter dans le futur, de choisir, de décider et d'agir. J'ai essayé de préciser ma vision dans *Le basculement du monde*⁴.

4. *Id.*, *Le basculement du monde. De la terre, des hommes et du capitalisme*, postf. inédite de l'auteur, Paris, La Découverte (coll. «La Découverte poche»), 1999 [1997]; voir notamment p. 37 sq.

Aujourd'hui, je continue à estimer – face à une position dominante, le plus souvent non formulée, très réductrice – que la pensée ne peut se réduire au jeu ou au travail sur les mots, les phrases ou les modèles mathématiques : elle implique aussi l'éthique, le sentiment, le jugement, le processus de décision. La pensée ne se réduit pas au domaine des idées, ni à celui de la connaissance ; elle est aussi en lien avec les sens, les sentiments, les réactions, le bien, le mal, les interdits, les projets, la capacité de décider, la volonté d'agir...

Penser, c'est donc générer des représentations et des formulations, mais aussi des analyses, des jugements, des perspectives d'action et des décisions. À la limite, je rejoins volontiers ce raccourci d'Albert Camus : « Penser, c'est avant tout, vouloir créer un monde⁵. »

À l'évidence, on ne pense pas que pour « créer un monde ». Mais quiconque ne se contente pas d'une pensée minimale, ou d'une pensée malléable ou molle, a tout à la fois construit sa pensée, façonné son intelligence, fait des choix éthiques et politiques, affûté son sens critique, dessiné sa vision du monde – et cela, non pas adopté une fois pour toutes, mais sans cesse adapté, ajusté et réajusté. En ce sens, comme M. Jourdain était prosateur, chacun de nous est penseur ; et cette étincelle de pensée, infime dans la noosphère⁶ mais essentielle pour chacun, contribue au devenir de la pensée humaine... ou des pensées humaines⁷.

Ainsi pour qui est en thèse. La thèse demeure, dans le cursus universitaire, l'équivalent du chef-d'œuvre des compagnons d'antan ; elle permet d'évaluer les capacités de l'étudiant lors de plusieurs étapes : le choix du sujet et l'exploration du champ, l'élaboration de la problématique, la conduite de la recherche, la maîtrise de la réflexion sur les matériaux

-
5. Albert Camus, « La création absurde », dans *Essais*, intro. de Roger Quilliot, textes établis et annotés par Roger Quilliot et Louis Faucon, Paris, Gallimard (coll. « Bibliothèque de la Pléiade »), 1965, p. 177.
 6. De même que la biosphère est la sphère du vivant, la noosphère est la sphère de la pensée (voir notamment Pierre Teilhard de Chardin, *Le phénomène humain*, Paris, Seuil, 1955 [1947]).
 7. Voir François Jullien, *Entrer dans une pensée ou Des possibles de l'esprit*, Paris, Gallimard (coll. « Bibliothèque des idées »), 2012.

disponibles, la construction de la démonstration et la rédaction du texte, etc. Et elle permet à l'étudiant-chercheur de contribuer à faire avancer sur une question, sur un point, la réflexion, la connaissance, la pensée de quelques-uns et potentiellement de tous.

Encore faut-il avoir su maîtriser une contrainte paradoxale : la thèse est un écrit ; elle se formule dans une langue, désormais indissociable de notre pensée, et qui permet la mise à disposition de tous de votre contribution, sa transcription dans d'autres langues, sa transmission dans le temps et dans l'espace.

Mais en même temps, la formulation (parlée ou écrite) dans une langue est nécessairement une expression linéaire, donc cadrée, réduite, souvent appauvrie, de la pensée. Or, tout objet étudié est complexité, inscrite dans des complexités et de multiples dimensions, et on doit en traiter dans le fil linéaire d'un discours nécessairement unidimensionnel. Vous avez travaillé sur des documents ou sur le terrain, vous avez accumulé d'abondants matériaux, vous avez des idées, des hypothèses, des incertitudes, des questions, des difficultés, des évidences momentanées et des obscurités passagères plein la tête : vous êtes confronté au choix du mode d'exposition, donc de la question ou de l'idée forte d'où vont découler le fil directeur, les mouvements et les temps forts, le plan, les articulations de votre thèse, etc.

Votre pensée sera à l'épreuve, comme le seront vos connaissances, votre capacité d'organiser et de mener à terme un long chantier, votre formation, votre caractère...

Certains feront de leur capacité de penser une utilisation minimale : par le plagiat – qui peut être stupide, malin ou habile, mais est toujours détestable et condamnable ; par la réduction du travail de thèse au service minimal – en se bornant à respecter les règles du genre et les attentes du directeur et en présentant un montage correctement construit de morceaux et matériaux correctement choisis, paraphrases, gloses et autres commentaires, sans réel apport personnel.

Mais d'autres auront à cœur de faire plus et mieux, d'une part en mobilisant, en déployant et par là même en enrichissant leur propre capacité de penser, et, d'autre part,

en faisant progresser la connaissance sur le sujet traité, la compréhension de certains points, donc – et même si c'est d'une manière infime –, la pensée humaine.

*
* * *

Comme je l'ai déjà dit, la pensée n'est pas un simple jeu d'idées, de phrases et de mots; ce n'est pas non plus, comme trop souvent dans le cadre universitaire, gloser, discuter, débattre de thèmes, à partir des écrits sur ces thèmes, de leur recension et de leur évaluation.

En sciences sociales, comme en « sciences dures », la pensée a à faire avec le réel; et j'ai tendance à trouver suspecte de vacuité toute œuvre (thèse, théorie, critique, etc.) qui ignore ce réel.

D'autant plus que le monde terrestre, le nôtre, est non pas à un tournant, mais à un carrefour. Le mode de développement occidental – actuellement étendu à un peu plus d'un milliard d'humains – se révèle incompatible avec une gestion soutenable des ressources naturelles et porte gravement atteinte à la reproduction de la Terre vivante; or un autre milliard est en train d'y accéder et d'autres y aspirent. Des populations entières n'ont plus, ou n'ont que très difficilement accès aux ressources essentielles, la terre et l'eau potable. Nous sommes dans un monde qui combine des inégalités entre humains quasi infinies, des pouvoirs industrialo-techno-scientifiques toujours plus puissants, des dévastations de plus en plus graves de la Terre vivante...; un monde en incessant changement et de plus en plus livré, sous prétexte de « laisser-faire », au pouvoir des grandes firmes.

Hans Jonas en avait proposé ce diagnostic dès la fin des années 1970 :

Le Prométhée définitivement déchaîné, auquel la science confère des forces jamais encore connues et l'économie son impulsion effrénée, réclame une éthique qui, par des entraves librement consenties, empêche le pouvoir de l'homme de devenir une malédiction pour lui. La thèse liminaire de

ce livre est que la promesse de la technique moderne s'est inversée en menace, ou bien que celle-ci s'est indissolublement alliée à celle-là. Elle va au-delà du constat d'une menace physique. La soumission de la nature destinée au bonheur humain a entraîné par la démesure de son succès, qui s'étend maintenant à la nature de l'homme lui-même, le plus grand défi pour l'être humain que son faire ait jamais entraîné⁸.

Dans les années 1950, Martin Heidegger avait trouvé chez Nietzsche, dans *Ainsi parlait Zarathoustra*, une puissante vision du danger porté et encouru par l'homme « traditionnel », et qu'il résume ainsi :

Ce danger est d'autant plus grand qu'il menace dans un moment historique que Nietzsche fut le premier à reconnaître nettement et qu'il fut jusqu'ici le seul à penser métaphysiquement jusqu'au bout et dans toute sa portée. C'est le moment où l'homme s'apprête à s'emparer intégralement de la domination de la terre. Nietzsche est le premier qui pose cette question : l'homme est-il, en tant qu'homme, dans son essence traditionnelle, préparé à cette prise de domination⁹?

Depuis le dernier tiers du xx^e siècle, cette menace, de plus en plus perçue, a été diversement interprétée et analysée. Pour ma part, tentant de comprendre ce puissant processus qui concerne l'ensemble de la Terre et toute l'Humanité, donc l'ensemble du vivant, je l'ai qualifié, il y a une quinzaine d'années, de « basculement du monde¹⁰ ». Il m'est apparu de plus en plus clairement que cette nouvelle période imposait l'adoption de nouvelles visions du monde, de nouvelles règles éthiques, de nouvelles conceptions de la vie, bref de nouvelles manières de penser.

-
8. Hans Jonas, *Le principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, trad. par Jean Greisch, Paris, Cerf, 1990 [1979], p. 13.
 9. Martin Heidegger, *Qu'appelle-t-on penser ?*, trad. par Aloys Becker et Gérard Granel, Paris, Puf (coll. « Quadrige »), 1992 [1954], p. 53.
 10. Michel Beaud, *op. cit.* ; voir notamment p. 55 sq.

M'est alors revenu à la mémoire un ouvrage que j'avais lu dans ma jeunesse, *Origine et sens de l'histoire*¹¹, dans lequel Karl Jaspers mettait en lumière une période de six siècles, entre - 800 et - 200, qu'il nomme la « période axiale » :

Il s'y passe simultanément des choses extraordinaires. En Chine, vivent Confucius et Lao-Tseu ; on voit naître toutes les tendances de la philosophie chinoise [...]. Aux Indes, c'est le temps des Upanishads et du Bouddha ; toutes les possibilités philosophiques se font jour, allant jusqu'au scepticisme et au matérialisme, ou, comme en Chine, à la sophistique et au nihilisme. En Perse, Zarathoustra répand son âpre vision d'un univers déchiré par le combat du bien et du mal. En Palestine, se lèvent les prophètes [...]. En Grèce, on trouve Homère, les philosophes [...].

La nouveauté de cette époque, c'est que partout l'homme prend conscience de l'être dans sa totalité, de lui-même et de ses limites. Il fait l'expérience du monde redoutable et de sa propre impuissance. Il se pose des questions essentielles. Alors s'élaborent les catégories fondamentales, selon lesquelles nous pensons encore aujourd'hui, ainsi que les grandes religions qui soutiennent notre vie. Alors se produisit, dans tous les domaines, le passage à l'universel¹².

Dès lors, face aux changements en cours, j'ai la conviction qu'une « nouvelle période axiale » est nécessaire. Ne devons-nous pas partout prendre conscience de l'unité de l'Humanité et de ses fractures, de sa soudaine surpuissance et de sa responsabilité face à la fragilisation et aux dévastations de la Terre vivante ? Ne devons-nous pas remettre en cause le cadre dans lequel les hommes se sont pensés et ont pensé le monde pendant plus de deux millénaires et dans lequel s'est enraciné le renouveau intellectuel et scientifique des derniers siècles ? Un cadre aujourd'hui largement inadapté, et dont l'inadéquation nous empêche de saisir correctement

11. Karl Jaspers, *Origine et sens de l'histoire*, trad. par Hélène Naef, avec Wolfgang Achterberg, Paris, Plon, 1954 [1949].

12. *Ibid.*, p. 10.

et les mutations en cours et vers quoi elles conduisent. Ne devons-nous pas mettre en question la manière dont des mots cultes : progrès, économie, croissance... ont fait l'objet de croyances simplistes ou de dogmes trompeurs ?

C'est là, assurément, une immense tâche. Et nous n'avons pas six siècles pour l'accomplir, tant sont brutales les transformations en cours. Il va falloir rapidement contribuer à l'émergence d'une forme de pensée, à la fois pluriculturelle et planétaire, ni réductrice ni figée, qui permette d'estimer la situation, d'évaluer les enjeux et les devenir possibles, de choisir et d'engager les actions nécessaires. Ce peut être la grande affaire de votre génération.

*
* * *

Ce constat impose à chacun un choix : laisser aller, en s'accommodant des dévastations et des fractures actuelles, ou tenter de contribuer à refonder de nouvelles cohérences entre la Terre porteuse de vie et l'Humanité qui, pour l'essentiel, aspire à bien vivre. Cela implique à la fois la maîtrise et un usage responsable des immenses moyens industrialo-technoscientifiques, la reconstruction de cohésions sociales (locales et territoriales) et la réduction des grandes fractures (en pouvoir et en pouvoir d'achat, mais aussi de castes et de clans, sexistes et racistes, etc.). Un choix auquel sont notamment confrontés les dispensateurs d'analyses, de discours et d'écrits, et tout particulièrement les chercheurs.

Car la recherche a la fonction d'éclairer, d'aider à voir et à comprendre, de révéler des réalités encore non vues, masquées ou voilées. Or, nous sommes confrontés à des problèmes profondément différents de ceux que les générations précédentes ont connus : inégalités mondiales destructrices des cohérences sociales, épuisement des ressources naturelles de la Terre (qui tient plus à la croissance exponentielle des « besoins » des populations riches qu'à la croissance démographique – laquelle, cependant, va contribuer à accentuer encore la pression des besoins), enjeux environnementaux planétaires, capacités de destruction jamais atteintes.

En outre, il est apparu dans les dernières décennies que l'Humanité n'est pas prête à faire face ; confrontés aux graves enjeux actuels, les pouvoirs étatiques nationaux comme les grands organismes onusiens ont montré leur inefficacité et leur incapacité¹³. Quant aux très grandes entreprises, elles ont pour réactions premières de sauvegarder leurs profits en niant les désordres qu'elles causent : pollutions (chimiques ou autres) ou atteintes à la couche d'ozone naguère, et aujourd'hui dérèglement climatique, dégâts provoqués par les cultures d'OGM assistées à l'herbicide, dangers du nucléaire et des nanotechnologies ; et elles paraissent de plus en plus nombreuses à jouer la carte de la catastrophe comme si elles espéraient y trouver des sources de fabuleux profits.

La communauté scientifique doit avoir pour ambition d'améliorer la connaissance et la compréhension de ces dynamiques, des limites et des marges de manœuvre, des enjeux, des forces en présence, des points de blocage et de l'éventail des possibles.

Il y a donc aujourd'hui une impérieuse nécessité de mobiliser nos capacités de voir, d'observer, d'interpréter, de réfléchir, de débattre, bref de penser – en prenant en compte les dimensions éthique et politique – sur l'état du monde, les urgences et les perspectives : en chaque domaine, qu'est-ce qui relève de l'acceptable, de l'amendable ou de l'insupportable ?

Nous devons donc prendre le risque de recommencer à penser. Cela ne suffira pas, mais l'on peut espérer que, chaque cheminement de pensée contribuant à l'avancée de la pensée collective humaine, de l'émergence d'innombrables cheminements de pensées pourront surgir des réponses aux bouleversements en cours.

13. Voir les deux premières parties de mon livre, *Face au pire des mondes*, Paris, Seuil, 2011.

*
* * *

C'est dans cette perspective que je vous invite à conserver tout au long de votre vie une pensée indépendante, critique et lucide, inventive, créative et finalement – on retrouve là Camus – portée par la volonté, sinon de « créer un monde », du moins de contribuer à ce que se mette en place le nouveau monde dont ont besoin les hommes et la Terre vivante qui les fait vivre depuis leur origine.

« Recommencer à penser », cela implique que chacun ait au moins esquissé les grandes lignes de sa vision du monde et des principaux changements en cours ; et qu'il ait, tout au long de son travail (sa recherche), le souci de contribuer à une amélioration de la connaissance : non seulement du domaine étudié, mais, à travers lui, de traits et de changements en cours du monde actuel.

« Recommencer à penser » : car, s'il nous faut être armés des modes de pensée existants pour construire notre propre pensée, il ne faut pas pour autant nous y enfermer. Il faut franchir de nouvelles étapes et s'inscrire dans le processus de renouveau cumulatif de la compréhension et de la connaissance du monde.

Prenons l'exemple du progrès. Pendant des millénaires, les humains ont, par la pensée et la pratique, l'usage d'un nouveau procédé et l'observation des résultats, élaboré des techniques et des outils qui ont enrichi peu à peu le patrimoine productif des sociétés humaines. La plupart, pourtant, avaient une vision cyclique du temps, et n'avaient pas été amenées à formuler la notion de progrès. Au XVIII^e siècle en Europe, au contraire, dans un contexte de découvertes scientifiques, d'innovations techniques et de remises en cause politiques et sociales, cette notion s'est imposée. Depuis trois siècles, à travers mutations scientifiques, techniques, énergétiques ou organisationnelles, de prodigieuses avancées ont eu lieu qui ont porté les transformations de nos modes de production et de vie, de nos sociétés, de nos paysages et du monde. Un dogme s'est installé : celui de l'irrésistible enchaînement des progrès : scientifique, technique, industriel, social, humain, etc.

Mais peu à peu on a perçu la face négative de ces avancées. Dans la seconde moitié du xx^e siècle, les choses se sont décantées¹⁴. Avec les pollutions industrielles et urbaines, d'abord; puis la combustion du charbon, qui produisait de spectaculaires panaches de fumées – emblématiques de l'ère de l'industrie au xix^e siècle – s'est révélée, comme celle des autres combustibles fossiles, à l'origine du dérèglement des climats; les familles de CFC (chloro-fluoro-carbones), par bien des aspects inoffensifs et dont les usages se sont multipliés dans la seconde moitié du xx^e siècle, sont apparues responsables de la dégradation de la couche d'ozone qui protège des UV; l'amiante, remarquable isolant, encore produit et commercialisé dans le monde, a été reconnu cause de bien des cancers. Dans tous les cas, l'argument du « progrès » a été mis en avant pour justifier la poursuite de l'utilisation du produit en cause.

Aujourd'hui, à mes yeux, une grande avancée de la pensée serait de reconnaître que tout progrès a une face noire, comme toute production est destruction; que la responsabilité de leur promoteur pourra être recherchée et sanctionnée; et que, finalement, les vrais progrès doivent s'opérer en douceur, avec prudence et dans un esprit de responsabilité, en ayant au mieux maîtrisé risques et effets nocifs ou indésirables.

Depuis l'adoption en septembre 1987 du protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone, d'énormes succès ont été obtenus pour la sauvegarde de la couche d'ozone. Pourtant elle demeure menacée: le nombre de produits dangereux s'est multiplié, comme celui de leurs sources¹⁵. Et la réglementation internationale est en retard: car le progrès technologique est rapide, tandis qu'il faut du temps pour identifier et expertiser les nouveaux dangers et modifier les règles internationales. Ne vaut-il pas mieux décréter que contribuer à l'érosion de la couche d'ozone est un crime planétaire et que les firmes

14. Voir la première partie de *Face au pire des mondes*, *op. cit.*

15. *Ibid.*, p. 122 sq.

responsables, leurs dirigeants et les donneurs d'ordres seront poursuivis, jugés et condamnés ?

Peut-on laisser se développer – sans les soumettre à de rigoureuses évaluations de leurs effets négatifs et à la menace de poursuites judiciaires en cas de dévastations – le nucléaire, les OGM, les nanotechnologies, les exploitations dévastatrices de gaz de schiste et l'incessant développement de nouvelles molécules chimiques ?

*
* * *

«Le risque de penser», il faudra peut-être le prendre aussi au cours de la préparation de votre thèse. Avec toute la prudence nécessaire, bien sûr. Car, malgré toutes les contraintes que vous subissez, vous devez garder un espace de liberté, par exemple en mettant tel aspect de votre recherche en liaison avec telle dimension du monde : ampleur des inégalités, épuisement des ressources ou irresponsabilité des États ou des firmes – ce qui peut soulever des questions qui ne sont pas toujours les bienvenues. Ce faisant, vos recherches peuvent contribuer à l'élaboration collective de réponses aux problèmes actuels. Au contraire, ne pas poser ce type de questions revient, bien souvent, à s'interdire une compréhension réelle des phénomènes analysés : est-il possible, par exemple, de travailler sur les politiques liées au VIH-sida sans prendre en compte le contexte d'inégalités dans lequel celles-ci s'inscrivent ?

Ainsi, la thèse pourra être une étape du processus de construction de votre pensée – un processus qui devrait se poursuivre tout au long de votre vie. Car, indispensable à chacun en tout moment, le cadre de pensée ne doit jamais être considéré comme définitif. Il faut en permanence l'aider à se modifier et à se bonifier, et parfois le reconstruire. Il faut à la fois donner un sens à sa pensée et accepter que celle-ci évolue, prenne de l'ampleur, se consolide. Et là, la thèse n'est pas un aboutissement mais une étape dans un long cheminement.

D'autres étapes suivront et permettront l'expression de votre pensée en même temps que la réalisation de vous-même et de votre œuvre. Plus largement, tout moment de la vie, toute difficulté, toute surprise peut être occasion de penser. Et, réfléchissez-y : toute pensée figée est une pensée morte ; mais, comme de boire de l'eau fraîche, de respirer l'air du large ou de marcher en forêt, c'est un réel plaisir de sentir sa pensée vivre en soi, s'animer, s'épanouir.

Annie Thébaud-Mony

Recherche engagée et rigueur méthodologique

*À propos de la recherche
sur les cancers professionnels*

ADOPTER UNE PERSPECTIVE constructiviste dans une réflexion épistémologique concernant les rapports entre engagement politique et rigueur méthodologique suppose d'interroger la recherche telle qu'elle se fait au fil du temps. À juste titre, Kuhn (2008) nie l'existence, en science, d'un point de vue neutre ou objectif. Loin de se situer en dehors de la dynamique économique, sociale et politique, le chercheur, quelle que soit sa discipline, inscrit sa recherche en référence au système de représentations et de valeurs qui façonne sa relation au monde et aux problèmes de société de son temps. C'est le sens premier de l'engagement politique, selon lequel chaque citoyen participe à la construction sociale d'une société constamment en devenir, et cette participation a une signification politique, qu'elle soit consciente ou non. La responsabilité politique des chercheurs est à la mesure des répercussions possibles des connaissances qu'ils produisent. Plus le chercheur est considéré comme légitime dans sa pratique de recherche – c'est le cas des recherches dites « de pointe » ou en rapport avec la rationalité économique dominante dans les sociétés industrielles ou encore en lien avec

des thèmes « à la mode¹ » –, moins il aura à justifier ses choix théoriques et méthodologiques. Plus il s'éloigne des thèmes et questions scientifiques inscrits dans les courants dominants de la recherche et soulève des questions occultées (telle l'inégalité sociale devant la mort) qui mettent en question certains choix de société et les pratiques de recherche issues de ces choix, plus il doit apporter la preuve de sa légitimité scientifique. Et pour être reconnue comme légitime par l'institution scientifique, la démarche de recherche se doit d'être rigoureuse. Mais qu'est-ce que la « rigueur » scientifique ?

Dans le contexte actuel d'une évaluation scientifique essentiellement quantitative (nombre de publications dites « majeures » et leur « impact factor » – le fameux *b-index*² –, mais aussi reconnaissance accordée de façon quasi exclusive aux données chiffrées), la rigueur scientifique est souvent confondue avec certains champs scientifiques des sciences dites « dures » et/ou mathématiques (fondamentales ou appliquées comme dans le cas des statistiques). La production de connaissances fondées sur des outils de recherche qualitatifs, comme le sont de nombreux travaux de sciences sociales, fait d'emblée l'objet d'une certaine disqualification, comme si la représentation du monde dont la démarche scientifique est censée rendre compte ne pouvait relever que d'un modèle mathématique. Cette opposition « quanti/quali » constitue le point focal d'une différence entre sciences « dures » et sciences sociales qui perdure au fil du temps, en dépit d'une meilleure reconnaissance institutionnelle des sciences sociales dans les

-
1. Il y a un « air du temps » scientifique qui voit se succéder les thèmes dits « porteurs ». Peuvent ainsi se suivre des axes de recherche qui vont devenir prioritaires pour des raisons qui pourraient justifier d'une recherche en soi. Si l'on compare l'importance et les crédits accordés par exemple au sida, comparativement à d'autres problèmes de santé publique, notamment les atteintes mortelles liées au travail, force est de constater que ce n'est ni la gravité ni l'ampleur des problèmes qui détermine l'agenda de la recherche.
 2. L'indice *b* (ou indice de Hirsch) est un indice essayant de quantifier la productivité scientifique et l'effet d'un scientifique en fonction du niveau de citation de ses publications. Cet indice est désormais devenu l'outil de référence de l'évaluation des chercheurs.

vingt dernières années et d'une production scientifique qui, au contraire, montre la complémentarité des approches et des savoirs produits. Cet antagonisme sans fondement recouvre d'autres rapports de force, liés à des formes de domination, présents dans la communauté scientifique et dans la société, dont je donnerai des exemples plus avant dans ce texte, à partir de ma propre expérience. Si la connaissance scientifique vise à rendre compte du réel – qu'il s'agisse de la connaissance de la nature, de l'être humain ou de l'évolution des sociétés –, le choix des outils et des catégories est fonction de la connaissance à produire. C'est là où se conjuguent l'engagement du chercheur (en fonction de ses valeurs de référence et de sa représentation de la réalité dont il cherche à rendre compte) et le choix des meilleurs outils quantitatifs ou qualitatifs pour élaborer une représentation rigoureuse de la réalité étudiée dont la complexité exige souvent la coopération de différentes disciplines. Ainsi, la rigueur ne se définit pas – de façon normative – par rapport à la méthode ou l'outil mais se construit dans une quête de cohérence entre l'objet, le choix des catégories d'analyse et le recours à des outils (méthodes d'enquêtes, élaboration des critères en vue de la constitution d'un échantillon, outils d'enquête et d'analyse), en référence aux hypothèses de recherche qu'il s'agit de confirmer ou d'infirmer. La rigueur suppose aussi la réflexivité sur la démarche engagée, dans un questionnement ininterrompu sur cette cohérence toujours imparfaite entre la représentation scientifique de la réalité et le réel lui-même.

Dans ce texte, je me fonde sur mon expérience de recherche en sciences sociales dans le champ de la santé publique. Situées sur le terrain des rapports entre la santé et le travail, mes recherches ont pour finalité – scientifique et politique – d'explorer ces rapports dans une perspective de santé publique et de prévention, mais aussi de justice et de réduction des inégalités sociales devant la mort et la maladie. Comment, loin d'être contradictoire avec les exigences de rigueur de l'approche scientifique des faits sociaux, le choix d'une recherche visant à briser l'invisibilité sociale des atteintes liées au travail conduit-elle non seulement à construire les outils méthodologiques appropriés d'une telle

démarche mais également à questionner les angles morts de la connaissance officielle en santé publique sur les enjeux de santé au travail ?

Deux conceptions de la recherche en santé publique s'affrontent

Je suis chercheur en santé publique. Lorsque je présente mes résultats de recherche, on me demande souvent : « Êtes-vous médecin ? » Non, je ne le suis pas. Les rapports de domination dans ce champ de la recherche en santé publique sont ainsi posés : les savoirs médicaux sont légitimes, ceux issus d'autres disciplines, en particulier des sciences sociales ne le sont pas *a priori*. Ensuite, vient souvent une remarque qui n'est pas une question et porte le doute sur la rigueur de ma démarche scientifique, ainsi que l'illustre l'anecdote suivante.

Lorsque, en 1995, à la demande des ministères du Travail et de la Santé, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) organise une expertise collective sur les effets sanitaires de l'amiante, nous ne sommes que deux chercheurs impliqués dans un travail scientifique sur les maladies liées à l'amiante. Henri Pezerat, docteur d'État en chimie et directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), dirige la seule équipe française en recherche fondamentale concernant la toxicité des fibres minérales, en particulier l'amiante. Il a été le premier scientifique à identifier le mécanisme de cancérogénèse de ces fibres. Pour ma part, docteur d'État en sciences sociales et directeur de recherche Inserm, je travaille alors depuis dix ans sur les obstacles à la reconnaissance en maladie professionnelle de cancers, notamment respiratoires, survenant chez les travailleurs, dont les cancers liés à l'amiante. À notre grande surprise, nous ne sommes pas sollicités pour faire partie des experts participant à l'expertise collective. Le groupe comporte en revanche les deux médecins et universitaires – Jean Bignon et Patrick Brochard – qui, depuis des années, participent activement au Comité permanent amiante (CPA), instance créée par les industriels de l'amiante pour

promouvoir les usages industriels de cette fibre minérale en occultant la gravité de ses effets sanitaires. J'interrogeai mon collègue de l'Inserm en charge de l'organisation de l'expertise : « Comment se fait-il qu'Henri Pezerat et moi-même ne fassions pas partie du groupe d'experts sollicités pour faire le bilan des effets sanitaires de l'amiante ? » La réponse fusa : « Annie, voyons, toi et Henri, vous êtes trop *engagés* ! » Le terme « engagé » prend ici une connotation péjorative, comme si notre implication dans une recherche visant la reconnaissance des atteintes à la santé des travailleurs, en lien avec des collectifs ouvriers, était inconciliable avec la position d'un « vrai » chercheur. Je lui fis alors remarquer que les deux médecins du CPA, eux aussi, étaient *engagés*, mais aux côtés des industriels.

Cette anecdote permet de mettre en évidence les rapports de domination présents dans l'espace de la recherche en santé publique. Quels ont été les « experts » de cette expertise collective, dont l'objet était de faire le point des connaissances scientifiques sur les effets sanitaires de l'amiante ? Les médecins du CPA cités plus haut ont été *a priori* considérés comme les « spécialistes » légitimes. Ils étaient médecins. Sans tenir compte des résultats scientifiques internationaux mettant en évidence la toxicité des fibres d'amiante notamment par rapport au cancer, ils adoptaient le message forgé par les industriels, ces derniers réduisant le problème de l'amiante à une question d'éducation sanitaire pour un « usage contrôlé » de cette fibre. La représentation principale dans le corps médical en matière de cancer étant celle d'une maladie essentiellement (voire exclusivement) liée au tabagisme, les médecins du CPA préconisaient en outre la lutte contre le tabac chez les travailleurs de l'amiante. Ainsi, l'implication des professeurs Bignon et Brochard dans le CPA épousait les lignes de force de l'idéologie médicale dominante.

Outre les « spécialistes » du CPA, le comité d'expertise de l'Inserm comportait des chercheurs de plusieurs disciplines, en particulier les épidémiologistes qui ont mené la revue de littérature et élaboré le rapport (Inserm, 1997). Ce rapport, dépourvu de toute ambiguïté sur l'ampleur de la catastrophe sanitaire provoquée par l'amiante, fut à

l'origine de l'interdiction de l'amiante en France³. Mais les épidémiologistes bénéficiaient de l'aura et de la légitimité du recours aux méthodes statistiques. Même si, à l'époque, ils n'avaient pas mené de travaux d'enquête sur les maladies liées à l'amiante, leur « neutralité » semblait acquise par leur statut de chercheurs ayant surtout mené des études épidémiologiques, en apparence non conflictuelles. Ils étaient néanmoins, eux-mêmes, inscrits dans des rapports de domination qui leur donnait en quelque sorte le « dernier mot », compte tenu de la position prééminente de leur discipline – une épidémiologie fondée sur la méthode statistique – dans le champ de la santé publique.

Pour comprendre pourquoi Henri Pezerat, seul véritable spécialiste de la toxicité de l'amiante en France à l'époque, a été écarté du groupe des experts, il faut revenir à ce qui l'a amené à orienter ses travaux vers la toxicologie. Pour lui, l'histoire commence avec la « pollution » de ses expériences physico-chimiques par une poussière blanche tombant des plafonds fraîchement terminés de l'université Jussieu en 1976. En tant que physico-chimiste, il ne met pas longtemps à identifier la nature de la poussière : le campus des universités Jussieu est le plus grand édifice européen dont l'isolation est à base d'amiante. Les années 1970 ont vu se développer d'importants mouvements sociaux – dans les entreprises privées ou publiques – en faveur de l'amélioration des conditions de travail. Henri Pezerat est membre d'un syndicat. Avec d'autres travailleurs scientifiques de Jussieu, il crée un « Collectif intersyndical Sécurité des universités Jussieu » qui entre alors en conflit avec les présidents d'université pour l'assainissement du campus. Henri Pezerat est conscient que l'amiante constitue un problème de santé en premier lieu pour les travailleurs de l'amiante, et découvre alors le déni total des maladies et décès survenant du fait de l'amiante chez les ouvriers.

L'implication dans un champ de recherche qui s'intéresse aux fibres minérales conduit Henri Pézerat à constater

3. L'estimation épidémiologique est de plus de 100 000 morts en France entre les années 1990 et 2025 (Inserm, 1997).

non seulement les carences de la recherche scientifique dans ce domaine des maladies professionnelles associées à l'exposition aux poussières d'amiante mais aussi la mainmise patronale sur les rares études françaises concernant la toxicité des fibres d'amiante (Collectif intersyndical Sécurité des universités Jussieu, 1977). Partant de son expérience de physico-chimiste, spécialiste des propriétés de surface des minéraux, il fait le choix, à la fin des années 1970, d'orienter ses travaux vers l'étude – indépendante de l'industrie – des mécanismes de toxicité des fibres d'amiante. Ce faisant, il met en synergie son engagement militant pour la prévention des atteintes liées à l'amiante, tant chez les ouvriers que chez les travailleurs scientifiques, et son implication dans la production d'une connaissance scientifique rigoureuse démontrant la toxicité de ces fibres. La contestation des thèses du CPA sur les effets sanitaires de l'amiante est ainsi menée de l'intérieur même du champ scientifique, notamment en France par l'équipe scientifique animée par Henri Pezerat dont les recherches, ne laissant planer aucun doute sur la toxicité de l'amiante, ont été publiées dès les années 1980 dans des revues internationales à comité de lecture (Bonneau *et al.*, 1986; Bonneau, Malard et Pezerat, 1986; Zalma *et al.*, 1987). Ses résultats de recherche font référence depuis lors et n'ont jamais été infirmés. Cela n'a cependant pas suffi à en faire un expert légitime de l'expertise collective de l'Inserm, compte tenu de ses engagements citoyens pour la défense des droits des ouvriers en matière de santé au travail.

Rationalité économique et recherche en santé publique

Dans les années 1990, pouvoir patronal et pouvoir politique ont un discours de « crises » économiques et de légitimité de la destruction des droits des travailleurs, discours qui prend largement appui sur l'invisibilité des atteintes liées au travail. La science officielle et majoritaire en santé publique (génétique, biologie cellulaire, épidémiologie comportementale) met en cause les comportements individuels et rend plus que

jamais les individus responsables de leurs maladies, tandis que la toxicologie industrielle – une recherche qui dérange – tend à disparaître des laboratoires du CNRS. En raison de notre implication, comme scientifiques et citoyens, dans le mouvement social pour la connaissance, la reconnaissance et la prévention des effets sanitaires du travail (dont l'exposition professionnelle à l'amiante), Henri Pezerat et moi-même sommes considérés par nombre de nos collègues comme des « militants » et non comme des « scientifiques ».

Pourtant, nous avons conscience d'inscrire nos deux démarches scientifiques dans le champ d'une recherche en santé publique ayant pour but une production de connaissances pour la prévention des risques industriels. Nous faisons l'expérience de la complémentarité entre des disciplines scientifiques en apparence très éloignées l'une de l'autre : toxicologie et sociologie. Cette complémentarité prend sens en réponse à une demande sociale implicite, celle émanant de la réalité occultée de la mort précoce par cancer des ouvriers⁴, dont ceux qui avaient été ou étaient exposés à l'amiante. Mais nous nous heurtons à ce que nous avons appelé la « recherche captive », c'est-à-dire une recherche faite à la demande des industriels sur la santé des travailleurs, en particulier une épidémiologie décontextualisée qui reconnaît peu ou pas la relation entre travail et cancer et met en doute l'expérience ouvrière comme voie incontournable de connaissance des rapports entre la santé et le travail (Pezerat et Thébaud-Mony, 1985). Nous sommes alors souvent frappés par les limites de ces enquêtes épidémiologiques : ces études sont construites en référence aux modèles statistiques en usage, appliqués à la réalité étudiée, sans élaboration problématique et méthodologique spécifique en fonction des caractéristiques de cette réalité. Dans ce contexte, comment parvenir à dissocier rigueur scientifique et modèles mathématiques ?

Pour nous, la rigueur consiste à engager une démarche compréhensive de la réalité étudiée, alliant différents types

4. En 1980, un ouvrier a quatre fois plus de risque de mourir de cancer qu'un cadre supérieur, aujourd'hui le risque est dix fois plus élevé (données Insee).

de savoir. Il ne s'agit pas seulement des savoirs issus de disciplines aussi différentes que la sociologie (qui, dans ce champ de recherche, s'attache notamment à l'étude des transformations de l'organisation du travail et leur effet sur les dispositifs de prévention et de réparation) et la toxicologie (elle-même impliquant l'articulation entre des approches biologiques et physico-chimiques). D'autres savoirs sont également nécessaires, les savoirs d'expérience. Il s'agit de ceux des travailleurs eux-mêmes sur leur activité et ceux d'autres acteurs – inspecteurs du travail, ingénieurs de prévention, syndicalistes délégués de comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), médecins du travail – qui connaissent les processus de production, les postes de travail à risque et les travailleurs mis en danger. Sans cette complémentarité des savoirs, il nous semble difficile de vouloir rendre compte de la réalité des liens entre la santé des travailleurs et les formes – contingentes – du travail lui-même.

La notion de *conflit d'intérêts* a émergé lorsque, au niveau international, un fort mouvement social des victimes de l'amiante et l'expression publique d'un réseau de chercheurs indépendants de l'industrie ont fait éclater au grand jour le scandale de la mainmise de l'industrie de l'amiante sur la recherche concernant les maladies liées à l'exposition à cette fibre⁵. Pourtant, dans le cas de l'expertise collective de l'Inserm, c'est ce choix d'orienter nos travaux à partir de la demande sociale implicite sur l'invisibilité des cancers professionnels qui fut considéré comme « non neutre ». Cette démarche peut-elle être assimilée à un conflit d'intérêts, susceptible d'introduire le soupçon sur la rigueur scientifique de nos travaux ?

5. Au terme d'un procès pénal d'une ampleur sans équivalent jusqu'à ce jour, le 13 février 2012, à Turin (Italie), un juge a condamné deux PDG de l'industrie mondiale de l'amiante à seize ans de prison ferme et de très lourdes indemnités, pour avoir construit – en vue de l'expansion du marché de l'amiante en Italie et à l'échelle mondiale – les stratégies mensongères concernant les effets sanitaires de l'amiante et fait preuve de négligence coupable (www.ban-asbestos-france.com).

Conflit d'intérêts, conflits de valeurs et rapports de domination

Un conflit d'intérêts naît d'une situation dans laquelle un agent public a un intérêt personnel de nature à influencer ou paraître influencer sur l'exercice impartial et objectif de ses fonctions officielles. L'intérêt personnel de l'agent public englobe tout avantage pour lui-même ou elle-même ou en faveur de sa famille, de parents, d'amis ou de personnes proches, ou de personnes ou organisations avec lesquelles il ou elle a ou a eu des relations d'affaires ou politiques. Il englobe également toute obligation financière ou civile à laquelle l'agent public est assujéti (Conseil de l'Europe, 2000, article 13, § 2).

Concernant les scientifiques, cette définition officielle du conflit d'intérêts adoptée par le Conseil de l'Europe semble, à première vue, renvoyer dos à dos les « intérêts » financiers des industriels qui financent des recherches dans l'objectif de minimiser voire de nier les effets sanitaires des risques industriels et les « intérêts » des travailleurs pour une connaissance (et reconnaissance) des conséquences des risques du travail sur leur santé. Une certaine dérive de la science économique a pu renforcer l'illusion de cette mise en miroir, en produisant des évaluations de l'équivalent monétaire du prix de la vie humaine (la vie d'un ouvrier « vaut » moins que celle d'un cadre supérieur!)⁶.

En réalité, dans le cas de la recherche en santé publique, le conflit d'intérêts masque un conflit de valeurs inscrit dans des rapports de domination. À la valeur, prépondérante dans les sociétés industrielles, de la création de richesses, s'oppose la valeur de la vie et de la santé comme droit fondamental universel présent dans toutes les constitutions du monde et traduite de manière éloquente par un slogan : « Nos vies valent plus que leurs profits⁷. » Ce conflit de valeurs est lui-même inscrit dans des rapports de domination dans le

6. Abraham et Thédié, 1960.

7. Slogan d'Olivier Besancenot, candidat de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) aux élections présidentielles de 2002.

cadre des relations salariales qui consacrent la légitimité du pouvoir patronal, tout en limitant celui-ci par des dispositions du Code du travail (obligation de sécurité de résultat) et du Code pénal (qui condamne toute forme de mise en danger d'autrui).

Ainsi, lorsque la recherche a pour objectif de démontrer que le travail peut mettre en danger la personne du travailleur, son enjeu ne s'inscrit pas dans un simple conflit d'intérêts. Il oppose la légitimité du pouvoir patronal au sein de l'entreprise et le droit du travailleur salarié à la non-altération de sa santé et de sa vie du fait du travail. À l'évidence, l'enjeu est de taille lorsqu'il s'agit d'industries puissantes telles que celle de l'amiante.

Tout au long du xx^e siècle, des chercheurs sous influence, financés par les industriels de l'amiante, ont mené leurs travaux dans le cadre de ce que l'on peut appeler le « paradigme du doute » en opposition aux chercheurs, indépendants de l'industrie, qui alertaient sur les dangers de l'amiante. David Michaels, chercheur et haut responsable américain en santé publique, a publié l'histoire de la construction sociale du « doute », dans laquelle il montre comment les industriels de l'amiante, mais aussi du tabac et de bien d'autres produits toxiques, induisent en permanence de l'incertitude sur la toxicité de leurs produits par le biais de chercheurs dont ils contrôlent les travaux (Michaels, 2008). Cette stratégie a un double objectif : d'une part empêcher l'adoption de réglementations strictes conduisant à limiter voire interdire certains produits toxiques ; et d'autre part éviter aux industriels les charges financières d'indemnisation des victimes professionnelles et environnementales.

Les chercheurs travaillant pour les industriels apparaissent doublement légitimes, par leurs travaux notamment épidémiologiques conduisant à minimiser ou à obscurcir le rôle de l'amiante dans un certain nombre de cancers, et par l'effet politique des résultats obtenus. Car il faut aussi replacer cette histoire sanitaire dans le contexte néolibéral des trente-cinq dernières années où la menace suprême, du point de vue des décideurs influents du monde économique, est celle de l'intervention de l'État. Ainsi, les chercheurs qui

ont choisi le paradigme du doute bénéficient-ils d'une légitimité renforcée par la rationalité économique dominante; ils ont, par leurs travaux, apporté une caution scientifique à la poursuite d'une industrie dangereuse, sans entrave réglementaire.

Le problème est tout autre quand les chercheurs se placent du côté des dominés et changent de paradigme. Fondés sur une autre approche du cancer et des facteurs de risque qui contribuent à sa survenue, mes travaux ultérieurs ont contribué à rompre l'invisibilité des cancers professionnels, non sans difficulté.

De la demande sociale implicite à la recherche-action

L'invisibilité des cancers professionnels constitue en soi une demande sociale implicite. Après vingt ans d'enquêtes montrant l'invisibilité d'un des plus graves problèmes de santé au travail, notamment dans le département de la Seine-Saint-Denis, les années 2000 ont été, pour moi, celles de la mise en œuvre, dans le cadre du Groupement d'intérêt scientifique sur les cancers d'origine professionnelle (Giscop93) de l'université Paris 13, d'une enquête permanente auprès de patients atteints de cancer. Il s'agissait de construire un outil de connaissances original et pluridisciplinaire, tenant compte de l'évolution des savoirs sur le cancer.

Cette enquête constitue une alternative critique au modèle dominant d'interprétation de la causalité du cancer par les seuls comportements individuels, lequel ne tient manifestement pas compte des connaissances scientifiques acquises dans le champ des sciences de la vie sur le processus cancérogène. En effet, à la croisée de différentes disciplines (biologie, physico-chimie, épidémiologie), ces travaux montrent que le cancer ne répond pas au modèle biologique classique «une cause = un effet». Le cancer est un processus pathologique qui dure souvent plusieurs décennies de la vie d'un individu et ses symptômes ne se manifestent qu'à un stade tardif d'évolution de la maladie. Ce processus se fait en plusieurs étapes en

fonction de l'interaction entre les expositions simultanées et successives de l'individu à des cancérogènes (dans ses milieux de travail et de vie), et leur inscription dans le développement biologique d'un individu.

L'objectif premier de l'enquête en Seine-Saint-Denis a été de briser l'invisibilité des cancers professionnels, en considérant la maladie comme un « événement-sentinel ». Cet événement – le cancer – permet d'accéder à l'histoire professionnelle des patients atteints de cancer et d'élaborer une connaissance rétrospective rigoureuse et systématique des expositions professionnelles aux cancérogènes au fil de cette histoire, tout en étudiant les obstacles à la reconnaissance des cancers professionnels et à leur prévention (Équipe Giscop93, 2012).

Ainsi a été élaboré un programme de recherches prospectives sur la connaissance des expositions professionnelles aux cancérogènes de patients atteints de cancer de trois hôpitaux de la Seine-Saint-Denis, sur la différenciation des processus de reconnaissance en maladie professionnelle et sur la non-observance des règles et pratiques de la prévention des cancers liés au travail. Ce programme prend appui sur des outils méthodologiques originaux faisant appel à différentes disciplines dans le champ de la recherche sur la santé et le travail. Il a supposé la construction d'un réseau d'acteurs de la recherche, et la vérification de la rigueur des méthodes mises en œuvre. L'une et l'autre ont été le fruit d'une élaboration progressive, à travers des collaborations engagées de longue date, à travers la discussion des méthodes de recherche au fil de leur mise en œuvre, à travers l'analyse des difficultés rencontrées.

Les résultats de dix ans d'enquête sont accablants quant à l'absence de politique publique d'éradication des expositions professionnelles aux cancérogènes. Sur les 1 000 patients de l'enquête pour lesquels le parcours professionnel a été reconstitué (des ouvriers en grande majorité), 84 % ont été lourdement poly-exposés à des cancérogènes connus sans aucune protection et sur des longues durées. Ces résultats sont contradictoires avec la représentation majoritaire du cancer et des causes de cancer que véhiculent, entre autres,

les académies de sciences et de médecine (IARC, 2007). Il faudra sans doute un capital important de publications scientifiques, entrant dans le processus d'évaluation de l'activité des chercheurs, pour que la démarche du Giscop cesse d'être considérée comme *engagée* au sens péjoratif du terme et soit pleinement reconnue par la communauté scientifique qui domine aujourd'hui la santé publique en France.

Cette recherche-action, engagée en référence à la demande « implicite » des ouvriers morts de cancer avant 65 ans, contribue depuis quelques années à faire émerger la question des cancers professionnels en demande « explicite ». En effet, les résultats font écho à une réalité maintenant repérée dans des espaces très différents, montrant que le problème de l'invisibilité des cancers liés au travail n'est pas local mais national et, bien sûr, international. L'enquête menée par le Giscop⁹³ et ses résultats suscitent des demandes d'intervention, en France, dans le cadre d'expertises pour les CHSCT concernant l'apparition de cancers dans certaines entreprises, dans des journées de formation et d'information syndicales ou associatives, ainsi qu'en direction des professionnels de santé et de santé au travail. Des demandes européennes et internationales témoignent d'une réelle préoccupation politique face à l'ampleur d'une épidémie dont le signal initial était l'amiante, mais qui aujourd'hui met en cause de façon beaucoup plus large la chimie, le nucléaire, le transfert des pollutions vers les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

*

* *

En conclusion, je voudrais revenir sur les questions soulevées en introduction concernant la neutralité mais aussi la finalité des recherches *engagées*, en particulier dans le champ de la santé publique.

Au terme de trente ans de travail scientifique, je reprends à mon compte les réflexions de Howard S. Becker concernant l'incontournable « parti pris » de tout scientifique, en référence à des valeurs mais aussi dans le cadre de rapports sociaux

de domination (Becker, 1967). L'exigence de rigueur n'en est que plus grande et suppose cette « réflexivité » nécessaire à l'explicitation du « parti pris ». Plus le chercheur s'inscrit dans les thèmes et problématiques rencontrant l'intérêt des dominants, moins il lui sera demandé non seulement d'être rigoureux mais de prouver qu'il l'est, au regard des règles du travail scientifique. Cela signifie que l'engagement du côté des dominés, loin de diminuer cette exigence de rigueur, la rend au contraire plus indispensable pour asseoir la reconnaissance par les pairs de la qualité des travaux scientifiques menés.

Enfin, il existe une représentation de la recherche fondamentale, opposée à une recherche dite appliquée, dont la recherche-action fait partie. La recherche appliquée (moins prestigieuse) serait finalisée, tandis que la recherche fondamentale (noble) serait issue de la dynamique propre de la science, portée par l'élite des chercheurs, indépendamment de l'évolution des sociétés, de la technique et des rapports sociaux de domination. Là encore, mon expérience met en question cette dichotomie et surtout l'indépendance de la recherche dite « fondamentale ». Toute recherche est finalisée, inscrite dans des rapports de pouvoir dans et hors de l'institution scientifique, et suppose des moyens techniques et financiers. L'attribution de ces moyens constitue un choix de politique scientifique qui lui-même participe à l'évolution des formes de domination au sein des sociétés industrielles et du champ scientifique. Même si la finalité sociale et politique des recherches n'est pas affichée, elle existe, soit au bénéfice des dominants – ce fut, en France, et c'est encore, ailleurs, le cas des chercheurs ayant contribué à faire perdurer le paradigme du doute sur les effets sanitaires de l'amiante –, soit dans la remise en question de certains aspects de la domination, telle la mise en évidence d'une mise en danger délibérée d'autrui dans le cas des victimes de cancers professionnels. Cette remise en cause étant par elle-même subversive de l'ordre établi, elle suscite la méfiance et bien souvent la disqualification des chercheurs qui adoptent un tel parti pris. Pourtant, celui-ci les engage inexorablement dans la voie d'une démarche scientifique placée sous le signe de la rigueur, souvent au double sens du terme.

Bibliographie

- ABRAHAM C. et THÉDIE J., 1960, «Le prix d'une vie humaine dans les décisions économiques», *Revue française de recherche opérationnelle*, n° 16 (3^e trim.), p. 157-167.
- BECKER Howard S., 1967, «Whose Side Are We On?», *Social Problems*, vol. 14, n° 3 (hiver), p. 239-247.
- BONNEAU Lionel, MALARD Colette et PEZERAT Henri, 1986, «Studies on Surface Properties of Asbestos. II. Role of Dimensional Characteristics and Surface Properties of Mineral Fibers in the Induction of Pleural Tumors», *Environmental Research*, vol. 41, n° 1 (oct.), p. 268-275.
- BONNEAU Lionel, SUQUET Hélène, MALARD Colette et PEZERAT Henri, 1986, «Studies of Surface Properties of Asbestos. I. Active Sites on Surface of Chrysotile and Amphiboles», *Environnemental Research*, vol. 41, n° 1 (oct.), p. 251-267.
- COLLECTIF INTERSYNDICAL SÉCURITÉ DES UNIVERSITÉS JUSSIEU, CGT, CFDT, FEN, 1977, *Danger! Amiante*, Paris, François Maspero (coll. «Cahiers libres»).
- CONSEIL DE L'EUROPE, 2000, «Recommandation n° R (2000) 10 du Comité des Ministres aux États membres sur les codes de conduite pour les agents publics», 11 mai 2000, 106^e session; en ligne : www.coe.int/t/dghl/monitoring/greco/documents/Rec%282000%2910_FR.pdf (consulté en juillet 2013).
- ÉQUIPE GISCO93, 2012, «Les cancers professionnels à l'épreuve des parcours professionnels exposés aux cancérogènes», dans Annie Thébaud-Mony, Véronique Daubas-Letourneux, Nathalie Frigul et Paul Jobin (eds.), *Santé au travail. Approches critiques*, Paris, La Découverte (coll. «Recherches»), p. 217-238.
- INSERM (ed.), 1997, *Effets sur la santé des principaux types d'exposition à l'amiante. Rapport établi à la demande de la Direction des relations du travail et de la Direction générale de la santé*, Paris, Inserm-La Documentation française (coll. «Expertise collective»).
- INTERNATIONAL AGENCY FOR RESEARCH ON CANCER [IARC] (ed.), 2007, *Attributable Causes of Cancer in France in the Year 2000*, Lyon, World Health Organization (coll. «IARC Working Group Reports», vol. 3).
- KUHN Thomas S., 2008 [1962], *La structure des révolutions scientifiques*, trad. par Laure Meyer, Paris, Flammarion (coll. «Champs»).

MICHAELS David, 2008, *Doubt Is Their Product: How Industry's Assault on Science Threatens Your Health*, New York, Oxford University Press.

PEZERAT Henri et THÉBAUD-MONY Annie, 1985, «La recherche captive (Commentaire)», *Sciences sociales et santé*, vol. 3, n° 2 (juin), p. 67-74.

ZALMA Roger, BONNEAU Lionel, GUIGNARD Joëlle, PEZERAT Henri et JAURAND Marie-Claude, 1987, «Formation of Oxy-Radicals by Oxygen Reduction Arising From the Surface Activity of Asbestos», *Canadian Journal of Chemistry*, vol. 65, n° 10 (oct.), p. 2338-2341.

Faire des sciences sociales, un acte de création

LES STRATÉGIES DITES de Bologne et de Lisbonne de l'Union européenne ont imposé à la recherche de l'Ancien Continent les règles du *new public management*, ses techniques quantitativistes d'évaluation en termes d'éta-lonnage (*benchmarking*) et de bibliométrie, ses modalités de bureaucratisation néolibérale par un recours généralisé à la contractualisation sous forme de projets et d'appels d'offres, sa surexploitation d'une jeune main-d'œuvre scientifique de plus en plus privée de statut et précarisée¹. En 2009, la réforme dite de l'«autonomie des universités» – qu'il eût mieux valu nommer réforme de l'«autonomie des présidents d'université» puisqu'elle tend à ériger ceux-ci en patrons, forts d'une nouvelle technostructure de chargés de mission et de directeurs, et à les émanciper du principe de la col-légialité – a consacré cette évolution en France. Elle s'est

1. Sur la stratégie de Lisbonne, la thèse d'Isabelle Bruno (2006) fait référé-
rence. Voir également le livre qu'elle en a tiré (2008), et son compte
rendu par Béatrice Hibou (2008). Écouter aussi l'atelier II, «La
bureaucratisation néolibérale de la recherche», de la 2^e Rencontre
européenne d'analyse des sociétés politiques, consacrée à «La bureau-
cratisation du monde», les 5 et 6 fév. 2009 : [www.fasopo.org/reasopo.
htm#rencontres](http://www.fasopo.org/reasopo.htm#rencontres) (consulté en juillet 2013).

accompagnée de mesures d'affaiblissement et de contournement des institutions scientifiques historiques telles que le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) par la création de deux agences, l'Agence nationale de la recherche (ANR) et l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), toujours en conformité avec les recettes du néolibéralisme². La seule particularité française en la matière, à l'aune de l'Europe, est le retour en force du dirigisme scientifique puisque ce train de réformes visait à « donner à l'exécutif les moyens de fixer les orientations de la recherche à long terme », selon les propres mots du président de la République alors en fonction³. C'est la raison pour laquelle je préfère, quant à moi, parler de national-libéralisme plutôt que de néolibéralisme (Bayart, 2012). Il est inutile de revenir sur les apories de ce mode de gestion et de marchandisation de la connaissance, sur les dangers qu'il représente pour la recherche fondamentale ou sur les dérives financières qu'il provoquera inévitablement. La messe est dite puisque le Parti socialiste, revenu au pouvoir en 2012, s'est rallié à son dogme. Qu'ils le veuillent ou non, les jeunes chercheurs devront donc évoluer dans ce paysage. Il reste à espérer qu'ils n'y perdront pas leur âme ni celle du métier auquel ils se destinent au prix de lourds sacrifices personnels. Car l'avenir de l'Europe est largement entre leurs mains, si l'on admet que celui-ci réside davantage dans sa matière grise et ses capacités scientifiques que dans la chimère de l'abaissement infini de ses coûts de production face à la concurrence des pays émergents.

Il n'est donc pas superflu de rappeler ce que faire des sciences sociales veut dire. Certainement pas faire de la science, au sens positiviste du terme que les avancées des « vraies » sciences, la physique, les mathématiques, ébranlent d'ailleurs de plus en plus. Les chercheurs en sciences sociales sont au mieux des artistes, plus communément des artisans d'art. Ils doivent l'admettre avec humilité et orgueil. Et bien

-
2. Sur la réforme de l'université et de la recherche en France, voir mes différentes contributions : Bayart, 2008, 2009a, 2009b et 2009c.
 3. Discours de Nicolas Sarkozy du 28 janvier 2008.

comprendre qu'ils font d'abord acte de création plutôt que de connaissance – ou plutôt que leur acte cognitif est indissolublement un acte créatif. Ils consignent moins les faits sociaux dans leur réalité supposée objective, ils en dévoilent moins l'essence (ou plutôt l'«événement», pour reprendre la distinction de Gilles Deleuze, relative à la définition du concept⁴) qu'ils ne produisent un raisonnement à leur sujet, qu'ils ne les interprètent, qu'ils ne les problématisent. Leur recherche est une «œuvre qui accessoirement plaît ou ne plaît pas», comme le disait Louis Malle de ses films. Partir de cette évidence permet d'emblée de relativiser le carcan utilitariste dans lequel l'économie politique actuelle de la science tend à enfermer ses acteurs, alors que celle-ci procède par sérendipité, par hasard⁵.

Il est d'ailleurs assez amusant de relever au passage que Max Weber, l'un des auteurs fétiches de la droite universitaire acquise à la réforme néolibérale du savoir – quand elle ne l'a pas inspirée – a été l'anti-modèle du paragon qu'impose celle-ci, si l'on en croit le portrait éloquent qu'en dresse Isabelle Kalinowski :

Weber acquit une réputation scientifique tout à fait hors du commun alors qu'il échoua la plus grande partie de sa vie à exercer les deux activités qui, du moins dans la sphère des sciences humaines, sont généralement la condition d'un tel prestige : la publication de livres et l'enseignement. [... II] demeura près de vingt ans sans enseigner. Mis à part deux associations savantes dont il fut l'un des piliers, il fréquenta peu de colloques. Professionnellement, il resta centré sur l'Allemagne et ne se produisit que deux fois à l'étranger, une fois aux États-Unis et quelques mois à Vienne. Il publia l'essentiel de son œuvre dans un petit nombre de revues scientifiques allemandes, notamment dans celle qu'il animait

4. Deleuze, 1990, p. 39-40 et, avec Félix Guattari, 1991, p. 26 : «Le concept dit l'événement, non l'essence ou la chose.»
5. Bien avant que l'on ne popularise le terme de «sérendipité», Max Weber (2005, p. 22) le reconnaissait lui-même. Il s'agit du texte qui est généralement connu en France sous le titre *Le savant et le politique*.

lui-même avec deux de ses collègues. Sa réticence à publier des livres entrava sa réception dans les autres pays : dans cette période d'échanges scientifiques internationaux intenses, où les revues savantes consacraient souvent une bonne partie de leurs pages à la recension d'ouvrages étrangers, il resta peu connu hors d'Allemagne parce que les comptes rendus ne portaient pas sur des articles mais sur des livres ; pour la même raison, il ne fut quasiment pas traduit de son vivant (Kalinowski dans Weber, 2005, p. 85).

Chercheurs aux trois casquettes (et plus)

En premier lieu, distinguons bien trois fonctions que le chercheur en sciences sociales, jeune ou vieux, assume désormais, mais qui sont hétérogènes et irréductibles l'une à l'autre, pour ne pas dire contradictoires, bien que la réforme de 2009 entende les confondre ou les faire cumuler. Au moins potentiellement, celui-ci cherche, enseigne, intervient en tant qu'expert. Or, ces trois fonctions participent chacune d'un esprit, d'un *ethos* différent, et s'adressent à des publics divers. Le chercheur produit du savoir, l'enseignant le transmet, l'expert le convertit en pouvoir. Dans un texte prémonitoire, Charles Péguy opposait la « perpétuelle inquiétude » du chercheur à l'« assurance admirable » du professeur :

Il n'y a rien de si contraire que les fonctions de l'enseignement puisque les fonctions de la science requièrent une perpétuelle inquiétude et que les fonctions de l'enseignement au contraire exigent perpétuellement une assurance admirable (Péguy, 1906)⁶.

6. Douze ans plus tard, Max Weber dira à son tour que « ces deux qualifications [de savant et d'enseignant] ne se confondent absolument pas » et que « la conjonction de ces deux compétences chez un même individu est totalement contingente » : « On peut être un savant tout à fait remarquable et un professeur d'une catastrophique nullité. » Et de donner des noms... (Weber, 2005, p. 16-18).

Quant à l'expert, je suis bien placé – ayant moi-même péché depuis de longues années – pour savoir que sa qualification repose sur un minimum de cavalerie intellectuelle. Michel de Certeau le comparait drôlement à Félix le Chat, qui depuis un certain temps marche en l'air, « loin du sol scientifique⁷ ». Le chercheur s'adresse à la communauté scientifique, dans son jargon ; le professeur à un public étudiant, en essayant de faire preuve de pédagogie ; l'expert à son commanditaire, auquel il réserve l'exclusivité de son travail, en marge de l'espace public, et au vocabulaire ou à la logique duquel il s'efforce de se soumettre pour remplir ses obligations contractuelles.

En changeant constamment de casquette, le chercheur se heurte donc inéluctablement à des contradictions. Il peut soit les assumer soit se les dissimuler. Il en résulte, dans le second cas, une confusion permanente des genres qui d'ores et déjà pollue le métier. Il n'est plus rare de voir des dossiers de candidature, des projets de recherche ou des communications scientifiques se conformer aux termes du débat public ordinaire, en réitérer les modes d'expression, et prendre pour argent comptant des notions du sens commun journalistique, politique ou administratif, telles que la « gouvernance », la « société civile internationale », l'« État failli » – autant de non-concepts dont la charge idéologique ou l'orientation théorique sont évidentes et néanmoins tues. Dans le premier cas, le chercheur est conscient de ces contradictions, ruse avec elles et déploie une forme de schizophrénie intellectuelle qui suppose un minimum d'hygiène mentale et philosophique, voire d'ascèse.

Dans les faits, les choses sont encore plus compliquées car, aux trois fonctions de la recherche, de l'enseignement et de l'expertise, s'en ajoutent au moins deux autres, qui sont désormais reconnues comme des obligations professionnelles

7. Michel de Certeau, 1980, p. 45 (p. 21-22 dans la réédition poche, 1990, coll. « Folio »). Sur la distinction – et la complémentarité – entre recherche fondamentale et recherche appliquée dans le domaine des sciences dites exactes, voir la conférence de Pierre Joliot (2011), ancien titulaire de la chaire de bioénergétique cellulaire au Collège de France, prononcée le 14 octobre 2010.

par les institutions scientifiques et sont sujettes à «évaluation», et qui néanmoins peuvent à leur tour mettre le chercheur en porte-à-faux avec les exigences du cœur de son métier. D'une part, celui-ci est amené, à un moment de sa carrière, à diriger une équipe, un centre ou un département, à administrer et même, dans le contexte de la réforme néolibérale de l'économie politique de la connaissance, à «manager», à se poser en «entrepreneur», à se livrer au *fund raising*, c'est-à-dire à exercer une forme de pouvoir dans une structure de marché, à agir sur l'action de ses collègues, pour garder la définition foucaldienne canonique: le pouvoir, «une action sur des actions». Ce faisant, il doit affronter des logiques, des règles, des besoins ou des nécessités autonomes par rapport à ceux de la recherche fondamentale, dans un milieu prompt tantôt à dénoncer les compromissions tantôt à s'y vautrer dans l'inconscience la plus complète.

D'autre part, le chercheur n'a jamais pu – contrairement à une opinion largement répandue – s'enfermer dans sa tour d'ivoire. Il doit composer avec ce que l'on nomme aujourd'hui la «demande sociale», mais aussi avec sa «conviction», pour citer le texte classique de Max Weber. Il n'a pas le droit de se dérober à ces exigences car, au moins jusqu'à preuve du contraire, il est payé par le contribuable et est au service, non pas du gouvernement – ainsi qu'on l'a entendu dire, ces dernières années, de la bouche de certains hommes politiques ou hauts fonctionnaires qui s'offusquaient de critiques venant de chercheurs du CNRS ou d'enseignants de l'université –, mais de l'État, qui transcende les majorités successives, et de la société, qui en est la tenante ultime, de par les élections, mais aussi de par la loi et la Constitution. La grandeur de l'administration «à la française», que ne comprennent généralement pas les médias américains, voire britanniques, réside précisément dans cet oxymore de fonctionnaires dont le statut même préserve l'indépendance par rapport au pouvoir politique: l'article 57 de la loi du 26 janvier 1984 garantit aux enseignants et aux chercheurs l'«entière liberté d'expression dans l'exercice de leurs fonctions».

En d'autres termes, le «savant» est habité par une tension entre le devoir de s'abstraire du débat public pour découvrir

de nouvelles terres, selon les instruments spécifiques de son métier, et celui de revenir vers ce débat public pour lui rendre compte de ses trouvailles. Une tension d'autant plus malaisée à vivre qu'elle expose le chercheur aux quolibets du sens commun, au poujadisme intellectuel qu'une partie de la classe politique a nourri depuis une trentaine d'années, et qui sont en quelque sorte l'indicateur du caractère heuristique de sa démarche : s'il ne gêne pas l'opinion publique, c'est qu'il ne lui apporte rien et qu'il est demeuré prisonnier de ses préjugés, de son entendement. Une tension aussi qui lui fait violence personnelle en exigeant de lui qu'il s'affranchisse, à certaines étapes de son itinéraire, de la « neutralité axiologique⁸ » qui est censée constituer l'*ethos* de son métier, de sa profession, de sa vocation (*Beruf*). De nos jours, c'est certainement dans le domaine de la violation des droits de l'homme et des libertés publiques, au fil des politiques d'endiguement des migrations internationales, de la « lutte contre le terrorisme » et des interventions militaires à l'étranger, que le chercheur rencontre de la manière la plus aiguë ce défi civique : les concepts dont il use, les problématisations qu'il met en œuvre, de la façon la plus rigoureuse qui soit, l'amènent à s'engager du double point de vue de la raison – laquelle lui permet de démontrer l'inanité des prémisses ou des conséquences de telle ou telle politique publique, ou de telle ou telle action – et de la conviction philosophique ou religieuse – laquelle l'oblige à dénoncer la violence ou l'iniquité de telle ou telle politique ou pratique, y compris au regard du droit. Mais les champs de la santé, de l'environnement, du développement économique ne sont pas exempts de dilemmes moraux similaires.

8. Le terme de « neutralité axiologique » a été introduit dans l'œuvre de Max Weber par son premier traducteur en français, Julien Freund, au prix d'un important contresens. La notion vient en fait des États-Unis et de l'instrumentalisation de l'œuvre de Max Weber par Talcott Parsons, dans le contexte de la guerre froide, comme le rappelle Isabelle Kalinowski (dans Weber, 2005, chap. 4). Le concept de *Wertfreiheit*, qu'est supposé restituer celui de « neutralité axiologique », se réfère en réalité à la « non-imposition de valeurs », en particulier par l'enseignant dans ses cours, donc dans un contexte de domination (*Herrschaft*), et s'oppose à la « propagande », politique ou religieuse.

Encore faut-il bien voir que cette dimension critique de la recherche ne doit pas se cantonner au périmètre du seul « savoir-pouvoir » de l'État. Il importe également qu'elle s'applique à celui dont les forces de la « société civile » sont porteuses, ne serait-ce que parce que nous savons, en bons disciples d'Antonio Gramsci ou de Michel Foucault, que l'un et l'autre sont indissociables. Pour être plus concret, je me suis étonné un jour que des collègues aient pu organiser un colloque sur le commerce équitable dont la pause-café était ostensiblement offerte par Max Havelaar : cela voulait-il annoncer que la prochaine réunion sur les conflits serait régulée par les missiles Matra ?, leur avais-je ironiquement demandé, non sans susciter leur totale incompréhension et leur indignation.

L'« effet de distanciation »

La notion qui permet au chercheur, sinon de résoudre, du moins de dépasser ou d'assumer ces contradictions est l'« effet de distanciation » (*Verfremdungseffekt*) que nous propose Herbert Marcuse en l'empruntant à Bertolt Brecht : l'art – ici, la science sociale – « arrache les choses quotidiennes à la sphère des choses qui vont de soi » de sorte « que toute chose “naturelle” [reçoive] la marque de l'insolite » (Brecht, 1963, p. 122 et 112, cité par Marcuse, 1968, p. 91-92). Ce détour par la théorie ou la réflexion théâtrale n'a rien d'anecdotique ni de cosmétique. C'est précisément parce que la recherche est un acte de création qu'il fait sens.

Tout d'abord, cette notion du *Verfremdungseffekt* nous autorise à reformuler de manière plus stratégique et moins naïve la question du rapport des sciences sociales à l'argent. La contractualisation de ces dernières devient moins problématique si elle est subordonnée à cet effet de distanciation en quoi consiste l'acte de création. Les plus grandes œuvres musicales ou picturales de l'art occidental sont nées de commandes, de pensions ou du jeu du marché que le créateur est parvenu à transcender. Il suffit de lire la correspondance de Courbet ou la biographie du Caravage pour s'en convaincre.

Dans le domaine plus prosaïque des sciences sociales, le chercheur se doit de soumettre la quête de ses financements à ses propres objectifs, à ses propres problématisations – dans les années 1970 ou 1980, on parlait de « pilotage par l'amont plutôt que par l'aval » –, par exemple en s'efforçant de vendre son projet, selon des termes de référence qu'il rédige lui-même, au lieu de répondre à des appels d'offres dont les termes de référence, rédigés par des bureaucrates ou des entreprises, ne font que reproduire, le jargon en prime, le sens commun, au gré d'une orientation idéologique.

Ensuite, la recherche, conçue comme un acte de création, entre inévitablement en guerre contre la servitude volontaire de l'évaluation. Servitude volontaire parce que les chercheurs en ânonnent le catéchisme néolibéral de manière puérile en devenant, gonflés d'importance et d'esprit de sérieux, leurs propres bourreaux sans même en éprouver un plaisir masochiste. Les évaluations des dossiers, des candidatures, des manuscrits, des articles ont transformé le métier en une gigantesque usine à gaz bureaucratique, au détriment de la production scientifique elle-même, et surtout réduisent la pensée au plus petit dénominateur commun entre les évaluateurs. Oui, il est grand temps que les chercheurs – et singulièrement les doctorants – se libèrent de ces chaînes de l'académisme néolibéral pour et par la création, en se livrant derechef à cet effet de distanciation par rapport au formatage de la connaissance qu'engendrent les éléments de langage de la contractualisation et les procédures quantitativistes de l'évaluation, par exemple sur le mode de la bibliométrie ou du calibrage des textes.

Enfin, le chercheur doit se distancier par rapport à sa propre discipline. Et à nouveau l'impératif de l'acte créatif le lui autorise. On sait en effet que le premier enfant venu n'est pas Courbet ou Beethoven sous prétexte qu'il barbouille une feuille ou tape sur un piano. Il peut éventuellement le devenir en acquérant la technique et la maîtrise de son art, et en s'émancipant ensuite de ses règles ou de ses normes canoniques. Le chercheur en sciences sociales est dans une situation similaire. Notamment lorsqu'il pratique la pluridisciplinarité, ou tout au moins l'interdisciplinarité, à ses

risques et périls. Anthropologues et historiens nous ont par exemple parlé des sociétés de frontière (*frontier*), hauts lieux de circulation, d'hybridation, de connexion des savoirs (et des savoir-faire), et en conséquence de créativité. L'interdisciplinarité implique que se brouillent les appartenances et que l'on dépasse la vaine alternative entre l'orthodoxie et l'hétérodoxie disciplinaires pour faire prévaloir une « métadoxie », selon l'expression d'un historien de la Bithynie ottomane (Kafadar, 1995, p. 76-78). Il n'empêche que les gardiens des temples, tapis dans leurs commissions, veillent sur le *limes* de leurs territoires respectifs. Toute limite appelle sa transgression. L'interdisciplinarité est nécessairement une forme de contrebande. Mais aussi le contrebandier vit de la frontière. Et il lui faut bien revenir à son port d'attache pour le carénage de son navire. La pratique de l'interdisciplinarité ne vaut que par son ancrage dans un champ disciplinaire, qui seul permet de vérifier, fût-ce de manière arbitraire et conventionnelle, la rigueur d'une démarche et d'une méthode, et d'empêcher l'égaré dans les mers chaudes du « grand n'importe quoi ». Elle est un voyage au long cours qui vous ramène de temps à autre au pays. Elle est une tension heuristique entre l'endogamie et l'échange. Revenant à son port à intervalles réguliers, le chercheur se livre au jugement de ses pairs, dont il faudrait souhaiter qu'il n'obéisse pas aux procédures fordistes de l'évaluation néolibérale, mais qu'il consiste en une appréciation qualitative et imaginative. Il s'entend dire qu'il a réalisé, ou qu'il n'a pas réalisé, une « œuvre qui, accessoirement, plaît ou ne plaît pas ». Autrement dit, la définition des sciences sociales en termes d'acte créatif ne s'apparente pas à une forme d'aventurisme intellectuel, ni même de fulgurance. Le fugace Rimbaud n'est pas le modèle obligé de subjectivation scientifique qui s'offre au jeune chercheur !

Bien au contraire, seules des institutions scientifiques fortes et indépendantes – et non pas prétendument « autonomes » – sont susceptibles d'étayer la création en sciences sociales : celles-là même qu'entendent démanteler les réformes néolibérales en précarisant leur main-d'œuvre, en affaiblissant leurs laboratoires, en transformant leur production en

marchandises utiles. De ce point de vue, l'ennemi de la création scientifique – son ennemi de l'intérieur – est le chercheur « opportuniste », au sens où l'entendent Luc Boltanski et Ève Chiapello, celui qui pratique « *une forme d'exploitation [...] dans un monde connexionniste, c'est-à-dire dans un monde où la réalisation du profit passe par la mise en réseau des activités* », autrement dit le « faiseur de réseaux » (Boltanski et Chiapello, 1999, p. 437, *souligné dans l'original*):

Une solution intéressante est d'occuper un poste dans une institution (entreprise, service administratif, association), de façon à disposer de ressources (salaire de base, instruments de travail tels que téléphone, photocopieuse, ordinateurs, courrier électronique, etc.), d'une identité et de garantie juridiques, sans subir de plein fouet la contrainte des marchés (comme c'est le cas de l'*entrepreneur indépendant*) ni avoir de responsabilités directes vis-à-vis de subordonnés (comme c'est le cas du *directeur*). Le faiseur opportuniste s'efforce plutôt de faire supporter par d'autres [...] les risques afférents aux opérations qu'il mène, tout en cherchant à en engranger prioritairement les profits. La meilleure position de départ pour développer une activité de faiseur semble donc être celle qui donne accès au niveau le plus élevé de ressources compatible avec le niveau le plus faible de contrôle, de façon à pouvoir mettre des *biens sociaux* au service d'une activité personnelle de *networker*. [...] La nature passagère, fluide des activités du faiseur, l'incite à retirer le maximum de profit personnel de chaque opération, sans trop s'occuper des conséquences à venir pour l'institution d'où il tire ses ressources. Dans un monde donné pour extrêmement incertain et fluctuant, le *soi* constitue le seul élément qui vaut la peine d'être identifié et développé parce qu'il est le seul qui se présente comme tant soit peu *durable*. Chacune des opérations à travers lesquelles il se transporte est donc pour le faiseur l'occasion de grossir son soi, de l'étoffer. Il est l'entrepreneur de lui-même (*ibid.*, p. 437 et 443).

Le directeur de centre que j'ai été identifié aisément certains de ses collègues, frais ou moins frais émoulus, dans ce portrait-robot.

L'économie politique de la recherche

Le jeune chercheur désireux d'entamer un voyage scientifique au long cours serait bien avisé de contribuer à renforcer son laboratoire d'accueil et les institutions scientifiques dont celui-ci participe, au lieu de se cantonner au registre individualiste des « conduites égoïstes dans un monde connexionniste » (*ibid.*, p. 437), s'il ne veut pas disparaître dans le triangle des Bermudes disciplinaires, une fois dissipée la griserie de sa mise en réseau internationale. Mais ce rapport à l'institution n'est pas nécessairement une relation de servilité. Elle peut, elle doit peut-être passer par le conflit, dans la mesure où les laboratoires sont devenus, par le biais de la contractualisation et du *new public management*, des rouages de la surexploitation et de la précarisation des doctorants et des postdoctorants sur des bases que Max Weber aurait qualifiées de « ploutocratiques » :

De façon générale, en effet, les jeunes savants qui n'ont absolument aucune fortune prennent un risque extraordinaire en se confrontant aux conditions de la carrière académique. Ils doivent être en mesure de subsister plusieurs années au moins sans salaire et ne savent absolument pas s'ils auront ensuite des chances de trouver un poste suffisamment bien payé pour en vivre (Weber, 2005, p. 11).

Hormis quelques décennies heureuses dans l'euphorie des Trente Glorieuses, les choses ne se sont pas arrangées depuis. Peut-être les doctorants et les postdoctorants auraient-ils intérêt, pour modifier à leur avantage les termes de l'échange inégal et éviter de se faire tailler en pièces les uns après les autres, pauvres Curiaces des temps modernes, à inventer de nouvelles formes d'auto-organisation, par exemple en se constituant en coopératives ouvrières de production,

ce qui serait un autre acte de distanciation, cette fois-ci par rapport à l'ordre « naturel » de l'administration néolibérale de la connaissance. Quoi qu'il en soit, le conflit est un mode d'appropriation de l'institution, non sa subversion, et l'on peut autant s'inquiéter de la docilité des jeunes intermittents de la recherche que d'en comprendre les raisons.

On le constate à nouveau : il serait vain de dissocier la recherche, en tant qu'acte créatif, de son économie politique⁹. Ce sont bel et bien de vraies institutions scientifiques, indépendantes des autres pouvoirs d'ordre politique ou autres, qui sont à même de rendre possible l'effet de distanciation constitutif de la recherche fondamentale, effet de distanciation qui est aussi un acte d'« égarement », comme le disait Foucault :

Que vaudrait l'acharnement du savoir s'il ne devait assurer que l'acquisition des connaissances, et non pas, d'une certaine façon, et autant que faire se peut, l'égarment de celui qui connaît ? (Foucault, 1984, p. 14.)

En effet, le chercheur se distancie aussi par rapport à lui-même au fur et à mesure qu'il avance dans son exploration. Or, le moment fondateur d'un tel itinéraire est celui de la thèse qui amène le jeune chercheur à « se déprendre de soi-même » (*ibid.*), des certitudes que lui ont inculquées sa socialisation familiale, son éducation secondaire et ses études supérieures. Cet *opus magnus* contribue à sa *Bildung*, à sa formation, comme disent les Allemands. On voit donc le scandale que représente son dévoiement utilitariste quand on le fait financer par une entreprise ou une administration, quand

9. Voir les considérations délibérément triviales de Max Weber sur les « conditions extérieures du métier de savant », qui « désenchantent » l'exercice de sa « vocation » et en font une « profession » (Weber, 2005, p. 9 *sq.*) ; voir aussi leur commentaire par Isabelle Kalinowski (*ibid.*, p. 113-114). Dans sa critique du cercle de Stefan George, Max Weber ne manque pas de souligner que la radicalité de celui-ci n'était pas étrangère au fait qu'il était composé de « rentiers » (*ibid.*, p. 180). En bref, Max Weber a toujours été attentif à l'économie politique de la science dans ses aspects les plus concrets.

une école doctorale n'accepte plus de doctorant qui ne soit pas pris en charge de cette manière ou d'une autre, et quand on restreint à trois ou quatre ans la durée de réalisation d'une thèse. Voudrait-on mettre fin à la réflexion critique, à tout effet de distanciation que l'on ne s'y prendrait pas autrement. Et peut-être est-ce la rationalité profonde d'une stratégie de Lisbonne dont on ne doit pas oublier qu'elle a été dessinée à l'initiative de gouvernements national-libéraux, ceux-là mêmes qui entretiennent des relations incestueuses avec les médias et le monde des affaires comme en France, en Italie ou en Grande-Bretagne, et qui ont radicalement renouvelé les modes de domination politique en Europe.

«À quoi servent les chercheurs en sciences sociales?», m'étais-je demandé dans un petit exercice propédeutique, en guise de feuille de route pour ma collaboration avec le Centre d'analyse et de prévision du ministère des Affaires étrangères, et pour un mandat de directeur de mon laboratoire dont je devinais que j'aurais à l'exercer un jour ou l'autre (Bayart, 1989). À rien, et telle est précisément leur seule utilité, avais-je répondu en substance, sans connaître alors la superbe adresse de Lucien Febvre à l'intention des professeurs bleu horizon de l'immédiat après-Première Guerre mondiale : «L'histoire qui sert, c'est une histoire serve» (Febvre, 1920, cité par Burguière, 2006, p. 29). C'est par leur inutilité que les chercheurs sont les garants d'une société démocratique, assurant les conditions d'un usage public de la raison, exerçant jour après jour cet effet de distanciation seul susceptible de détricoter l'unidimensionnalité de la langue du national-libéralisme et de faire souffler une *Luft von anderen Planeten*, un souffle venu d'autres planètes¹⁰. Mais à condition, justement, de se comporter en créateurs, et non en bureaucrates de la pensée, tout fonctionnaires qu'ils soient pour certains d'entre eux.

10. Stefan George, dans le Quatuor en fa mineur de Schönberg, cité par Marcuse, 1968, p. 89-90. Le même Stefan George, au demeurant, que celui que Max Weber visait à mots couverts dans sa conférence sur « la science, profession et vocation »...

Bibliographie

- BAYART Jean-François, 1989, «À quoi servent les chercheurs en sciences sociales?», *Esprit*, décembre, p. 77-87.
- 2004, *Le gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard.
- 2008, «France: Défendre la liberté de la science», *Sociétés politiques comparées. Revue européenne d'analyse des sociétés politiques* [revue électronique], n° 8 (oct.), www.fasopo.org/reasopo/n8/societespolitiquescomparees8_editorial.pdf (consulté en juillet 2013).
- 2009a, «France: le Savoir en colère», *Sociétés politiques comparées. Revue européenne d'analyse des sociétés politiques* [revue électronique], n° 11 (janv.), www.fasopo.org/reasopo/n11/editorial.pdf (consulté en juillet 2013).
- 2009b, «Le mouvement des chercheurs et universitaires doit maintenant "monter en généralité"», *Sociétés politiques comparées. Revue européenne d'analyse des sociétés politiques* [revue électronique], n° 12 (fév.), www.fasopo.org/reasopo/n12/societespolitiquescomparees12editoriaux.pdf (consulté en juillet 2013).
- 2009c, «Le management du savoir: le renforcement du pouvoir des présidents d'université, une réforme néolibérale», *Le Monde*, 19 fév.
- 2012, *Sortir du national-libéralisme. Croquis politiques des années 2004-2012*, Paris, Karthala (coll. «Disputatio»).
- BOLTANSKI LUC et CHIAPELLO ÈVE, 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard (coll. «NRF essais»).
- BRECHT Bertolt, 1963, *Écrits sur le théâtre*, trad. par Jean Tailleur, Gérald Eudeline et Serge Lamare, Paris, L'Arche.
- BRUNO Isabelle, 2006, *Déchiffrer l'«Europe compétitive». Étude du benchmarking comme technique de coordination intergouvernementale dans le cadre de la stratégie de Lisbonne*, 2 vol., thèse de doctorat de sciences politiques de l'Institut d'études politiques de Paris, sous la dir. de Christian Lequesne (dactyl.); en ligne: www.fasopo.org/reasopo/jr/these_tome1_bruno.pdf et www.fasopo.org/reasopo/jr/these_tome2_bruno.pdf (consultés en juillet 2013).
- 2008, *À vos marques, prêts, cherchez! La stratégie européenne de Lisbonne, vers un marché de la recherche*, Bellecombe-en-Bauges, Éd. du Croquant (coll. «Savoir/Agir»).

- BURGUIÈRE André, 2006, *L'école des Annales. Une histoire intellectuelle*, Paris, Odile Jacob.
- CERTEAU Michel de, 1980, *L'invention du quotidien*, vol. 1, *Arts de faire*, Paris, Union générale d'éditions (coll. « 10/18 »).
- DELEUZE Gilles, 1990, *Pourparlers. 1972-1990*, Paris, Éd. de Minuit.
- DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, 1991, *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Paris, Éd. de Minuit (coll. « Critique »).
- FEBVRE Lucien, 1920, « L'histoire dans le monde en ruines », *Revue de synthèse historique*, vol. 30, n° 88, p. 1-15.
- FOUCAULT Michel, 1984, *Histoire de la sexualité*, vol. 2, *L'usage des plaisirs*, Paris, Gallimard (coll. « Bibliothèque des histoires »).
- HIBOU Béatrice, 2008, « Compte rendu d'À vos marques, prêts, cherchez ! d'Isabelle Bruno », *Sociétés politiques comparées. Revue européenne d'analyse des sociétés politiques* [revue électronique], n° 6 (juin), www.fasopo.org/reasopo/n6/societespolitiquescomparees6_livre.pdf (consulté en juillet 2013).
- JOLIOT Pierre, 2011, « Recherche fondamentale et recherche appliquée », dans Gérard Fussman (ed.), *La mondialisation de la recherche. Compétition, coopérations, restructurations*, Paris, Collège de France (coll. « Conférences »); en ligne: books.openedition.org/cdf/1526.
- KAFADAR Cemal, 1995, *Between Two Worlds: The Construction of the Ottoman State*, Berkeley, University of California Press.
- MARCUSE Herbert, 1968, *L'homme unidimensionnel. Essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*, trad. par Monique Wittig et l'auteur, Paris, Éd. de Minuit.
- PÉGUY Charles, 1906, « De la situation faite à l'histoire et à la sociologie dans les temps modernes », *Cahiers de la Quinzaine*, série VIII, cahier n° 3.
- WEBER Max, 2005, *La science, profession et vocation*, trad. par Isabelle Kalinowski, suivi de *Leçons weberiennes sur la science et la propagande*, par Isabelle Kalinowski, Marseille, Agone (coll. « Banc d'essai »).

Les auteurs

Nicolas Barreyre est maître de conférences à l'EHESS, Centre d'études nord-américaines (Mondes américains, EHESS-CNRS). Historien des États-Unis, dix-neuviémiste, il travaille sur l'histoire politique des questions économiques, notamment dans sa dimension spatiale, et sur l'État. Son prochain ouvrage, *L'or et la liberté. Une histoire spatiale de la Reconstruction américaine, 1865-1877*, paraîtra en 2014 aux Éditions de l'EHESS. Il est membre de la rédaction des *Annales. Histoire, sciences sociales*, ainsi que du comité éditorial du *Mouvement social*.

Jean-François Bayart est spécialiste de sociologie historique comparée du politique. Directeur de recherche au CNRS et président du Fonds d'analyse des sociétés politiques (Fasopo), il enseigne à l'Institut d'études politiques de Paris, à l'université de Turin et à l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève. Il est en particulier l'auteur de *L'Islam républicain. Ankara, Téhéran, Dakar* (Albin Michel, 2010).

Michel Beaud est professeur émérite de l'université Paris 7. Il a travaillé et publié sur le capitalisme, le socialisme, la politique économique, la pensée économique, les crises économiques,

le développement et l'environnement, l'économie mondiale et la mondialisation. Il poursuit un travail d'économiste et d'historien sur le basculement du monde, les mutations, les grands problèmes et les risques de notre temps. Il a notamment publié : *Histoire du capitalisme* (Seuil, 1981, 6^e éd. 2010 ; une vingtaine de traductions).

Howard S. Becker, sociologue américain, est spécialiste de la sociologie de l'éducation, de la déviance et de l'art. Auteur de nombreux ouvrages, dans *Écrire les sciences sociales* (Economica, 2004) et *Les Ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales* (La Découverte, 2002), il revient sur les aspects implicites de l'écriture des sciences sociales et sur les difficultés particulières qu'elle implique pour les chercheurs en début de carrière.

Jean Boutier est historien, directeur d'études au Centre Norbert-Elias (EHESS, université d'Aix-en-Provence et CNRS) à Marseille. Ses recherches actuelles portent sur l'histoire comparée des élites sociales et intellectuelles de l'Europe moderne. Il a dirigé récemment la publication du *Grand atlas de l'histoire de France* (Autrement, 2011).

Maryvonne Charmillot est maître d'enseignement et de recherche à l'université de Genève, faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE). Elle s'est spécialisée dans l'épistémologie et la méthodologie de l'éducation et de la formation ; l'éducation à la santé ; l'expérience de la maladie. Elle a notamment publié, avec Fernand Sanou, « L'éducation supérieure dans les politiques éducatives en Afrique subsaharienne. Le cas du Burkina Faso », dans A. Akkari et J.-P. Payet (eds.), *Transformations des systèmes éducatifs dans les pays du Sud. Entre globalisation et diversification* (De Boeck, 2010, p. 169-196).

Christian Comeliau est spécialiste de l'économie du développement. Professeur honoraire de l'Institut universitaire d'études du développement (IUED) de Genève, il poursuit un travail de recherche sur les politiques nationales et internationales de développement, ainsi qu'une réflexion sur la nécessité de replacer l'économie dans la société. Il a dirigé

récemment: *Développement durable et responsabilité citoyenne* (Privat, 2012).

Marin Dacos est directeur du Centre pour l'édition électronique ouverte (Cléo) qui développe OpenEdition, un portail dédié à l'édition électronique en sciences humaines et sociales. Il est le créateur de Revues.org (1999), Calenda (2000), Hypothèses (2008) et OpenEdition Books (2013). Il a publié notamment *L'édition électronique* (La Découverte, 2010, avec Pierre Mounier) et *Read/Write Book. Le livre inscriptible* (OpenEdition Press, 2010).

Claudine Dardy est professeure des universités en sociologie à l'université Paris-Est Créteil, Centre interdisciplinaire de recherche en culture, éducation, formation et travail (CIRCEFT). Ses recherches portent sur la culture écrite, la sociologie du travail et les écrits professionnels dans le domaine social; les systèmes d'inscriptions et leur fonctionnement sociopolitique. Elle a récemment publié « De quelques usages de la correspondance électronique en milieu universitaire », dans Gilles Monceau (ed.), *Le courrier électronique dans les pratiques professionnelles en éducation, santé et action sociale. Usages et effets* (Champ social, 2013, p. 36-59).

Caroline Dayer est enseignante et chercheuse à l'université de Genève, faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE). Son domaine se réfère au champ épistémologique et méthodologique; elle se base plus spécifiquement sur la démarche compréhensive et l'entretien de recherche. Ses travaux portent sur la construction de la connaissance et la formation expérientielle, sur les tensions identitaires et les processus de socialisation, sur la stigmatisation et les discriminations. Récemment, elle a notamment publié: « De la cour à la classe. Les violences de la matrice hétérosexiste » (*Recherches & Éductions*, 2013, 8 [1], p. 115-130).

Jean-Louis Fabiani est directeur d'études à l'EHESS, Centre d'études sociologiques et politiques Raymond-Aron, et professeur à l'université d'Europe centrale à Budapest. Ses domaines de recherche sont la sociologie historique des

savoirs, les publics de la culture et les sciences des mondes naturels et l'action environnementale. Il a notamment publié : *Qu'est-ce qu'un philosophe français ? La vie sociale des concepts. 1880-1980* (Éditions de l'EHESS, 2010).

Rémi Hess est professeur en sciences de l'éducation à l'université Paris 8, membre du centre de recherche Expérience, ressources culturelles, éducation (Experice, Paris 8). Il est spécialiste de l'analyse institutionnelle, de la danse de couple, de la pratique du journal de recherche, et de l'ethnographie de l'éducation. Il est notamment l'auteur de *Produire son œuvre. Le moment de la thèse* (Téraèdre, 2004).

Moritz Hunsmann est politologue, chercheur postdoctorant à l'Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (IRIS-EHESS). À la suite de sa thèse sur l'économie politique de la lutte contre le sida en Tanzanie, ses recherches actuelles portent sur les usages des connaissances scientifiques dans la formulation des politiques de santé dans plusieurs pays africains. Différents aspects de son travail ont fait l'objet d'articles dans des revues telles que *Social Science & Medicine*, *Politique africaine*, le *Journal für Entwicklungspolitik* ou l'*International Journal of STD & AIDS*.

Sébastien Kapp est docteur en sociologie, diplômé de l'EHESS et de l'université libre de Bruxelles (ULB). Collaborateur scientifique au Groupe de recherche sur l'action publique (GRAP, ULB), ses recherches portent sur les pratiques ludiques et les usages sociaux des fictions. Le terrain principal concerne les jeux de rôles grandeur nature en Belgique. Parmi ses dernières publications : « Socialisation à l'écriture et formation des doctorants. L'université nous apprend-elle à écrire une thèse ? » (*Scripta*, 2012, 30).

Claire Lemercier est historienne, directrice de recherche au CNRS, Centre de sociologie des organisations (CNRS-Sciences Po). Ses recherches portent principalement sur les relations entre État, droit et économie, en France et en comparaison avec les États-Unis, aux XIX^e et XX^e siècles. Elle travaille aussi tout particulièrement sur et avec la prosopographie, l'analyse de réseaux et l'analyse de séquences.

Elle a notamment publié avec Claire Zalc *Méthodes quantitatives pour l'historien* (La Découverte, 2008).

Alexandre Mathieu-Fritz est maître de conférences en sociologie à l'université Paris-Est Marne-la-Vallée. Il est spécialisé en sociologie du travail et des professions; il s'est investi plus récemment dans des recherches portant sur la profession de chirurgien, sur les activités d'écriture et l'organisation du travail dans les services de réanimation et sur les activités des juges de proximité. Il a notamment coécrit avec Emmanuelle Brun et Olivier Martin un ouvrage destiné aux étudiants de licence intitulé *Je réussis en socio* (Armand Colin, 2012).

Pierre Mounier, directeur adjoint d'OpenEdition, est actuellement professeur certifié détaché à l'EHESS où il anime un séminaire sur les humanités numériques. Fondateur en 2001 d'un portail d'information sur les nouvelles technologies, *Homo Numericus*, il travaille et publie régulièrement sur différents aspects de la révolution numérique: l'édition électronique, la communication scientifique en libre accès, les *digital humanities*, les enjeux sociaux et politiques de la révolution numérique. Il a coécrit, avec Marin Dacos, *L'édition électronique* (La Découverte, 2010).

Jean-Pierre Olivier de Sardan est anthropologue, directeur d'études à l'EHESS et directeur de recherche émérite au CNRS. En poste au Laboratoire d'études et de recherche sur les dynamiques sociales et le développement local (LASDEL, Niamey, Niger), il conduit des recherches sur la socio-anthropologie des actions publiques en Afrique. Parmi ses dernières publications: *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique* (Academia-Bruylant, 2008).

Carine Ollivier est sociologue, maître de conférence à l'université Rennes 2. Ses travaux portent notamment sur le champ de l'architecture et proposent une relecture de la sociologie des professions avec les outils de la sociologie économique. Elle mène actuellement des recherches sur les transformations historiques des marchés de services à partir des marchés de maîtrise d'œuvre en Europe. Parmi ses dernières

publications: « Division du travail et concurrences sur le marché de l'architecture d'intérieur. Propositions pour une analyse des formes des groupes professionnels » (*Revue française de sociologie*, 53[2], p. 225-258).

Martyné Perrot est sociologue et ethnologue, membre du Centre Edgar Morin à l'Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain (IIAC, CNRS-EHESS). Elle s'intéresse aux pratiques de consommation festive et ordinaire et à la culture matérielle. Dernier ouvrage paru: *Faire ses courses* (Stock, 2009); à paraître: *Cadeaux de Noël, histoire d'une invention* (Autrement, 2013).

Christophe Prochasson est spécialiste de l'histoire politique et de l'histoire culturelle de la France aux XIX^e et XX^e siècles. Directeur d'études à l'EHESS et ancien directeur des Éditions de l'EHESS, il est actuellement recteur de l'académie de Caen. Il a consacré de nombreux travaux à l'histoire de la gauche, aux intellectuels, ainsi qu'à l'histoire de la Première Guerre mondiale. Il a récemment écrit: *François Furet. Les chemins de la mélancolie* (Stock, 2013).

Alain Quemin est professeur de sociologie de l'art à l'université Paris 8, Institut d'études européennes, et membre honoraire de l'Institut universitaire de France. Il travaille sur la sociologie du marché de l'art ainsi que des institutions et des professions artistiques, des publics, mais aussi sur la globalisation artistique, sur la notoriété et sur la sociologie des œuvres. Son prochain ouvrage, *Les stars de l'art contemporain*, paraîtra aux Éditions du CNRS en octobre 2013.

Monique de Saint Martin est sociologue, directrice d'études honoraire à l'EHESS, Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (EHESS, CNRS, Inserm, et université Paris 13). Elle a centré ses recherches ces dernières années sur la sociologie des élites, leurs reconversions, et étudie plus particulièrement le cas des élites africaines formées en URSS/Russie et dans les pays d'Europe de l'Est. Elle a codirigé récemment, avec Mihaï Dinu Gheorghiu, l'ouvrage *Éducation et frontières sociales. Un grand bricolage* (Michalon, 2010).

Martin de la Soudière, retraité du CNRS, membre actif du Centre Edgar Morin (IIAC, CNRS-EHESS), est un ethnologue très attaché et impliqué sur ses terrains, les régions de moyenne montagne françaises, la Lozère en particulier, autour des thèmes du climat, du paysage et de l'histoire locale. Il participe à la réalisation de films documentaires dont, avec Jean-Christophe Monferran et Françoise Petit, *Traces*, sur les paysans de la Lozère (production CNRS Images, 2012). Son dernier ouvrage est: *Poétique du village. Rencontres en Margeride* (Stock, 2010).

Annie Thébaud-Mony est sociologue, directrice de recherche honoraire à l'Inserm et chercheuse associée au Groupement d'intérêt scientifique sur les cancers d'origine professionnelle (Giscop93, Paris 13) qu'elle a créé et dirigé pendant dix ans. Elle est spécialiste des questions de santé en relation avec les transformations du travail, en référence au droit du travail et au droit pénal. Elle a récemment publié, avec David Walters *et al.*, *Regulating Workplace Risks: A Comparative Study of Inspection Regimes in Times of Change* (Edward Elgar Publishing, 2011).

Luc Van Campenhout est professeur émérite de l'université Saint-Louis-Bruxelles et de l'université de Louvain. Il travaille sur les relations de collaboration et de pouvoir entre professionnels de champs différents (justice, santé, enseignement, social...) ainsi que sur la méthode d'analyse en groupe. Il a coécrit avec Raymond Quivy (et la collab. de Jacques Marquet), *Manuel de recherche en sciences sociales* (Dunod, 2011).

Thierry Wendling est ethnologue, chercheur au CNRS, Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture (LAHIC – IIAC). Ses recherches, ethnographiques et théoriques, sur les jeux (échecs, loteries, concours de gros mangeurs...) visent à enrichir la réflexion sur des thèmes anthropologiques aussi fondamentaux que le rite, l'aléatoire, la règle, la sociabilité. Auteur d'une grande monographie sur le roi des jeux, *Ethnologie des joueurs d'échecs* (Puf, 2002), il rédige actuellement un *Lévi-Strauss et l'esprit du jeu*.

Lamia Zaki est politologue. Elle a été chargée de recherche à l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain à Tunis de 2007 à 2010. Elle travaille actuellement pour la Banque mondiale sur des programmes de développement urbains au Maghreb et au Moyen-Orient au Centre de Marseille pour l'intégration en Méditerranée (CMI). Ses travaux concernent l'évolution de l'action urbaine au Maghreb. Elle a notamment dirigé avec Pierre-Arnaud Barthel *Expérimenter la ville durable au sud de la Méditerranée. Dialogue entre chercheurs et praticiens* (Éd. de l'Aube, 2011).

Claire Zalc est chargée de recherche à l'Institut d'histoire moderne et contemporaine (CNRS-ENS). Ses travaux portent sur l'histoire de l'immigration dans la France du xx^e siècle, sur les processus d'identification des individus, mais également sur la microhistoire de la Shoah. Parallèlement, elle mène une réflexion sur les manières de faire et d'écrire l'histoire. Elle a publié avec Claire Lemerrier *Méthodes quantitatives pour l'historien* (La Découverte, 2008).

Laurence Zigliara est psychologue, ethnométhodologue, docteure en sciences de l'éducation, membre du centre de recherche Expérience, ressources culturelles, éducation (Experice, Paris 8) et responsable pédagogique de la formation des psychologues scolaires à l'université Paris Descartes. Ses thèmes de recherche sont l'éducation tout au long de la vie et l'apprentissage par l'expérience. Elle a récemment publié: «Initier les jeunes au vin», dans Jean Robert Pitte (ed.), *L'amour du vin* (Éd. du CNRS, 2013).

Table des matières

Remerciements	7
Note de l'éditeur	8
Howard S. BECKER Préface. Écrire une thèse, enjeu collectif et malaise personnel	9
Moritz HUNSMANN et Sébastien KAPP Introduction. Regards sur la thèse en train de se faire	17
Première partie. Écrire une thèse: choix, postures, encadrement	
Jean BOUTIER Qu'est-ce qu'une thèse en sciences humaines et sociales?	37
Jean-Louis FABIANI Faire son choix théorique en sciences sociales	47
Monique DE SAINT MARTIN Que faire des conseils (ou de l'absence de conseils) de son directeur de thèse?	63

Christian COMELIAU	
Encadré. Thèses interdisciplinaires.	
Amateurisme ou exigence fondamentale?	81

Caroline DAYER	
Élaborer sa posture à travers la thèse	87

Deuxième partie.

Construire son enquête et produire ses données

Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN	
Le projet de thèse. Un processus itératif	107

Claire LEMERCIER, Carine OLLIVIER et Claire ZALC	
Articuler les approches qualitatives et quantitatives.	
Plaidoyer pour un bricolage raisonné	125

Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN	
Encadré. L'enquête collective multi-sites	145

Troisième partie.

Le jeune chercheur face à ses écrits

Maryvonne CHARMILLOT	
Penser l'écriture de la science	155

Lamia ZAKI	
Rédiger sa thèse comme on assemble un puzzle.	
Mieux articuler écriture et réécriture	171

Martine PERROT et Martin DE LA SOUDIÈRE	
Littérature et sciences humaines.	
Entre tension et tentation	185

Thierry WENDLING	
L'apprentissage du <i>xiangqi</i>	
ou l'ethnologue comme auteur	201

Quatrième partie.

Le passage à l'acte : rendre sa recherche publique

LUC VAN CAMPENHOUDT	
La communication orale.	
Partie intégrante du processus scientifique	217

Alexandre MATHIEU-FRITZ et Alain QUEMIN Publier pendant sa thèse. Quelques ficelles du métier exposées aux jeunes chercheurs	229
Nicolas BARREYRE Encadré. Le travail des revues	245
Marin DACOS et Pierre MOUNIER Le canon à idées. Les opportunités du numérique pour les jeunes chercheurs	251
Marin DACOS et Pierre MOUNIER Encadré. Maîtriser son identité numérique	269
Laurence ZIGLIARA et Rémi HESS Le moment de la soutenance de thèse	271
Claudine DARDY Encadré. Soutenir le poids de la thèse	281
Christophe PROCHASSON Comment faire de sa thèse un livre?	289
 Cinquième partie. Le chercheur engagé : positionnement éthique et exigences scientifiques	
Michel BEAUD Le travail de thèse, occasion d'exercer sa capacité de penser	301
Annie THÉBAUD-MONY Recherche engagée et rigueur méthodologique. À propos de la recherche sur les cancers professionnels	315
Jean-François BAYART Faire des sciences sociales, un acte de création	333
Les auteurs	349



Devenir chercheur

Écrire une thèse en sciences sociales

Sous la direction de

Moritz Hunsmann & Sébastien Kapp

Comment devient-on chercheur ?

Quelles sont les règles implicites et les pratiques qui gouvernent la préparation de la thèse ?

Peut-on tenter de répondre collectivement, et de manière réflexive, aux questions que se posent les doctorants ?

Ce livre aborde tous les aspects de la vie du jeune chercheur : le choix du sujet et de la méthode d'enquête, les relations avec le directeur de thèse, l'écriture, les publications, les opportunités du numérique, la présentation orale ou encore l'adoption d'une posture de recherche et l'engagement en tant que chercheur.

L'objet de cet anti-manuel est d'établir le lien entre une expérience individuelle, conditionnée par la place centrale qu'y occupe l'écriture, et le contexte institutionnel et collectif de la recherche, dans lequel les doctorants se sentent souvent perdus. Une conviction unanime a porté ses auteurs : faire de la recherche et écrire une thèse sont des savoir-faire qui non seulement s'apprennent, mais aussi se transmettent.

Préface de Howard S. Becker

Codirigé par Moritz Hunsmann et Sébastien Kapp, cet ouvrage rassemble les contributions de vingt-huit chercheurs. Il est issu des réflexions menées pendant plusieurs années lors du séminaire doctoral « Les aspects concrets de la thèse » à l'EHESS.

CAS DE FIGURE



9 782713 224164

Prix 16 €

ISBN 978-2-7132-2416-4

Sodis 7545784

éditions
EHESS